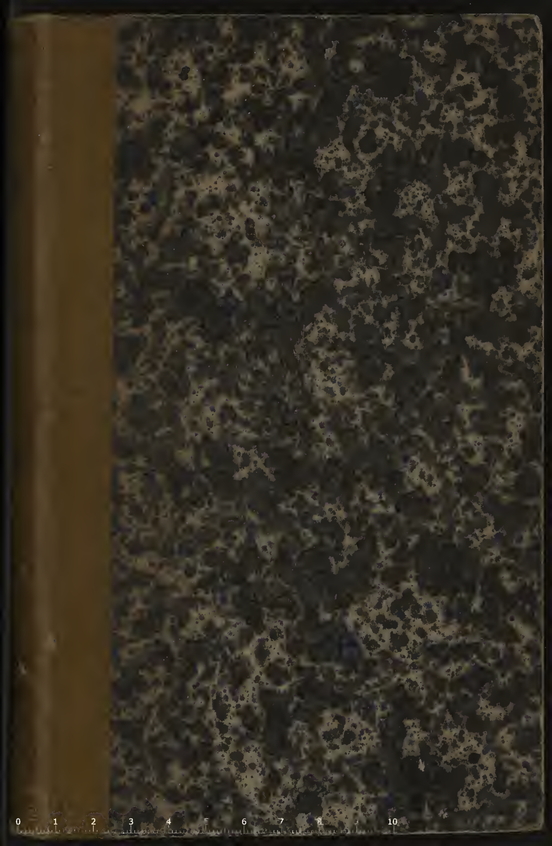
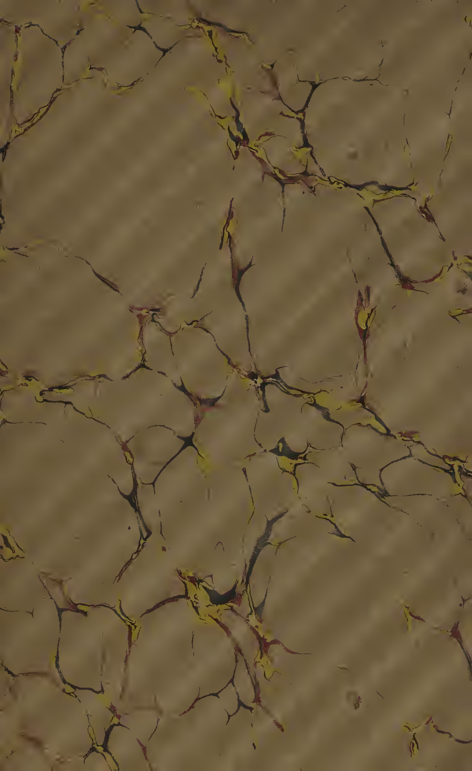






FLORE POPULAIRE

DE

LA NORMANDIE

PAR

CHARLES JORET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE



CAEN

HENRI DELESQUES, Éditeur

2, Rue Froide, 4

PARIS

MAISONNEUVE & Cie, Libraires

25, Quai Voltaire, 25

—

1887

A

Monsieur Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

Monsieur,

On ne peut s'occuper du passé et de l'histoire de la Normandie, sans avoir recours à vos savantes publications; en témoignage de reconnaissance pour tout ce que j'y ai, depuis quinze ans, trouvé de précieux et d'inestimables renseignements, permettez-moi de vous dédier, tout imparfait qu'il est, cet Essai sur la Flore populaire de notre chère province.

Charles JORET.

INTRODUCTION

Les plantes, comme les animaux, — je devrais dire comme tous les êtres de la nature, — ont leurs légendes ; comme les animaux aussi, le peuple a, pour les désigner, un vocabulaire à lui, qui le plus souvent diffère singulièrement de celui des savants et présente la plus grande variété de noms ; elles offrent donc au mythologue, ainsi qu'au linguiste, dans leur histoire merveilleuse et leurs dénominations, un vaste sujet d'étude.

I.

Les légendes des plantes remontent, quelques-unes du moins, jusqu'aux premiers temps du genre humain ; elles prennent place dans l'histoire sacrée, aussi bien que dans l'histoire profane ; on les rencontre dans toutes les théogonies, comme dans la mythologie de tous les peuples, et elles forment une partie considérable, et non la moins curieuse, ni la moins riche, du *Folklore*, c'est-à-dire des traditions populaires.

C'est dans un « jardin de délices » que fut, suivant la Bible, placé le premier homme, et parmi les « arbres beaux à voir » dont parle le récit biblique (1), s'élevaient « l'arbre

(1) *Genèse*, ch. II, v. 9, et ch. III, v. 7.

de vie et l'arbre de la science du bien et du mal », du fruit desquels il était interdit de manger à nos premiers parents. C'est de feuilles entrelacées de figuier qu'Adam et Ève, après leur désobéissance, couvrent leur nudité, et un rameau d'olivier, rapporté par la colombe à Noé, annonce au patriarche consolé la fin du déluge.

La cosmogonie indienne connaît aussi un paradis, celui d'Indra, dans lequel se trouvaient les cinq arbres sortis les premiers, à l'origine des choses, du sein des eaux agitées, et l'un d'eux, la Pâridjata *(Erythrina indica)*, est dérobé par Krishna, vol qui allume la guerre entre les dieux de l'Olympe védique et le ravisseur (1). La même cosmogonie nous parle de la forêt himalayenne, qui englobe toutes les montagnes mythiques; là croît, près de la grotte de Gemmes, l'arbre Mañjûshaka, qui produit toutes les fleurs aquatiques et terrestres ; on y voit aussi le Jambû, qui projette quatre branches, d'où s'écoulent de grandes rivières, et porte un fruit immortel semblable à l'or (2). Un hymne védique nous représente, sous l'arbre au beau feuillage, — l'arbre de l'Ambroisie, — où il boit en compagnie avec les autres dieux, Yama, le père et le maître des hommes, évoquant les ancêtres (3). Enfin, c'est de l'*andha*h ou *amçu*, « plante croissant sur les montagnes, dont elle forme la chevelure », qu'était extrait le Soma, le « breuvage favori des dieux » (4). D'après les légendes indiennes encore, à la naissance du Bouddha, on vit fleurir, si même il n'y apparut d'abord, l'Udumbara (*Ficus glomerata*) (5), et c'est à l'ombre de l'arbre de Bodhi, « la sagesse personnifiée », que pendant six années le célèbre réformateur se livra aux méditations,

(1) Angelo de Gubernatis, *La Mythologie des plantes,* t. I, p. 261 et 263.

(2) Sénart, *La légende du Buddha*, p. 406.

(3) Sénart, *op. cit.*, p. 222.

(4) Abel Bergaigne, *La religion védique*, etc., t. I, p. 148.

(5) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, t. II, p. 366.

d'où devait sortir sa religion (1). Aussi, les arbres jouent-ils un rôle considérable dans le culte bouddhique ; ils sont « l'attribut nécessaire et constant » du Bouddha, et de même que l'Açvattha (*Ficus religiosa*) était l'arbre bien-aimé de Çakya-Mouni, « chaque docteur eut son arbre à lui » (2).

Les plantes occupent aussi une place importante dans la mythologie de l'antique Égypte ; elles servirent, on le sait, de refuge ou d'abri aux dieux persécutés par Typhon; sur les monuments de cette énigmatique contrée, Osiris et Harpocrate sont représentés naviguant assis sur des feuilles de lotus, et la problématique *Persea* — la *Balanites ægyptiaca*, d'après Delisle — était consacrée à Isis (3).

Le monde des végétaux ne joue pas un rôle moins considérable dans l'histoire religieuse et mythologique des Hellènes. Pour eux aussi, les plantes furent de tout temps un objet de vénération ou de salut (4). Si leurs légendes ne savent rien d'un paradis, elles connaissent le jardin des Hespérides, dont les pommes d'or, gardées par un dragon, étaient offertes aux héros. L'asphodèle, suivant une croyance répandue, formait, non loin des portes du soleil, la prairie habitée par les âmes des trépassés. Les chênes de Dodone rendaient, près du temple de Jupiter, des oracles vénérés de tous; un copeau d'un de ces arbres fatidiques fut remis par Médée aux Argonautes, pour les préserver du naufrage, et c'est dans le tronc d'un chêne que les Dioscures se cachèrent afin d'échapper à leurs ennemis (5). Partout des bois sacrés témoignaient du culte des Hellènes pour les arbres.

Ces bois n'étaient pas moins fréquents en Italie qu'en Grèce ; ils y furent, comme dans cette contrée, les premiers

(1) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, t. I, p. 80.
(2) Sénart, *op. cit.*, p. 403.
(3) Höfer, *Histoire de la botanique*, p. 27.
(4) Ed. Gerhard, *Griechische Mythologie*, t. I, p. 7.
(5) Angelo de Gubernatis, *op cit.*, t. II, p. 66.

temples des dieux. Quant aux plantes, quelques-unes d'entre elles occupaient la place la plus importante dans les rites des Romains. C'était en lui touchant la tête et les cheveux d'une branche de verveine qu'on investissait de sa plus haute prérogative, celle de faire un traité, le chef des féciaux (1), et quand, avec ses collègues, ce magistrat en allait conclure un, il avait soin d'emporter un rameau *(sagmen)* de cette plante sacrée, coupé dans le Capitole lui-même (2).

Les Celtes n'avaient pas en moindre vénération le monde végétal, ou du moins quelques-uns de ses représentants; le respect dont ils entouraient le chêne est connu (3); ce roi des forêts de l'Europe était comme le symbole du foyer domestique et de la patrie : c'était autour d'un chêne qu'au jour du danger ils se rassemblaient au son des timbales. Mais le gui surtout, qui pousse si rarement sur cet arbre, était en Gaule l'objet d'un culte particulier; on le regardait comme un présent du ciel (4); la sixième nuit de la dernière lune d'hiver, les druides coupaient au milieu des cérémonies les plus augustes cette plante vénérée (5). Après le gui, mais à un moindre degré, les Gaulois regardaient encore comme sacrés la verveine, le samolus ou mouron d'eau, la fougère et le sélago — peut-être le *Lycopodium selago* L. — La verveine était cueillie de la main gauche, au commencement de la canicule, et après avoir tracé un cercle magique autour

(1) « Is patrem patratum Spurium Fusium fecit, verbena caput capillosque tangens. » Tite-Live, liv. I, ch. XXIV.

(2) « Senatus consultum factum est... ut... privas verbenas (fetiales) secum ferrent; uti prætor Romanus imperaret, ut fœdus ferirent, illi prætorem sagmina poscerent, herbæ id genus ex arce sumptum fetialibus dari solet. » Id., liv. XXX, ch. XLIII.

(3) « Nihil habent Druides visco et arbore in qua gignitur, si modo sit robur, sacratius. » Pline, *Historia naturalis*, lib. XVI, ch. XCV.

(4) *Historia naturalis*, lib. XVI, ch. XCV. « E cœlo missum putant signumque esse electæ ab ipso deo arboris. »

(5) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, p. 83.

de cette plante; un druide seul pouvait recueillir le sélago, et il ne le faisait que la main entourée du sagum, qui, pour la circonstance, devait être de laine blanche (1).

Le monde des plantes ne joue pas un rôle moins considérable dans les légendes germaniques; suivant l'Edda, le premier homme est né du frêne et du tremble (2), et le frêne Yggdrasill, « le plus grand des arbres », réunit, de son tronc et de ses racines immenses, le ciel, la terre et les enfers (3). Ainsi que les autres peuples ariens dont je viens de parler, les anciens Germains regardaient, Tacite en fait foi (4), les bois comme le sanctuaire des dieux; c'était là qu'ils leur sacrifiaient, et chez eux, de même que chez les Celtes, les plus beaux arbres des forêts leur étaient consacrés.

D'après la Genèse, « les plantes verdoyantes et « les arbres avec des fruits, chacun selon son espèce », furent créés le troisième jour par l'effet de la parole divine; les légendes perses leur attribuent une origine toute différente; pour elles les végétaux sont sortis du cadavre du taureau Evakdât (5). Si la mythologie grecque n'a point donné l'explication de la commune naissance des plantes, elle connaissait du moins l'origine d'un certain nombre d'entre elles. Minerve, disait-on, avait fait sortir du sol l'olivier; le laurier devait sa naissance à la métamorphose de la nymphe Daphné (6); Syrinx avait été changée en roseau (7); les Héliades en peupliers noirs (8);

(1) L. G***, *Précis de l'histoire de la botanique*, in-8°, Paris, sans date, p. 16.

(2) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, t. I, p. 40.

(3) Grimm, *Deutsche Mythologie*, ch. XXV, p. 644, 2e édit. Voir sur l'Yggdrasill (Odhins Ross : coursier d'Odin), W. Mannhardt, *Baumkultus der Germanen*, p. 54, et *Germanische Mythen*, p. 543.

(4) *Germania*, ch. IX. « Lucos ac nemora consecrant deorumque nominibus appellant secretum illud. »

(5) J. Darmesteter, *Ormuzd et Ahriman*, p. 149.

(6) Ovide, *Metamorphoses*, lib. I, v. 548.

(7) Ovide, *op. cit.*, lib. I, v. 705.

(8) Virgile, *Énéide*, t. X, v. 190.– Ovide, *op. cit.*, lib. II, v. 345.

Narcisse, en la fleur que son nom sert à désigner (1); la nymphe Clytie avait donné naissance à une plante probablement de la famille des crucifères (2); Hyacinthe, tué par Apollon, fut métamorphosé en fleur (3); du sang d'Adonis était sortie la plante qui porte son nom (4); le pin devait son origine à la métamorphose d'Attis, le cyprès à celle de Cyparisse (5); la nymphe Lotus avait été changée en la plante qui conserve son nom (6); Crocus, en safran (7); du sang de Vénus, enfin, était née la rose, et, de ses larmes, l'anémone (8). Si les autres plantes n'avaient point une origine semblable, elles n'en cachaient pas moins, aux yeux des Hellènes et des Italiens, une divinité; les Dryades et les Hamadryades étaient comme la personnification du génie des arbres qu'elles habitaient (9). Les fleurs avaient d'ailleurs une patronne particulière : Chloris en Grèce, Flora à Rome, et Silvain était avec Faune la divinité protectrice des forêts.

Ainsi, les dieux eux-mêmes veillaient sur le monde végétal; on ne doit donc pas être surpris qu'un certain nombre de plantes leur fussent consacrées :

(1) Ovide, *op. cit.*, lib. III, v. 510.

(2) Ovide, *op. cit.*, lib. IV, v. 267.

(3) Ovide, *op. cit.*, lib. X, v. 212-216. C'était probablement, comme le remarque Hőfer, *op. cit.*, p. 29, non la jacinthe, mais le lis martagon.

(4) Ovide, *op. cit.*, lib. X, v. 735.

(5) Ovide, *op. cit.*, lib. X, v. 105 et 136.

(6) Ovide, *op. cit.*, lib. IX, v. 346.

(7) Ovide, *op. cit.*, lib. IV, v. 283.

En ceste fleur, dit le poete,
Fu d'un enfant muance faite.

lit-on, p. 33, liv. II, ch. xx. v. 25, dans un « poëme moralisé » sur lequel je reviendrai plus loin.

(8) Αἷμα ῥόδον τίκτει, τὰ δὲ δάκρυα τὰν ἀνεμώναν.

Bion, I, 66. Cf. K. Sprengel, *Historia rei herbariæ*, vol. I, p. 31-35.

(9) K. Sprengel, *op. cit.*, vol. I, p. 33.

Populus Alcidæ gratissima, vitis Iaccho,
Formosæ myrthus Veneri, sua laurea Phœbo (1),

dit Virgile dans une de ses églogues (2), et ailleurs il nous apprend que la plus grande espèce de chêne en Italie, l'*Æsculus*, était placé sous la protection de Jupiter :

Jovi quæ maxima frondet
Æsculus (3).

A Athènes, la *Matricaria parthenium*, herbe virginale, était consacrée à Minerve (4), déesse et créatrice de l'olivier. La rose était la fleur favorite de Vénus ; depuis l'origine de son culte, la Férule (*Ferula communis*) était un attribut de Bacchus (5), la pomme de pin et le lierre figuraient aussi parmi ses principaux emblêmes.

D'après les légendes germaniques, les fleurs aquatiques sont sacrées et elles servent tour à tour de demeure ou d'embarcation aux Nixes (6) ; c'est une nymphe métamorphosée qui a donné naissance au Nénuphar blanc (*Nymphæa alba* L.), et le Polypode (*Polypodium vulgare* L.) est né du lait de Freya (7), que plus tard les Germains convertis au Christianisme remplaceront par la Vierge.

Il était naturel que les plantes prissent le nom des dieux ou des héros auxquels elles étaient consacrées, qui leur avaient donné naissance ou les avaient d'abord découvertes

(1) Voir sur les Dryades, W. Mannhardt, *Antike Wald-und Feldkulte*, etc., p. 4 et suivantes.

(2) *Ecloga* VII, v. 61-62.

(3) *Georgica*, II, 15. Cf. Pline, *op. cit.*, lib. XII, cap. II. « Arborum genera numinibus suis dicata perpetuo servantur : ut Jovi æsculus, Apollini laurus, Minervæ olea, Veneri myrtus, Herculi populus. »

(4) Pline, *op. cit.*, lib. XXII, cap. XX. « Assignatur ei deæ. »

(5) *Dict. des Antiquités*, Le Normand, art. Bacchus, vol. I, p. 623.

(6) Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 475. En Silésie, en particulier, le Nénuphar s'appelle encore aujourd'hui *Nixblume*.

(7) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, vol. I, p. 216.

ou employées ; c'est ce qui est arrivé de très bonne heure ; ainsi il y avait dans l'Inde « l'arbre d'Indra » : *Indradâru (Wrightia antidysenterica)*, « la fleur d'Indra » : *Indrapushpâ (Methonica superba)*, l'*Indraçana*: « nourriture d'Indra » *(Abrus precatorius* L.) (1), même « l'arbre de Dieu » : *Dévataru (Ficus religiosa)*, la « fleur des dieux » : *Dévakusuma*, espèce d'œillet, « le blé de Dieu » : *Dévadhanya (Andropogon saccharatus)*, « le roseau des Dieux » : *Dévanala (Arundo Bengalensis* Retz) (2). En Grèce, l'armoise, *Artemisia*, d'après Pline (3), devait son nom à Artémis, qui la première en avait fait connaître la vertu (4) ; le nom de l'*Achillea* venait de ce qu'Achille d'abord avait découvert les propriétés curatives de cette plante (5) ; l'*Heracleum* et la Centaurée tiraient le leur respectivement d'Hercule et du centaure Chiron (6), etc. Les Scandinaves avaient de même appelé la valériane *Velandsurt* « racine de Wieland », du nom d'un des plus célèbres héros de la mythologie germanique, et celui de « casque » ou « chapeau de Thor », *Thorhialm* ou *Thorhat*, qu'ils attribuaient à l'aconit, était emprunté au plus grand de leurs dieux. Une espèce de fougère, la même peut-être que les Romains, d'après Apulée, appelaient « Cheveux de Vénus » *(Capillus Veneris)*, portait chez eux le nom de *Freyjuhâr* (7), « cheveux de Freya », etc. (8).

(1) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, vol. I, p. 179.

(2) Id., *ibid.*, vol. I, p. 115.

(3) « Sunt qui Artemisiam ab Artemidi Ilithya cognominatam putent. » *Historia naturalis,* lib. XXV, cap. XXXVI.

(4) « Tres Artemisias, lit-on dans le livre d'Apulée, *De Medicaminibus herbarum*, Diana dicitur invenisse et virtutes earum et medicinam Chironi centauro tradidisse. »

(5) Pline, *Historia naturalis,* lib. XXV, ch. XIX.

(6) Id., *ibid.*, lib. XXV, ch. XII et XIII.

(7) J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, I, v. 999. A côté de la forme *Thorhialm* on rencontre *Tyrihialm*, par suite d'une confusion entre Thor et Tyr, comme le remarque Simrock, *op. cit.*, 270.

(8) On donna aussi parfois aux plantes les noms des hommes,

Quand le paganisme eut fait place au christianisme, des légendes nouvelles se substituèrent aux légendes païennes ou vinrent s'y ajouter ; c'est ainsi qu'une tradition populaire de la Toscane rapporte que la Vierge, dans sa fuite en Égypte, poursuivie par les soldats d'Hérode, trouva, avec l'enfant Jésus, un refuge sous un genévrier (1). Mais si les anciennes légendes des plantes changèrent, si de nouvelles prirent alors naissance, les dénominations, tirées des croyances ou des traditions païennes, furent aussi, on le comprend, pour la plupart abandonnées, et les noms de la Vierge et des Saints du christianisme se substituèrent à ceux des divinités grecques, romaines ou germaniques. J. Bauhin a écrit un livre sur les plantes qui ont ainsi reçu le nom de saints ou de saintes (2). La Vierge joue un rôle prédominant dans le vocabulaire populaire des plantes ; elle a pris la place de Minerve, de Diane ou même de Vénus, ainsi que de la Freya germanique ; nous rencontrerons les noms de « Cheveux de la Vierge » « Chemise » ou « Chemisette de la Vierge », Gants de la Vierge », etc. Après la Vierge, saint Jean occupe la plus grande place dans cette nomenclature vulgaire ; il a, nous le verrons, donné son nom aux plantes les plus diverses ; mais celui de bien d'autres saints a servi à désigner les herbes ou les arbres ; il y a, par exemple, « l'herbe de Saint Antoine », de « Saint Christophe », de « Saint Guillaume », de « Saint Taurin », etc., le « bois de Sainte Lucie. »

savants ou autres, qui avaient découvert leurs propriétés ou les avaient les premiers employées. Ainsi, d'après le témoignage de Pline, le *Telephium* tire son nom de Téléphe, roi de Troie, l'*Helenium* doit le sien à Hélène, femme de Ménélas, la *Gentiana* a pris son nom de Gentios, roi de Sicile, la *Lysimachia* tire le sien de Lysimachos, roi de Macédoine, l'*Eupatorium* a été ainsi appelé du surnom de Mithridate, l'*Euphorbia* doit ce nom à Euphorbe, médecin de Juba, etc.

(1) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, II, 153.

(2) *De plantis a divis sanctisve nomen habentibus*, Bâle, in-12, 1591.

Mais si la nomenclature des plantes est ainsi liée aux croyances des différents peuples, c'est moins cependant parce que leur histoire, comme celle des animaux, se trouve mêlée aux légendes religieuses des races indo-européennes ou sémitiques qu'en ce que, de très bonne heure et pendant de longs siècles, les hommes leur ont demandé toute espèce de remèdes ou de préservatifs contre leurs maux, qu'elles touchent de si près au *folklore;* il y avait là ouvert à la fantaisie inventive du peuple et même des savants de l'antiquité, ainsi que du moyen âge, un vaste champ où elle pouvait se donner librement carrière. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les plantes ont joué dans la pharmacopée populaire un rôle prépondérant, et la découverte de leurs vertus curatives, ainsi que leur emploi, occupe une place considérable dans l'histoire des croyances et des superstitions.

D'après les légendes des Grecs et des Romains, comme d'après celles des Hindous, c'étaient les dieux eux-mêmes et après eux les héros, qui avaient révélé aux hommes les propriétés des simples. Suivant Bhavanisra, c'est Brahma, le créateur du monde, qui aurait écrit le premier ouvrage sur l'art de guérir (1); les Açvins et leurs nombreux disciples partagent avec Dhavantari, le dieu de la médecine, la connaissance des vertus des plantes (2), et le demi-légendaire Susruta, dans son « Système de thérapeutique », décrivit longuement, peut-être dès le IX[e] siècle avant notre ère, les plantes et leurs vertus curatives (3).

Apollon, chez les Grecs, passait pour l'inventeur de la médecine.

Inventum medicina meum est,

(1) *Geschichte der Botanik*, Studien von Ernst H. F. Meyer, Kœnigsberg, 1854-1857, in-8°, t. III, p. 3.

(2) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, t. I, p. 116.

(3) E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 5-16.

lui fait dire Ovide. C'était le maître, le souverain du monde des plantes.

Herbarum subjecta potentia nobis (1).

Asklépios-Esculape, son fils, en partageait l'empire avec lui. Mais Artémis-Diane ou Hécate, Minerve, Hygie, la déesse de la santé, Hercule lui-même, jouissaient aussi d'un pouvoir reconnu sur le règne végétal (2). La nymphe Œnone, au témoignage d'Ovide (3), avait reçu du dieu du jour la science des plantes salutaires. Machaon et Podalyre, fils d'Asklépios, l'apprirent de leur père. Aristée, Orphée, s'illustrèrent également par la connaissance des simples ; ce fut aussi cette connaissance qui fit la puissance et la force des magiciennes fameuses Circé et Médée (4). Comme les Gandharvas de l'Inde, leurs ancêtres ou leurs frères, les Centaures de la Grèce se rendirent célèbres par leur science des propriétés médicales des plantes, et la *Chironia (Erythræa) centaurium* conserve à la fois le nom du plus connu d'entre eux, Chiron, et de sa race. Achille lui-même, l'élève du vieux Centaure, passait pour avoir découvert les vertus curatives de l'*Achillea* (5).

Chez les Latins, la Bonne Déesse *(Bona dea)*, la fille de Janus, présidait à l'art de guérir, de même, comme Hécate et Circé, qu'aux arts magiques (6) ; les Germains croyaient

(1) *Métamorphoses*, lib. I, v. 521-522.

(2) Pline, *Historia naturalis*, lib. XXV, ch. XI, XII, XV, XVII, XVIII.

(3) Ipse ratus dignam medicas mihi tradidit artes...
Quæcumque herba potens ad opem radixque medendi
Utilis in toto nascitur orbe, mea est.
Heroides, *epist.* V, v. 145-148.

(4) Pline, *op. cit.*, lib. XXV, cap. V.

(5) Pline, *op. cit.*, lib. XXV, ch. XIX. « Invenit et Achilles, discipulus Chironis, qua vulneribus mederetur, quæ ob id Achillæos vocatur. »

(6) Preller, *Römische Mythologie*, I³, 400.

que les génies de la forêt possédaient seuls le secret des herbes médicinales. Chez les Gaulois, la connaissance de leurs vertus était une des prérogatives des Druides, ces représentants de la Divinité. Ainsi partout la science des simples était regardée comme ayant une origine céleste : « In totum diis immortalibus assignata », dit Pline (1) ; des dieux et des héros, elle devait descendre aux hommes.

Homère, on le reconnaît à la lecture de ses poëmes, était versé dans la science des simples, et il attribue à quelques-unes d'entre elles des propriétés vraiment merveilleuses, par exemple au Moly, présent de Mercure (2), qui préserve Ulysse des poisons funestes de Circé, au népenthès, qui chasse la tristesse, « mets fleuri, ἀνθινὸν εἶδαρ », — peut-être la *Ceratonia siliqua* L. (3). — Homère apparaît ainsi en Grèce à la fois à l'origine de l'histoire légendaire du monde végétal, comme à celle de la poésie. Ce fut, au rapport de Pline, en le prenant pour guide, que Pythagore aurait le premier écrit sur les vertus curatives des plantes (4) ; son exemple devait être suivi ; depuis lui, les propriétés médicales et les légendes des plantes n'ont pas cessé d'avoir, presque chez tous les peuples, de nombreux historiens.

Hippocrate, cela va sans dire, met les simples au premier rang, parmi les remèdes qu'il conseille ; mais il n'en connaissait pas deux cents. La flore médicale de Galien n'est guère

(1) *Historia naturalis,* lib. XXV, cap. v.

(2) L'*Arum dracunculus* L., suivant Hőfer (*op. cit.*, p. 26). Pline (*Hist. naturalis,* lib. XXV, cap. VIII) paraît cependant faire du moly une plante toute différente de cette aroïdée. Après Clusius, J. Bauhin, suivi à son tour par Linné, y a vu une espèce d'ail. Cf. K. Sprengel, *Historia rei herbariæ,* t. I, p. 24.

(3) D'après Hőfer, *op. cit.,* p. 23, le népenthès ne serait autre que l'opium, suc concrété, comme l'on sait, du *Papaver somniferum* L.

(4) *Historia naturalis*, lib. XXV, cap. v. « Ab eo (Homero), Pythagoras, clarus sapientia, primus volumen de earum (herbarum) effectu composuit. » Cf. K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 51.

plus riche; le nombre des plantes dont Théophraste a, dans le IXe livre de son *Histoire* (1), décrit les propriétés, est bien plus considérable ; il ne s'élève pas à moins de quatre cent soixante-cinq (2). Après ce disciple d'Aristote, prend place avant tout Dioscoride (3), qui vivait au Ier siècle de notre ère ; son traité de matière médicale Περὶ ὕλης ἰατρικῆς, « le plus riche traité de botanique spéciale que nous a laissé l'antiquité », donne les renseignements les plus précieux sur les vertus curatives de près de cinq cents plantes (4), en même temps qu'il nous fait connaître quelques-unes des légendes merveilleuses dont elles étaient l'objet (5).

Ce côté de l'histoire des plantes est bien autrement développé chez Pline (6). Le naturaliste latin a fait une étude approfondie du règne végétal ; il l'envisage sous tous ses aspects ; il n'a pas consacré moins de huit livres (XII à XX)

(1) Περὶ φυτῶν ἱστορία. Théophraste a aussi écrit un ouvrage sur les *Causes des plantes* (Αἴτια φυσικά).

(2) E. Meyer, *op. cit.*, t. I, p. 6. — K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 66-109 s'est efforcé de les identifier.

(3) Avant Dioscoride, on pourrait aussi citer Nicandre, qui, dans ses deux poëmes didactiques des Θηριακά et des Ἀλεξιφάρμακα a fait connaître les propriétés d'un certain nombre de plantes médicinales et paraît avoir plus d'une fois été mis à profit par Dioscoride. A. Haller, *Bibliotheca botanica*, t. I, p. 54.

(4) Ernst Meyer, *op. cit.*, t. II, p. 112. — « Per sedecim... secula, huic uni fere tanta tributa est auctoritas, ut ab eo proficiscerentur, in ejus verba jurarent, quicunque vel rei herbariæ operam impenderent, vel medicamentorum cognitionem sibi comparare studerent. » K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 151.

(5) Je ne parle point de Celse, dont l'ouvrage, mis à profit par Pline, n'offre rien d'important qui ne se trouve dans l'histoire naturelle de ce dernier, et encore moins, on le comprend, de son disciple Scribonius Largus. Cf. E. Meyer, *op. cit.*, t. II, p. 17 et 26-33.

(6) « Plinius iisdem fere verbis plerumque, quibus Dioscorides, plantas describens, medio ævo gratior fuit Dioscoride, quod non latine solum scripserat, sed quod superstitiones etiam plures et fabulas admiscuerat. » K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 195.

de son immense ouvrage à la description des arbres, des céréales, des plantes potagères et de leur culture, et les livres XXII à XXVIII, où il est question de la matière médicale (le XXIe parle des couronnes et de leur composition), renferment, avec la plus grande abondance de détails, l'histoire curieuse des propriétés médicales et des légendes des plantes. Crédule et dénué d'esprit critique, puisant aux sources les moins sûres (1), Pline n'accorde pas seulement aux végétaux les vertus curatives qu'on leur reconnaît d'ordinaire, il n'hésite pas à leur en attribuer d'imaginaires et de fabuleuses. Comme son *Histoire naturelle* a été, ainsi que la *Matière médicale* de Dioscoride (2), connue du moyen âge, qu'elle a, pendant toute cette époque, fait autorité avec les ouvrages de ses imitateurs, Apulée, Solin et Isidore (3), elle est la source et le point de départ des légendes merveilleuses qui se sont alors formées autour du monde végétal. La sorcellerie, étant surtout fondée sur la science des propriétés prétendues des herbes, en découle presque tout entière. On peut en dire à peu près autant de l'ancienne médecine (4).

L'esprit religieux des premiers hommes avait produit la croyance aux arbres sacrés; l'esprit superstitieux des générations postérieures produisit, autre forme du surnaturel, la croyance aux herbes magiques; ce sont elles qui firent la

(1) E. Meyer, *op. cit.*, t. II, p. 130.

(2) « Dioscoridis et Plinii auctoritas per sæcula inconcussa fuit, temporum labe et hominum desidia potius stabilitata, quam ipsarum rerum veritate. » K. Sprengel, *op. cit.*, vol. I, p. 211.

(3) « Plinius, Solinus, Ysidoires
Dient mout de sentences voires »,

remarque (liv. II, ch. VIII, v. 23) l'auteur anonyme d'un « poëme moralisé », que j'ai déjà cité et dont j'aurai encore à parler plus loin.

(4) « La médecine des Druides, dit Amédée Thierry, *op. cit.*, t. II, p. 80, était fondée presque uniquement sur la magie. »

puissance et la force de Circé et de Médée, c'est d'elles que les sorciers de tous les pays tirent leur pouvoir. « Dans le monde, dit l'un des personnages d'un conte du Pantchatantra (1), il n'y a pas de chose qu'on ne puisse acquérir à l'aide de quelque herbe » ; ce que l'on croyait ainsi dans l'Inde, il y a vingt siècles, on l'a cru aussi en Europe jusqu'aux temps modernes, et les tribus sauvages le croient encore. Il y a eu des plantes qui rendent la jeunesse, comme il y en a qui donnent la mort ; le livre de Sidrach parle d'herbes qui font parler et d'autres qui rendent sourd ; les poètes en célèbrent qui empêchent d'oublier et d'autres qui procurent l'oubli ; il y en a qui égarent, ouvrent les serrures, écartent les voleurs ou les font découvrir, qui préservent des serpents ou leur donnent naissance, etc. (2). Les mauvais génies, de tout temps, ont eu recours aux poisons ; mais « les dieux ont opposé aux poisons les contre-poisons, aux herbes malfaisantes les plantes salutaires » (3), qui en combattent ou détruisent les propriétés funestes. C'est là ce qui est au fond de la pensée du peuple et ce qui explique sa croyance dans les propriétés merveilleuses des plantes.

Cette croyance, emportée par nos ancêtres dans leur migration d'Orient en Occident, était d'ailleurs partagée autrefois également par tous ; elle se retrouvait partout, et les savants n'y étaient pas moins attachés que les ignorants. En Grèce, Théophraste et Dioscoride, ces esprits si cultivés, l'acceptaient comme les plus humbles de leurs compatriotes. Chez les Gaulois, les Druides surtout, en étaient les dépositaires ; c'était l'un d'eux qui était chargé de recueillir les plantes réputées comme sacrées, et ils leur attribuaient les

(1) Cité par Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, vol. I, p. 131.

(2) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, vol. I, p. 200, 236, 288, 294, etc.

(3) Pline, *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. II, dit en particulier des *Panaces*, ces plantes, « dont le nom même promet un remède contre tous les « maux, » que la « découverte en est attribuée aux Dieux. »

vertus les plus merveilleuses. Le gui, ainsi que la verveine, était, d'après eux, un antidote souverain contre la morsure des serpents; le samolus préservait des maladies les bœufs et les porcs; enfin, le sélago, que ce nom serve à désigner un lycopode ou une fougère (1), était un remède infaillible contre les maladies des yeux et un charme dans les infortunes (2). Ces croyances aux propriétés merveilleuses de certaines plantes se rencontrent aussi dans l'ancienne Germanie, comme en Italie.

Pline, qui enregistrait sans l'examiner ce qu'il entendait dire et surtout ce qu'il recueillait dans les livres, n'hésite pas à attribuer aux simples les vertus les plus extraordinaires. Ainsi, d'après lui, le *Silphium* a le privilège d'endormir les moutons et de faire éternuer les chèvres (3); les fleurs de la *Britannica*, cueillies et mangées avant que le tonnerre se fasse entendre, rassurent contre les craintes qu'il inspire (4); avec la Chélidoine « les hirondelles rendent la vue à leurs petits, eussent-ils même les yeux arrachés » (5): « les biches, atteintes d'une flèche, en mangeant le dictamne, font sortir le trait de leur blessure (6). » Et, que dire des

(1) La graine de fougère, recueillie au moment propice, passe encore aujourd'hui, dans le Bocage virois, à ce que m'apprend M. Jules Tirard, de Condé-sur-Noireau, pour posséder des propriétés magiques. Cf. plus haut, p. xv.

(2) L. G***, *Précis de l'histoire de la botanique*, p. 16.

(3) *Historia naturalis*, lib. XIX, cap. xv.

(4) *Historia naturalis*, lib. XXV, cap. vi.

(5) *Historia naturalis*, lib. XXV, cap. L.

Cæcatis puellis hac lumina mater hirundo,
Plinius ut scripsit, quamvis sint eruta, reddit,

dit encore le « Régime de l'Eschole de Salerne », p. 409.

(6) *Historia naturalis*, lib. XXV, cap. LIII. C'est avec le dictamne aussi que Vénus guérit Énée atteint d'un trait. *Æneid.*, cant. XII, v. 412.

herbes magiques, décrites par le célèbre naturaliste d'après Pythagore et Démocrite (1), telles que l'apronide, l'achéménide, l'éthiopide, etc., plantes semi-fabuleuses, dont les vertus supposées n'étaient, il est vrai, que plus merveilleuses ! Mais, parmi les simples connues de tous, il en est aussi, comme l'*Arum dracunculus* (2), qui étaient, grâce à leurs innombrables propriétés, un remède assuré contre presque tous les maux : la pharmacopée des anciens pouvait par là rivaliser avec les plus fameux spécifiques modernes.

Après Pline (3), Apulée, dans son *De medicaminibus herbarum* (4), devait rivaliser de crédulité avec le naturaliste latin; ainsi il affirme sérieusement (5) que si, en voyage, on porte sur soi de l'armoise, on ne sent point la fatigue de la route, et d'après lui cette même plante aurait la propriété de chasser les démons et de neutraliser le mauvais œil. Ailleurs (6), après avoir indiqué avec quelles précautions religieuses il faut cueillir le *Menthastrum*, il ajoute que si on en dépose une branche sous son chevet avec un grain de froment trouvé dans un pain cuit, en ayant soin d'invoquer les sept planètes, on verra en songe sous quel astre on est né. Le jus de la laitue sauvage mélangé avec du vin vieux, dit-il encore, est un remède souverain, et, avant de prendre leur

(1) *Historia naturalis*, lib. XXIV, cap. XCIX et suivants.

(2) *Historia naturalis*, lib. XXIV, cap. XCII.

(3) Je passe sous silence les agronomes comme Virgile et Columelle, antérieurs à Pline, et les écrivains postérieurs, botanistes, médecins, polygraphes, comme Pamphile, Dioscoride le Jeune, Galien, Priscien, etc., dont les œuvres n'offrent aucun intérêt au point de vue qui m'occupe.

(4) LUCII APULEII *De Medicaminibus herbarum liber*, ex recentione et cum notis Joan. Christ. Gottlief Ackermann, in-8°, Norimb. 1788. Cf. sur Apulée, E. Meyer, *op. cit.*, t. II, p. 21, 194 et 316.

(5) *Op. cit.*, cap. XI, p. 165.

(6) *Op. cit.*, cap. XC, p. 263.

essor les aigles se frottent les yeux avec le suc de cette plante, afin de mieux voir les objets (1).

Ces traditions fabuleuses sur les propriétés des plantes, répétées par Solin et par Isidore de Séville, furent recueillies soigneusement par le moyen âge ; un contemporain de Louis-le-Débonnaire, Walafrid Strabus, dans son *Hortulus* (2), en résuma les principales dans un petit poëme de 444 hexamètres, et, trois siècles plus tard, l'abbesse Hildegarde, à son tour, énumérait longuement, dans le troisième livre de son *De physica* (3), les vertus des simples. Ces vertus merveilleuses furent aussi célébrées dans un poëme didactique bien autrement connu, le *De viribus* ou *virtutibus herbarum* (4), attribué à Macer Floridus (5), nom sous lequel s'est caché

(1) *Op. cit.*, cap. XXI, p. 190.

(2) WALAFRIDI STRABI *hortulus*, carmen a F.-A. Reuss edit. Vicebürgii, 1834, in-8°. Cf. E. Meyer, *op. cit.*, t. III, 424. L'éloge hyperbolique, que Walafrid fait de la menthe mérite d'être cité :

Sed si quis vires, species et nomina Menthæ
Ad plenum memorare potest, sciat ille necesse est
Aut quot Erythreo volitent in gurgite pisces,
Lemnius aut altum quod in aera Mulciber ire
Scintillas vastis videat fornacibus Ætnae, etc.

(3) Le titre de ce livre est *De naturis et effectibus arborum, arbustorum et fruticum, fructuumque eorumdem*. K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 226.—E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 517.

(4) Macer a décrit les propriétés des plantes. Il y a eu un grand nombre d'éditions de son poëme ; Brunet en compte dix antérieures à l'an 1600. Dans l'une d'elles, in-4°, sans date, que possède la Bibliothèque nationale, on lit, à la fin, ce distique, placé en tête d'autres éditions :

Herbarum varias qui vis cognoscere vires,
Macer adest, disce : quo duce doctus eris.

Une édition in-12, publiée à Bâle, en 1559, porte le titre de *De herbarum virtutibus elegantissima poesis*. On a quelquefois voulu identifier Macer Floridus avec le poète romain Æmilius Macer ; avec presque aussi peu de raison, on a cru qu'il n'était autre qu'Othon de Morimont ou Othon de Meung, écrivains du XII[e] siècle.

(5) Macer, preuve de l'autorité dont il jouissait dans les écoles, a

un écrivain dont on ignore l'époque, non moins que la patrie véritable (1). Si l'on en croyait Macer, il n'est point de maux dont certaines plantes ne puissent délivrer ; l'origan, par exemple, en même temps qu'il est un contre-poison tout-puissant, guérit l'hydropisie et la toux, ainsi que la galle et les taches de la peau, il dissipe la mélancolie, fait cesser la jaunisse, guérit les ulcères de la bouche et l'inflammation de la gorge, arrête les saignements de nez et, infusé dans du lait, il apaise les douleurs d'oreilles (2).

été l'objet de nombreux commentaires ; les « Scholies » de G.-R. Willingham sont connues ; la Bibliothèque d'Aix possède une édition du *De viribus herbarum*, petit in-4°, sans lieu ni date d'impression, où le texte de Macer est accompagné des commentaires de Guillermus Gueroaldus (Guillaume Guéroult), dédiés à ses maîtres au « gymnase de Caen », Johannes Contifus et Natalis Stephanus, docteurs ès-arts et en médecine. Une note, signée Baquelier, sans doute le nom de l'éditeur, la termine ; elle offre aux étudiants ce livre de Macer Floridus, « corrigé avec le plus grand soin » et augmenté « d'interprétations plus claires que la lumière du jour. » On peut croire que ce petit volume, en partie l'œuvre d'un normand, a été imprimé en Normandie. L'ouvrage de Macer, d'ailleurs, n'a pas été seulement commenté, il a été aussi, dès le moyen âge, traduit en français ; la Bibliothèque nationale en possède une traduction en prose du XV[e] siècle. Fr. 2032, fol. 23.

(1) Haller et Choulant ont supposé que Macer était français, Renzi (*Collectio Salernitana*, t. I, p. 213), l'a regardé comme un disciple de l'École de Salerne, et suppose qu'il vécut au XII[e] siècle ; E. Meyer (*Op. cit.*, t. III, p. 426), le place au IX[e] siècle, date bien reculée, et incline à le croire originaire de l'Italie méridionale. Ce qui est remarquable, c'est l'emploi fait par Macer de noms de plantes qui se retrouvent aujourd'hui encore dans le français comme *maurella, gaisdo, jusquiamus*. Cf. Höfer, *op. cit.*, p. 88.

(2) *Op. cit.*, p. 30. *De Origano*, XXXVIII.

Sic multis aliis dicunt obstare venenis
Conquassata juvat mansum ; vel sepius haustum
Ydropicos reprimit bibitum : siccatque tumores.
Cum mulsa bibitum coleram deponere nigram
Dicunt. . . . . .
Illius pulvis tussim cum melle repellit,

Ce sont là les propriétés principales qu'attribuent à l'origan certaines éditions de Macer, l'incunable de la Bibliothèque nationale lui en reconnaît encore bien d'autres, par exemple celles de calmer les crampes d'estomac et les maux de dents, de guérir les foulures et de provoquer la sueur, ainsi que de mettre en fuite tous les animaux nuisibles (1). Mais pour Macer les simples n'ont pas que des vertus curatives ; elles en possèdent aussi d'un caractère presque magique ; ainsi la graine de cresson ne délivre pas seulement des vers intestinaux, comme l'origan, elle met encore, par sa seule odeur, en fuite les serpents :

Solus odor positi carbonibus effugat illas (2).

Quant à la bétoine, raconte-t-il d'après Pline, « les serpents qu'on en entoure n'osent franchir le cercle formé autour d'eux, et se tuent mutuellement (3). »

Mais c'est dans le traité *De la vertu des Plantes* (4), attribué faussement à Albert le Grand, que la légende des plantes a atteint son dernier degré de développement fabuleux ; là les vertus curatives s'effacent ou passent au

Pruritus acoras maculasque cutis fugat omnes...
In lavacro juvat ytericos hec decoctio sumpta.
Succus predicte viridis si sumitur herbe
Uvas et fauces curat siccando tumentes,
Oris vulneribus ore medicabatur retentus..
Invisum capiti coget manare cruorem :
Auribus infusus sedat cum lacte dolorem.

(1) Effugat, ut dicunt, animalia cuncta nociva.
(2) *Op. cit.*, p. 23.
(3) *Op. cit.*, p. 12.

Audebant nunqnam positam transire coronam,
Sed morsu proprio pereunt et verbere caudæ.

(4) *Liber aggregationis seu liber secretorum* ALBERTI MAGNI *de virtutibus herbarum, lapidum et animalium quorundam*. Lugdini, in-32, 1582. E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 32, suppose que le faux Albert était français.

second rang, pour faire place aux prétendues propriétés magiques que possèdent les simples ; celles-ci peuvent servir à tout, pourvu qu'on sache les préparer et les employer comme il faut. Il s'agit bien moins ici, il est vrai, de thérapeutique que de sorcellerie ; par exemple, veut-on se mettre à l'abri de toute crainte et de toute hallucination, qu'on tienne dans sa main une branche d'ortie ou de mille-feuille et on en sera garanti. Le gui du chêne, mêlé avec le (lis) martagon, ouvre les serrures, et si on suspend ces deux plantes à un arbre avec une aile d'hirondelle, les oiseaux s'y rassemblent de cinq milles à la ronde. L'éclaire — *celidonia*, expliqué par *cæli donum* « don du ciel » — fait triompher de ses ennemis celui qui en porte sur lui avec un cœur de taupe ; en place-t-on un rameau sur la tête d'un malade, celui-ci chante aussitôt à haute voix, s'il est sur le point de mourir, sinon, il se met à pleurer (1). On ne pouvait pousser plus loin la crédulité et la fantaisie.

Il ne faudrait pas juger de ce qu'étaient la botanique et les légendes des plantes au moyen âge par le *De viribus herbarum* du prétendu Albert le Grand ; ce livre n'en représente qu'un côté, ce que j'appellerais volontiers la thérapeutique merveilleuse et magique ; il ne sait rien de l'usage aussi simple qu'efficace de tant de plantes employées aujourd'hui encore dans nos campagnes, et il ignore encore plus, ainsi que Macer Floridus d'ailleurs, la botanique proprement dite, c'est-à-dire la connaissance de l'organisation et de la vie végétative des plantes. C'est le véritable Albert le Grand qui nous permet de dire ce qu'était alors cette science ; dans son traité *De vegetabilibus et plantis* (2), l'illustre savant a étudié en six livres, et non sans profondeur et originalité (3),

(1) *Op. cit.*, p. 1, 2 et 4.

(2) Beati Alberti Magni Ratisbonensis episcopi, ordinis prædicatorum *Parva naturalia*, in-folio, Lugduni, 1651, t. V, p. 342-503.

(3) « J'accorde, dit E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 39, qu'Aristote et Théo-

la vie des végétaux ; dans deux autres livres, il a donné une description, par ordre alphabétique, des différentes plantes connues de son temps.

Le *Miroir quadruple* (1) de Vincent de Beauvais, « le Pline du moyen âge », renferme aussi, dans sa partie « naturelle », un résumé curieux des connaissances botaniques du temps. Mais Vincent de Beauvais ne s'est pas borné à donner les caractères distinctifs des plantes, il en fait aussi connaître, d'après les écrits des anciens et de ses précurseurs du moyen âge, les propriétés curatives ; il invoque en particulier, à ce sujet, l'autorité de Macer Floridus. L'anglais Barthélemy de Glanvil, dans son grand ouvrage, *Des propriétés des choses* (2), a consacré aussi un livre, le dix-septième, à l'étude des végétaux (3) ; son érudition est comparable à celle de l'illustre savant français, son contemporain. Comme lui, il connaît tous les naturalistes les plus célèbres de l'antiquité et du moyen âge : Aristote, Dioscoride, Pline, Apulée, etc., et son traité « Des herbes et des plantes » est comme le résumé de leur doctrine.

Un autre contemporain, le célèbre érudit brabançon, Thomas de Catimpré (4), a écrit également un *De naturis rerum*, où l'étude des plantes occupe, comme dans les encyclopédies de Vincent de Beauvais et de Barthélemy de

phraste ont surpassé Albert-le-Grand, qu'Andrea Cesalpini a parfois mieux observé et mieux jugé que lui ; mais, eux trois exceptés, qui, jusqu'à ce dernier, c'est-à-dire dans un espace de temps de plus de deux mille ans, peut se comparer avec lui ? »

(1) VINCENTII BURGUNDI ex ordine prædicatorum venerabilis episcopi Bellovacensis *Speculum quadruplex naturale, doctrinale, morale, historiale*. Duaci, MDCXXIV, in-folio. Le livre IX traite en particulier de la « variété des plantes, » le livre XIV des fruits des arbres.

(3) *Liber de proprietatibus rerum* BARTHOLOMÆI ANGLICI, ordinis minorum. In-4°, Strasbourg, 1564.

(3) *De herbis et plantis*. Cf. E. Meyer, *op. cit.*, t. IV. p. 84.

(4) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 91.

Glanvil, une place considérable et témoigne de la même connaissance des doctrines botaniques du passé. On peut en dire autant du « Livre de la nature » (*Buch der Natur*) de Konrad de Megenberg, écrivain du XIV[e] siècle, et disciple de Thomas de Catimpré, qu'il se borne souvent à traduire (1). Je pourrais citer aussi l'italien Petro de Crescentio, qui a écrit sur les plantes et les animaux (2) ; mais comme il s'en est presqu'exclusivement occupé au point de vue agricole, il a à peine le droit d'être cité dans une histoire des légendes végétales. Il n'en est pas de même des médecins botanistes arabes, comme Rhazès ou Razi et surtout Avicenne (3), qui ont étudié les plantes au point de vue médical, et dont les doctrines se sont répandues de bonne heure dans l'Occident ; elles furent connues en particulier et mises en pratique par les savants de l'École de Salerne.

Célèbre dès le IX[e] siècle (4), ce ne fut toutefois que vers le milieu du moyen âge que l'École de Salerne fit de la science médicale l'objet d'un enseignement suivi ; mais, désormais,

(1) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 198. Le *Buch der Natur* fut imprimé à Augsbourg dès 1475 et réimprimé en 1478, 1481 et 1482 dans cette même ville. J. C. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p.

(2) *De agricultura, omnibusque plantarum et animalium libri XII...* Auctore optimo agricola et philosopho Petro Crescentiensi.

(3) *Précis biographique et bibliographique de l'histoire de la Botanique...*, par L. G. — Paris, gr. in-8°, sans date, p. 19. Bien d'autres arabes se sont occupés de botanique ; ainsi El-Biruni écrivit au XI[e] siècle un traité sur les propriétés médicinales des plantes ; il en fut de même d'Ibn-Matran au siècle suivant ; au XIII[e], Kaznini, « le Pline des Orientaux » se rendit célèbre par une histoire naturelle des trois règnes de la nature. A la même époque, Ibn-Beithar, en Espagne, s'illustrait également par ses connaissances en botanique médicale.

(4) Salvatore de Renzi (*Collectio Salernitana*, t. I, p. 134) cite un document de 848, où il est question d'un « Josephus medicus » de Salerne. Toutefois, comme l'a montré E. Meyer (*Op. cit.*, t. III, p. 461), l'enseignement public de la médecine ne fut pas organisé à Salerne avant Constantin l'Africain, c'est-à-dire avant le milieu du XI[e] siècle.

elle ne cessa pas de la cultiver avec ardeur. Les simples occupent une place considérable dans la pharmacopée salernitaine; voilà comment l'enseignement de la célèbre école contribua à la diffusion des légendes du monde végétal; le livre qui en a surtout fait connaître les doctrines, le *Regimen sanitatis Salernitanum* (1), a fait une large part à l'exposé des vertus des simples. Commenté par Arnaud de Villeneuve, ce traité en vers, connu plus tard sous le nom de *Flos medicinæ* (2), et qui remonte peut-être jusqu'au XII[e] siècle (3), par l'autorité dont il jouit pendant tout le moyen âge et plus tard encore, a contribué à conserver et à répandre la connaissance des propriétés les plus merveilleuses du monde végétal (4).

Parmi les savants qui illustrèrent l'École de Salerne, il faut citer les Platearii; c'est l'un d'eux, peut-être Mathieu, qui passe pour l'auteur d'une espèce de dictionnaire de matière médicale, connu sous le nom de *Circa instans*, des premiers mots par lesquels commence la préface (5), et

(1) *Le régime de l'Eschole de Salerne*, traduit et commenté par Michel Lelong, Roumois, docteur en médecine. Paris, 1633, in-12.

(2) « Hoc opus optatur quod Flos medicine vocatur. »

(3) C'est l'opinion d'E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 503.

(4) « Cur moriatur homo, cui salvia crescit in horto ? »

dit, p. 359, ce traité en particulier de la sauge, cette plante « sauveresse et réconciliatrice de la nature, »

Salvia salvatrix, naturæ conciliatrix...
Salvia confortat nervos, manuumque tremorem
Tollit et ejus ope febris acuta fugit.

J'ai cité plus haut, p. XX note 1, ce que le même *Régime* dit de la Chélidoine ou Éclaire, voici ce qu'il dit de la Rue :

Nobilis est ruta, quia lumina reddit acuta :
Auxilio rutae vir quippe videbit acutè.

(5) « Incipit liber de simplici medicina secundum Platearium dictus *Circa* instans. » Il se termine par les mots suivants, où le nom de

publié d'abord à Ferrare en 1488. S'il est le plus connu, ce traité ne fut pas le seul de ce genre au moyen âge. En 1837, G.-T. Henschel découvrit dans la bibliothèque de Breslau un manuscrit précieux du XII[e] siècle, composé de trente-cinq traités de médecine salernitaine, et il reconnut bientôt que le premier, ou « Livre des simples remèdes », était dans une étroite parenté avec le *Circa instans* de Ferrare; seulement le livre manuscrit étant plus complet que le traité imprimé, le savant professeur de Breslau a cru y voir le texte inaltéré du véritable *Circa instans* (1). Mais ce n'en est pas la seule rédaction.

Tout récemment, M. J. Camus (2), professeur à l'École militaire de Modène, a trouvé dans la bibliothèque de cette ville le manuscrit d'un « Traité des herbes » (3), qu'il suppose être l'œuvre d'un certain Bartolomeo Mino, de Sienne (4) : ce traité, presque exclusivement consacré à l'étude des plantes médicinales, contient à peu près tous les chapitres du « Livre

l'auteur supposé de cet ouvrage est encore rappelé : « Explicit liber de simplicibus medicinis excellentissimi viri Johannis Platearii. » Choulant : *Handbuch der Bücherkunde der älteren Medicin.* In-8°, 1841, p. 298.

(1) Janus, *Zeitschrift für Geschichte und Literatur der Medicin*, t. II, p. 65 et suiv. — E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 509.

(2) Giulio Camus : *L'opera Salernitana* CIRCA INSTANS *ed il testo primitivo del* GRANT HERBIER EN FRANCOIS *secondo due codici del secolo XV, conservati nella regia bibliotheca estense.* Modena, in-4°, 1886 (Estr. dal vol. IV, serie II, delle *Memorie della R. Accademia di Scienze, Lettere ed arti di Modena*).

(3) Il porte au catalogue le titre : *Dioscorides tractatus de herbis, cum Platonis, Galieni et Macri hujusmodi* a Barth. : Mundsens. (Cod. membr. cum figuris coloribus depictis, in-fol° saeculi XV).

(4) C'est en interprétant la lecture erronée *Mundsens*, ailleurs *Mund'senis* ou *Minid'senis*, que M. J. Camus a retrouvé le nom de Mini de Senis ou Mino da Siena, et le savant professeur n'est pas éloigné de voir dans ce Bartolemeo Mino un parent d'Andrea Mino, poète siennois du XIV[e] siècle. *Op. cit.*, p. 18.

des simples » qui traitent des remèdes végétaux, tandis qu'il n'y est fait qu'exceptionnellement mention des remèdes minéraux décrits dans ce même ouvrage ; mais, par contre, le « Traité » de Modène fait connaître de nombreux remèdes végétaux inconnus au « Livre » de Breslau. Comme celui-ci, d'ailleurs, le « Traité des herbes » est l'œuvre évidente d'un disciple de l'École de Salerne (1). Quant à l'époque où vécut son auteur, on doit admettre que ce fut au commencement du XIVe siècle ou à la fin du XIIIe (2). Quoi qu'il en soit, quand on compare le « Traité » de Modène au *Circa instans*, on voit que ce dernier ouvrage n'est qu'un extrait formé des premiers articles de chacune des divisions du premier, et où

(1) On y trouve en particulier des vers entiers du *Régime de santé;* ainsi à propos de l'Aunée:

Enula campana reddit precordia sana.

Et sur l'Hyssope :

Ysopus est herba purgans de pectore fleuma,
Ad pulmonis opus prestat medicamen Ysopus.

(2) Comme Bartolomeo cite Pietro Spano, mort en 1277, il ne put guère écrire avant cette date ; mais la copie de son traité est du XVe siècle, c'est l'œuvre d'un de ces nombreux étrangers, qui allaient à cette époque étudier la médecine dans les Universités italiennes, le Petit Pelous, ainsi qu'il a signé lui-même. Après les mots suivants, qui terminent au folio 142 l'ouvrage de B. Mino : « Explicit tractatus herbarum Diascorides et Platonis atque Galieno et Macrone translatate manu et intellectu Bartholomei Minid'senis in arte speciarie semper infusus », on lit, en effet, les huit vers que voici, suivis du nom du scribe :

Explicit cest herbol'aire
Auquel a heu asses affaire
Abourg. Il a este escript
Mil CCCC cinquante et huit
Et l'a escript c'est tout certain
Le patron de sa propre main.
Pries pour luy, Je vous en prye
Pour amour de la compaignye.
LE PETIT PELOUS (1458).

180 chapitres de celui-ci ont été omis, extrait fait toutefois sur un autre texte que celui du manuscrit de Modène (1). Il en résulte que le « Traité des herbes », le « Livre des simples remèdes » et le « *Circa instans* » imprimé (2), ont une seule et même origine, le « *Circa instans* » primitif (3), œuvre remarquable, dont on ne peut comparer l'importance pour la connaissance des propriétés des plantes qu'aux écrits de Dioscoride et de Pline.

Cet ouvrage, sous ses diverses rédactions, ne fut pas le seul qui fit connaître, dans les derniers siècles du moyen âge, les vertus des simples. Deux auteurs de la première moitié du XIV[e] siècle, Simon Januensis ou Genuensis et Matthæus Sylvaticus contribuèrent aussi puissamment l'un et l'autre à en répandre la science; le premier, dans sa « Clef de santé » (4), étudie, en effet, uniquement les plantes au point de vue de leurs propriétés curatives, et les *Pandectae medicinae* (5) du second sont comme le codex de la botanique médicale du temps, suivant les doctrines de l'École de Salerne, dont Mathæus Sylvaticus fut plus que probablement un disciple (6). Avec lui, comme avec Simon Januensis, nous avons affaire à un savant écrivant pour des savants, Jacob de Dondis de Padoue, qui appartient aussi à la première moitié du XIV[e] siècle, s'est efforcé déjà, dans l'*Aggregator paduanus de medicinis simplicibus*, de

(1) Giulio Camus, *op cit.*, p. 13.

(2) Ces mots se retrouvent d'ailleurs au début de la préface des diverses rédactions, par exemple, dans le manuscrit de Modène : « *Circa instans* negocium in simplicibus medicinis nostrum versatur propositum. » G. Camus, *op. cit.*, p. 11.

(3) E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 509.

(4) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 161.

(5) *Liber Pandectarum medicine*. E. Meyer (*Op. cit.*, t. IV, p. 167) suppose que cet ouvrage est probablement de l'année 1317.

(6) Mathæus Sylvaticus était né à Novare, mais il habita Salerne en 1337 et 1342.

mettre la science des remèdes, et en particulier des remèdes végétaux, à la portée de tous (1). On voit comme tout servait alors en Italie à répandre l'emploi des simples et la connaissance raisonnée de leurs vertus.

C'était ce but que les auteurs du *Circa instans*, en particulier ceux des dernières rédactions, avaient aussi poursuivi; ce fut lui que chercha également à atteindre, probablement encore dans le XIV[e] siècle, l'auteur non plus italien, mais allemand suivant toute vraisemblance (2), d'un traité des plantes médicinales, l'*Aggregator practicus de simplicibus*, imprimé à Mayence en 1484 (3), sous le titre d'*Herbarius*. Comme le prouvent les nombreuses éditions qui en furent faites (4), l'*Herbarius* de Mayence jouit d'une grande et longue réputation dans sa patrie et même à l'étranger; dès 1484 en parut une traduction flamande (5), et, en 1536, une traduction italienne (6).

En même temps que l'*Herbarius*, l'*Ortus sanitatis* (7) de Jean de Cuba contribuait à répandre la connaissance des plantes et de leurs vertus; imprimé une première fois sans lieu ni date, mais probablement vers la même époque que

(1) E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 503.

(2) C'est du moins ce que suppose E. Meyer (*Op. cit.*, t. IV, p. 183), à cause des noms allemands de plantes qu'on trouve dans cet ouvrage.

(3) *Herbarius, cum herbarum figuris*, Moguntiæ (per Petrum Schoyffer), anno LXXXIIII (1484), in-4°.

(4) Il fut, d'après E. Meyer (*Op. cit., ibid.*), réimprimé à Padoue dès l'année suivante, puis en 1485 et 1486 à Mayence, ensuite en 1491, 1499, 1502 et 1509 à Venise.

(5) *Herbarius of Kruydboec.* In-4°, Anvers.

(6) E Mayer, *op. cit.*, t. IV, p. 183.

(7) *Ortus sanitatis.* De herbis et plantis, de animalibus et reptilibus; de avibus et volatilibus, de piscibus et natatilibus, de lapidibus et in terre venis nascentibus, de urinis et earum speciebus. Tabula medicinalis cum directorio generali per omnes tractatus. (Authore Joan. Cuba). In-folio. E. Meyer, *op. cit.*, t. IV. p. 189. J.-C. Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 342.

l'*Herbarius*, il fut, dès 1485, publié une seconde fois à Augsbourg, et, six ans plus tard, en 1491, par Meydenbach à Mayence, ainsi qu'en 1492 à Lubeck. La réputation dont il jouit et sans doute aussi la facilité qu'offrait sa forme alphabétique le firent bientôt traduire en langue vulgaire; dès 1495, il en parut encore, à Mayence, une version allemande, sous le titre de *Gart der Gesuntheit* (1). Il ne tarda pas non plus à passer dans notre langue; en 1501, une traduction anonyme en fut publiée à Paris chez Antoine Verard (2), et, 28 ans après, en 1529, c'est-à-dire, on le voit, en pleine Renaissance, un autre libraire de Paris, Philippe le Noir, donnait encore de ce « Jardin de santé » une nouvelle édition.

L'*Aggregator practicus* et l'*Ortus sanitatis* ne furent pas les seuls ouvrages de botanique médicale qui furent ainsi traduits en langue vulgaire. Presque en même temps que les traductions dont je viens de parler, parut sous le titre d'*Arbolayre*, sans lieu ni date, mais sans doute à Paris et probablement entre 1480 et 1490, un traité des « qualités, vertus et propriétés des herbes, arbres, gommes et semences » (3), réédité vers 1520, avec le titre de *Grant herbier en francois* (4), œuvre dont l'origine est restée inconnue jus-

(1) *Ortus sanitatis, uff deutsch ein Gart der Gesuntheit*, M. CCCC. LXXXV, in-folio. J.-C. Brunet, *op. cit.*, t. III, p. 343.

(2) *Ortus sanitatis*, J.-C. Brunet, *op. cit.*, p. 342.

(3) *Arbolayre contenant la qualitey et vertus, proprietey des herbes. arbres. gommes. et semences. extrait de plusieurs tratiers de medicine comment davicene. de rasis. de constantin. de Ysaac. et Plateaire. selon le commun usaige bien correct.* In-folio (sans lieu ni date). Biblioth. nationale, Te $\frac{142}{24}$. On lit à la dernière page, fol. 213 : « Ce est fin de ce livre ou quel sont contenus les secres des herbes et communes medecines et drogues a vray translater de latin en francoys et bien corrigees selon plusieurs docteurs de médecine, mesmement selon Ysaac, Rasis, Plateaire et Constantin. Louher et begnit soit le souverain createur qu'il a tout creer par sa infinie puissance. Amen. »

(4) *Le grant herbier en francois* contenant..., imprimé pour Guille

qu'au jour où E. Meyer a eu enfin la bonne fortune de la découvrir. En comparant un manuscrit de l'*Arbolayre* qu'il avait trouvé dans la bibliothèque de Kœnigsberg, avec le texte imprimé du *Circa instans*, il s'aperçut que le texte donné par ce manuscrit n'était que la traduction du *Circa instans* imprimé (1) ; seulement, ce que E. Meyer ne pouvait s'expliquer, cette traduction renferme 200 chapitres de plus que ce dernier ouvrage. Ce qui surprit le savant historien de la Botanique ne saurait nous étonner ; il est évident que « l'Arbolayre » ou « Grant herbier » est une version d'une rédaction plus complète du *Circa instans* que celle qui a été imprimée.

Cette manière de voir est entièrement confirmée par ce que M. J. Camus nous apprend du manuscrit de la Bibliothèque *estense* de Modène, dont il a été question plus haut. Outre le texte du *Tractatus herbarum*, le savant professeur a aussi découvert dans cette bibliothèque le manuscrit d'un « Livre des simples » (2) ; or, en comparant le texte français de ce « Livre des simples » avec le texte latin du « Traité des herbes », il a reconnu que, à l'exception de cinq chapitres entiers et de quelques passages des autres, le « Livre des simples » reproduisait tout le « Traité des herbes », plus huit chapitres qui ne se trouvent pas dans ce traité ; il

Nyuerd. In-folio (sans lieu ni date). Bibliothèque nationale, T². 22 A. 142. On lit à la dernière page : « ci finist le grant herbier translate de latin en françoys. Auql sont contenues les qualitez, vertus et proprietez des Herbes, Arbres, Gommes, Semences, Huylles, etc.» Brunet compte jusqu'en 1548 seulement six autres éditions de cet ouvrage curieux, l'une d'Alain Lotrian, et l'autre de Philippe-le-Noir.

(1) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 186 et 512.

(2) Ce manuscrit n'a pas de titre, seulement, nous apprend M. J. Camus, *op. cit.*, p. 12, sur la feuille de garde on lit les notes « *Livre des simples*, à Monsr. Durfe. » Le prologue commence ainsi : « En ceste presente besoingne c'est nostre propos et entencion de traitier des simples medecines. »

ne se trouvent pas dans ce traité (1) ; il en résulte que le « Livre des simples » a été traduit vraisemblablement sur un manuscrit du *Tractatus herbarum*, différent de celui de la Bibliothèque de Modène, mais en même temps qu'il n'est, comme je l'ai dit du *Grant herbier* imprimé, qu'une version d'une des rédactions du *Circa instans* primitif, version faite au XV[e] siècle par un français (2), — des particularités dialectales (3) m'inclinent à y voir un bas-normand — qui était allé étudier la médecine dans une université italienne.

Quoi qu'il en soit, ces productions en langue vulgaire contribuèrent à répandre dans le peuple, avec la connaissance des propriétés curatives des simples, les légendes du monde végétal, dont elles forment le principal élément; la poésie ne pouvait tarder à s'en emparer, comme elle l'avait fait depuis si longtemps des légendes dont les animaux et les pierres étaient l'objet. Dès le XII[e] siècle, de nombreux bestiaires et lapidaires avaient célébré les vertus symboliques des animaux et des pierres précieuses : mais aucun *herbier* ou *plantaire* ne raconta alors celles des végétaux; il faut descendre jusqu'au XIV[e] siècle pour trouver une composition de ce genre; mais à cette époque

(1) G. Camus, *op. cit.*, p. 25.

(2) C'est la date que donne M. J. Camus et un des catalogues de la Bibliothèque *estense*. Mais quel était ce français ! Rien ne nous le dit, et comme l'écriture du *Livre des simples* est différente de celle du *Tractatus herbarum*, il est difficile d'admettre par suite que Le Petit Pelous ait copié les deux manuscrits.

(3) En particulier, la forme du mot « feuille », écrit le plus souvent *feule,* c'est-à-dire sans *l* mouillé, ainsi que les mots si normands *boe* (boue), *moisson* (moineau), *nous* (nœuds), *poulz* (bouillie), *meindre* (moindre), *nercir* (noircir) et les suivants, où l'on trouve la palatale changée en *ch* et la vélaire conservée, *chepue* (*cipputa*), *perche* (il perce), *troquelet* (trochelet); mais surtout les noms de plantes *amouroque, aveine, bouis, cheue, curaige, doque, mesles, primerole, senechon,* ailleurs, *canesson*, *seu*, etc.

un poète anonyme, dont M. Gaston Raynaud vient de publier l'œuvre (1), marchant sur les traces de Philippe de Thaon et de ses émules, célébra, en l'honneur de la Vierge, dans un *Poëme moralisé sur les Propriétés des choses,* les attributs symboliques des plantes, en même temps que ceux des bêtes et des pierres.

Dans le grand mouvement scientifique qui suivit la découverte de l'imprimerie et qui marque la Renaissance, l'étude de la nature et en particulier celle du monde végétal occupent une place considérable ; la connaissance plus approfondie et la vulgarisation, par de meilleures éditions ou par des traductions, des ouvrages écrits sur la botanique dans l'antiquité ne pouvait que développer le goût de cette science et en favoriser les progrès. Dès 1469, parut à Venise une édition des œuvres de Pline ; en 1478, fut publiée une traduction latine de Dioscoride, et cinq ans après une autre de Théophraste (2). En même temps, les commentaires et les éclaircissements se multipliaient sur ces auteurs; le célèbre Hermolaüs, de Venise, en écrivit sur Pline et sur Dioscoride (3); son exemple devait être suivi eu Allemagne, en France et en Espagne. Mais ce ne furent pas seulement les ouvrages des naturalistes de l'antiquité qu'on entreprit de mettre ainsi à la portée de tous ; on s'attacha aussi à répandre ceux des savants du moyen âge; c'est alors que fut imprimé le *De viribus herbarum* de Macer Floridus, ainsi que le *Livre de la nature* de Megenberg, l'*Herbarius*, l'*Hortus sanitatis* ou *Gart der Gesundheit*, le *Circa instans*, enfin l'*Arbolayre*, livres où se trouvent résumée la connaissance des simples avant le siècle de la Renaissance.

Les naturalistes devaient rivaliser avec les humanistes dans cette œuvre de vulgarisation ; en France, Jean Ruel,

(1) *Romania*, 1885, p. 442-484. Cf. plus haut, p. XII, note 7, et p. XX, note 2.

(2) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 214.

(3) L. G***, *Précis de l'histoire de la Botanique*, p. 24.

l'un des plus célèbres, donna l'exemple en traduisant Dioscoride en latin; l'allemand Joachim Camerarius l'imita avec sa traduction des *Alexipharmaca* et des *Theriaca* de Nicandre (1). Ils ne devaient pas se borner à ce rôle d'interprètes, Ruel, rivalisant avec ses maîtres, écrivit son traité *De la nature des plantes* (2), « premier essai depuis Théophraste, dit E. Meyer (3), d'une histoire naturelle complète du règne végétal. »

En Italie, Pier Andrea Mathioli s'illustrait vers la même époque par son commentaire sur Dioscoride (4); ce fut aussi par des commentaires sur le même botaniste que se firent connaître les espagnols Amatus Lusitanus (Juan-Rodrigo de Castel-Branco), et Andres Laguna (5). Aluigi Anguillara, italien célèbre par ses voyages dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, chercha, comme l'avait déjà tenté Euricius Cordus en Allemagne (6), à fixer la synonymie des plantes dans une série de lettres adressées à un de ses correspondants, Marinello, et publiées sous le titre de *Semplici dell' eccellente M. Luigi Anguillara* (7).

Jusque-là la Botanique avait été presque exclusivement considérée comme l'auxiliaire de la médecine ; sans négliger, il s'en faut, ce point de vue particulier, on l'étudiera désormais aussi pour elle-même ; c'est à Otto Brunfels surtout que revient le mérite de cette innovation, ses *Images vivantes des plantes* (8), sont déjà presque une flore véritable, dans

(1) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 247-249.

(2) *De natura stirpium libri tres*. Paris, in-folio, 1536.

(3) *Op. cit.*, t. IV, p. 251.

(4) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 366.

(5) E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 385.

(6) Dans son *Botanologicon, seu colloquium de herbis*. Colon., 1534, in-8°. — Hœfer, *op. cit.*, p. 127.

(7) In-4°, Venise, 1561. — E. Meyer, *op. cit.*, t. IV, p. 378. — Hœfer, *op. cit.*, p. 108.

(8) *Herbarum vivæ icones ad naturæ imitationem summa cum diligentia et artificio effigiatæ* .. In-fol°. Strasbourg, 1530-1566

le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot; aussi furent-elles bien vite traduites en allemand, sous le nom de *Contrafayt Kreuterbuch* (Herbier). Les disciples ou les successeurs immédiats de Brunfels, Jérome Bock et Léonard Fuchs, marchèrent sur ses traces. Bock publia, en 1539, sous le titre de *New Kreuterbuch*, une histoire, ou plutôt une flore, des plantes indigènes de l'Allemagne. Elle eut un immense succès (1). Trois ans plus tard, Fuchs fit paraître des *Commentaires sur l'histoire des végétaux* (2), traduits dès l'année suivante en allemand (3), puis en français en 1549 et 1558 (4), et souvent réimprimés.

Après eux, Valerius Cordus et Conrad Gessner portèrent encore plus loin l'étude de la botanique; le premier, formé par les leçons de son père, Euricius, et disciple de Mélanchthon, écrivit des commentaires curieux sur Dioscoride (5) et une *Histoire des plantes* en quatre livres (6), ainsi qu'un *Dispensaire pharmaceutique* traduit, dès 1576, en français, sous le titre de *Guidon des apothi-*

(1) Elle fut traduite en latin par David Kyber sous le titre : HIERONIMI TRAGI *de stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur usitatis nomenclaturis, propriisque differentiis.* In-fol°, 1552.

(2) *De historia stirpium commentarii insignes, maximis impensis et vigiliis elaborati, adjectis earundem vivis plusquam quingentis imaginibus, quam antea ad naturæ imitationem artificiosius effectis et expressis.* Basileæ, 1542, in-folio (Bibl. Méjanes, n° 17,817).

(3) Sous le titre de *New Kreuterbuch.* Basel, in-4°.

(4) *Commentaires très excellens de l'hystoire des plantes composes premièrement en latin, par* LEONHART FOUSCH, *médecin très renommé, et depuis en françois par un homme très savant et bien expert en la matiere.* Eloi Maignan, Paris, 1549, in-folio. — *L'Histoire des plantes mise en commentaires... et nouvellement traduite de latin en françois avec vraie observation de l'auteur... par* GUILLAUME GUEROULT. Lyon, 1558, in-4°.

(5) *Annotationes in Dioscoridis de materia medica libros V.*

(6) *Historiæ Stirpium libri IV.*

caires (1). Quant à Gessner « le Pline de l'Allemagne », qui avait dès 1541 écrit un *Manuel de l'histoire des plantes* (2), il ne cessa jusqu'à sa mort de répandre le goût de la botanique et de multiplier ces observations ingénieuses qui l'ont amené à reconnaître et à créer les genres et les espèces. A côté de lui et de V. Cordus, il faut citer Benoît Aretius, un des nombreux correspondants de Gessner (3), Théodore Tabernæmontanus, l'auteur d'un « Herbier » *(Kreuterbuch)*, qui contient la description de plus de 3,000 espèces (4), enfin Joachim Camerarius, le fils du botaniste de même nom, qui créa une académie de médecine à Nuremberg et y fonda un jardin botanique, l'un des premiers qui aient existé. Il en publia, avec le concours de son neveu, Joachim Jungermann, le catalogue « médical et philosophique. » (5).

La botanique ne fut pas cultivée avec moins d'ardeur dans les Pays-Bas ; là, Rembert Dodoens, le « Théophraste néerlandais », après avoir, en 1554, publié, entre autres ouvrages, un « Herbier » *(Cruydeboeck)* (6), écrivit une *Histoire des plantes* en trente livres (7), résumé des connaissances botaniques de l'époque. C'est parmi les botanistes flamands qu'il

(1) Lyon, 1572, in-12. — Hœfer, *op. cit.*, p. 129.

(2) *Enchiridion historiæ plantarum*. In-8°, Paris, 1541.

(3) Hœfer, *op. cit.*, p. 132.

(4) *New vollkommentlich Kreuterbuch mit chönen und künstlichen Figuren aller Gewächse, der Bäumen, Stauden und Kräutern; so in teutschen und welschen Landen, auch in Hispanien, Ost-und West-Indien und in der Newen Welt wachsen, derer über 3000 eygentlich beschrieben werden...* Frankfurt a. M. In-fol. M. DC. XXV. (Bibl. nat[le] Te. 66-142).

(5) *Hortus medicus et philosophicus*. Francf., 1588, in-4°.

(6) In-folio, 1554. Il fut traduit par de l'Écluse.

(7) Remberti Dodonæi *Mechliniensis medici Cœsarei Stirpium historiæ pemptades sex, sive libri XXX variè ab Auctore, paullò ante mortem,. aucti et emendati.* Antwerpiæ, in-fol. M. DC. XVI. (Bibl. Méjanes, n° 1230).

faut ranger Charles de L'Écluse d'Arras, et surtout Mathias L'Obel de Lille. Né en 1525, de L'Écluse, après avoir étudié à Louvain, à Wittenberg et à Montpellier, se retira à Anvers en 1555. Lié d'amitié avec Rembert Dodoens, il traduisit en français son *Cruydeboeck* (1). Voyageur infatigable, il parcourut, en herborisant, une partie de l'Europe, et il en a décrit avec soin les plantes (2), ainsi que celles qu'il pouvait obtenir de ses correspondants ou de ses amis de l'étranger (3). L'Obel ne montra pas moins de zèle pour la botanique que de L'Écluse, et l'un de ses ouvrages, l'*Histoire des végétaux* (4), publié en 1570, contribua, par la popularité dont il jouit, à en répandre le goût et la connaissance.

On peut en dire autant de l'*Histoire générale des plantes* (5) de Jacques Dalechamps de Caen ; éditeur de Pline, il résuma dans son grand ouvrage, achevé, puis traduit en français par Desmoulins (6), ce que le naturaliste latin avait

(1) *Histoire des plantes en laquelle est contenue la description entière des herbes, c'est-à-dire leurs espèces, forme, noms, tempérament, vertus et opérations ..*, par REMBERT DODOENS... *nouvellement traduite de bas aleman en françois*, par Charles de L'Escluse. En Anvers, M.D.LVII, in-folio.

(2) *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historiæ*, Anv., in-8°, 1576. De L'Ecluse publia aussi à Anvers un autre ouvrage sur les plantes rares : CAROLI CLUSI ATREBATIS. Imp. Cæss. Augg. Maximiliani II, Rodolphi II, aulæ quondam familliaris, *rariorum plantarum historia*. In-folio, M. DC. I. (Bibl. Méjanes, n° 4408).

(3) Parmi ses correspondants, de L'Ecluse eut le célèbre navigateur Francis Drake (Höfer, *op. cit.*, p. 116). De L'Ecluse a décrit les plantes qu'il avait reçues de l'étranger dans l'ouvrage *Exoticorum libri decem, quibus animalium, plantarum, aromatum, aliorumque peregrinorum fructuum historiæ describantur*. Anv., 1605, in-folio.

(4) *Observationes sive stirpium historiæ*. Anv., 1570, in-folio.

(5) *Historia generalis plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiose digesta*. Lugd., 1587, in-folio.

(6) *Histoire générale des plantes ..... tirée de l'exemplaire latin de la Bibliothèque de* Me JACQUES DALECHAMPS, *puis faite françoise*, par Me JEAN DES MOULINS. Lyon, 1653, in-folio.

dit, ainsi que Théophraste et Dioscoride, sur la science des végétaux. De Lyon où il se fixa, Dalechamps entra en relations avec Jean Bauhin, de Bâle, le plus grand des botanistes, après son frère puîné Gaspard, de la seconde moitié du XVI[e] siècle (1). Jean Bauhin a laissé un *Prodrome de l'histoire des plantes* (2), publié par son gendre, et une *Histoire universelle des végétaux*, qui ne parut que trente-huit ans après sa mort (3), vaste et savante compilation des travaux de Dalechamps, Fuchs, Rembert Dodoens, L'Obel et de L'Ecluse, etc., ainsi que des naturalistes de l'antiquité. Quant à Gaspard Bauhin, il s'est illustré surtout par son *Index de Théophraste, Dioscoride, Pline et des botanistes du dernier siècle* (4), ouvrage classique qui fut jusqu'à Tournefort comme le bréviaire des botanistes (5).

Les ouvrages encyclopédiques des deux Bauhin nous amènent au commencement du XVII[e] siècle; avant eux, les espagnols Nicolas Monardès et Lorenzo Perez avaient aussi étudié la botanique avec zèle, mais au point de vue presque exclusif de ses applications thérapeutiques : le premier, dans son traité des *Drogues des Indes* (6); le second, en

(1) Höfer, *op. cit.*, p. 147. Jean Bauhin naquit en 1541, Gaspard, en 1560. Cf. *France protestante*, s. v.

(2) *Historiæ plantarum generalis novæ et absolutissimæ Prodromus*. Ebroduni, 1619, in-4°.

(3) *Historia plantarum universalis, Auctoribus*. JOH. BAUHINO *et* JOH. HENR. CHERLERIO *Basiliensibus, quam recensuit et auxit Dom.* CHABRÆUS *Dr. Genevenis et* FR. J. GRAFFENRIED Ebroduni, 1651, vol. in-folio (Bibl. de la Faculté des Sciences de Marseille, n° 54).

(4) Πίναξ *theatri botanici, sive Index in Theophrasti, Dioscoridis, Plinii et botanorum, qui a seculo scripserunt, opera, plantarum circiter sex millium ab ipsis exhibitarum nomina cum earundem synonymiis et differentiis, methodice secundum earum et genera et species proponens*. Bas. 1623, in-4°.

(5) Opus, dit Haller, omnibus expensis, tamen hactenus sine pari.

(6) *De las drogas de las Indias*. Sevilla, 1565, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en latin par de L'Ecluse, et en français par Colin. — Höfer, *op. cit.*, p. 119.

particulier, dans son livre intitulé : *Du choix des médicaments simples et composés* (1). En Angleterre, William Turner, à qui revient le mérite d'avoir répandu dans sa patrie le goût des études de botanique (2), accorda aussi, à l'exposé des vertus prétendues des simples, une place considérable dans son *Nouvel herbier* (3), catalogue alphabétique des plantes, traduit du français en anglais.

Ainsi, malgré tant de travaux, la botanique restait toujours la servante obligée de la médecine, et la connaissance des propriétés vraies ou supposées des plantes en était une partie nécessaire et inséparable. Un compatriote et un prédécesseur de Turner, Anton Ascham, s'était presque borné, dans son *Petit herbier* (4), à rechercher quelles relations existaient entre l'emploi des plantes et l'influence des astres. Giambattista Porta, de Naples, l'auteur d'une *Magie naturelle* (5), alla plus loin, et, dans sa *Phytognomique* (6), il en revint jusqu'à admettre les légendes les plus absurdes des Grecs et des Romains (7), ainsi que des « naturiens » du moyen âge.

Il était réservé à Andrea Cesalpino d'affranchir la botanique d'une alliance funeste, en en faisant l'étude exclusive de la constitution et de la classification des végétaux. Son

(1) *De medicamentorum simplicium et compositorum delectu hodierno apud nostras pharmacopolas extantium.....* Toledo, 1590, in-8°.

(2) K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 393.— E. Meyer, *op. cit.*, t. VI, p. 391.

(3) *A new Herball wherein are contayned the names of herbes in greck, latin, english, dutch, french, and in the potecaries and herbaries with propreties.* Lond., 1568, in-folio. On lit à la fin : « Thus endeth the grete herball which is translated out the french into english. »

(4) *A lyttel Herbal of the properties of herbes.....* Lond., 1550, in-12.

(5) « Sapienza naturale » publiée sous le titre de *Dei miracoli et maravigliosi affetti della natura prodotti.* In Venetia, 1611, in-18. (Bibl. Méjanes, n° 39,642).

(6) *Phytognomica,* Neapoli, 1583, in-4°.

(7) E. Müller. *op. cit.*, t. IV, p. 440.

livre *Des plantes* (5) est le premier traité de botanique digne de ce nom ; Tournefort n'aura qu'à développer les idées mises en avant par le naturaliste italien pour fonder son système. Mais en devenant une science ayant son domaine propre et déterminé, la botanique devait renoncer à l'étude des vertus des simples ; à plus forte raison négligera-t-elle les légendes des plantes qui avaient fait le fond des traités d'histoire naturelle de l'antiquité et du moyen âge. Ces légendes disparaîtront aussi peu à peu des ouvrages des savants; mais si la médecine et surtout la botanique ont fini, depuis le XVII[e] siècle, par ne plus les connaître, une autre science, la Mythologie, devait les recueillir de nos jours et leur accorder, ainsi qu'à celles des animaux, une place à côté des légendes des dieux et des hommes, auxquelles elles sont si souvent et si étroitement mêlées.

Dès 1833, Jacob Grimm consacrait, dans sa *Mythologie allemande*, aux légendes du monde végétal, comme à celles d'ailleurs du règne animal, quelques pages où l'on retrouve, avec sa pénétration habituelle et son immense érudition, les vues les plus ingénieuses et les plus profondes (1). Depuis lui, tous les mythographes ont suivi son exemple et accordé à l'examen des légendes des animaux et surtout des plantes une place plus ou moins considérable dans leurs ouvrages (2). Bientôt ce n'a pas été assez, et, à mesure que les traditions populaires, dont les plantes comme les bêtes sont l'objet, ont été mieux connues, on les a jugées dignes d'une étude plus détaillée. Mannhardt, qui, dans ses *Mythes germaniques* (3), avait si soigneusement passé en revue les

(5) *De plantis libri VI*. Florentiæ, 1583, in-4°.

(1) *Deutsche Mythologie*. Les pages 543-582, tome II, de la seconde édition, traitent des animaux, les pages 539-544 et 996-1017, des plantes.

(2) J'ai eu occasion de citer plus haut Gerhard, Preller, Simrock, ainsi que MM. Bergaigne, Sénart, etc.

(3) *Germanische Mythen*. Forschungen von Wilhelm Mannhardt. Berlin, 1858, in-8°.

légendes animales et végétales, a écrit un livre entier sur le culte des arbres chez les Germains (1), ainsi que sur celui des forêts et des champs dans l'antiquité (2); M. Zarniel, en 1876, a entrepris de montrer la place que ces légendes occupent dans la poésie indo-européenne (3); enfin, M. Angelo de Gubernatis, après avoir fait une Mythologie des animaux (4), a écrit récemment deux volumes sur celle des plantes (5) : c'est qu'avec le savant italien le sujet s'est singulièrement agrandi.

Si les auteurs des premières mythologies s'étaient renfermés dans le domaine des traditions grecques, latines ou germaniques, leurs successeurs en ont embrassé un bien autrement vaste; Grimm avait déjà, mais d'une manière tout exceptionnelle, tiré quelques renseignements précieux des légendes sanscrites. M. Zarniel a compris, dans ses études, celles de tous les peuples indo-européens. M. Angelo de Gubernatis a suivi son exemple, mais en élargissant encore le cercle de ses recherches; puisant dans les traditions des diverses nations du globe, mettant à profit les légendes recueillies par les mythologues de tous les pays, le savant professeur de Florence a écrit, en réalité, une histoire légendaire comparée du monde des plantes, et si, de son propre aveu, il peut rester à ajouter même beaucoup à ce qu'il a fait, il n'en a pas moins l'incontestable mérite d'avoir

(1) *Der Baumkultus der Germanen und ihrer Nachbarstämme.* Mythologische Untersuchungen von W. Mannhardt. Berlin, 1875, in-8°.

(2) *Antike Wald-und Feldkulte aus Nordeuropäischer Ueberlieferung, erläutert von W. Mannhardt.* Berlin, 1877, in-8°.

(3) *Thiere und Pflanzen in der indogermanischen Poesie.* Je n'ai pu me procurer cet ouvrage ni en France, ni en Allemagne.

(4) *Zoological Mythology or the Mythology of animals.* London, 1872. 2 v. in-8°.

(5) *La Mythologie des plantes ou les Légendes du règne végétal.* Paris, in-8°, 1878 et 1882.

le premier donné, dans ses grandes lignes, une Mythologie du règne végétal.

Je pourrais me borner à citer l'ouvrage de M. Angelo de Gubernatis pour donner une preuve de l'importance qu'a prise en ces derniers temps l'histoire merveilleuse des plantes; je ne puis cependant m'empêcher de mentionner encore un ouvrage qu'a publié, il y a deux ans, en Angleterre, sur les légendes des fleurs (1), le Rév. Hildéric Friend, ouvrage dont l'étendue et le luxe typographique montrent assez la faveur qui s'attache aujourd'hui, de l'autre côté de la Manche, aux études de mythologie végétale.

Mais ce ne sont pas seulement les savants, mais les enfants eux-mêmes, qu'on a maintenant en vue dans les publications de ce genre; on a cru, non sans raison, que les légendes des plantes devaient avoir leur place dans l'enseignement, et, dès 1878, M. F. Warnke, persuadé, suivant le mot d'Auerbach, que « l'histoire des fleurs est une partie notable de l'histoire générale du genre humain », a écrit, « pour l'école et la maison », un livre élémentaire, mais curieux, sur les « Plantes dans les usages, les traditions et l'histoire » (2). C'est la mythologie du règne végétal mise à la portée des plus humbles.

II.

Quelque attrayante que soit l'étude des légendes des plantes, ce n'en est cependant pas l'histoire en Normandie

(1) *Flowers and Flower-Lore* by the Rév. Hildéric Friend. 2 v. in-8°, London, 1884.

(2) *Pflanzen in Sitte, Sage und Geschichte.* Für Schule und Haus von Fr. Warnke. Leipzig, 1878, in-18, 219 p. — Au moment de mettre sous presse, je reçois encore un ouvrage où les plantes sont étudiées au point de vue de leur emploi symbolique et religieux : Adam Reiners, *Die Pflanze, als Symbol und Schmuck im Heiligthume von der frühesten Zeiten bis jetzt...* In-8°, 1886.

que je me suis proposé de faire, je n'aurais pas été en état de la mener à bien; je passe maintenant trop peu de temps chaque année dans notre province pour qu'il m'eût été possible de poursuivre avec succès les recherches nécessaires, et les secours étrangers dont j'aurais eu besoin m'auraient, je le crains bien, le plus souvent fait défaut. L'attention est, dans nos campagnes, trop peu tournée de ce côté; l'étude des traditions populaires rencontre encore chez nous trop d'indifférence, pour que j'eusse pu espérer recueillir beaucoup de légendes végétales par l'intermédiaire de correspondants; c'est là une première raison pourquoi je n'ai point songé à écrire l'histoire mythique des plantes normandes; une autre raison, c'est que cette histoire diffère trop peu de celles des plantes similaires de nos autres provinces, pour présenter un intérêt de curiosité bien grand. Aussi, encore qu'à l'occasion j'aie noté quelques-unes des traditions locales dont elles sont l'objet, c'est une tout autre tâche que je me suis imposée : celle de donner les noms vulgaires que portent les plantes dans notre province; en un mot, de faire la Flore populaire de la Normandie.

L'idée d'enregistrer les noms populaires des diverses plantes n'est pas nouvelle, et, s'il est certain, — A. De Candolle, malgré le peu de cas qu'il en fait, l'a reconnu (1), — qu'ils peuvent donner des indications utiles sur l'histoire des espèces végétales, ils en donnent de non moins précieuses sur les légendes dont elles sont l'objet; ils ne sont d'ailleurs souvent que les dénominations usuelles léguées par l'antiquité ou le moyen âge.

Les noms assignés aux plantes par Théophraste, Dioscoride et les autres botanistes grecs furent le plus souvent sans doute les noms mêmes que le peuple de l'Hellade leur donnait; mais dans un pays aussi morcelé et où se parlaient tant de dialectes différents, ces noms devaient nécessairement

(1) *Origine des plantes cultivées.* In-8°, 1883, p. 15.

changer d'une région à une autre ; de là, la multiplicité des dénominations qu'on rencontre dans les auteurs pour une même plante (1), et la difficulté de savoir à quelles espèces au juste se rapportent ces différentes appellations (2).

Les auteurs latins qui écrivirent sur la botanique adoptèrent ces vocables d'origine étrangère, qui étaient pour les Italiens autant de noms savants, mais en y joignant à l'occasion les dénominations indigènes ou populaires de la Péninsule ; « l'*Erigeron* (des Grecs) que les Latins appellent *Senecio*, » dit Pline (3), en donnant un exemple frappant de ce fait. D'autres fois aussi, exceptionnellement cependant, le nom latin s'est complètement substitué au nom grec ; ainsi le vocable italien *vitis* a pris la place du substantif hellénique *ampelos* pour désigner la vigne (4). Mais le plus souvent les noms d'origine grecque ont été conservés par Pline, et les autres botanistes latins.

Ces noms, avec les vocables latins qui y étaient joints ou substitués, furent portés par les Romains dans toutes les contrées de l'Europe qu'ils soumirent à leur empire ; cependant, on le comprend sans peine, quelques noms indigènes prirent place à côté de ces dénominations étrangères ; c'est ainsi qu'on trouve dans le gaulois Marcellus Empiricus (5), auteur du commencement du V[e] siècle, le mot *Colocatanos* comme l'équivalent celtique du latin *Papaver*, vocable dont on peut rapprocher quelques-unes des dénominations si

(1) « Clinopodium, dit Pline (*Hist. naturalis*, lib. XXIV, cap. LXXXVII), alii cleonicion, alii zopyron, alii ocymoides appellant. »

(2) « Græci clematidas et alias habent, dit encore Pline (*op. cit.*, lib. XXIV, cap. LXXXIX) : unam quam aliqui echiten vocant, alii laginem, nonnulli tenuem scammoniam. »

(3) *Historia naturalis*, lib. XXV, cap. CVI. « Erigeron a nostris vocatur senecio. »

(4) *Ampelos* se rencontre aussi en latin, il est vrai pour désigner, non une véritable espèce de vigne, mais la bryone.

(5) Apud E. Meyer, *op. cit.*, t. II, p. 299 et suivantes.

nombreuses qu'on trouvera plus loin pour le coquelicot (1). Au vocable latin *Ebulus*, Marcellus oppose également le nom, gaulois dit-il, de *Odocos*, *Halum* est de même donné comme le synonyme indigène du latin *Symphytum*. L'Espagnol Isidore de Séville, au contraire, ne connaît point ou du moins ne signale point de mots indigènes, analogues à ceux qu'a indiqués Marcellus Empiricus, mais on trouve chez lui, comme chez ce dernier, des dénominations populaires, dont quelques-unes se sont transmises jusqu'à nous; ainsi *Fel terrae* I. et M. « Fiel de terre », nom de la centaurée (la petite évidemment) (2), *Alba vitis* M., au lieu de *Brionia* (3), *Auricula muris* M. « Oreille de souris », *Lingua bovis* M. « Langue de bœuf », désignations que la botanique populaire emploie encore aujourd'hui.

Ce vocabulaire latin, à peine modifié depuis Pline, fut adopté aussi tout d'abord par les savants du moyen âge; mais, dans le travail de formation des langues romanes, des vocables différents des anciens noms latins prirent naissance pour désigner les plantes usuelles, vocables qui tendirent à se substituer à ceux qu'avaient légués les auteurs romains ou du moins subsistèrent à côté d'eux. C'est ainsi que dans les capitulaires de Charlemagne on trouve les noms *Warentia*, *Bismalva* (4), origine ou type des mots français actuels

(1) Je ne veux établir, bien entendu, aucun rapport de dérivation entre le mot *Colocatanos* et les vocables *Cocolico*, *Colincoco*, etc., qui servent en Normandie à désigner le *Papaver rhœas*.

(2) « Centaurea minor, dit le *Tractatus herbarum* de Modène, herba amarissima unde alio nomine dicitur Fel terre. » G. Camus, *L'opera Salernitana*, etc., p. 52.

(3) Isidore connaît aussi cette dénomination, mais il la donne en grec Ἄμπελοσ λευκή.

(4) K. Sprengel, *op. cit.*, vol. I, 219. — Hőfer, *op. cit.*, p. 78, mentionne aussi *Gith*, comme nom moderne de la nielle, mais ce vocable se trouve déjà dans Pline et n'est pas dès lors de formation romane. Baluze (*Capitularia*, I, c. 341), donne *bismalvas*, Pertz écrit *mismalvas*. Il faut rapprocher de ce vocable la dénomination *malvæ viscus*, indiquée

Garance, *Guimauve*, substitués aux vocables latins *Rubia*, *Althæa*.

Il va de soi que, dans les pays de langues non romanes, les noms populaires furent dès l'origine autres que les noms savants, aussi les auteurs de ces contrées, afin d'être compris plus facilement de leurs compatriotes, les ont-ils enregistré de bonne heure à côté des dénominations latines. On trouve déjà par exemple dans le *De physica* d'Hildegarde, c'est-à-dire au XII[e] siècle, les noms *Bachminza :* menthe de ruisseau (*Mentha aquatica* L.), *Bluotwurtz :* racine de (pour le) sang (*Potentilla tormentilla* L.), *Erdpfeffer :* piment terrestre (*Sedum acre* L.), *Hartbaum* : cornouiller (*Cornus mas* L.), *Hasilwurtz :* racine à lièvre (*Asarum europæum* L.), *Hunisdarm :* boyau de poule (*Stellaria media*), *Himmelsluzela* : clef du ciel (*Primula officinalis* L.), *Lungenwurz* : racine à poumon (*Pulmonaria officinalis* L.), *Storkensnabil* : bec de cigogne (*Geranium Robertianum*), *Waltber(e)*; baie des bois (*Vaccinium mirtillus* L.), *Weggrasz :* herbe des chemins (*Polygonum aviculare* L.), etc. (1).

Ce qui s'était fait ainsi, dès les temps les plus reculés, dans les pays de langue non romane finit aussi peu à peu, mais plus tard, par se faire dans les pays romans ; c'était la conséquence nécessaire de la transformation du latin dans les idiomes qui en sont sortis : mais, à côté des noms, comme « Fiel de terre », qui reproduit le *Fel terræ* de Marcellus Empiricus et d'Isidore de Séville, de « Vigne blanche », de

par Isidore de Séville, dénomination qui, par suite de la réunion des deux éléments qui y entrent, a formé le substantif composé *malvaviscus* : « Malvaviscus alio nomine dicitur *bismalva*, » lit-on dans le *Tractatus herbarum* de Modène. G. Camus, *op. cit.*, p. 88. Quant au mot *warentia*, il a donné dans l'ancien normand *waranchie*. Cart. de Saint-Wandrile, n° 77, ap. L. Delisle, *op. cit.*, p. 329.

(1) K. Sprengel, *op. cit.*, t. I, p. 226. — E. Meyer, *op. cit.*, t. III, p. 524. — D[r] G. Pritzel und D[r] C. Jessen, *Die Deutschen Volksnamen der Pflanzen*, s. v.

« Langue de bœuf », etc., traduction des dénominations *Vitis alba*, *Lingua bovis*, etc., indiquées par les mêmes auteurs, on trouve dans le *Livre des simples*, de Modène, du reste, comme dans l'*Arbolayre* ou *Grand-Herbier*, des noms qui ne sont point dérivés du latin ancien, mais du latin du moyen âge, tel que « Chevauqueue » : *Cauda equina (Equisetum* ou *Ippuris)*, « Pié de veau » : *Pes vituli (Arum italicum* Mill.*)*, « Seau Salomon ou Notre-Dame » : *Sigillum sancte Marie sive Salomonis (Polygonatum multiflorum* All.), etc., ainsi que d'autres noms qui, tout en étant tirés de radicaux latins, sont de formation romane, par exemple « Primerole » (*Primula veris* L.), « Ranoullée » G. H. (* *Ranunculata*), « Lentille de eaue, » *Lenticula aquatica* du *Livre des simples* et du *Tractatus herbarum* (*Lemna minor* L.), etc. (1).

Ces dénominations vulgaires, les botanistes de la Renaissance furent loin de les négliger ; n'étaient-elles pas d'ailleurs pour la plupart, ainsi qu'on vient de le voir et que l'italien Anguillara, l'un des plus célèbres, le remarquait avec raison de beaucoup d'entre elles, des noms savants légèrement modifiés (2) ? Cesalpino, son compatriote, à qui revint le mérite, comme je l'ai dit plus haut, d'avoir le premier essayé une classification du règne végétal, a eu aussi l'heureuse idée de joindre aux noms savants des plantes de son *Herbier* les noms populaires qu'elles portaient dans les diverses contrées de l'Italie (3). Le médecin Giambattista Porta accordait à ces dénominations vulgaires une grande importance, et souvent dans sa « Phytognomique, » il édifie sur elles la théorie des propriétés qu'il attribue aux plantes qui les portent (4), c'est dire qu'il a grand soin de les mentionner. Turner alla plus loin ; il donna à la fois dans son *Nouvel herbier* les

(1) G. Camus, *L'opera Salernitana* CIRCA INSTANS, etc., s. v.

(2) Hőfer, *op. cit.*, p. 109.

(3) Hőfer, *op. cit.*, p. 112.

(4) Angelo de Gubernatis, *op. cit.*, t. II, p. 113.

noms grecs, latins, anglais, hollandais et français des plantes. L'Obel en fit autant et joignit à son *Traité de matière médicale* un Index des noms de plantes en sept langues (1).

Les auteurs des *Kräuterbücher* (herbiers) allemands Bock, Brunfels, les Cordus, Fuchs, Tabernæmontanus, etc., dont j'ai parlé précédemment, n'ont eu garde aussi d'oublier dans leurs ouvrages les noms populaires des plantes (2), non seulement germaniques, mais souvent encore étrangers. Quoique écrivant en latin, Aretius et Conrad Gessner les ont également donnés (3), ainsi que l'auteur anonyme de l'*Herbarius* de Mayence. L'*Historia stirpium* de Rembert Dodoens est suivie d'un Index des noms de plantes grecs, latins, italiens, espagnols, français, allemands, flamands et anglais; son *Kruydeboek* flamand mentionne soigneusement aussi les noms vulgaires indigènes, et quand il en fit la traduction, de L'Écluse eut soin d'y joindre les noms populaires français. Les divers traducteurs des *Kräuterbücher* ou *Herbiers* allemands l'imitèrent (4). Ils ne faisaient d'ailleurs que suivre l'exemple donné au XV[e] siècle par l'auteur de l'*Arbolayre* et les traducteurs des divers « Livres de simples », qui tous n'hésitèrent pas, je l'ai montré, à se servir des noms vulgaires.

(1) *Perfacilis vestigatio luculentaque accesio ad Priscorum præsertim Dioscorides et recentiorum materiam medicam, auctoribus* Petro Pena *et* Mathia de Lobel, *medicis..., quibus accessit appendix cum Indice variarum linguarum locupletissimo*, M. de Lobel *auctore*. — Antverpiae, M.D.LXXVI, in-folio. (Bibl. de la Faculté des Sciences de Marseille, nº 5275.)

(2) On en trouve aussi près de 400 dans le *Vocabularium simplicium*, lexique fait à l'usage des pharmaciens, au plus tard, dans la première moitié du XV[e] siècle. Pritzel und Jessen, *Die deutschen Volksnamen der Pflanzen*, p. 693.

(3) On a de C. Gessner, en particulier, un *Catalogus Plantarum nomina latine, græce, germanice et gallice e regione proponens...* Turici, 1542, in-4º.

(4) Ainsi, l'*Histoire des plantes de* M. Leonhardt Fuchsius, *avec*

Les noms vulgaires sont encore donnés le plus souvent dans les « Histoires des plantes » du commencement du XVII[e] siècle, mais à mesure que la botanique prend un caractère plus scientifique, la nomenclature populaire est dédaignée ou laissée de côté; il en fut de même des légendes végétales, autrefois recueillies avec soin et avec lesquelles la nomenclature a d'ailleurs les rapports les plus étroits, puisqu'un certain nombre de plantes portent des noms qui rappellent leurs attributs légendaires.

Mais, si l'onomastique populaire se rattache ainsi, par certains côtés, à la Mythologie végétale, elle a aussi sa raison d'être propre et son domaine particulier. Dans un rapport étroit avec le patois des pays où on les rencontre, les dénominations vulgaires si diverses des plantes offrent les formes dialectales les plus curieuses; on y retrouve souvent, avec une vérité frappante, l'empreinte des aptitudes linguistiques des habitants de la région où elles sont en usage, avec quelque chose de leur génie poétique, de leur imagination ou au moins de leur manière de concevoir les réalités qui les entourent; aussi, a-t-on depuis longtemps attaché avec raison le plus grand intérêt aux flores, comme aux faunes populaires. La Société de linguistique de Paris avait, dès sa fondation en 1867 et sur la proposition de M. Gaston Paris, inscrit dans son programme la composition d'une Flore populaire de la France (1), et c'est un de ses anciens secrétaires, mon confrère et ami, M. Louis Havet, aujourd'hui professeur au Collège de France, qui, il y a six ans, en me suggérant l'idée de réunir les noms de plantes épars dans mon Dictionnaire du patois du Bessin,

les noms grecs, latins et francoys. Paris, 1549, in-12. (Bibl. Méjanes, nº 1986.)

(1) Il y a quatre ans, ce programme a été repris, et, sur l'initiative de M. Lavallée, un concours ouvert, à ce sujet, par la Société nationale et centrale d'horticulture de France.

m'a amené à former le projet de faire d'abord une Flore populaire de la Basse-Normandie, puis celle de la Normandie tout entière.

Depuis cette époque, j'ai consacré à cette entreprise le meilleur de mes vacances, soutenu, au milieu des difficultés imprévues que j'ai bien vite rencontrées, par le désir de révéler tout un côté inconnu de l'histoire légendaire et linguistique de notre province, et de faire pour elle ce qu'on a tenté et ce qu'on essaie tous les jours dans tous les pays voisins du nôtre. Les recherches auxquelles je me suis ainsi livré depuis cinq ans, autrefois dédaignées ou négligées, sont singulièrement en honneur aujourd'hui ; si, grâce aux efforts et à l'habileté connue de M. E. Rolland, la France doit avoir à son tour, dans un avenir peut-être prochain, comme elle a déjà sa Faune, une Flore populaire qui laissera, je le puis dire d'avance, loin derrière elle celles qui ont été faites et publiées jusqu'à présent, il n'en est pas moins vrai que nous avons été devancés dans ce genre d'études à la fois dans les Pays scandinaves, en Allemagne et en Angleterre. Je sais, et j'en parlerai à l'instant, que, dès 1858, un esprit curieux entre tous, M. Le Héricher, a publié un *Essai de flore populaire anglo-normande*, mais quelque intérêt que présente cette étude, je dois nécessairement faire passer avant elle, parce qu'elle ne répond pas entièrement à l'idée qu'on se fait aujourd'hui d'une véritable flore populaire, les travaux qui ont paru à l'étranger sur ce sujet.

Le premier en date, à ma connaissance (1), est l'ouvrage

(1) Je parle d'une flore populaire proprement dite, car il existe des dictionnaires de noms vulgaires de plantes bien plus anciens ; il suffit de citer le « Lexique polyglotte d'histoire naturelle » (*Allgemeines polyglotten-Lexicon der Naturgeschichte*, in-4°, 1793) de Nemnich, où l'on trouve un recueil considérable de noms populaires, ainsi que le *Dizionario botanico italiano* d'O. Targioni-Tozzetti, Firenze, 1825, et le *Wœrterbuch deutscher Pflanzen*, de Holl, Erfurt, 1833, le plus com-

de M. H. Jenssen-Tusch, dont la publication a commencé en 1867 (1) : *Noms scandinaves ou norois des plantes.* Il devait comprendre à l'origine, comme le titre l'indique, les « noms populaires des plantes dans les diverses langues de l'Europe » ; mais, dans la première partie, la seule qui ait paru jusqu'à présent, l'auteur n'a donné que les dénominations des plantes dans les idiomes scandinaves. Sa méthode est d'une simplicité extrême ; on trouve dans son étude, rangés par ordre alphabétique, tous les genres de plantes qui croissent spontanément ou sont naturalisées en Suède, en Norwège et en Danemarck, chacun suivi de ses différentes espèces, avec les noms vulgaires qu'elles portent dans les diverses provinces des trois royaumes scandinaves : œuvre considérable, et qui mérite de rester comme un modèle d'exactitude et de science.

Au moment où paraissait à Copenhague l'Index des *Noms des plantes scandinaves* de M. Jenssen-Tusch, M. Gabriel Azaïs publiait à Béziers, sous le titre modeste de *Catalogue botanique* (2), une flore populaire du midi de la France ; la première partie et la plus longue donne, par ordre alphabé-

plet, de l'autre côté du Rhin, des ouvrages de ce genre avant la publication de Pritzel et Jessen.

(1) *Folkelige Plantenavne i forskellige europæische Sprog.* Iste afdeling : *Nordiske Plantenavne.* Kjöbenhavn, in-8°, 1867. Un supplément a paru en 1870, et, l'année suivante, un index général de tous les noms populaires contenus dans l'ouvrage.

(2) *Catalogue botanique. Synonymie languedocienne, provençale, gasconne, quercinoise,* etc. Béziers, in-8°, 1871, IV, 185 p. Avant M. G. Azaïs, le Dr A. Puel avait publié, dans l'*Annuaire du Lot,* 1845-1853, le *Catalogue des plantes qui croissent dans le département du Lot,* avec leurs dénominations populaires. Depuis, en 1876, M. Loret a donné, à la fin de la Flore de Montpellier, p. 900-906, la « synonymie en patois local des noms scientifiques des plantes, » qui se trouvent dans cet ouvrage; mais cette synonymie est bien incomplète. On trouve aussi quelques dénominations vulgaires dans la Flore des environs d'Aix, de MM. J. Achintre et A. de Fonvert.

tique les noms français des plantes avec les noms latins correspondants et leurs équivalents provençaux ; la seconde renferme la liste des noms provençaux avec les noms français en regard, le travail est fait avec soin et paraît complet ; mais tout n'y est pas le fruit de recherches personnelles ; on peut regretter aussi que l'auteur ait pris pour point de départ les noms français si variables et si peu fixes, et non les noms latins des plantes de son catalogue.

Douze ans après l'apparition de cet ouvrage, MM. G. Pritzel et C. Jessen commençaient, sous le titre de *Noms populaires des plantes en Allemagne* « dans tous les dialectes et à toutes les époques » (1), la publication aujourd'hui achevée de la flore populaire des pays de langue germanique ; ici, le plan s'est élargi ; ce ne sont pas seulement, en effet, les dénominations actuelles que les savants auteurs ont enregistrées ; ils ont recueilli et donné aussi celles du passé. Je n'examinerai pas, et je n'aurais pas d'ailleurs pour cela la compétence nécessaire, s'ils ont tiré tout le parti possible des ouvrages nombreux qu'on possède sur les différents dialectes allemands ; ce que je puis et dois constater, c'est l'abondance des noms vulgaires qu'on trouve dans leur livre ; c'est bien, suivant leur expression, une « contribution nouvelle au trésor linguistique de l'Allemagne », et j'ajouterai une des plus curieuses dont on pouvait l'enrichir. Quant à la méthode suivie par les docteurs Pritzel et Jessen, c'est à peu près celle de M. Jenssen-Tusch ; s'ils n'ont pas consacré comme lui d'article particulier à chaque genre, ils donnent à son exemple, successivement avec leurs dénominations populaires, les espèces de tous les genres de plantes, indi-

(1) *Die deutschen Volksnamen der Pflanzen. Neuer Beitrag zum deutschen Sprachschatze. Aus allen Mundarten und Zeiten zusammengestellt*, von Dr G.Pritzel und Dr C Jessen. Hanover, in-8o, 1er vol., 1882; 2e vol., 1884.

gènes ou naturalisées de l'Allemagne et de l'Autriche, « depuis l'*Abies* ou sapin jusqu'à la Zostère » (1).

Les *Noms populaires des plantes de l'Allemagne* n'avaient pas encore paru que MM. James Britten et Robert Holland commençaient, pour la « Société des dialectes anglais », un *Dictionnaire des noms anglais de plantes* (2), dont les deux premiers fascicules viennent enfin d'être suivis du troisième et dernier, annoncé pour 1881. Nous avons ici une œuvre toute différente de celles de MM. Pritzel et Jessen, et de M. Jenssen-Tusch, au point de vue de la méthode et de la conception générale ; ce n'est pas une flore où l'on trouve à côté du nom scientifique les diverses dénominations en langue vulgaire des plantes, c'est un dictionnaire, c'est-à-dire une liste de ces dénominations que nous ont donné MM. Britten et Holland ; dictionnaire très complet sans doute et enrichi des citations et des renseignements les plus curieux, mais dont le plan a exposé les auteurs à de nombreuses redites et qui surtout a le grand défaut de ne point permettre de saisir d'un coup d'œil les analogies linguistiques des plantes et la raison de leurs dénominations diverses ou semblables (3).

(1) Mit Abies, der Tann,
Da fahet sich's an,
Das Seegras macht's End,
Zostera benennt.

dit l'épigraphe du livre, mais on y trouve bien autre chose, puisque les auteurs ont donné aussi les noms vulgaires des cryptogames.

(2) *A Dictionary of english Plant-names,* by James Britten, F. L. S. and Robert Holland. London, in-8°. Part I, 1878; part II, 1879; part III, 1884.

(3) A ces diverses flores populaires ou dictionnaires de noms vulgaires de plantes, il convient d'ajouter la *Flore populaire des Vosges*, par N. Haillant, « ouvrage couronné au concours de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France » (séance du 21 mai 1885), et publié depuis que cette préface a été écrite, ainsi que les *Noms patois ou vulgaires des plantes de la Corrèze*, par Gaston Godin de Lépinay. Auch, in-8°, 1886. (Extrait de la *Revue de Botanique*, v. V, an. 1886).

J'hésite d'autant moins à blâmer le plan suivi par MM. Britten et Holland, que ce plan, je l'avais moi-même adopté à l'origine, mais je l'ai abandonné, quand j'en ai vu les inconvénients et que j'ai connu la Flore de MM. Jenssen-Tusch. Je n'ai pas, toutefois, suivi en entier le plan de ce dernier, pas plus que celui de MM. Pritzel et Jessen. Quelques avantages qu'offre la disposition qu'ils ont choisie, elle présente néanmoins un grave inconvénient; toutes les espèces d'un même genre sont bien réunies ensemble dans leur livre, mais on y trouve aussi rapprochés, sans d'autre raison que l'identité de la première lettre de leur nom, les genres les plus différents, par exemple l'*Acer* et l'*Acanthe*, l'*Iris* et l'*Isatis*, le *Polygonum* et le *Polypodium*, etc. On voit d'après cela quels contrastes forcés on rencontre à chaque page dans la Flore populaire scandinave, comme dans celle de l'Allemagne, sans profit ni pour la science botanique, dont la classification est constamment violée, ni pour la connaissance linguistique des dénominations vulgaires, qui se trouvent dispersées et éparpillées au hasard de la ressemblance initiale des noms latins des plantes. Il est vrai, M. Jenssen-Tusch a donné à la fin de son ouvrage un index général des noms vulgaires; mais cet index renvoie simplement aux différentes pages de la Flore, sans qu'aucune indication fasse connaître les plantes qui portent ces noms, inconvénient que semblent avoir compris MM. Pritzel et Jessen, qui eux ont mis, dans leur index, le nom latin ou scientifique des plantes à côté de leur dénomination populaire.

Il y a là un progrès; j'ai cru qu'il était possible d'en réaliser un plus grand et de faire mieux, en adoptant un plan différent; plan qu'il ne m'a point été difficile de trouver, car il n'est autre que la classification naturelle. Une fois que j'ai été résolu à suivre cette méthode, il ne me restait plus qu'à prendre pour cadre la Flore si justement estimée chez nous de M. Alphonse de Brébisson; c'est aussi ce que j'ai

fait, n'en modifiant la disposition que pour deux ou trois familles que les auteurs de la *Nouvelle Flore française*, MM. Gillet et J. H. Magne, m'ont paru placer dans un ordre plus convenable. On comprendra sans peine, cependant, que j'aie laissé de côté, dans ma Flore populaire, non-seulement les variétés et les hybrides, mais encore les espèces douteuses ou très rares que le peuple ne connaît pas ou qu'il ne distingue pas des espèces normales. C'est la même raison qui m'a fait m'en tenir de préférence aux espèces linnéennes (1), plus typiques d'ordinaire, et qui, dès lors, sont plus faites pour être remarquées et dénommées par le peuple.

Toutefois, si le plan que j'ai adopté me paraît le meilleur qu'on pût choisir; il ne peut l'être qu'à une condition, à savoir que la Flore proprement dite soit suivie d'un index général des noms vulgaires, qui permette de se reporter aussitôt du nom populaire et variable au nom scientifique et fixe. On a ainsi, d'un côté, dans l'index, les noms rangés par ordre alphabétique ; d'un autre côté, dans la Flore proprement dite, ces mêmes noms groupés chacun autour du nom latin ou scientifique, dont ils sont les équivalents populaires : disposition qui permet de saisir d'un coup d'œil, non-seulement, comme je l'ai déjà remarqué, quelles raisons ont pu amener le peuple à donner à des espèces voisines ou éloignées des dénominations identiques, mais grâce à laquelle, et ceci est plus important, on peut encore se faire une idée de la richesse vraiment extraordinaire d'appellations, dont la Flore populaire de Normandie dispose pour désigner certaines plantes, qui, pour les botanistes, n'ont le plus souvent qu'un seul et même nom.

Toutes les plantes, sans doute, n'ont point dans notre province, ainsi d'ailleurs que dans les autres contrées, un

(1) C'est aux espèces linnéennes aussi que MM. Pritzel et Jessen s'en sont tenus d'ordinaire.

nombre considérable de dénominations vulgaires, et quelques-unes mêmes n'en ont ou paraissent n'en avoir aucune ; par un caprice de l'imagination populaire, bien fait pour surprendre, plusieurs même de celles qui paraîtraient le plus propres à frapper l'attention des esprits les moins cultivés, qui auraient dû, il semble, fixer les regards du plus simple paysan et le forcer à les remarquer, sont en réalité restées indifférentes pour lui ou comme si elles n'existaient pas ; il n'a pas du moins songé à leur donner de nom vulgaire ou ne leur en a donné qu'exceptionnellement ; telles sont l'Eupatoire *(Eupatorium cannabinum* L.), l'Epilobe velu (*Epilobium hirsutum* L.), la Salicaire (*Lythrum salicaria* L.), etc., plantes si remarquables par leur taille, et les deux dernières aux fleurs et couleurs si brillantes.

Par contre, le peuple attribue souvent les noms les plus variés et les plus curieux à des plantes dans lesquelles rien ne semble devoir fixer l'attention ; cela peut étonner au premier abord ; il n'est pas toutefois, en y réfléchissant, difficile de trouver la raison de cette anomalie apparente ; c'est que, pour l'homme des champs, les unes possèdent des propriétés médicales vraies ou supposées, ou encore qu'elles lui sont de quelque usage particulier, que les autres, au contraire, sont nuisibles à ses récoltes et qu'obligé d'entrer en lutte avec elles, il a été amené naturellement à donner un nom à ces ennemies de tous les jours.

Enfin, par un privilège particulier, tandis que tant d'autres étaient dédaignées, quelques plantes ont frappé l'imagination populaire, soit par la singularité des formes de leurs fleurs ou la couleur de leur corolle, soit par leur port ou leur aspect général. C'est ainsi que l'*Antirrhinum majus* a, de la forme de ses fleurs, pris le nom de « Gueule de lion ou de loup », que la *Ranunculus acris* et quelques espèces voisines ont, à cause de la couleur de leur corolle, reçu la dénomination de « Jaunets » que la *Clematis vitalba* s'appelle ici « Liane » ou « Rampille, » là « Vigne folle, » « Diable en

haie », parce qu'elle grimpe ou rampe comme une vigne stérile, étouffant tout de ses rameaux.

On voit par ces exemples quelles conceptions diverses ont présidé à la formation des noms populaires du règne végétal : la couleur et la forme des fleurs, l'aspect général et le port des plantes, les vertus et les propriétés médicales qui leur sont attribuées, leurs usages, l'obstacle qu'elles opposent à la culture, etc. ; voilà tout autant d'idées simples qui ont servi à désigner les plantes. Mais on comprend que, par leur nature même, les noms qui en sont sortis aient pu être attribués parfois aux végétaux les plus différents ; ainsi le nom « Jaunet », qui sert dans le Bessin à désigner la Renoncule âcre, ainsi que quelques autres espèces du même genre ou de la même famille, est donné, dans quelques communes du Lieuvin, à l'*Ulex europæus*, et à St-Samson-de-la-Roque (Roumois), au *Lotus corniculatus ;* quelques plantes les plus dissemblables, mais dont l'inflorescence est en tête ou en panicule, comme les *Centaurea nigrescens* ou *nigra*, et la *Scabiosa arvensis* et même le *Senecio Jacobæa*, etc., ont pris le nom de *Têtards ;* la Bryone et la Clématite, qui appartiennent à des familles si différentes, mais plantes grimpantes l'une et l'autre, portent aussi l'une et l'autre, dans certaines localités, le nom de « Vigne folle », etc.

Ces noms identiques, appliqués à des plantes dissemblables, se trouvent, il est vrai, le plus souvent sur des points très différents de la Normandie ; de là une première raison de noter soigneusement les localités où les noms vulgaires sont employés ; mais ce n'est pas la seule ; une autre, non moins pressante, c'est que les plantes qui les portent ne croissent pas toujours, on le sait, dans toute la Normandie ; enfin, et ceci n'est pas le moins important, les noms populaires des plantes varient, comme le patois, d'un *pays* à l'autre, parfois d'une commune à une commune peu éloignée. On s'exposerait donc à donner de la flore populaire de notre province une idée bien inexacte, si l'on n'enregistrait pour

chaque dénomination vulgaire la commune, le canton ou le pays où elle est usitée. C'est aussi ce que j'ai fait avec le soin le plus scrupuleux; on trouvera à la suite de chaque nom donné comme populaire l'indication, en allant de l'Est à l'Ouest de notre province, des localités où il est en usage. J'ai, comme dans mon étude sur *Les caractères et l'extension du patois normand*, pris pour base de cette géographie botanique les *pays* et non les départements, parce que les premiers sont des divisions qui reposent à la fois sur la nature du sol et les caractères du patois, tandis que les seconds, création artificielle et arbitraire, ne répondent à aucun de ces éléments.

Parmi les noms populaires des plantes, il en est qui ne se rencontrent que dans quelques pays de la Normandie, comme le nom « Rampille » de la Clématite, que j'ai recueilli seulement dans le pays de Bray, celui de « Diable en haie » de la même renonculacée, qui m'a été uniquement indiqué dans le Cotentin; d'autres dénominations, au contraire, se retrouvent dans les régions les plus diverses, tel est le nom de « Gueule de loup » ou « de lion » de l'*Antirrhinum*, en usage dans toute la Normandie, ainsi que dans la plupart des provinces de la France. Ce caractère de généralité, propre à certains noms, apparaît en particulier dans ceux qui expriment une attribution mythique ou religieuse; ainsi les « Gants de la Vierge » ou de « Notre-Dame, » la « Robe de la Vierge », les « Cheveux de la Vierge, » etc., se rencontrent presque partout, et, dans quelques-unes au moins de ces dénominations, preuve de leur ancienneté, le nom de la Vierge a pris, nous l'avons vu, la place de celui d'une divinité païenne latine ou germanique. On sait, d'ailleurs, que les botanistes modernes ont conservé ou donné à plus d'une plante d'anciens noms mythologiques, comme au *Scandix* celui de *Pecten-Veneris* L., à une espèce d'*Adianthum* le nom de *Capillus-Veneris*, L., etc.; par contre, certains noms vulgaires ou devenus vulgaires d'origine semblable,

comme « Barbe de Jupiter, » « Casque de Jupiter, » ou « Char de Vénus, » « Cheveux de Vénus, » etc., sont parfois donnés aussi à des plantes qui ont aujourd'hui des dénominations scientifiques toutes différentes, comme le *Centranthus ruber* DC., l'*Aconitum napellus* L., la *Nigella arvensis* L., etc., mais qui avaient reçu ces noms, aujourd'hui dédaignés des botanistes, des naturalistes du moyen âge.

Les noms mythologiques des plantes, quelque vulgaires qu'ils soient, ne sont en réalité guère d'origine populaire ; il en est de même d'ailleurs de bien d'autres interpellations vulgaires, en particulier des noms des plantes placées sous l'invocation d'un saint ou qui lui sont attribuées, comme l' « Herbe Saint-Jean, » l' « Herbe Saint-Guillaume, » l' « Herbe Saint-Taurin, » etc. (1). Quelquefois, d'ailleurs, et c'est le cas pour une partie des plantes cultivées et des arbres, il arrive qu'un seul nom, tout au plus avec une légère différence dialectale, sert au peuple, comme aux savants, pour les désigner ; ainsi le Blé, le Lin, le Frêne, l'Orme, etc., sont des noms à la fois patois et français, et dont savants et peuple font également usage. Il est évident, néanmoins, qu'on ne saurait, pas plus que les précédentes, supprimer ces dénominations dans une flore populaire (2), surtout, bien entendu, quand elles affectent des dialectales particulières.

Mais qu'est-ce qui distingue, en réalité, les noms de plantes de formation vraiment populaire de ceux qui, d'origine scientifique, n'ont été que peu à peu et en partie

(1) On trouve dans le *Livre des simples* de Modène les noms d' « erbe Saint-Jehan, » « erbe Sainte-Marie, » « erbe Saint-Philippe, » « erbe Saint-Pierre. »

(2) MM. Pritzel et Jessen n'ont pas hésité à enregistrer tous les noms de cette nature ; on en trouve même, dans leur Flore, qui ne paraissent usités que dans l'officine des pharmaciens et qui n'ont dès lors rien de populaire.

adoptés par le peuple? Ce qu'on peut dire de plus juste à cet égard, c'est que les noms d'un usage général ou répandus dans les contrées les plus diverses, ou bien encore qui répondent à des idées empruntées à des croyances, à des traditions étrangères, sont presque toujours d'origine savante, que ceux, au contraire, qui sont cantonnés dans une région peu étendue ou qui sont dans un rapport étroit avec les usages locaux, les propriétés bonnes ou mauvaises supposées des plantes, sont presque certainement de création populaire. Ainsi, il est évident que le nom de « Nombril de Vénus, » donné à l'*Umbilicus pendulinus* DC., n'a pu être créé par le peuple de nos campagnes; celui de « Cheveux de la Vierge » même, attribué parfois à la *Cuscuta minor* L., est à peine populaire; mais ce sont bien les paysans du Cotentin et du Bessin, au contraire, qui ont appelé « Herbe grasse, » Godets ou « Émaillettes, » la première de ces plantes, « Tagne, » la seconde (1). On comprend aussi par là que certains noms à peine populaires d'origine aient pu devenir d'un usage ordinaire dans certains pays et non pas dans les autres, de même que certaines plantes ont reçu sur divers points des dénominations vulgaires et n'en portent pas ou en ont ailleurs de toutes différentes.

Quand on recueille les noms populaires des plantes, ce qui frappe tout d'abord, c'est le nombre relativement grand de celles qui n'en ont pas et l'inégale répartition de ces noms sur le territoire où on les étudie; j'ai déjà fait remarquer comment il se fait que tant de plantes n'aient pas pris place dans l'onomastique populaire; ce que je n'ai pas dit, c'est que le nombre de celles qui portent des noms vulgaires, au lieu d'être plus considérable dans les pays les plus civilisés, y est en général moins grand et l'est, au contraire,

(1) Le nom de « tagne » ou « teigne » est donné à la Cuscute bien ailleurs que dans le Bessin et le Cotentin, tant cette dénomination se présentait facilement à l'esprit.

bien plus dans les pays dont les habitants sont restés à un degré moins avancé de culture.

Ce fait qui surprend au premier abord s'explique cependant sans peine, il tient au dédain ou à l'oubli coupable où sont laissées dans l'école toutes les traditions locales ou populaires ; il tient aussi, il faut le dire, en grande partie, à cette circonstance que l'emploi autrefois si étendu des simples a presque complètement disparu, dans une partie de nos campagnes, pour le traitement des hommes, comme pour celui des animaux. Ayant cessé de s'en servir, le paysan n'a plus de noms pour désigner ces végétaux si variés et si curieux, ou n'en a qu'exceptionnellement. Mais, il faut bien l'avouer aussi, l'habitant des régions les plus prospères dédaigne aujourd'hui et partant n'a plus de nom pour nombre de plantes qui attiraient autrefois l'attention de ses ancêtres et intéressent encore l'habitant des pays moins fertiles ou moins civilisés. C'est ainsi que la flore populaire du Cotentin est infiniment plus variée et plus riche que celle du Bessin et de la plaine de Caen, et celle-ci l'est beaucoup moins aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un demi-siècle. C'est assez dire combien il faut se presser de recueillir, avant qu'ils disparaissent, tant de noms originaux et curieux que nos pères ont connus et dont ils se sont servis, non sans avantage.

Les noms populaires des plantes de la Normandie sont naturellement dérivés du latin, c'est-à-dire de formation romane, et ils appartiennent, il n'en peut être autrement, au patois de notre province, raison évidente de leur conserver leur forme dialectale. Toutefois, si ce que je viens de dire est vrai des vocables de formation récente, parmi ceux d'une date plus reculée, on en trouve aussi quelques-uns qui ont une origine germanique, tels que *boquet*, nom du pommier sauvage, du germ. *bosc*, bois ; *doque*, *doche*, noms de divers *Rumex*, de l'ags. *docke ; glotonnier*, nom des *Lappa*, dérivé de l'a. h. a. *Kletto*, gratteron ; *han*, nom, dans le

nord du Cotentin, du *Cyperus longus* L., qui vient sans doute du germ. *hamp* (1); *lèque*, nom générique, dans presque toute notre province, des *Carex* aquatiques, de l'a. h. a. *lisca*, roseau ; *mahon*, coquelicot dans le pays de Bray, de l'a. h. a. *mâgo* (2); *papi*, dénomination de la même plante dans le Bessin, de l'ags. *papig* (ang. *popy*) ; *reuche*, *rouche*, nom dans le Houlme et l'Hiémois, des grands *Carex* et du *Sparganium ramosum* L., et, dans le canton de Pacy-sur-Eure, de l'*Iris pseudo-acorus* L., dérivé évidemment de l'ags. *risc*, jonc ; enfin, *cocza* et *cossar*, déformation du flamand *koolsaed*, colza, récemment importé en Normandie (3). Quant à *franbouèzi* et *grouèzéyi*, comme leurs homonymes français « framboise » et « groseille », ils viennent respectivement du néerl. *brambezie* et de l'all. *krausel(beere)*.

(1) Voir mes *Mélanges de phonétique normande*, p. 29.

(2) Au lieu de la forme *mâhon :* μήκων, qui manque. Quant à *mâgo*, il a dû donner *mâgo*, *mâgonis*, d'où *maon ;* seulement on s'attendait à une forme contracte *man*, analogue à celle qui est sortie de *mado*, *madonis* (Cf. *Romania*, v. IX, p. 129). La différence de traitement tient sans doute à ce que la gutturale a présenté plus de résistance que la dentale de *mado*, qui est tombée dès les premiers temps de la langue.

(3) On voit combien la flore populaire normande renferme peu de vocables d'origine germanique ; la faune en présente bien davantage ; mais on la trouve surtout parmi les noms de poissons, en particulier des poissons voyageurs, qui ont en général conservé fidèlement les noms des pays d'où ils viennent, ou encore parmi les dénominations des molusques marins en usage sur le littoral, dont les habitants ont, comme je l'ai montré (*Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 98), parlé, pendant un temps plus ou moins considérable, norois. Tels sont les noms *aigrefin* du germ., *scelfisc :* gade; *bêlin*, espèce de patelle, m. h. a. *berlin* ; *cabiyo* : cabéliau, du néerl. *kabeljaauw ; éperlan*, de l'all. *spierling* ; *fifote* : astérie, de l'ags. *fife + föt* (cinq pieds); *flonde*, nom du *Pleuronectes flesus*, du nor. *flydhri* (ang *flounder*); *gofiche*, nom dans le Bessin du *Pecten maximus*, de *go + fisk* (poisson); *héran* : hareng, de l'ags. *hâring* ; *horfi* : orphie, du nor. *hornfiskr ; makré* ; maquereau, du néerl., *makelaer ;* etc. Cf. *Romania*, v. IX, p. 125. — *Dictionnaire du patois du Bessin*, s. v. — *Mélanges de phonétique normande*, p. 45.

Reste maintenant à m'expliquer sur la manière dont j'ai procédé pour faire ce travail. Les noms vulgaires dont on trouvera dans ma flore la liste étendue n'étaient pas tous inconnus ; les divers dictionnaires qui ont été faits de notre patois, les ouvrages publiés en Normandie sur la botanique, parfois même des histoires locales, en ont déjà relevé un certain nombre ; encore que ces renseignements soient loin, bien souvent, d'inspirer une entière confiance, je n'ai pas cru devoir les négliger, et j'ai enregistré la plupart des noms que j'ai ainsi rencontrés, quand ils n'étaient pas manifestement erronés, sauf au cas où il me restait des doutes sur leur authenticité ou lorsqu'il m'a été impossible de les contrôler d'une manière suffisante, à les mentionner avec un astérisque.

Parmi les ouvrages que j'ai ainsi mis à contribution, il faut citer tout d'abord l'*Essai historique sur la ville de Bayeux*, de Fr. Pluquet (1) ; le chapitre consacré au patois du Bessin renferme, ainsi que les *Contes populaires*, *préjugés*, *patois*, *proverbes*, *noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, du même auteur (2), quelques noms de plantes curieux, quoique tous soient loin d'être également authentiques. Puis, vient le *Dictionnaire du patois normand* de MM. Duméril (3) ; bien que la partie botanique y soit par trop négligée, j'y ai relevé néanmoins quelques dénominations non sans intérêt. Il en a été de même dans le *Glossaire du patois normand* de Dubois et Travers (4) ; là, la moisson a même été plus abondante, surtout pour l'arrondissement de Lisieux, sans toutefois donner une bien

(1) Caen, in-8°, 1829.

(2) *Contes populaires*, etc., *recueillis et publiés* par Fr. Pluquet, in-8°, 2e édit. Rouen, 1834. Les noms de plantes donnés par Pluquet ont passé tels quels dans le *Glossaire normand* de MM. Dubois et Travers.

(3) Caen, in-8°, 1849.

(4) Caen, in-8°, 1856.

grande variété de dénominations ; d'ailleurs, comme ces dénominations sont le plus souvent reçues de seconde main, on ne doit pas être surpris que plus d'une soit douteuse ou même inexacte.

Je ne cite que pour mémoire le *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, de l'abbé Decorde (1), parce qu'il ne renferme que bien peu de noms vulgaires de plantes, quand il aurait dû en présenter un si grand nombre, et le *Glossaire du normand*, de M. Le Héricher (2), parce que les noms qu'on y rencontre se retrouvent dans un autre ouvrage du même érudit, dont j'ai déjà parlé et sur lequel j'aurai à revenir. Mais le *Dictionnaire franco-normand* de M. Métivier (3) mérite une mention toute spéciale ; j'y ai recueilli, en effet, plusieurs noms curieux et qui, cela se comprend sans peine, étant particuliers à l'île de Guernesey, m'étaient entièrement inconnus. J'ajouterai que les indications de M. Métivier paraissent en général exactes et authentiques. On en peut dire autant des noms vulgaires de plantes donnés dans le *Dictionnaire du patois en usage dans le département de l'Eure* (4), dictionnaire dans lequel la partie botanique a été, de la part de M. Robin, l'objet d'une attention toute particulière ; le reproche seulement qu'on peut lui faire, et il s'adresse aussi à MM. Duméril, ainsi qu'à MM. Dubois et Travers, c'est de ne pas avoir toujours indiqué avec tout le soin nécessaire dans quelles localités sont en usage les dénominations vulgaires qu'il a enregistrées.

Je borne ici l'énumération des Dictionnaires du patois normand antérieurs à 1886, que j'ai mis à contribution pour ma flore populaire ; les autres ne m'ont rien offert qui

(1) Neufchâtel, in-8°, 1852.

(2) *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française.* Avranches, 3 v. in-8°, 1864.

(3) London, in-8°, 1870.

(4) Évreux, 2 vol. in-8°, 1879 et 1882.

mérite de les mentionner à part (1), et l'un des plus récents, le *Memento* signé du pseudonyme A. G. de Fresnay (2), témoigne d'une telle incompétence et est, au point de vue de la faune et de la flore populaires, si incomplet, qu'il ne saurait inspirer aucune confiance, pas plus qu'être de quelque utilité. Il n'en est pas de même d'un « Dictionnaire du patois du centre de la Normandie », que vient de publier M. H. Moisy, de Lisieux (3), ouvrage considérable dans lequel se trouve une liste précieuse, quoique trop souvent faite de seconde main, de plus de cent noms vulgaires de plantes, malheureusement encore sans l'indication des localités où ces vocables sont usités, ainsi que le plus souvent sans les noms latins correspondants. *L'Essai sur le patois normand de la Hague*, de M. Jean Fleury (4), qui a paru depuis que l'impression de ma flore est commencée, mais qu'il m'a encore été possible de mettre à profit, renferme aussi une liste de noms de plantes qu'on regrette de ne pas trouver plus longue.

On le comprend toutefois, plus encore que les Dictionnaires de patois, ce sont les livres de botanique, qui m'ont offert une ample récolte, moins riche cependant qu'on pourrait le supposer ; mais avant d'en parler, je dois encore citer un ouvrage du savant qu'on est toujours sûr de rencontrer, quand il s'agit de l'histoire de notre province, je veux parler de M. Léopold Delisle et de ses *Études sur la condition de*

(1) J'ai d'ailleurs indiqué à l'occasion les quelques renseignements que je leur dois, comme j'ai toujours cité les sources d'information auxquelles j'ai eu recours.

(2) *Memento ou recueil courant, par ordre alphabétique, de divers mots, expressions et locutions tirées du patois normand en usage dans le pays de Caux et particulièrement dans le canton de Tôtes.* Rouen, 1881, in-8°.

(3) *Dictionnaire de patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie.* Caen, in-8° (sans date).

(4) Paris, Maisonneuve, in-8°, 1886.

la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge (1) ; on y trouve, en particulier dans les chapitres XI, XIII et XIV, quelques noms anciens de plantes, dont plusieurs ont persisté, plus ou moins modifiés parfois, jusqu'à nos jours.

J'arrive maintenant aux ouvrages de botanique proprement dits, qui m'ont été de quelque secours dans mon travail. Le premier en date et le plus important est la *Flore de Normandie*, de M. Alphonse de Brébisson. Déjà dans la première édition de 1836, le savant botaniste avait non seulement cru devoir traduire en français tous les noms latins des plantes normandes, mais il y avait joint quelques noms vulgaires; la liste de ces derniers s'est singulièrement accrue dans les éditions suivantes ; toutefois elle est loin, il s'en faut, d'être complète et elle présente un grave défaut, c'est que les noms vulgaires y sont donnés sans aucune indication de la région où on les rencontre, ce qui en diminue singulièrement l'intérêt. Au point de vue linguistique, cette liste a un autre tort encore plus grand : elle ne donne point les noms vulgaires sous leur forme vraiment populaire et dialectale. On comprend combien ce double défaut lui enlève de sa valeur. Je sais bien que M. de Brébisson n'a point voulu faire œuvre de linguiste ; il ne s'est proposé que d'appeler l'attention sur quelques dénominations populaires qu'il avait recueillies ou qu'on lui avait indiquées; botaniste avant tout, c'est son œuvre de botaniste qu'il faut voir et juger ; l'on sait quelle estime elle mérite ; l'auteur en méritait une plus grande encore, et ceux qui, comme moi, l'ont connu personnellement, ne peuvent qu'avec un sentiment de respect et de reconnaissance se rappeler le souvenir de sa science et de sa bienveillante affabilité.

Le premier ouvrage de botanique normand qu'on rencontre après la Flore d'Adolphe de Brébisson est le *Catalogue*

(1) Évreux, in-8°, 1851.

des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Eure, dû à M. Chesnon (1), catalogue précieux, mais qui eût renfermé évidemment des renseignements bien plus nombreux s'il n'eût pas été dressé si peu d'années après l'arrivée du zélé naturaliste à Évreux (2). J'ajouterai que toutes les indications ne sont pas de première main et qu'elles ne paraissent pas toutes avoir été suffisamment contrôlées; aussi quelques-unes sont douteuses. Mais il n'y en avait pas moins là une tentative utile et qu'on doit regretter de ne pas avoir vu imitée dans tous les *pays* de la Normandie. Elle l'a été, heureusement du moins, dans la presqu'île du Cotentin.

Dès 1859, M. le Jolis publiait dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg* (3), un catalogue des *Plantes vasculaires des environs de Cherbourg ;* on y trouve notées avec soin quelques-unes des dénominations populaires qu'offre la flore du nord du Cotentin, flore que M. Le Jolis connaît si bien. Encouragé par son exemple, MM. Besnou et Bertrand La Chesnaye ont, deux ans plus tard, donné une liste des plantes de l'arrondissement de Cherbourg (4) ; j'y ai relevé quelques dénominations vulgaires, que n'avait point indiquées M. Le Jolis, peut-être, il est vrai, non sans raison, car la liste de MM. Besnou et Bertrand La Chesnaye est loin de mériter la même confiance que son catalogue.

(1) Évreux, in-4°. Ce catalogue a été publié en 1846, dans la *Statistique du département de l'Eure* (troisième partie, première section).

(2) M. Chesnon le reconnaît lui-même. « L'indication, dit-il, non-seulement des noms français..., mais encore celle des noms vulgaires, même *triviaux,* autant qu'il a été possible de les recueillir, a dû être donnée à côté des noms scientifiques : sous ce rapport... ce travail laisse beaucoup à désirer; le temps seul pourra permettre de le perfectionner. » Malheureusement, d'autres occupations ont empêché M. Chesnon de combler les *desiderata* qu'il a ainsi signalés lui-même.

(3) Vol. VII, p. 245 et suivantes, 1860.

(4) *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de l'arrondissement de Cherbourg,* in-8°, 1862.

Le manque d'exactitude auquel je fais allusion, je devrais dire ici de conscience scientifique, apparaît manifestement dans la *Flore du département de la Manche*, de M. Besnou, l'un des auteurs que je viens de citer(1). De tous les ouvrages de botanique publiés en Normandie, la *Flore de la Manche* est celui qui renferme le plus de noms populaires ou du moins donnés comme tels, malheureusement l'auteur paraît avoir trop oublié que la plus scrupuleuse exactitude et l'authenticité sont la première qualité qu'on est en droit d'exiger d'un travail comme le sien; il a procédé au hasard et sans souci de la vérité ; non seulement il n'indique jamais dans quelles localités les noms vulgaires qu'il donne sont usités, mais il ne paraît pas même s'être soucié qu'ils fussent véritablement en usage dans le département de la Manche ; il a puisé partout, mais dans les livres et non auprès des paysans normands. Un exemple suffira pour justifier ma critique. La Gerce tubéreuse *(Lathyrus tuberosus* L.*)*, indiquée comme très rare, et comme trouvée dans une seule commune de l'Avranchin, dont on peut dès lors dire à coup sûr qu'elle ne porte point, dans ce pays, de nom vulgaire, n'en aurait cependant, d'après M. Besnou, pas moins de vingt différents, entre autres celui de *pellagre*, qui est provençal. On voit d'après cela quel degré de confiance mérite, au point de vue des indications de noms populaires, la « Flore de la Manche » ; aussi celles qu'on y trouve en si grand nombre ne sauraient-elles être d'aucune utilité.

A côté de ces flores et de ces catalogues, il me faut encore mentionner deux ouvrages bien différents ; le premier m'a été tout récemment révélé par MM. Gahéry et Moisy, de Lisieux, c'est la *Flore des rives de la Touques et des falaises de Trouville*, par Mᵉ M.-C. Poplu (2), livre qui se distingue par son caractère particulier des ouvrages que je viens de

(1) Coutances, in-8°, 1881.

(2) Pont-l'Évêque, 1873, in-8° de VII, 98 pages.

citer, et où l'on trouve, après des considérations ingénieuses sur les diverses familles végétales de la Normandie, les usages, les symboles des plantes qui les composent, une liste des diverses espèces de la vallée inférieure de la Touques, avec quelques-uns de leurs noms vulgaires ; malheureusement ces noms ne sont pas donnés d'ordinaire sous leur forme vraiment populaire, et on peut aussi se demander si Me Poplu les a bien recueillis elle-même ou si elle ne les a point plutôt copiés tout simplement dans la Flore de Normandie. Le second de ces ouvrages est le *Travail sur les noms patois et vulgaires des plantes cultivées* de M. Mail (2), travail fait, je crois, en vue du concours ouvert par la Société d'Horticulture de France, mais qui ne s'est guère inspiré de son programme, et n'est qu'un recueil de dénominations souvent bien peu populaires, et dont on ne peut dire où elles sont usitées, puisque l'auteur les donne sans aucune indication sur leur provenance ou leur origine.

J'en ai fini avec les ouvrages de botanique, mais il me reste maintenant à parler de l'Essai de M. Le Héricher (2), que je ne connaissais pas quand j'ai entrepris mon travail, et qui l'aurait rendu inutile s'il répondait davantage au programme que je me suis imposé, et pouvait être considéré comme une vraie Flore populaire de la Normandie. Il en est tout autrement. Sans doute les idées ingénieuses abondent

(1) *Essai sur la Flore populaire de Normandie.* Avranches, in-8°, 1858. Une seconde édition en a paru à Coutances l'année dernière, sous le titre de *Philologie de la Flore scientifique et populaire de la Normandie et d'Angleterre*, et sous une forme toute différente.

(3) *Travail sur les noms patois et vulgaires français et scientifiques des plantes cultivées pour l'ornement, l'industrie et le commerce, la médecine et l'usage culinaire,* par M. Théodore Mail, horticulteur-pépiniériste, à Bolbec. Publié dans le *Bulletin de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot,* année 1883-1884. Je dois la communication de ce travail à M. A. Héron, président de la Société d'Horticulture et de celle des Arts et Belles-Lettres de Rouen.

dans l'étude de M. Le Héricher; il a fort bien mis en lumière quelques-unes des conceptions qui ont présidé à la formation des noms vulgaires de plantes dans notre province ; mais comme il n'a point cherché à en mentionner le plus grand nombre possible, son livre ne peut donner qu'une bien faible idée de la richesse linguistique des dénominations populaires des végétaux normands, et si ces dénominations si nombreuses sont loin d'y être toutes enregistrées, par contre on en trouve qui n'appartiennent point à notre province. Un autre reproche, qu'on est en droit de lui faire, c'est de n'avoir presque jamais indiqué les localités où les noms vulgaires qu'il signale sont usités et, par là, — comme la plupart des auteurs de dictionnaires normands d'ailleurs, — de n'avoir pas mis en lumière combien la flore, ainsi que le patois de la Normandie varie quand on passe d'une région à une autre : quelle différence, par exemple, entre les dénominations populaires des plantes du pays de Bray et celles de l'Avranchin! Mais il est certain aussi qu'on ne peut mettre en évidence ces diversités dialectales qu'en indiquant soigneusement les localités où chaque nom populaire est en usage.

On comprend, d'après ce qui précède, que si je m'étais borné à enregistrer les noms vulgaires des plantes qu'on rencontre dans les ouvrages dont je viens de parler, j'aurais fait un travail à la fois très incomplet et très erroné, et la compilation qui en serait sortie n'aurait présenté qu'un intérêt bien médiocre et eût à peine été digne d'être offerte au public ; heureusement j'ai eu d'autres sources d'information, et je n'ai même mis à contribution les flores et les dictionnaires normands qu'après avoir achevé mon travail et, pour ne négliger aucun renseignement, de quelqu'origine qu'il fût. C'est ailleurs que j'ai puisé, et tout d'abord ce sont mes recherches et mes souvenirs personnels qui m'ont servi. Bien que je ne songeasse point, quand autrefois j'herborisais en Normandie, à noter les noms vulgaires des plantes que je

trouvais, néanmoins j'en avais entendu et en connaissais un certain nombre, et je les avais enregistrées dans mon Dictionnaire du patois normand du Bessin ; mais, depuis qu'en 1881 j'ai formé le dessein de faire la flore populaire de notre province, j'ai recueilli avec soin, dans mes nombreux voyages en Normandie, tous les noms que connus ou inconnus ont bien voulu m'indiquer.

Il est trop évident toutefois que seul je n'aurais pu que faire une enquête nécessairement incomplète ; en effet, je ne passe chaque année qu'un temps relativement court en Normandie ; et, y allant seulement au commencement du printemps et à la fin de l'été, je n'y suis pas à l'époque de la floraison d'un grand nombre de plantes et ne pourrais d'ailleurs me trouver à la fois, dans les divers pays, au moment de leur épanouissement. Il m'était donc nécessaire de chercher des auxiliaires pour le travail que j'avais entrepris ; c'est aussi ce que j'ai fait. De même qu'en 1880 et 1881 j'avais réclamé le concours des instituteurs normands pour mes recherches linguistiques, j'ai eu recours à eux en 1883 et 1884 dans mes études de botanique populaire, et un grand nombre, surtout dans le département du Calvados et dans celui de l'Eure, ont répondu à mon appel avec un empressement que je ne saurais assez reconnaître ; quelques-uns même m'ont envoyé un véritable travail : qu'ils veuillent bien tous recevoir ici mes vifs et sincères remerciements (1).

(1) Pour témoigner ma gratitude à tant de bienfaiteurs éloignés et dont la plupart me sont et me resteront toujours inconnus, je ne puis mieux faire que de citer leurs noms — ceux du moins que j'ai pu lire ou qui m'ont été donnés ; — ce sera en même temps une garantie pour mon travail et la preuve manifeste de la vaste enquête qui l'a précédé. Dans le Vexin, il me faut mentionner M. Delaplace, instituteur à Doudeauville, qui m'a adressé une liste très curieuse des dénominations vulgaires des plantes, en usage dans la région qu'il habite, ainsi que dans le canton de Beaumesnil (Ouche) ; MM. Gambette, à Bacqueville; Barban, à Neuve-Grange; Ricard, à Courcelles-

Je ne dois pas oublier dans l'expression de ma reconnaissance MM. les Inspecteurs d'Académie Couturier, à Rouen,

sur-Seine Dans le pays de Bray et le pays de Caux, j'ai reçu des renseignements curieux de MM. Mont, à Graval; Dorion, à Baillolet; Desanglois, à Rétonval; Bazin, à Guerbaville; Lefèvre, à Anneville-sur-Seine; Landrieu, à Valliquerville; Gandon, à Quiberville-sur-Mer, et surtout Brianchon, à Bocasse-Valmartin. MM. Martel et P. Giffaux, surveillants à l'École normale de Rouen, m'ont aussi envoyé une liste faite en commun des noms vulgaires usités à Fresnoy-Folny et à Auppegard.

Dans le pays de Madrie, la Plaine de Saint-André et la Plaine du Neubourg, MM. Biard, à Saint-Aubin-sur-Gaillon; Camp, à Villers-sous-Bailleul; Deflers, au Cormier, Pottier, à Boisset; Igoult, à Crestot, Dumortier, à La Harengère; Lecerf, à Barquet; Perrée, à Glisolles; Jourde, à Courteilles; Lecoq, à Droisy; Cointre, aux Essarts; Beudon, à Muzy; Tranchard, à Mousseaux-Neuville; Boulanger, à Sainte-Marthe, m'ont envoyé des renseignements très précieux. J'en ai reçu dans l'Ouche de MM. Desdouits, à Sébécourt; Imbert, à Noyer-en-O.; Potin (?) à Beaumesnil. J'ai été particulièrement favorisé pour le Lieuvin et le Roumois; j'y ai trouvé des correspondants zélés dans MM. Bucaille, à Berthouville; Got, à Folleville; Percepied, à Carsix; Lainé, à Saint-Vincent du Boulay; Mulot, à Épaignes; Devinq (?) à Franqueville; Desmarais, au Lieurey; Mlle Duhoux, à Duranville; MM. Guipon, à Amfreville-sur-Iton; Lejeune, à Hondouville; Lapchin, à Saint-Cyr-de-Salerne; Vallée, à Damps; Deschamps, à Tricqueville; Pilon, à Selles; Duchemin, à Saint-Samson-de-la Roque; Matte (?) à Touville; Pattey (?), à Freneuse-sur-Risle; Duboc, à La Londe; enfin, M. Couvey, qui m'a envoyé une liste fort curieuse des noms de Condé-sur-Risle, ainsi que de Neuville-sur-Touques, son lieu d'origine.

Si mes correspondants n'ont pas été très nombreux dans le Perche et le Corbonnais, ainsi que dans l'Hiémois, ils ne m'en ont pas moins fourni des renseignements bien précieux : tels ont été MM. Baron, à la Ferrière-au-Doyen; Dubail, à Condé-sur-Huisne; Laisné, à Marchainville; Delaunay, à Dorceau; Le Foyer, à Coulonges-sur-Sarthe; Jardin, à Monceaux; Villette, à la Forêt-Auvray; Escande, à Urou; Clouet, à Argentan. Pour le Pays-d'Auge, les renseignements ont abondé : j'en ai reçu de MM. Baille, à Courtonne-la-Ville; Élisabeth, à Courtonne-la-Meurdrac; Houdard, à Prêtreville; Baron, à Saint-Martin-de-Mailloc; Queudeville, à Canapville; Beudier et Jumel, à Saint-Désir; Vivier, à la Rivière-Saint-Sauveur; Loquet, à Saint-Martin-de-Bienfaite; Aulne,

Pérot, à Évreux; Dupuy, à Caen; Bricon, à Alençon, et Marie-Cardine, à St-Lo, qui ont bien voulu me servir d'intermé-

à Préaux; Radulphe, à Moyaux: Lefèvre, à Dozulé: Artois (?), à Jort; Larcher, à Méry-Corbon; Sicot, à La Chapelle-Yvon; Delalonde, à Saint-Gatien; Madelaine, à Saint-Pierre-des-Ifs; Gaut, à Lisieux; Tabourel, à Saint-Ouen-le-Pin; Poulain, à Orbec; Gosselin, à Annebaut; Frontin, à La Cressonnière; A. Marie, à Vieux-Pont, et Mlle Bertheaume, à Percy-en-Auge. Dans la Plaine de Caen et l'Hiémois septentrional, j'ai trouvé aussi des correspondants bien renseignés dans MM. E. Martin, à Périers; Féroult, à Amfréville; Leboucher, à Cairon; Tardif, à Cresserons; Macé, à Gonneville-sur-Merville; Leprince, à Troarn; Thurin, à Airan; Cauvigny, à Versainville; Olivier, à Bretteville-sur-Laize; Marie, à Fresné-la-Mère; Aurioul, à Saint-André-de-Fontenay; Anquetil, à Clinchamps-sur-Orne; Lesoif, à Sainte-Honorine-du-Fay; Accord, à Hamars; Picquenot à Epaney. Pour le Bocage et le Houlme, j'ai reçu des listes curieuses de MM. Anne, à Cesny-Bois-Halbout; Degrenne, à Aunay; La Planque, au Plessis-Grimoult; Bonvoisin, à Villy-Bocage; Turgis, à Le Tourneur; Madelaine, à Courvaudon; Leroy, à Landelles; Brion, à La Villette; Deverre, à Banvou; Bertaux, à Campandré-Valcongrain; Manvieu, à Saint-Martin-Don; Corbeille, à Landelles; Auvray, à Maisoncelles-la-Jourdan, et à Mesnil-Auzouf, M. Morice, lequel, en 1881, m'avait déjà envoyé un excellent travail sur le patois du Bocage.

Des renseignements nombreux, et qui sont venus compléter ma connaissance personnelle de la Flore populaire du Bessin, m'ont été envoyés par MM. Halley, à Juaye-Mondaye; Le Noury, à Sommervieu; Aubey, à Banville; Roger, à Asnelles; Bisson, à Longues; Flaust, à Vierville; Collet, à Formigny; Dodeman, à Trévières; Ronillat, à Blay; L. Aubey, à Bricqueville; Marie, à La Folie; Lamoureux, à Osmanville; et l'institutrice de Lingèvres. J'ai été peut-être moins heureux dans le Cotentin et surtout l'Avranchin que dans les autres pays de la Normandie; toutefois quelques correspondants m'ont adressé des listes de noms nouveaux et bien curieux; ce sont MM. Geslin (?), à Auvers; Halley, à Gonfreville; Lefaudeux, à Méautis; Larsonneur, à Moitiers-en-Bauptois; Hacquebey, au Lorey; Lecaudey, à Sainte-Geneviève; Duvard, à Omonville-la-Petite; Picquot, à Gréville; Normand, à Saint-Germain-des-Vaux; Pantin, à Siouville; Lefèvre, à Bricquebosq; Maupas, au Mesnil-Aubert; Étienne, à la Trinité, et au Mesnillard, M. Durel qui m'a donné des renseignements précieux à la fois sur les noms vulgaires des plantes dans l'Avranchin et le nord du Cotentin.

J'aurais encore bien des noms à citer, malheureusement je n'ai pu

diaires auprès des Instituteurs de leur ressort. C'est leur initiative et leur bienveillant appel qui a suscité tant de collaborations désintéressées, collaborations qui ont dépassé le chiffre de cinquante dans le département de l'Eure et se sont élevées à quatre-vingt-dix, rien que dans celui du Calvados. Un professeur de collège, M. Boudet, alors à Domfront, depuis nommé à Séez, auquel je me suis adressé directement, m'a fourni aussi de précieux renseignements sur la flore populaire du Houlme. J'ai reçu également quelques noms curieux de M. Levallois, professeur en congé du collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët, qui s'est mis à ma disposition avec tout le dévouement d'un ancien collègue (1).

J'ai été moins heureux auprès des botanistes de profession ; pour eux, les noms latins suffisent, les noms français comptent à peine et les noms vulgaires ne comptent pas du tout. Aussi, est-ce en vain que le docteur Eugène Fournier, dont la perte récente a été si regrettable, a bien voulu, dans le Bulletin de la Société de botanique, dont il était secrétaire, adresser un appel à tous les naturalistes normands; aucun n'y a répondu, et ceux à qui je me suis adressé directement n'ont guère montré d'abord plus d'empressement. Toutefois, M. Duhamel, de Camembert, malgré sa presque complète céeité, m'a envoyé, par l'intermédiaire de M. Cou-

lire toutes les signatures de mes correspondants, et je crains bien même d'en avoir mal lu quelques-unes de ceux que j'ai cités; plusieurs d'entre eux aussi n'ont point signé leurs envois. Parmi ces listes anonymes ou à signatures illisibles, je mentionnerai cependant, à cause de leur importance particulière, celles de MM. les instituteurs de Flancourt (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Saint-Pierre-sur-Dives et Bonnebosq (Auge), Douvres, Fontenay-le-Marmion, Ondefontaine (Plaine de Caen), d'Ecrammeville (Bessin), de Saint-Patrice-des-Claids, Saint-Germain-sur-Ay et d'Orglandes (Cotentin)

(1) Je dois aussi la connaissance de plusieurs noms vulgaires à M Jouet, de Port-en-Bessin, professeur au collège de Falaise, ainsi qu'à M. Lepingard, ancien chef de division à la préfecture de la Manche.

vey, quelques noms curieux en usage dans la commune qu'il habite. M. A. Le Jolis, auteur d'un si beau travail sur les *Algues marines de Cherbourg* (1), qui, il y a trois ans, avait bien voulu m'identifier les noms vulgaires de quelques-unes de ces plantes, recueillis par moi dans la Hague, m'en a adressé cet hiver plusieurs autres qu'il avait notés au cours de ses fructueuses herborisations. Enfin, j'ai reçu tout récemment, mais assez tôt encore pour en utiliser la plus grande partie, deux listes curieuses de noms vulgaires de plantes, l'une de M. l'abbé Letacq, curé de Ticheville (Orne), l'autre de M. Corbière, professeur au lycée de Cherbourg et originaire de Champsecret (Houlme).

Mais si l'indifférence que j'ai rencontrée sur quelques points peut me faire craindre de n'être pas parvenu à relever tous les noms populaires des plantes de la Normandie, le zèle aussi avec lequel on a répondu sur beaucoup d'autres à mon appel me permet de croire que j'en ai recueilli le plus grand nombre. S'il en est réellement ainsi, c'est grâce aux renseignements empressés reçus de tant de côtés que j'ai pu arriver à ce résultat et mener à fin un travail qui présente sans doute encore plus d'une lacune, mais qui donnera, je l'espère, de la flore populaire de notre province, une idée non encore soupçonnée (2). Je voudrais qu'il pût servir d'encouragement à poursuivre des recherches, qui ne sauraient manquer d'accroître dans de grandes proportions la récolte que j'ai faite. C'est même par ce que je suis persuadé qu'il y a encore beaucoup à trouver dans ce domaine que je n'ai pas hésité à enregistrer dans ma Flore tant de plantes qui n'y

(1) *Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Cherbourg*, 1863, t. X, 2e édit., Paris, 1880.

(2) Cette Flore ne comprend que les espèces de plantes indigènes ou naturalisées dans les champs ; par exception, j'y ai joint quelques espèces cultivées dans les jardins les plus humbles des habitants de nos campagnes, comme la Pivoine, la Sarriette, la Sauge, etc.

portent pas de noms vulgaires ; je ne doute pas qu'une partie considérable d'entre elles n'en aient réellement ; des informations plus complètes les feront peut-être découvrir (1) ; il suffira alors de les ajouter à côté du nom scientifique. Je remercie d'avance ceux qui m'en indiqueront quelques-uns, et voudront bien ainsi m'aider à compléter, pour une seconde édition, ce travail auquel j'ai, depuis tant d'années déjà, consacré une part si considérable des loisirs que me laissent mon enseignement et mes autres études.

Un mot, avant de terminer, sur l'orthographe que j'ai suivie. Je me suis attaché, cela allait de soi, à laisser aux noms vulgaires de ma Flore leur forme vraiment populaire et dialectale ; mais si cela m'a été possible en général et relativement facile pour les dénominations que j'ai recueillies moi-même, on comprend qu'il n'en ait pas été de même pour celles que j'ai trouvées dans les livres ou que j'ai reçues par correspondance ; les botanistes normands, quand ils ont daigné enregistrer les noms vulgaires, les ont presque toujours plus ou moins francisés ; la plupart des auteurs de dictionnaires ont fait de même ; ce sont les formes françaises de ces noms ou à peu près que m'ont aussi envoyées le plus souvent mes correspondants ; quelques-uns seulement m'ont, par une heureuse exception, indiqué les vraies formes normandes. Il m'a été impossible, dans ces conditions, de ne donner que des noms vraiment patois et avec leur forme bien authentique ; j'ai le plus souvent mieux aimé les enregistrer tels qu'ils m'avaient été communiqués que d'essayer de les modifier d'une manière qui aurait peut-être été inexacte. Quant à ceux que j'ai recueillis moi-même, je les ai transcris tels qu'ils étaient prononcés, en me servant,

(1) J'en ai trouvé déjà quelques-uns depuis que l'impression de ma Flore est commencée, comme *Dorelle*, nom du *Linosyris vulgaris*, *Larcheron*, dénomination dans le Lieuvin de la *Lactuca virosa*, etc. On trouvera ces noms aux *Additions et Corrections*.

pour les représenter, suivant les localités, des signes que j'ai employés dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin* et dans mes *Mélanges de phonétique normande* (1). J'ai cru toutefois inutile de faire usage de l'*e* mi-ouvert et j'ai, dans le corps de l'ouvrage, remplacé, pour des nécessités typographiques, l'*â* long majuscule qui me manquait par *a* au milieu des mots, *as* ou *ae* à la fin, mais je l'ai rétabli à l'Index ; on y trouvera également rétablies ou mieux transcrites quelques formes non entièrement exactes de la Flore ; c'est dire que c'est l'Index surtout qui fait foi et qu'on doit consulter de préférence.

Aix, 31 décembre 1886.

(1) La crainte de ne pas trouver de signe convenable, m'a fait d'abord remplacer l'*ė* de la Hague par *ë ;* plus tard, je suis revenu au premier de ces signes.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

RANUNCULUS ACRIS. L. : Renoncule âcre.

FLIPOT : Saint-Lô (Lepingard).

NIGELLA DAMASCENA. L. : Nigelle de Damas.

BARBE-DE-CAPUCIN : Champsecret (Le Houlme).

DELPHINIUM AJACIS. L. : Dauphinelle d'Ajax.

PIED-D'ALOUETTE : Champsecret (Le Houlme).
TALON-D'ALOUETTE (1) : Bayeux, Formigny, etc.

FUMARIA OFFICINALIS. L. : Fumeterre officinale.

FUMICHON, FIMICHON : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

MATHIOLA INCANA. Brown : Mathiole cendrée.

GIROFIÉE : Champsecret (Le Houlme).

RESEDA LUTEA. Linné : Réséda jaune.

RÉSIDA : Courcelles-sur-Seine (Vexin).

DIANTHUS PLUMARIUS. L. : Œillet barbu.

ŒILLET-MOUSSELINE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

(1) C'est à cette espèce cultivée, et non au *D. consolida*, que s'applique ce nom dans le Bessin, région où on ne rencontre pas la Dauphinelle consoude.

TILIA GRANDIFLORA. L. : Tilleul à grandes feuilles.

TIYEU : Champsecret (Le Houlme).

GERANIUM ROBERTIANUM. L. : Géranium de Robert.

FEU-SAUVAGE : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

BALSAMINA HORTENSIS. L. : Balsamine des jardins.

BELSAMÈNE : (1) Champsecret (Le Houlme), Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).

TRIFOLIUM ARVENSE. L. : Trèfle des ehamps.

CATONNET : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

PHASEOLUS VULGARIS. L., var. NANUS : Haricot eommun, var. naine.

BRÉSIS : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
PÈS-FAUCILLES : Pont-Audemer (*Ibid.*).
PÉS-SANS-RÈMES : Champsecret (Le Houlme).

CRATÆGUS OXYACANTHA L. : Aubépine épineuse.
Fruit :

ÉCOCHETTE : Courvaudon, Landes (Bocage).

CERASUS CAPRONIANA et JULIANA. DC.

J'ai traduit *caproniana* par « capron » et *Juliana* par « de Julius », sans remarquer que ces deux mots étaient deux barbarismes de De Candole ; au lieu de *caproniana*, il faut *Aproniana*, et, à la plaee de *Juliana*, *Juniana*, comme on le voit par le passage suivant de Pline, *Hist. naturalis*, lib. XV, eh. XXX : « Cerasorum Aproniana maxime rubent... Junianis gratus sapor. » Il faut done traduire par « cerisier d'Apronius » et de « Junius. »

(1) C'est à cette plante, bien plus qu'à l'*Impatiens noli-tangere* L., que s'applique le nom de *Belsamène* mentionné p. 41.

CERASUS LAURO-CERASUS. D. : Cerisier laurier-cerise.

LAURIER-A-LAIT, LOTOS, PALME : De Brébisson (*Op. cit.*).

LATHYRUS ODORATUS. L. : Gesse odorante.

PÈS-A-FLEURS : Plaine de Caen, Bessin, Bocage, etc.

Page 84. Le nom de *Fenou-de-porc*, indiqué par M. Le Héricher, qui d'ailleurs n'a guére dû l'entendre, est fort ancien : « Peucedanum, c'est une herbe que l'on appelle *fenoil à pourceaux* », dit le *Livre des Simples* de Modène, en ne faisant d'ailleurs que traduire le passage correspondant du *Tractatus herbarum* (1).

TUSSILAGO FRAGRANS. L. : Tussilage odorant.

LIOTROPE-D'HIVER (2) : Plaine de Caen, Bessin, etc.

LINOSYRIS VULGARIS. DC. : Linosyris commun.

DORELLE : Ch. Mail (*Op. cit.*).

Page 109, ligne 11. Au lieu du nom *Zius-d'-vaque*, que donne le Glossaire de la vallée d'Hyères, il faut évidemment *Yû(s)-d'-vaque*; ce qui, avec l'article, fait : *(dé)z-yû-d'-vaque*.

ANTHEMIS NOBILIS. L. : Camomille noble.

CHERMIÈRE : *Livre des Simples de Modène*.

Page 118. Du nom *Ma-de-foulon*, il faut rapprocher celui que donne l'*Alphita* (Ed. J. L. G. Mowat, p. 83) : « *Centaurea nigra*, gall. *mathfelonn*. »

LACTUCA VIROSA. L. : Laitue vireuse.

LARCHERON : Lieuvin, etc.

Page 121. Les noms vulgaires attribués à la *Barkhausia setosa* DC., se rapportent, non à cette espèce, qui ne doit pas

(1) « Peucedanum herba est que alio nomine feniclus porcinus dicitur », lit-on, en effet, dans ce dernier. « Peucedanum, cauda porcina vel feniculus porcinus », dit également l'*Alphita*, éd. J.-L.-G. Mowat, p. 140.

(2) *Liotrope d'hiver* est la vraie forme populaire, *Héliotrope d'hiver*, donné p. 103, est une forme savante.

f

figurer dans cette Flore, mais aux *Barkhausia taraxacifolia* ou *fœtida*.

Page 137, ligne 21. Le nom *Mourette* sert à désigner le fruit du *Vaccinium myrtillus* et non l'arbuste lui-même.

Page 142. Effacer la ligne 8.

Page 149. Le mot *Coq* (cost) vient du lat. *costus*, non de l'ar. *kosth*.

Page 160. Les noms d'*Herbe-au-cancer*, *Malherbe*, indiqués comme s'appliquant au *Statice limonium*, sont ceux, non de cette plante, mais du *Plumbago europæa*, inconnu en Normandie.

Page 161. Il me paraît intéressant de mentionner ce que le *Tractatus herbarum* de Modène dit au sujet du Plantain à grandes feuilles: « Romani Plantago major... alii quinquenervia (1)... Galli vocant tarpidolopium (2). »

Page 168, ligne 13. Effacer le nom *Navet-du-diable*, inscrit ici par erreur.

J'ai indiqué, d'après M. Léopold Delisle, comme de 1460, la plus ancienne mention du sarrasin en France ; cette plante a été connue plus tôt en Allemagne ; un registre du Méklembourg la mentionne dès 1436 (3). Quant au mot sarrasin lui-même, c'était un adjectif qui servait à désigner les plantes, comme les choses, originaires ou supposées originaires de l'Orient : « Melons palestins, que l'on appelle sarrasins », dit le *Traité des Simples* de Modène, traduisant l'expression

(1) C'est au *Plantago minor*, non au *major*, que l'*Alphita* donne ce nom : « Plantago minor... quinquenervium idem. » (Ed. J. L. G. Mowat, p. 137.) Dioscoride donne aux deux espèces les noms d'*heptapleuron* ou de *polyneuron* : « Οἱ δὲ, ἑπτάπλευρον. οἱ δὲ, πολύνευρον. » Lib. II, ch. 114.

(2) Ce mot singulier se présente sous un grand nombre de formes ; celle qui s'en rapproche le plus est *tarbidolopion*, mentionnée par M. Roget de Belloguet (*Glossaire gaulois*, 2e éd., p. 153). Zeus (*Grammatica celtica*, 2e éd. p. 77), explique ce mot par ταρβοβάτιον « lingua tauri »; mais si la première syllabe ταρβ semble bien, comme me le fait remarquer M. E. Ernault, la transcription grecque du nom du taureau *tarvos*, qui se lit dans une inscription de Notre-Dame-de-Paris, ce n'en est pas moins là qu'une hypothèse et rien de plus.

(3) Alphonse de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 280.

« Melones palestini vel sarraceni (1) » du *Tractatus herbarum*.

HIPPURIS VULGARIS L. : Pesse commune.

Chevauqueue : *Livre des Simples* de Modène.

Page 183. Les noms *Minets*, *Minots*, etc., ne désignent pas seulement les fleurs du *Salix alba*, mais celles de toutes les espèces de Saule, ainsi que du Peuplier et de quelques autres Amentacées.

Page 257. Effacer la ligne 29 et ajouter à la ligne 28 : Cf. *Longpommier*.

Page xix, note 5. Scribonius Largus était le disciple, non d'A. Cornelius Celsus, dont il est ici question, mais de Celsus Apulcius.

Page xxv. L'édition princeps du *De viribus herbarum* de Macer Floridus, commentée par Guillaume Guéroult, a bien été faite en Normandie, à Caen, mais elle est introuvable, m'assure M. Claudin, le bibliophile bien connu ; quant à celle de la Méjanes, elle a été imprimée à Paris, aux frais du dauphinois Pierre Baquelier, ainsi que l'a montré, pour une édition identique de la Bibliothèque nationale, M. Chaper, dans sa *Notice historique et bibliographique sur Antoine et Pierre Baquelier, citoyens de Grenoble*, etc. (In-8°, 1885), plaquette curieuse dont je dois la connaissance à une obligeante communication de M. Léopold Delisle.

Page xxxii, note 2. Le troisième vers de l'*Explicit* du *Tractatus herbarum* doit être lu :

A Bourg il a esté escript,

et non :

Abourg. Il a esté escript.

Abourg n'est pas, comme l'avait cru M. Jules Camus, le nom de l'enlumineur du manuscrit, mais, ainsi que le lui a fait remarquer M. Pio Rajna et que me le confirment MM. Léopold

(1) L'espèce de melons dont il s'agit ici est celle que l'auteur des *Pandectæ medicinæ*, Matthæus Sylvaticus, appelle « *Melo indus* » ou « *Cucumer sarracenicus* »

Delisle et Paul Meyer, le nom de la ville où ce manuscrit a été copié. Quelle est cette ville ? C'est ce que je ne veux pas rechercher ici ; mais il est évident que c'est une ville française ; par conséquent, le manuscrit du *Tractatus* a été copié, non en Italie, mais en France.

Quant au manuscrit du *Livre des simples*, dont il est question page XXXVI, ainsi que le montre le nom de ses anciens possesseurs, inscrits sur la feuille de garde, il est passé de France en Italie ; on peut donc admettre qu'il y a été également copié ; en tout cas, rien ne prouve que ce soit, comme je l'ai dit d'après M. Jules Camus, l'œuvre d'un français « qui était allé étudier la médecine dans une université italienne. »

Page XXXIII, note 5, mettre : E. Meyer, IV, 170, rapporte que Fabricius place la publication des *Pandectæ medicinæ* en 1336. Ajouter aussi, à la note 6, après Novare : mais il nous apprend qu'il se trouvait à Salerne en 1297 et il y figure comme témoin dans deux actes officiels de 1337 et 1342.

Page LXVII. A la liste des noms normands de plantes d'origine germanique, il faut ajouter *tangon*, laminaire, du nor. *thang*, dan. *tang*, ang. *tang(le)*, *vrac*, varech, ags. *wræc*, ang. *wrack*, sans doute aussi *vèlingue*, laminaire, mot dont l'étymologie m'échappe, ainsi que le normand-français *hannebane*, de l'ags. *han(a)* « poule » et nor. *bani* « mort ».

Page	XXII,	note	4,	au lieu de Gottlief,	lire Gottlieb.
—	XXXIII,	ligne	22,	— Jacob,	— Jacobus.
—	XXXVI,	note	2,	— les notes,	— les mots.
—	LV,	ligne	9,	— tous les,	— tant de.
—	LV,	—	26,	— 1858,	— 1857.
—	LIX,	—	4,	— MM.	— M.
—	LXXIV,	—	21,	— Candole,	— Candolle.
—	53,	—	1,	— Astragallus,	— *Astragalus*.
—	53,	—	9,	— Hypocrepis,	— *Hippocrepis*.
—	109,110,	—	27,1,	— Chamomille,	— Camomille.
—	165,	—	19,	— Polygonium,	— *Polygonum*.
—	190,	—	3,	— Diacintte,	— Diacinte.

— 215, note 2, La Caille : *Essai sur*, etc. — A. Lacaille : *Précis géologique et botanique*, etc., comme à la p. 43.

FLORE POPULAIRE

DE

LA NORMANDIE

PHANÉROGAMES

CLEMATIS VITALBA. L. : Clématite vigne-blanche.

FOLLE-VIGNE : Hondouville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge), Vains (Avranchin).

FAUSSE-VIGNE : Avranches.

VIGNE-DE-LA-VIERGE : Cauvicourt (Plaine de Caen).

VIGNOLET : Le Héricher (*Essai sur la Flore populaire de Normandie*).

LIANE : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Amfreville, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

LIORNE : Pays de Bray, Le Noyer-en-Ouche, Amfreville (Plaine de Caen), Sommervieu, Vierville, Formigny, Ecrammeville, etc. (Bessin).

LIÔNE : Valliquerville, Guerbaville, etc. (Caux), Fréneuse-sur-Risle, Condé-sur-Risle, etc. (Roumois), Épinay (Ouche), Bournainville, Folleville, La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin), Lisieux, Saint-Germain-de-Livet, Croissanville (Auge), Douvres (Plaine de Caen), Versainville (Hiémois), Curcy, La Villette, Mesnil-Auzouf (Bocage).

VIORNE : Auppegard, Anneville-sur-Seine (Caux), Gisors, Étrépagny (Vexin), Gaillon, Les Essarts, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Berthouville (Roumois), La Cressonnière, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Lingèvres, etc. (Bessin), Domfront, etc. (Houlme).

VIÔNE : Bocasse-Valmartin, Tôtes (Pays de Caux), Épreville, Flancourt, Amfreville-sur-Seine, Saint-Denis-des-Monts, etc. (Roumois), Lisieux, Bonnebosq, Saint-Désir, Le Pin, Prêtreville, Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Ouen-du-Pin (Auge), Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

JORNE : Sainte-Marthe (Pays d'Ouche).

RAMPILLE : Cuverville, Fresnoy-Folny, Neufchâtel (Pays de Bray).

BARBE-AU-BON-DIEU : Amfreville-la-Campagne (Plaine du Neubourg), Thomer-la-Sôgne, Droisy, Panlatte, Courteilles (Plaine de Saint-André), Glisolles (Pays d'Ouche).

BARBE-DE-CHÈVRE : Chesnon (*Catalogue des plantes du département de l'Eure*).

DIABLE-EN-HAIE : Orglandes (Cotentin).

HERBE-AUX-GUEUX : Guerbaville (Caux), Sainte-Marthe (Ouche), Lisieux, Epaney, etc. (Plaine de Caen), Argentan (Hiémois), Mesnil-Auzouf (Bocage).

BOIS-A-FUMER : Bayeux, Monceaux, etc. (Bessin).

THALICTRUM FLAVUM. L. : Pigamon jaune.

RUE-DES-PRÉS : Chesnon (*Op. cit.*).
RHUBARBE-DES-PAUVRES : Chesnon (*Op. cit.*).

THALICTRUM MINUS. L. : Pigamon nain.

ANEMONE PULSATILLA. L. : Anémone pulsatille.

COQUELOURDE : Bocasse-Valmartin (Caux), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Amfreville (Plaine de Caen).
CORIPIÈNE, CULOTTE : Chesnon (*Op. cit.*).
FLEUR-DE-PAQUES : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-AU-VENT : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

ANEMONE NEMOROSA. L. : Anémone des bois.

SYLVIE : Bocasse-Valmartin (Caux), Berthouville (Roumois), Sébécourt (Ouche).
DEMOISELLE : Hondouville (Roumois), Droisy, Panlatte (Plaine de Saint-André), Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge).
FLEUR-DES-DAMES : Quiberville (Pays de Caux).
FLEUR-DE-PAQUES : Quiberville (Pays de Caux).
PAQUETTE : Lingèvres (Bessin).
POMMEROLE : Préaux (Pays d'Auge).
CLOCHE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
CLOCHETTE : Gisors (Vexin), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Condé-sur-Risle (Roumois).
PIED-VERT : Chesnon (*Op. cit.*) (1).
CLAQUETS : Fort-Morville (Lieuvin).
COUCOU : Banvou (Houlme), Chesnon (*Op. cit.*).

ANEMONE RANUNCULOIDES. L. : Anémone renoncule.

FAUX-BOUTON-D'OR : Chesnon (*Op. cit.*).

ANEMONE HEPATICA. L. : Anémone hépatique.

LIERRE-DE-TERRE : Beaumesnil (Ouche).

ADONIS AUTUMNALIS. L. : Adonis d'automne.

GOUTTE-DE-SANG : Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Falaise (Hiémois).
ŒIL-DE-PERDRIX : Étrépagny (Vexin), Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Sébécourt (Ouche), Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).

ADONIS ÆSTIVALIS. L. : Adonis d'été.

ŒIL-DE-PERDRIX : Chesnon (*Op. cit.*).

(1) M. Chesnon attribue aussi à cette plante le nom d'*Herbe-à-couleuvre.*

MYOSURUS MINIMUS. L. : Ratoncule naine.

QUEUE-DE-RAT : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
QUEUE-DE-SOURIS : Chesnon (*Op. cit.*).

RANUNCULUS AQUATILIS. L. (1) : Renoncule aquatique.

CANILLÉE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
GRENOUILLETTE : Pays de Bray, Bocasse-Valmartin, Guerbaville (Pays de Caux), Condé-sur-Huisne (Corbonnais), Manneville (Pays d'Auge), etc.
TREMPETTE : Chesnon (*Op. cit.*).

RANUNCULUS FLUITANS. Lam. : Renoncule flottante.

FANES : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*), Condé-sur-Risle (Roumois).

RANUNCULUS HEDERACEUS. L., LENORMANDI. Schultz : Renoncule à feuilles de lierre, Renoncule de Lenormand.

FANGES : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

RANUNCULUS LINGUA. L. : Renoncule langue.

GRANDE-DOUVE : Pays de Bray, Roumois, Lieuvin, Pays d'Auge, Bessin, Houlme, Cotentin, etc.

RANUNCULUS FLAMMULA. L. : Renoncule flammelle.

PETITE-DOUVE : Pays de Bray, Bocasse-Valmartin (Caux), Condé-sur-Risle (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Beaumesnil (Ouche), Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Bavent, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Aunay, Mesnil-Auzouf (Bocage), Bessin, Cotentin, La Hague, Le Houlme.
DOUVRE : Saint-Symphorien (Roumois).

(1) Je réunis sous ce nom les *Ranunculus tripartitus*, *ololeucos* Lloyd, *Baudotii* God., *trichophyllos* God., *Drouetii* Schulz et *circinatus* Cosson.

DROUVE, DROUE : Orglandes (Cotentin).
MORT-AUX-MOUTONS : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
LANGUE-DE-BREBIS : Chesnon (*Op. cit.*).
DOUCETTE : Chesnon (*Op. cit.*).

RANUNCULUS OPHIOGLOSSIFOLIUS. Vill. : Renoncule à feuilles d'ophioglosse.

RANUNCULUS GRAMINEUS. L. : Renoncule graminée.

RANUNCULUS SCELERATUS. L. : Renoncule scélérate.

BASSINET : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux), Saint-Gatien, Méry-Corbon (Pays d'Auge).
PAS-DE-LION : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
HERBE-DE-FEU : Camembert (Hiémois).

RANUNCULUS CHÆROPHYLLOS. L. : Renoncule cerfeuil.

RANUNCULUS AURICOMUS. L. : Renoncule tête-d'or.

BOUTON-D'OR : La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).

RANUNCULUS BULBOSUS. L. : Renoncule bulbeuse.

BOUTON-D'OR : Barneville, Néhou, La Pernelle, etc. (Cotentin).
JAUNETS : Étrépagny (Vexin), Bonnebosq (Auge), Banville (Bessin), Le Plessis-Grimoult (Bocage).
PIED-DE-COQ : La Londe, Amfreville-la-Campagne (Roumois), Camembert (Hiémois).
PIED-DE-POULE : Guerbaville, Bocasse-Valmartin (Caux), Rouen, Méry-Corbon (Auge), Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin), Domfront, etc. (Le Houlme).
PAS-DE-CORBIN : Moulineaux (Roumois).
PIÉBOT : Saint-Symphorien (Roumois).
COQ : ibid. ibid.

RANUNCULUS REPENS. L. : Renoncule rampante.

BACHINET : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Auppegard, Bocasse-Valmartin, Valliquerville (Pays de Caux).

PAS-DE-LION : Thomer-la-Sôgne (Evrecin), Tricqueville, Condé-sur-Risle (Roumois), Lisieux, Saint-Désir, Méry-Corbon (Auge), Bavent, Amfreville, Douvres (Plaine de Caen), Cauvicourt (Cinglais), Sainte-Honorine-du-Fay, Le Locheur, Villy-Bocage, Mesnil-Auzouf (Bocage), Bayeux, Longues, Lingèvres, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Le Lorey (Cotentin).

PADRION : Saint-James (Avranchin).

PIED-DE-LION : Falaise, Fresné-la-Mère (Hiémois), Lisieux, Saint-Germain-de-Livet, Manneville, Saint-Désir (Auge), Cesny-Bois-Halbout, Banneville-sur-Ajon (Bocage), Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin), Domfront, etc. (Le Houlme).

PATTE-DE-LOUP : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

PATTE-DE-RAINE : Lisieux (Dubois et Travers, *op. cit.*).

PATTE-DE-CRAPAUD : Pays d'Auge.

PIED-DE-CHAT : La Rivière-Saint-Sauveur, Orbec, Bonnebosq (Pays d'Auge).

PIED-DE-COQ : Monceaux (Corbonnais), Saint-Sauveur-le-Vicomte (Cotentin).

PIÉBOT : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Saint-Symphorien, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, Muzy, Courteilles (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Neuville-sur-Touques (Auge).

PIÉPOT : La Hague (Le Jolis, *op. cit.*).

PIBOT : Gisors, Étrépagny (Vexin).

RANUNCULUS ACRIS. L. : Renoncule acre.

BACHINET : Valliquerville, Quiberville, Tôtes, Lillebonne (Caux), Bourgtheroulde (Roumois).

BOUTON-D'OR (1) : Bocasse-Valmartin (Caux), Gaillon (Evrecin), Berville-sur-Mer, Appeville (Roumois), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Manneville, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Amfreville (Plaine de Caen).

BOUTON-JAUNE : Serquigny (Lieuvin).

GANNET : Bures, Graval (Pays de Bray).

(1) C'est surtout à la variété à fleurs doubles que l'on donne le nom de *Bouton-d'or*.

JAUNETS : Vexin, Pays d'Ouche, Lieuvin, Plaine de Caen, Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

JANNETS : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen).

JAUNIOT : Tricqueville (Roumois), Neuville-sur-Touques (Auge).

PIED-DE-COQ : Crestot (Roumois), Le Plessis-Grimoult (Bocage), La Pernelle, Néhou, Barneville, etc. (Cotentin), Saint-James (Avranchin).

PATTE-DE-COQ : Amfreville-la-Campagne (Roumois).

PAS-DE-COQ : Le Mesnillard (Avranchin).

PIED-DE-LION : Tricqueville (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Préaux (Auge), Airan (Plaine de Caen), La Villette (Bocage).

PIED-DE-CHAT : La Forêt-Auvray (Hiémois).

PATTE-DE-CHAT : La Forêt-Auvray (Hiémois).

PIED-D'OIE : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

PATTE-DE-RAINE : Airan (Plaine de Caen).

PIÉBOT : Gaillon, Vernon, Pacy-sur-Eure (Pays de Madrie), Appeville, Saint-Denis-des-Monts (Roumois).

PIBOT : Gisors, Étrépagny, Cantiers (Vexin), Gréville (Hague).

PIPEAU : Neuve-Grange (Vexin).

POINSOT : Neuve-Grange (Vexin).

POT-AU-BEURRE : Damps, Caumont (Roumois).

CHOUQUET : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

HERBE-A-LA-TACHE : Camembert (Hiémois).

RANUNCULUS NEMOROSUS. L. : Renoncule des bois.

JAUNET : Vexin, Roumois, Ouche, Auge, Bocage, etc.

RANUNCULUS PHILONOTIS. L. : Renoncule des mares.

BACHINET : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

PATTE-D'OIE : Saint-Martin-de-Bienfaite (Lieuvin).

PIED-BOT : Pont-Audemer, Saint-Ouen-du-Tilleul (*Dict. du patois de l'Eure*).

POIRET : Chesnon (*Op. cit.*).

RANUNCULUS PARVIFLORUS. L. : Renoncule à petites fleurs.

RANUNCULUS ARVENSIS. L. : Renoncule des champs.

JAUNET : Le Locheur (Bocage), Banville (Bessin).

BRULANTE : Epaney, Falaise, etc. (Hiémois), Méry-Corbon (Auge).

BEC-DE-CORBIN : Versainville (Hiémois), Amfreville (Plaine de Caen), Bernières-Bocage, Monceaux, etc. (Bessin), Domfront, etc. (Le Houlme).

PATTE-D'OIE : Droisy (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Manneville, Méry-Corbon (Auge), Cussy, Commes, etc., (Bessin).

PIÉBOT : Les Essarts, Droisy (Plaine de Saint-André).

CHAUSSE-TRAPE : Manneville (*Flore des rives de la Touque*).

RANUNCULUS FICARIA. L. : Renoncule ficaire.

BOUTON-D'OR : Courteilles (Plaine de Saint-André).

GANNET : Pays de Bray.

JAUNET : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Tricqueville, etc. (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Bournainville (Lieuvin), Saint-Désir, Prêtreville, Saint-Germain-de-Livet, Méry-Corbon (Auge), Douvres (Plaine de Caen), Juaye-Mondaye, Bayeux, etc. (Bessin), Domfront, etc. (Houlme), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

JAUNETTE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

PISSENLI(E)T ROND : Saint-Loup-Hors (Bessin).

PISSENLLET : Guernesey (Métivier, *Dict. franco-normand*).

HERBE-AUX-HÉMORRHOÏDES : Guerbaville (Pays de Caux), Condé-sur-Risle (Roumois).

MORUITES-DE-TERRE : Amfreville (Plaine de Caen).

PIED-DE-VEAU : Chesnon (*Op. cit.*).

HIRONDELLE : Le Héricher (*Revue de l'Avranchin*, an. 1886, v. III, p. 148).

PETITE-CHÉLIDOINE : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

CALTHA PALUSTRIS. L. : Populage des marais.

BACHINET : Anneville-sur-Seine (Roumois), Pacy-sur-Eure, Chambray (Pays de Madrie).

CHAUDRONS : Putanges (Hiémois).
GAUNET : Marques (Pays de Bray).
JAUNET (GROS) : Chesnon (*Op. cit.*).
JAUNIOT : Courteilles (Plaine de Saint-André), Monceaux (Corbonnais).
SOUCI-D'EAU : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Eure (Chesnon, *op. cit.*), Saint-Germain-de-Livet, Méry-Corbon, etc. (Auge), Banville (Bessin), Domfront, etc. (Le Houlme).
SOUCI-DES-MARAIS : Pays de Bray, Bocasse-Valmartin (Caux).
COCUSSOT : Camembert (Hiémois).

PÆONIA CORALLINA. L. : Pivoine rouge.

PIORME : Lingèvres, Formigny, etc. (Bessin).
PIÔME : Lingèvres (Bessin), Guernesey.
PIÔNE : Graval, Rétonval (Bray), Bocasse-Valmartin, Bolbec (Caux), Gaillon (Madrie), Crestot (Plaine du Neubourg), La Haye-Aubrie, Berville-sur-Mer (Roumois), Sainte-Marthe (Ouche), Saint-Ouen-le-Pin (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
PIÔLE : Bacqueville (Vexin), Urville, etc. (Hague).
BOUFFONS : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Duranville, Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).

HELLEBORUS NIGER. L. : Hellébore noir.

ROSE-DE-NOËL : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Evrecin, Lieuvin, pays d'Auge, Bessin, Cotentin, etc.
DEMOISELLE : Glisolles (Ouche).

HELLEBORUS FOETIDUS. L. : Hellébore fétide.

ÉBORE : Banvou (Le Houlme).
LÉBORE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
ALÉBÔNE : Le Lorey (Cotentin).
PIED-DE-GRIFFON : De Brébisson (*Op. cit.*), Me Poplu (*Flore des rives de la Touque*).
PAS-DE-CORBEAU : Le Héricher (*Op. cit.*).
HERBE-A-SÊTONS ; Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

HERBE-A-LA-BOSSE : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-AU-FI : Le Héricher (*Physiologie de la Flore*, etc.).
MORDS-CHEVAL : Monceaux (Corbonnais).
GALLE : Chesnon (*op. cit.*).
POMILIÈRE : Guernesey (Métivier, *Op. cit.*).

HELLEBORUS VIRIDIS. L. : Hellébore vert.

POMMÉLIÈRE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, Le Houlme, etc.
POMMIÈRE : Lingèvres (Bessin).
HERBE-A-LA-POMILIÈRE : Thomer-la-Sôgne, Mousseaux, Neuville (Plaine de Saint-André).
HERBE-A-LA-ROSE : Anneville-sur-Seine (Roumois).
HERBE-A (AUX)-PORCS : Mesnil-Auzouf (Bocage), Tirepied (Avranchin).

HELLEBORUS HIEMALIS. L. : Hellébore d'hiver.

ISOPYRUM THALICTROIDES. L. : Isopyre pigamon.

NIGELLA ARVENSIS. L. : Nigelle des champs.

CHEVEUX-DE-VÉNUS : Vexin (Chesnon, *Op. cit.*).

AQUILEGIA VULGARIS. L. : Ancolie commune.

CLOQUE : Cantiers (Vexin), Damps, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
CLOCHE : Brosville (Evrecin), Les Essarts, Le Fresne (Ouche).
CLOQUETTE : Beaumesnil (Ouche), Bournainville (Lieuvin), Merville (Pays d'Auge).
CLOCHETTE : Thomer-la-Sôgne, Droisy (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Bournainville (Lieuvin), Manneville, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Condé-sur-Huisne (Corbonnais), Le Mesnillard (Avranchin).
QUIOCHETTE : Passais (Le Houlme).
GANTS-DE-LA-BONNE-VIERGE : Pont-Audemer, Condé-sur-Risle (Roumois), Courtonne-la-Ville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Auge), Arromanches (Bessin).

GANTS-A-LA-VIERGE : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Douvres (Plaine de Caen), Mesnil-Auzouf (Bocage).

GANTS-DE-NOTRE-DAME : Manneville, Amfreville (Plaine de Caen), Arromanches (Bessin), Domfront, Cherbourg.

GONNOT : Camembert (Hiémois).

GRIFFE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

CHINQ-DÈS : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Mesnillard (Avranchin) (1).

DELPHINIUM CONSOLIDA. L. : Dauphinelle consoude.

PIED-D'ALOUETTE : Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Pays d'Auge, Plaine de Caen, etc.

PAS-D'ALOUETTE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

TALON-D'ALOUETTE : Bayeux, Formigny, Bricqueville, etc. (Bessin).

TÊTE-D'ALOUETTE : Bernières-d'Ailly (Auge).

ACONITUM NAPELLUS. L. : Aconit napel.

CAPUCHON : Bocasse-Valmartin (Caux), Vimoutiers (Auge).

CAPUCHIN : Rétonval (Pays de Bray), Saint-Ouen-du-Tilleul (Lieuvin), Courvaudon (Bocage).

FLEUR-AU-CAPUCHIN : Hamars (Bocage).

CASQUE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Condé-sur-Risle (Roumois), Francheville, etc., Plaine de Saint-André, Lieuvin, Auge, Bessin, etc.

CASQUE-BLEU : Mesnil-Auzouf (Bocage).

CASQUE-DE-VÉNUS : Douvres (Plaine de Caen).

CASQUETTE : Lingèvres (Bessin).

CAPET (CHAPEAU)-DE-GENDARME : Neuve-Grange (Vexin), Rétonval (Pays de Bray).

BONNET-D'ÉVÊQUE : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

CHAUSSON : Cantiers (Vexin).

GANTS-A-LA-BONNE-VIERGE : Saint-Cyr-de-Salerne, Berthouville (Roumois).

CHAR-DE-VÉNUS : Lisieux (Moisy).

(1) M. Chesnon donne aussi à l'*Ancolie* le nom de *Nielle*.

GUEULE-DE-LOUP : Lisieux (Moisy).
TUE-CHIEN : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).
PÉTARDS : Trévières (Bessin).
TRAQUETS : Ibid.

ACTÆA SPICATA. L. : Actée en épi.

HERBE-SAINT-CHRISTOPHE : Gisors, Reuilly (Chesnon, *op. cit.*).

BERBERIS VULGARIS. L. : Vinettier commun (1).

ÉPINE-VINETTE : Pays de Bray et de Caux, Roumois, Lieuvin, Bessin, etc.
ÉPINETTE : Thévray (Pays d'Ouche).

NYMPHÆA ALBA. L. : Nénuphar blanc.

NUPHAR : Lingèvres (Bessin).
BARATTE : Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André).
PARAPLUIE : Anneville-sur-Seine (Roumois).
VOLET : Dubois et Travers (*Dict. du patois normand*).
POMMES-ROSES : Banvou (Le Houlme).
TULIPE-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
CHOU-D'EAU : Le Héricher (*Op. cit.*).

NYMPHÆA LUTEA. L. : Nénuphar jaune.

UNÉFA : Courcelles-sur-Seine (Vexin).
UNIFA : Juaye-Mondaye (Bessin), Pacy-sur-Eure (Pays de Madrie).
BARETTE : Orglandes, Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
BAROTTE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Putanges, Coulanges (Hiémois).
BOURETTE : Dozulé (Pays d'Auge).
JAUNET-D'EAU : Fort-Morville (Lieuvin).
BEC-DE-BOURRE : Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).

(1) D'après Pluquet (*Op. cit.*, p. 40), l'épine-vinette passerait dans le Bessin pour produire la carie ou la nielle des blés qui se trouvent dans son voisinage.

PATTE-D'OIE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
HERBE-DE-PIROTE : Cherbourg (Besnou, etc., *op. cit.*).
PIED-DE-GVA : Vaucelles (Bessin).
PAVOT : Avranchin (Dubois-Travers, *Dict. du patois normand*).
DAME-D'ONZE-HEURES : Vaucelles (Bessin).

PAPAVER SOMNIFERUM. L. : Pavot somnifère.

PAVEUX : Laferrière-au-Doyen (Corbonnais).
PIÔNE : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

PAPAVER RHÆAS. L. : Pavot coquelicot.

PAPI : Juaye-Mondaye, Lingèvres, Sommervieu, Formigny, etc. (Bessin).
PAPITRE : Préaux (Lieuvin), Clinchamps-sur-Orne, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Hamars, Banneville-sur-Ajon, Aunay, Courvaudon, Landes, Saint-Denis-de-Méré (Bocage).
POUPI : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Cairon, Cresserons, Douvres, Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
BOUBI : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
BOUBON : Cauvicourt (Bocage).
BOURBITON : Manneville, Jort, Percy-en-Auge, Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).
PAVAS : Trévières (Bessin).
PAVEUX : Coulanges-sur-Sarthe (Corbonnais).
PAVOT-DES-CHAMPS : Troarn (Pays d'Auge).
TOLUPE : Bayeux (Pluquet, *Essai historique*).
MAHON : Graval, Fresnoy-Folny, Cuverville, etc. (Pays de Bray).
COQ : Saint-Aubin-le-Vert (Bray), Auppegard, Valliquerville, Quiberville, Vattetot-sur-Mer, Anneville-sur-Seine (Caux), Fréneuse-sur-Risle, Bourgtheroulde, Saint-Symphorien (Roumois), Brosville (Evrecin), Muzy, Panlatte, Les Essarts, etc. (Plaine de Saint-André), Epinay, Sébécourt, Le Noyer-en-Ouche, Beaumesnil (Ouche), Le Sap, Saint-Martin-de-Bienfaite, etc. (Auge), La Ferrière-au-Doyen, Le Mage (Corbonnais), Passais (Le Houlme), Guernesey.

COQUET (1) : Étrépagny, Neuve-Grange (Vexin).

COCOLICO : Vierville, Formigny (Bessin).

CALICOCÔ : Courvaudon, Villy-Bocage, Aunay (Bocage), Longues (Bessin).

CALICÔ : Port-en-Bessin.

CALCALICO : Saint-Pierre-des-Ifs (Pays d'Auge).

CARCALICO : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Creully, Tierceville (Bessin).

CARCALINCO : Douvres (Plaine de Caen).

CARCARICO : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

CARICOCO : Courcelles-sur-Seine (Vexin).

CARQUÉLICO : Blay (Bessin).

QUERCOLICO : Douvres (Plaine de Caen).

QUERQUÉLINCO : Cresserons (Plaine de Caen).

COQUELINCO : Mesnil-Auzouf (Bocage), Le Vast, Barneville (Cotentin).

COTELICO : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

COTECOLICO : Saint-Marc-d'Ouilly (Hiémois).

COTECOLINCO : La Villette (Bocage).

COCOLINCO : Carteret, La Haye-du-Puits (Cotentin).

CORICOCO : Courcelles-sur-Seine (Vexin).

COQUERIOCÔ : Eu, Etalondes, Flocques, etc. (Pays de Bray).

PIED-DE-COQ : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

PAN : Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

ROUGET : Trévières (Bessin).

PONCEAU : La Haye-Aubrie, Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois), Saint-Vincent (Lieuvin), Crestot (Plaine du Neubourg), Perche.

PONCIAU : Monceaux, Rémalard (Corbonnais).

PONCEREUX : Freneuse-sur-Risle (Roumois), Folleville (Lieuvin), Duranville, Sébécourt (Ouche), La Cressonnière (Auge).

PONCHEREUX : Appeville, Caumont, Épreville, Flancourt, Pont-

(1) Ce nom est un dérivé de *coq* (gallus); quant aux dix ou douze suivants, ils sont fournis par onomatopée et représentent le cri de ce gallinacé ; il en est de même évidemment de *coquelicot,* que j'ai eu tort dès lors (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, III, 476) de dériver de *coque* (concha).

Audemer, etc. (Roumois), Carsix, Épaignes, Serquigny, Berthouville (Lieuvin), Courtonne-la-Ville, Le Pin, Moyaux, Saint-Martin-de-Mailloc, La Chapelle-Yvon, Saint-Désir (Pays d'Auge).

PANCHEREUX : Orbec, Méry-Corbon (Pays d'Auge).

PONCHELEUX : Berville-sur-Mer (Lieuvin).

PONCHEREAU : Amfreville-la-Campagne (Neubourg), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

PANCHERON : Saint-Germain-de-Livet (Pays d'Auge).

PONCHET : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).

POINCET : Vernon, Villez-sous-Bailleul, Saint-Aubin-sur-Gaillon (Pays de Madrie).

POINCIAU : Gisors, Cantiers (Vexin), Gaillon, Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

POINÇON : Saint-Ouen-du-Tilleul (Roumois).

VAMÔQUE : Airan (Plaine de Caen), Sainte-Geneviève (Cotentin).

MAUVO : Fresné-la-Mère (Hiémois).

PIÔNE : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

PAPAVER DUBIUM. L. : Pavot douteux.

COQUELICOT : Caen, Falaise, etc.

PAPAVER HYBRIDUM. L. : Pavot hybride.

PAPAVER ARGEMONE. L. : Pavot argemone.

COQUELICOT : Caen, Falaise, etc.

COQ : Courteilles (Plaine de Saint-André).

CHELIDONIUM GLAUCIUM. L. : Chélidoine glauque.

PAVOT-CORNU (1) : Cotentin.

BÉ-DE-CORLU : Vierville (Bessin), Agon, Blainville, etc. (Cotentin).

CHOU-DE-MER : Saint-Samson-de-la-Roque (Chesnon, *op. cit.*).

CHARDON-BÉNIT : Grandcamp (Bessin).

(1) Rembert Dodoens, qui indique ce nom dans son *Histoire des plantes*, etc., traduite par Charles de L'Escluse (Anvers, 1558, in-4°), donne aussi au *Glaucium* le nom de *Pavot jaune*, indiqué également par M. Chesnon (*Op. cit.*).

CHELIDONIUM MAJUS. L. : Chélidoine grande.

ECLÈRE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, Plaine de Caen. etc.
ECLLÈRE, ECLIÈRE : Courvaudon (Bocage), Vierville, Formigny, etc. (Bessin).
CLÈRE : Condé-sur-Risle (Roumois), Lisieux.
EGUÈRE : Passais (Le Houlme), Formigny (Bessin).
HERBE-A-L'ÉQUIAI : Le Lorey (Cotentin).
HERBE-AUX-VERRUES : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, Bocage, Le Houlme, etc.
HERBE-AUX-PORIONS : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
SAVON-MOU : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

CORYDALIS BULBOSA. DC. : Corydalis à racine bulbeuse.

CORYDALIS CLAVICULATA. DC. : Corydalis à vrilles.

FUMARIA OFFICINALIS. L. : Fumeterre officinale.

FEUMETERRE : Clinchamps-sur-Orne, etc. (Plaine de Caen), La Villette (Bocage), Formigny, Vierville, etc. (Bessin).
FIEL-DE-TERRE : Bourgtheroulde (Roumois), Saint-Martin-de-Bienfaite (Pays d'Auge).
FLEUR-DE-TERRE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
FRUIT-DE-TERRE : Val-de-Saire.
CRÈTE-DE-COQ : Gréville, Omonville-la-Petite (Hague).
BEC-D'OISEAU : Amfreville-sur-Seine, Hondouville (Roumois).
CRICRAILLE : Dorceau (Corbonnais).
VIGOGNE : Hondouville (Roumois).

FUMARIA MEDIA. Lois. : Fumeterre moyenne.

FEUMETERRE : Formigny (Bessin).
DEMOISELLES : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

FUMARIA PARVIFLORA. Lam., FUMARIA MICRANTHA. Lag. : Fumeterre à petites fleurs.

FEUMETERRE : Caen.

FUMARIA VAILLANTII. Lois. : Fumeterre de Vaillant.

BEC-D'ALOUETTE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

RAPHANUS SATIVUS. Linné : Radis cultivé.

RAPHANUS RAPHANISTRUM. L. : Radis ravenelle.

RAVET : Veulettes, Vattetot-sur-Mer, Benouville, Valliquerville, etc. (Pays de Caux).
RAVIEUX : Etalondes, Flocques (Pays de Bray).
RAVELUCHE : Gisors (Vexin).
NAVETTE : Balleroy (Bessin).
NAVUCHE : Saint-Lo, Le Lorey, Valognes, etc. (Cotentin).
RUCHE : Anneville-sur-Seine, Berville-sur-Mer (Roumois), Balleroy (Bessin).
RUSSE : Condé-sur-Huisne (Perche), Le Mesnillard, Vains (Avranchin).
RUQUE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
SANVE : Sébécourt (Ouche), Le Houlme.
SANVRE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Plaine de Caen, Le Houlme, etc.
SANDRE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
SANGLE : Flocques, etc. (Pays de Bray), Courteilles, etc. (Plaine de Saint-André).
BEZARD : Barneville, Néhou, La Pernelle (Cotentin).
GAYOTTE : Fécamp (Pays de Caux).

RAPHANUS MARITIMUS. *Eng. bot.* : Radis maritime.

CAKILE MARITIMA. Scopoli : Cakile maritime.

FOIRELLE : Genets (Avranchin, Le Héricher, *op. cit.*).
ROQUETTE-DE-MER : Cherbourg (Le Héricher, *Philologie*, etc.).

SINAPIS NIGRA. Linné : Sénevé noir.

MOUTARDE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, Bocage, Le Houlme, Cotentin.

SANVE : Coulonges-sur-Sarthe, Le Mage (Corbonnais).
SÉNEVIN : Dives, Beuzeval, etc. (Pays-d'Auge).
SANEVIN : Dozulé (Pays d'Auge).
SANVIN : Canappeville (Auge), Le Mesle-sur-Sarthe (Hiémois).
SANVRIN : Méry-Corbon (Pays d'Auge).
PORÉE : Guerbaville (Pays de Caux).

SINAPIS ARVENSIS. L. : Sénevé des champs.

SANVE : Fresnoy-Folny (Bray), Saint-Denis-des-Monts (Roumois). Epaignes, Serquigny (Lieuvin), Sainte-Marthe, Beaumesnil (Ouche), Saint-Germain-de-Livet (Auge), Alençon.
SANVRE : Marques (Pays de Bray), Les Essarts (Plaine de Saint-André), Courtonne-la-Ville, Courtonne-la-Meurdrac, Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Martin-de-Mailloc, La Cressonnière, etc. (Lieuvin).
SANGLE : Gisors, Étrépagny, Neuve-Grange (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Amfreville-sur-Iton (Roumois), Huest (Evrecin), Courteilles, Francheville (Plaine de Saint-André), Noyer-en-Ouche, Beaumesnil (Ouche), Berthouville (Lieuvin), La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
CHANGLE : Amfreville-sur-Iton (Roumois).
SÉNEVIN : Berville-sur-Mer (Roumois).
RAVETTE : Les Loges (Pays de Caux).
REBETTE : Orglandes (Cotentin).
RUCHE : Valliquerville, Veulettes, Anneville-sur-Seine (Caux), Crestot (Plaine du Neubourg), Thuit-Simer, Saint-Denis-des-Monts, Flancourt, etc. (Roumois), Epaignes (Lieuvin), Aunay (Bocage), Le Lorey (Cotentin).
HUCHE (1) : Saint-Symphorien, Condé-sur-Risle (Roumois).
RUSSE : Condé-sur-Huisne (Corbonnais), Putanges (Hiémois), Passais (Le Houlme), Vains, Mesnillard (Avranchin).
ÉRUSSE : Mauves, Monceaux, Le Mage (Corbonnais).
POIRÉE-DES-CHAMPS (CAMPS) : Epreville-en-Roumois.

(1) Dans le patois du Roumois et de la région avoisinante, *h* aspiré se change en *r*, nous avons ici un exemple du phénomène inverse. Cf. *Romania*, XII, 594.

porée : Caumont (Roumois).

porée-de-caen : Saint-Désir, Le Pin (Pays d'Auge).

caloque : Auppegard (Caux), Amfreville, Bavent, Douvres, Cresserons, Luc-sur-Mer, Creully (Plaine de Caen), Asnelles, Osmanville (Bessin).

calotte : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Longues, Juaye-Mondaye (Bessin).

calote : Mesnil-Auzouf (Bocage).

quéloque : Bayeux, Lingèvres, Formigny, Vierville, etc. (Bessin), Moitiers-en-Bauptois, Néhou, etc. (Cotentin).

galope : Canapville, Bonnebosq, Saint-Ouen-le-Pin (Pays d'Auge).

guélot : Neuville-sur-Touques, Saint-Germain-de-Livet, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Bretteville-sur-Laize, Cauvicourt, Versainville, Saint-Marc-d'Ouilly (Hiémois), Sainte-Honorine-du-Fay, Evrecy (Plaine de Caen), La Villette, Danvou, Courvaudon, Aunay, La Graverie, Saint-Pierre-des-Ifs, Le Plessis-Grimoult, Cesny-Bois-Halbout (Bocage), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

quélot : Epaney (Plaine de Caen).

guélette : Courtonne-la-Meurdrac (Pays d'Auge), Vire.

jaunet : Omonville-la-Petite (Hague).

jaunelle : Avranchin.

bezard ; Saint-Pierre-Église, Fermanville, etc. (Val-de-Saire), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).

SINAPIS ALBA. Linné : Sénevé blanc.

moutarde-blanche : Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Plaine de Caen, etc.

poivre : Falaise (De Brébisson, *op. cit.*).

BRASSICA OLERACEA. L. : Chou cultivé (1), v. *agrestis*.

chou-de-falaise : Fécamp, Yport, Vattetot-sur-Mer, etc. (Caux).

(1) Les pousses tardives du chou cultivé portent le nom de *brocolis* ou, dans la Hague, de *bricolins* (J. Fleury).

BRASSICA OLERACEA, v. ACEPHALA. DC. : Chou cultivé non pommé.

CHOU-VERT : Pays de Caux, d'Ouche, d'Auge, Bessin, Lieuvin, etc.
CHOUAILLE : Flamanville, etc. (Hague).
CHOU-DE-BOCAGE : De Brébisson (*Op. cit.*).

BRASSICA OLERACEA, v. BULLATA. DC. : Chou cultivé pommé.

CHOU-POMME : Pays de Caux, d'Auge, Bessin, etc.

BRASSICA OLERACEA, v. CAPITATA. L. : Chou cultivé à tête.

CHOU-CABUS, CHOU-RAVE, etc. : De Brébisson (*Op. cit.*).

BRASSICA OLERACEA, v. BOTRYTIS. L. : Chou cultivé en grappe.

CHOU-FLEUR : De Brébisson (*Op. cit.*).

BRASSICA CAMPESTRIS. DC. : Chou des champs.

COCZA : Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
CÔZA : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
COSSARD : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*), Clères, Les Loges, etc. (Caux), Touville, etc. (Roumois).
COZARD : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois), Douvres, etc. (Plaine de Caen).
RABETTE : Appeville (Roumois), Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

BRASSICA RAPA. Linné : Chou rave.

NAVUCHE : Cotentin (De Brébisson, *op. cit.*).

BRASSICA RAPA, v. OLEIFERA : Chou rave oléagineux.

RABETTE (1) : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
NAVETTE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

(1) Les auteurs du *Dictionnaire du patois de l'Eure* attribuent ce nom, non à la variété *oleifera* du *B. rapa*, mais à celle du *B. napus*.

BRASSICA NAPUS. Linné : Chou navet.

NAVIAS : Landes, Campandré-Valcongrain (Bocage), Passais (Le Houlme).
NAVIOS : Coulonges-sur-Sarthe, Monceaux (Corbonnais).

BRASSICA CHEIRANTHUS. Villars : Chou giroflée.

BRASSICA ERUCASTRUM. L. : Chou fausse-roquette.

BRASSICA ERUCA. L. (ERUCA SATIVA, Lam.) : Chou roquette.

ROQUETTE : De Brébisson (*Op. cit.*).

HESPERIS MATRONALIS. L. : Julienne des dames.

COQUELOURDE : Duranville, Berthouville (Lieuvin), Beaumesnil (Ouche).
CONCLOURDE : Franqueville (Roumois).
CLOQUELOURDE : Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge).
PENTECÔTES (1) : Bayeux, Lingèvres, Formigny, etc. (Bessin).
SAINT-JACQUES : De Brébisson (*Op. cit.*).

HESPERIS MARITIMA. Lam. : Julienne maritime.

GAZON : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
GAZON-DE-MAHON : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
GIROFLÉE-DE-MAHON : De Brébisson (*Op. cit.*).

CHEIRANTHUS CHEIRI. L. : Giroflée des murailles.

RAVENELLE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, Bocage, Cotentin, Avranchin.
RAMENELLE : Franqueville (Lieuvin).
RAMEAU-D'OR (2) : Plaine de Caen, Hiémois, Bessin, etc.
GIROFLÉE : Condé-sur-Risle (Roumois).
GIROUFLÉE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

(1) C'est à la variété cultivée à fleurs doubles que s'applique plus particulièrement ce nom.

(2) C'est à la variété cultivée à fleurs doubles qu'on donne surtout ce nom.

VIOLIER : Chesnon (*Op. cit.*).
VIOLETTE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

CHEIRANTHUS INCANUS. L. : Giroflée blanche.

GÉROUFLÉE : Campandré-Valcongrain (Bocage).
GÉROUFLIE : Le Tourneur (Bocage).
GIROUFIE : Landes (Bocage).

ERYSIMUM CHEIRANTHODES. L. : Vélar giroflée.

ERYSIMUM ALLIARIA. L. (ALLIARIA OFFICINALIS. Andr.) : Vélar alliaire.

HERBE-A-L'AIL : Chesnon (*Op. cit.*).

BARBARÆA VULGARIS. Brown : Barbarée commune.

HERBE-(DE)-SAINTE-BARBE : De Brébisson (*Op. cit*).

BARBARÆA STRICTA. Fries : Barbarée droite.

CRESSON-DE-TERRE : Pays de Caux.

BARBARÆA PRÆCOX. Brown : Barbarée précoce.

CRESSON-DE-TERRE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

TURRITIS GLABRA. Linné : Tourette glabre.

CHOU-BATARD : Chesnon (*Op. cit.*).

ARABIS SAGITTATA. DC. : Arabette sagittée.

ARABETTE : Chesnon (*Op. cit.*).
REBETTE : Orglandes (Cotentin).

ARABIS ARENOSA. Scopoli : Arabette des sables.

ARABIS THALIANA. Linné : Arabette de Thalius.

CARDAMINE AMARA. Linné : Cardamine amère.

CRESSON-DE-RIVIÈRE : Chesnon (*Op. cit.*).

HERBE-SAINT-TAURIN : Beaumesnil (Pays d'Ouche).

CARDAMINE PRATENSIS. L. : Cardamine des prés.

CRESSON-DES-PRÉS : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).
CRESSON-SAUVAGE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
COUCOU : Saint-Symphorien, Condé-sur-Risle (Roumois).
BRAN-DE-JUDAS : Bocasse-Valmartin, etc. (Pays de Caux).
SAMEVIN : Pacy-sur-Eure, Chambray, etc. (Pays de Madrie).
LAIT-BATTU : Graval (Pays de Bray).
PAIN-AU-LAIT : Chesnon (*Op. cit.*).
PENTECÔTE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
(PETITE)-PENTECÔTE-DES-PRÉS : Mesnillard, etc. (Avranchin).

CARDAMINE IMPATIENS. Linné : Cardamine impatiente.

CARDAMINE SYLVATICA. Link. : Cardamine des bois.

CARDAMINE HIRSUTA. Linné : Cardamine velue.

CRESSONNETTE (QUERSONETTE) : Mesnil-Auzouf (Bocage), Orglandes (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).
CRESSON-A-LA-NOIX (1) : Formigny (Bessin).
CRESSON-DE-MURAILLE : Bocage.
AIGUILLES-A-LA-VIERGE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

DENTARIA BULBIFERA. Linné : Dentaire bulbifère.

SISYMBRIUM MURALE. Linné : Sisymbre des murs.

SISYMBRIUM TENUIFOLIUM. L. : Sisymbre à feuilles ténues.

FAUSSE-ROQUETTE : (Chesnon, *op. cit.*).

SISYMBRIUM OFFICINALE. Scop. : Sisymbre officinal.

VÉLAR : Falaise, etc. (De Brébisson, *op. cit.*).

(1) Cette dénomination semble bien être une corruption de *cresson alénois*.

HERBE-AU-CHANTRE : Quiberville (Caux), Thomer-la-Sôgne, Droisy (Plaine de Saint-André), Saint-Gatien, Saint-Pierre-sur-Dives, Troarn (Auge), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
TORTELLE : Bourgthéroulde (Roumois).
MOUTARDE-DE-HAIE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

SISYMBRIUM IRIO. Linné : Sisymbre irio.

SISYMBRIUM SOPHIA. L. : Sisymbre sagesse.

SAGESSE-DES-CHIRURGIENS : Chesnon (*Op. cit.*).

NASTURTIUM OFFICINALE. R. Brown : Cresson officinal.

CRESSON-(DE-FONTAINE) : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Lieuvin, etc.
QUERSON : Longues, Formigny, etc. (Bessin), Douvres, Saint-André-de-Fontenay, etc. (Plaine de Caen), Courvaudon, Campandré-Valcongrain (Bocage).

NASTURTIUM AMPHIBIUM. R. Brown et ANCEPS. DC. : Cresson amphibie et ancipité.

NASTURTIUM SYLVESTRE. R. Brown : Cresson des bois.

NASTURTIUM PALUSTRE. R. Brown : Cresson des marais.

LUNARIA BIENNIS. Mœnch : Lunaire bisannuelle.

MONNAIE-DU-PAPE : Thomer-la-Sôgne (Evrecin), Cherbourg, Mortainais, etc.

BISCUTELLA LÆVIGATA. Linné : Biscutelle lisse.

ALYSSUM CAMPESTRE. Linné : Alysson des champs.

ALYSSUM CALYCINUM. L. : Alysson à calice persistant.

ALYSSUM SAXATILE. Linné : Alysson des rochers.

CORBEILLE D'OR : De Brébisson (*Op. cit.*).

DRABA MURALIS. Linné : Drave des murailles.

EROPHILA VULGARIS. DC. : Érophile commune.

COCHLEARIA ARMORACIA. L. : Cranson de Bretagne.

RAIFORT : Caux, Roumois, Lieuvin, Bessin, etc.

COCHLEARIA OFFICINALIS. L. : Cranson officinal.

HERBE-AUX-CUILLERS : De Brébisson (*Op. cit*).
HERBE-A-LA-CUILLÈRE : Chesnon (*Op. cit.*).

COCHLEARIA ANGLICA. L. : Cranson d'Angleterre.

COCHLEARIA DANICA. L. : Cranson de Danemarck.

SENEBIERA CORONOPUS. DC. : Senebière corne-de-cerf.

SENEBIERA PINNATIFIDA. DC. : Senebière pinnatifide.

LEPIDIUM LATIFOLIUM. L. : Passerage à larges feuilles.

HERBE-A-LA-PIERRE : Chesnon (*Op. cit.*).

LEPIDIUM DRABA. Linné : Passerage drave.

LEPIDIUM SATIVUM. Linné : Passerage cultivé.

CRESSON-ALÉNOIS : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, etc.

LEPIDIUM GRAMINEFOLIUM. L. : Passerage à feuilles de gramen.

LEPIDIUM RUDERALE. L. : Passerage des décombres.

PETITE-PASSERAGE : Chesnon (*Op. cit.*).

LEPIDIUM CAMPESTRE. Brown. Passerage champêtre.

LEPIDIUM SMITHII. Hooker : Passerage de Smith.

LEPIDIUM PETRÆUM. L. : Passerage des rochers.

THLASPI BURSA PASTORIS. L. : Thlaspi bourse-à-pasteur.

BOURSE-DU-BERGER : Guerbaville (Pays de Caux).
BOURSE-A-PASTEUR : Berthouville (Lieuvin).
CHANDELIER : Crestot (Plaine de Saint-André).
GRASSE-POULETTE : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
MALLETTE : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

THLASPI ARVENSE. L. : Thlaspi des champs.

MONNOYÈRE : Falaise, etc. (De Brébisson, *op. cit.*).
TÉLASPI : Douvres (Plaine de Caen).
FOIRANDE : Chesnon (*Op. cit.*).

THLASPI PERFOLIATUM. L. : Thlaspi perfolié.

THLASPI MONTANUM. L. : Thlaspi de montagne.

IBERIS AMARA. Linné : Ibéride amère.

TÉLASPI : Douvres, Creully, etc. (Plaine de Caen), Formigny, etc. (Bessin).
TÉRASPI : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge), Trévières (Bessin).

IBERIS INTERMEDIA. Guers. : Ibéride intermédiaire.

ISATIS TINCTORIA. L. : Pastel des teinturiers.

GUÈDE, GUÈDRE : Vexin, Evrecin (Chesnon, *op. cit.*).
VOUÈDE, VOUÈDRE : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).

MYAGRUM SATIVUM. Linné : Myagre cultivé.

CAMELÈNE : Plaine de Caen, Bessin, etc.
CAMOMÈNE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

MYAGRUM PANICULATUM. L. : Myagre paniculé.

CRAMBE MARITIMA. L. : Crambe maritime.

CHOU MARIN : Cotentin (De Brébisson, *op. cit.*), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

HELIANTHEMUM FUMANA. Mill. : Helianthème à feuilles menues.

HELIANTHEMUM VULGARE. Gærtn. : Helianthème commun.

HELIANTHEMUM GUTTATUM. Mill. : Helianthème tacheté.

HELIANTHEMUM CANUM. Dun. : Helianthème blanc.

HELIANTHEMUM APENNINUM. DC. : Helianthème des Apennins.

HELIANTHEMUM PULVERULENTUM. DC. : Helianthème pulvérulent.

VIOLA PALUSTRIS. L. : Violette des marais.

VIOLA HIRTA. Linné : Violette hérissée.

VIOLA ODORATA. L. : Violette odorante.

VIOLETTE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, etc.
VIEULETTE : Bessin, Cotentin, etc.

VIOLA CANINA. Linné : Violette de chien.

COUCOU, PAIN-DE-COUCOU (1) : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

VIOLA SYLVATICA. Fries : Violette des bois.

VIOLETTE-AUX-QUINS : Pays de Caux, Vexin, Roumois, Auge, etc.
VIEULETTE-DE-TCHIN : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Vierville, Formigny, etc. (Bessin), Cotentin.

(1) Métivier donne ce nom comme étant celui de la *Viola canina*, mais il pourrait bien avoir confondu la *canina* et la *sylvatica ;* d'ailleurs les noms vulgaires de cette dernière espèce s'appliquent à la première.

PANTALON : Berville-sur-Mer (Roumois), La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin), Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
PONTOLON : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
TALONET : Cauville (Pays de Caux),
CONTREMONT : Canapville, Bonnebosq, Prêtreville (Pays d'Auge).

VIOLA RIVINIANA. Reich. : Violette de Rivinus.

MARTINETS : Hague (Le Jolis, *op. cit.*).

VIOLA ROTHOMAGENSIS. Desf. : Violette de Rouen.

VIOLA TRICOLOR. Linné : Violette tricolore.

PENSÉE-SAUVAGE : Pays de Bray, de Caen, Vexin, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, etc.
PETITE-PENSÉE : Méry–Corbon (Pays d'Auge).
HERBE-DE-LA-TRINITÉ : Troarn (Pays d'Auge).

RESEDA LUTEA. Linné : Réséda jaune.

FAUX-RÉSÉDA : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Pays d'Auge), Monceaux (Corbonnais), etc.
RÉSÉDA-BATARD : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
RÉSÉDA-SAUVAGE : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge), Amfreville (Plaine de Caen), Mauves (Corbonnais).
RÉSÉDA-DE-TCHIN : Douvres (Plaine de Caen).

RESEDA LUTEOLA. L. : Réséda jaunâtre.

GRAND-RÉSÉDA : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays-d'Auge).
GAUDE : Roumois, Evrecin, Corbonnais, Bocage, etc.
VAUDE : La Harengère (Roumois), Bessin, Cotentin, etc.
VAUDRE : Val-de-Saire, Cherbourg.
HERBE-A-JAUNIR : Le Héricher (*Op. cit.*).

RESEDA PHYTEUMA. L. : Réséda raponcule.

DROSERA ROTUNDIFOLIA. L. : Rossolis à feuilles rondes.

HERBE-A-LA-GOUTTE : Le Héricher (*Op. cit.*).

DROSERA LONGIFOLIA. L. et INTERMEDIA. Hayn. : Rossolis à longues feuilles et intermédiaire.

PARNASSIA PALUSTRIS. L. : Parnassie des marais.

POLYGALA VULGARIS. Linné : Polygala commun.

HERBE-AU-LAIT : Chesnon (*Op. cit.*).
VERTE-PAREILLE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

POLYGALA DEPRESSA. Schultz (POLYGALA SERPYLLACEA. Reich.) : Polygala couché.

POLYGALA CALCAREA. Schultz : Polygala des terrains calcaires.

POLYGALA CILIATA. Grenier : Polygala cilié.

FRANKENIA LÆVIS. Linné : Frankénie lisse.

DIANTHUS PROLIFER. L. : Œillet prolifère.

CHIFFETTE : Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Franqueville (Roumois) (1).

DIANTHUS ARMERIA. Linné : Œillet velu.

ERMELIN : Passais (Le Houlme).
ARMELIN, ARMENIN : Le Héricher (*Op. cit.*).
ARMÉNIE : Villedieu (Le Héricher, *op. cit.*).

(1) Le nom de *chiffettes* est aussi donné, à Berthouville (Lieuvin), aux petits œillets blancs qu'on cultive dans les jardins ; on les appelle *murins* à Louvigné-du-Désert (Avranchin) et *ermillets* à Barneville (Cotentin). Le *Dictionnaire du patois de l'Eure* mentionne aussi le mot *cousinets* comme nom de l'œillet mignardise.

JALOUSIE : Falaise, etc.
OEILLET-SAUVAGE : Neuville-sur-Touques (Pays-d'Auge).

DIANTHUS CARTHUSIANORUM. L. : Œillet des chartreux.

DIANTHUS CARYOPHYLLUS. L. : Œillet girofle.

DIANTHUS BARBATUS. Linné : Œillet barbu.

JALOUSIE : Pays de Caux, Roumois, Pays d'Auge, Bessin, etc.
BOUQUET-TOUFFÉ : Baillolet (Pays de Bray).

GYPSOPHILA MURALIS. L. : Gypsophile des murailles.

SAPONARIA OFFICINALIS. L. : Saponaire officinale.

SAVONELLE, SAVENELLE : Orglandes (Cotentin).
BLANC-SAVON : Anneville-sur-Seine (Roumois).
HERBE-A-SAVON : Trévières (Bessin).
HERBE-A-FEMME : Hondouville (Roumois).

SAPONARIA VACCARIA. L. : Saponaire des vaches.

HERBE-AU-VEAU : Gisors (Chesnon, *op. cit.*).
ÉCOPOIS : Jort (Pays d'Auge).

CUCUBALUS BACCIFER. L. : Cucubale baccifère.

SILENE INFLATA. Linné : Silène enflé.

CARNILLET : Pays d'Ouche.
CORNILLET : Le Héricher (*Op. cit.*).
CLAQUET, CLAQUOIRE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Amfreville-la-Campagne (Neubourg).
CRAQUETTE : Berthouville (Lieuvin).
FAUSSE-NÈLE : Guerbaville (Pays de Caux).
NÈLE-BLANCHE : Guerbaville (Pays de Caux).
COCHELON : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
SIFFLETS : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).

faux-pois : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

pois-gros : Courteilles (Plaine de Saint-André), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

SILENE MARITIMA. With. : Silène maritime.

robe-a-la-vierge : Auderville, Jobourg (Hague).

SILENE OTITES. Pers. : Silène à petites fleurs.

SILENE CONICA. Linné : Silène conique.

SILENE GALLICA. Linné : Silène de France.

SILENE CRETICA. Linné : Silène de Crète.

faux-lin : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

SILENE NUTANS. Linné : Silène penché.

AGROSTEMMA GITHAGO. L. : Agrostemme des moissons.

niéle : Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon, etc. (Auge), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

nèle : Gisors, Bacqueville, Cantiers, Étrépagny (Vexin), Anneville-sur-Seine, Saint-Aubin-sur-Gaillon (Pays de Madrie), Saint-Denis-des-Monts, Saint-Cyr-du-Vaudray, Tricqueville, etc. (Roumois), Crestot (Plaine du Neubourg), Courteilles, Thomer-la-Sôgne, Panlatte, Droisy, etc. (Plaine de Saint-André), Le Noyer-en-Ouche, Dorceau, Le Mage, Mauves, Condé-sur-Huisne (Corbonnais), Jort (Auge), Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne, Sainte-Honorine-du-Fay, Cresserons (Plaine de Caen), Saint-Marc-d'Ouilly, Cauvicourt, Sassy (Hiémois), Cherbourg, Urville (Hague).

nuile : Selles (Roumois).

nile : Touville, Flancourt (Roumois), Angerville, Morainville, Francheville (Plaine de Saint-André), Berthouville, Folleville (Lieuvin).

NIEULE : Amfreville (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Hiémois), Courvaudon, etc. (Bocage).
NUEULE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
GNEULE : Trévières, Formigny, Osmanville, etc. (Bessin), Villy-Bocage, Aunay (Bocage).
GNIÈFLE : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André).
NÈGLE : Valliquerville (Pays de Caux).
LÈNE : Muzy (Plaine de Saint-André).
ABOUFIN : Verneuil (Plaine de Saint-André).
COQUELOURDE : Morainville (Plaine de Saint-André), Versainville (Hiémois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
POTÉE : Le Lorey (Cotentin).
TERRINE : De Brébisson (*Op. cit.*).
TERRÈNE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

LYCHNIS VISCARIA. Linné : Lychnis visqueux.

LYCHNIS SYLVESTRIS. L. : Lychnis sauvage.

BONHOMME : Saint-André (Evrecin).
BONSHOMMES (1) : Troarn (Auge), Aunay (Bocage), Bayeux, etc. (Bessin), Barneville, Néhou, etc. (Cotentin).
PIERROTS : Longues (Bessin).
COCOLINQUEUX : Villedieu (Le Héricher, *op. cit.*).
COMPAGNON-ROUGE : Lisieux, etc. (Pays d'Auge).
JAMBE-ROUGE : Lingèvres (Bessin).
BOUFFONS-ROUGES : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
ŒILLET-SAUVAGE : Gréville, Beaumont, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).
ŒILLETS : Évrecy (Plaine de Caen).
BOUQUETS-A-LA-BONNE-VIERGE : Lillebonne (Pays de Caux).
FEU-SAUVAGE : Valognes (Le Héricher, *op. cit.*).

LYCHNIS DIOICA. Linné : Lychnis dioïque.

COMPAGNON-BLANC : Beaumont-le-Roger, Sébécourt, Beaumesnil

(1) C'est surtout à la variété à fleurs doubles qu'on donne ce nom.

(Ouche), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge), Corbonnais, Houlme.
COUCOU : Vattetot-sur-Mer, Bénouville, etc. (Pays de Caux).
GRELOTS : Droisy (Plaine de Saint-André).
CLAQUETS : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
POTÉE : Cauvicourt (Plaine de Caen), Le Lorey (Cotentin).
OREILLES-DE-BIQUE : Le Mage, Condé-sur-Huisne (Perche).
BONSHOMMES : Condé-sur-Risle (Roumois).
BOUFFONS-BLANCS : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
NÈLE-BLANCHE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

LYCHNIS FLOS-CUCULI. L. : Lychnis fleur de coucou.

AIGRETTE : Bayeux, Formigny, Ecrammeville, etc. (Bessin).
BRILLANT : Lingèvres (Bessin).
LAMPETTE-DÉCHIRÉE : Chesnon (*Op. cit,*)
FLEUR-DU-COUCOU : Roumois, Corbonnais, etc.
BONSHOMMES : Beaumesnil (Ouche).

SAGINA PROCUMBENS. Linné : Sagine couchée.

SAGINA APETALA. L. et CILIATA. Fries : Sagine apétale et ciliée.

HOLOSTEUM UMBELLATUM. L. : Holostée en ombelle.

SPERGULA ARVENSIS. Linné : Spargoute des champs.

GENOUILLÈRE : Crocy, etc. (Hiémois).
GENOUILLETTE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
CRAPOUILLÈRE : Auppegard (Pays de Caux).
CRÉMETTE : Chesnon (*Op. cit.*).
QUEUE-DE-RENARD : La Cressonnière, Saint-Martin-de-Bienfaite (Pays d'Auge).

SPERGULA PENTANDRA. L. : Spargoute pentandre.

SPERGULA NODOSA. Linné : Spargoute noueuse.

STELLARIA MEDIA. Smith. : Stellaire moyenne.

MOURET : Courteilles, Droizy, Panlatte (Plaine de Saint-André).
MOURON : Gisors, Étrépagny (Vexin), Crestot (Plaine du Neubourg), Sainte-Marthe, Beaumesnil, Sébécourt (Ouche), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Douvres (Plaine de Caen).
MOURON-BLANC : Pays de Caux.
MOUDRON : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
MOURONNETTE : Berthouville, Folleville (Lieuvin), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Plessis-Grimoult, Douvres, Ondefontaine (Bocage).
MOUORONNETTE : Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
MÔRONNETTE : Banneville-sur-Ajon (Bocage).
M'NUCHON : Saint-Vaast, Saint-Pierre-Église, etc. (Val-de-Saire), Cherbourg, Urville, etc. (Hague).
BEC-DE-MOINEAU : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).

STELLARIA HOLOSTEA. L. : Stellaire holostée.

CLAQUETS : Les Essarts (Plaine de Saint-André), Beaumesnil (Ouche), Saint-Désir (Auge).
CRAQUETS : Lingèvres (Bessin), Marchezieux (Cotentin).
TAQUETS : Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Sébécourt (Ouche), Saint-Pierre-sur-Dives, Méry–Corbon (Auge), Condé-sur-Huisne (Perche).
PÉTARDS : Bonnebosq (Pays d'Auge).
HERBE-A-SONNETTE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
RÉVEILLE-MATIN : Falaise.
POUX : Courteilles (Plaine de Saint-André), Bonnebosq (Pays d'Auge).
FLEURS-A-LA-VIERGE : Valliquerville (Pays de Caux).
COLLERETTE-A-LA-VIERGE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
CHEMISE-AU-BON-DIEU : Auppegard (Pays de Caux).
VAQUETTES : Longues (Bessin).

STELLARIA GRAMINEA. L. : Stellaire graminée.

STELLARIA GLAUCA. Smith : Stellaire glauque.

STELLARIA ULIGINOSA. Murr. : Stellaire des marécages.

CERASTIUM AQUATICUM. L. : Céraiste aquatique.

CERASTIUM ARVENSE. L. : Céraiste des champs.

CERASTIUM GLAUCUM. Gren. : Céraiste glauque.

CERASTIUM VULGATUM. Linné : Céraiste commun.

CERASTIUM VISCOSUM, SEMIDECANDRUM. L. et BRACHYPETALUM. Desp. : Céraiste visqueux, à cinq étamines et à courts pétales.

BONSHOMMES : (Chesnon, *op. cit.*).

SPERGULARIA SEGETALIS. Fenzl. : Spergulaire des moissons.

SPERGULARIA RUBRA. Persoon : Spergulaire rouge.

SPERGULARIA RUPICOLA. Lebel : Spergulaire des rochers.

SPERGULARIA MEDIA. Pers. : Spergulaire moyenne.

ARENARIA TENUIFOLIA. L. : Arénaire à feuilles menues.

ARENARIA MONTANA. Linné : Arénaire de montagne.

ARENARIA TRINERVIA. L. : Arénaire à trois nervures.

ARENARIA SERPYLLIFOLIA. L. : Arénaire à feuilles de serpolet.

HALIANTHUS PEPLOIDES. Fries : Halianthe à feuilles de pourpier.

ELATINE ALSINASTRUM. L. : Élatine fausse-alsine.

LINUM USITATISSIMUM. Linné : Lin cultivé.

LINUM ANGUSTIFOLIUM. Huds. : Lin à feuilles étroites.

LIN-SAUVAGE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
FAUX-LIN : Beuzeval–Houlgate (Pays d'Auge).

LINUM CATHARTICUM. Linné : Lin purgatif.

PETIT-LIN : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

MALVA SYLVESTRIS. Linné : Mauve sauvage.

GRANDE-MAUVE (MÔVE) : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
MAVE : Cotentin, Vierville (Bessin).
MAÔVE : Bocage, Hague.

MALVA ROTUNDIFOLIA. L. : Mauve à feuilles rondes.

PETITE-MAUVE (MÔVE) : Bayeux, Trévières, etc. (Bessin).
FROMAGE : Thomer-la-Sôgne (Evrecin), Amfreville (Plaine de Caen).
FROMAGEOT : Sainte-Marthe (Ouche).
HERBE-A-FROMAGE : Quiberville (Pays de Caux).

MALVA NICÆENSIS. Allioni : Mauve de Nice.

MALVA MOSCHATA. Linné : Mauve musquée.

FAUSSE-MAUVE : Bocage.

MALVA MOSCHATA. L., var. LACINIATA. Desr. : Mauve musquée, var. laciniée.

MAÔVE-A-MILLE-FIEULES : Mesnil-Auzouf (Bocage).

MALVA ALCÆA. Linné : Mauve alcée.

LAVATERA ARBOREA. L. : Lavatère en arbre.

MAÔVE : Arromanches, Barfleur, Hague.

ALTHÆA OFFICINALIS. L. : Guimauve officinale.

GUIMAÔVE, GUIMAVE : Hague, Cotentin.

TILIA GRANDIFOLIA et PARVIFOLIA. L. : Tilleul à grandes feuilles et à petites feuilles.

TEIL : Conches (Lieuvin) (1).
TÉYEUL : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Landes (Bocage).
TÉYOT : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
TÉRUL : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

HYPERICUM ELODES. Linné : Millepertuis des marais.

HYPERICUM PERFORATUM. L. : Millepertuis perforé.

MILPERTUS : Orglandes (Cotentin), Cherbourg, etc. (Hague).
MAUPERTUS : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).
MILPERSIL : Trévières (Bessin).
MÈNIPERQUI : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
HERBE-A-MILLE-PERTUS : Le Lorey (Cotentin).
HERBE-A-MILLE-TROUS : Méry-Corbon (Auge), Sassy (Plaine de Caen), Mesnil-Auzouf (Bocage), Saint-Loup-Hors, Juaye-Mondaye, etc. (Bessin).
HERBE-A-CENT-TROUS : Valliquerville (Caux).
HERBE-A-LA-BRULURE : Berthouville (Lieuvin).
HERBE-AUX-PIQURES : Fort-Morville (Roumois).
PETIT-PALANCUEUR : Beaumont (Hague).
CHASSE-DIABLE : Quiberville (Pays de Caux), Troarn (Pays d'Auge).
HERBE-A-LA-FAUX : Courteilles (Evrecin).
HERBE-A-LA-FOURMI : Néhou (Cotentin).
HERBE-A-VERS : Trévières (Bessin).

HYPERICUM QUADRANGULUM. L. et TETRAPTERUM. Fries : Millepertuis quadrangulaire et à quatre ailes.

HERBE-A-LA-CROIX : Annebault (Pays d'Auge).

(1) *Coutumier des forêts*, cité par Léopold Delisle (*Étude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, p. 399).

HYPERICUM HUMIFUSUM. Linné : Millepertuis couché.

HYPERICUM MONTANUM. L. : Millepertuis de montagne.

HYPERICUM PULCHRUM Linné : Millepertuis élégant.

HYPERICUM LINEARIFIOLIUM. Wahl : Millepertuis à feuilles linéaires.

HYPERICUM HIRSUTUM. Linné : Millepertuis velu.

HYPERICUM ANDROSÆMUM. L. : Millepertuis androsème.

PARANCUEULE : Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Le Lorey, etc. (Cotentin).
PARANCUEUR : De Brébisson (*Op.cit.*), Cherbourg (Le Jolis, *op.cit.*).
PALANCUEUR (1) : Gréville, Beaumont (Hague).
PÉRANCUNE : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
JARCŒUR : Camembert (Hiémois).
TOUTE-BONNE : Chesnon (*Op. cit.*).
TOUTE-SAINE : De Brébisson (*Op. cit.*).
SOUVERAINE : Beaumesnil (Ouche), Méry-Corbon (Pays d'Auge).
SAPAROU : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
SIPARON : Avranches (Le Héricher, *op. cit.*), Mesnillard, etc. (Mortainais).

ACER CAMPESTRE. L. : Érable champêtre.

ARABE : Francheville (Plaine de Saint-André), Urou (Hiémois), Méautis (Cotentin).
COQUÊNE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).
BOIS-DE-CHIEN : Passais (Houlme).
BOIS-DE-MERDE : Mesnillard (Avranchin).
BOIS-BICHE : Brecey (Le Héricher, *Revue de l'Avranchin,* ann. 1886, v. III, p. 155).

(1) Dans son *Essai sur le patois normand de la Hague*. M. Jean Fleury donne la forme un peu différente *balancueur*.

ACER PSEUDO-PLATANUS. L. : Érable sycomore.

CHICAMOR : Le Mesnil-Auzouf (Bocage), Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Formigny, etc. (Bessin), Cotentin.
CHICAMOUR : Douvres (Plaine de Caen).
CHICAMO : Gréville (Hague).

ACER PLATANOIDES. L. : Érable faux-platane.

PLANE : Cotentin, Avranchin, etc.

GERANIUM (1) SANGUINEUM. L. : Géranium sanguin.

GERANIUM ROBERTIANUM L. : Géranium de Robert.

HERBE-A-ROBERT : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Ouilly-le-Basset (Hiémois), Orglandes (Cotentin).
HERBE-DU-ROI-ROBERT : Orbec (Auge).
HERBE-ROBERDE : Aunay (Bocage), Formigny, etc. (Bessin).
BEC-DE-GRUE : Le Houlme, Manneville (Me Poplu, *op. cit.*).
AIGUILLES : Saint-Symphorien (Roumois), Arromanches, etc. (Bessin).
AIGUILLES-A-NOTRE-DAME : Bocage.
AIGUILLETTES : Creully, Tierceville (Bessin).
ÉPINGLES-A-LA-VIERGE : Port-en-Bessin, Cherbourg, etc.
PERCE-PIERRE : Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
HERBE-AUX-DINDONS : Berthouville (Lieuvin).
HERBE-A-PICOTS : Guerbaville (Pays de Caux).
HERBE-AUX-PIOTS : Valliquerville (Pays de Caux).
PIED-DE-PIGEON : Droisy, Panlatte (Plaine de Saint-André).
HERBE-ROUGE : Hondouville (Roumois).

(1) On cultive un très grand nombre d'espèces de *Géraniums* exotiques ; elles sont connues sous le nom générique de :
GÉROMIOME : Bessin, Cotentin, Corbonnais, etc.
GIROMIOME : Campandré-Valcongrain, etc. (Bocage).
GIRONION : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
GÉRIOME : Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois).

CHANCRÉE-ROUGE : Saint-James (Avranchin), Passais (Houlme).
CHANCRELLE : Avranches (Le Héricher, *op. cit.*).
PETIT-COLINQUEUX : (Le Héricher, *op. cit.*).

GERANIUM PRATENSE. L. : Géranium des prés.

GERANIUM PALUSTRE. L. : Géranium des marais.

GERANIUM PHÆUM. Linné : Géranium brun.

GERANIUM ROTUNDIFOLIUM. L. : Géranium à feuilles rondes.

GERANIUM LUCIDUM. Linné : Géranium brillant.

ROUGETS : Doudeauville (Vexin).

GERANIUM DISSECTUM. L. : Géranium découpé.

GERANIUM COLUMBINUM. L. : Géranium colombin.

PATTE-DE-PIGEON : Gisors (Vexin).
PIED-DE-PIGEON : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).

GERANIUM MOLLE. L. : Géranium à feuilles molles.

PIGEON-BLANC : Thomer-la-Sôgne (Evrecin).
PI-ROUGE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
TÊTE-ROUGE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

GERANIUM PUSILLUM. Linné : Géranium fluet.

ERODIUM CICUTARIUM. L'Hérit. : Erodium à feuilles de ciguë.

BEC-DE-GRUE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

ERODIUM MOSCHATUM. Linné : Erodium musqué.

ERODIUM MARITIMUM. Smith. : Erodium maritime (1).

(1) On trouve aussi sur le roc de Granville les *E. botrys* et *malacoïdes*, mais ils ont encore moins de noms vulgaires que l'*E. maritimum*.

IMPATIENS NOLI-TANGERE. L. : Impatiente n'y touchez pas.

BELSAMÈNE : Touques (Pays d'Auge).

OXALIS ACETOSELLA. Linné : Oxalide oseille.

SURELLE : Bocasse-Valmartin (Caux), Rouen, Bourgthéroulde, Saint-Symphorien, etc. (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Auge), Douvres, Ouilly-le-Basset (Plaine de Caen), Orglandes (Cotentin).

SURELLE-AU-COUCOU : Mortainais.

ALLELUIA : Gisors (Vexin), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), La Folie, Vouilly (Bessin), Cotentin.

COUCOU : Valliquerville (Pays de Caux), Evrecy (Plaine de Caen).

PAIN-DE-(AU)-COUCOU : Manneville (Pays-d'Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Plessis-Grimoult, Villy-Bocage, Mesnil-Auzouf, Danvou (Houlme), Bessin (Pluquet, *op. cit.*), Moitiers-en-Bauptois, Néhou, Barneville (Cotentin), Cherbourg, Beaumont-en-Hague.

HERBE-AU-COUCOU : Mesnillard (Avranchin).

OSEILLE-DE-PAQUES : Chesnon (*Op. cit.*).

TRÈFLE-AIGRE : Le Héricher (*Op. cit.*).

HERBE-DE-BOEUF : Le Héricher (*Op. cit.*).

OXALIS STRICTA. L. et OXALIS CORNICULATA L. : Oxalide droite et corniculée.

RUTA GRAVEOLENS. Linné : Rue fétide.

RUE : Plaine de Caen, Bessin, etc.

MONOTROPA HYPOPITYS. L. : Monotrope du pin.

SUCE-PIN : Beaumesnil (Ouche).

EVONYMUS EUROPÆUS. L. : Fusain d'Europe.

BONNET-CARRÉ : Neuve-Grange (Vexin), Fresnoy-Folny (Bray),

Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Saint-Denis-des-Monts, Saint-Cyr-de-Salerne, etc. (Roumois), Glisolles, Beaumesnil (Ouche), Saint-Martin-de-Mailloc, La Cressonnière, Saint-Désir, Bonnebosq, Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Auge), Ouilly-le-Basset, Versainville (Hiémois), Villy-Bocage, Campandré-Valcongrain (Bocage), Rémalard (Corbonnais), Condé-sur-Huisne (Perche), Vains (Avranchin).

BONNET-DE-PRÊTRE : Rouen, Damps (Roumois).

BONNET-CAPELETTE : Graval (Pays de Bray).

QUATRE-CORNETTES : Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).

BRIOCHES : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

BRIOCHETS : Condé-sur-Risle (Roumois).

ROUGES : Saint-Désir (Pays d'Auge).

COCHONNETTES : Cantiers (Vexin).

GRAINE-A-POUX : Champdolent (Pays d'Ouche) (1).

FOUACIER : Curcy (Bocage).

BOIS-PUANT : Rémalard (Corbonnais), Ecrammeville (Bessin).

BOIS-JAUNE : Bocage.

FAUSSE-BOURGEAINE : Bocage.

RHAMNUS CATHARTICUS. L. : Nerprun purgatif.

BOURGÈNE-NÈRE : Banneville-sur-Ajon (Bocage).

PUÈNE-NER : Hondouville, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).

PUIN-NER : Bacqueville, Neuve-Grange (Vexin), Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

PUINE : Saint-André-des-Monts (Roumois), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Beaumesnil, Sainte-Marthe (Ouche).

PUIN : Cantiers (Vexin), Berville-sur-Mer (Roumois), Le Pin (Pays d'Auge).

PÈNE : Fort-Morville (Roumois).

BOIS-NER : Thomer-la-Sôgne, Brosville (Evrecin), Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

BOIS-PUANT : Dorceau (Corbonnais).

(1) Les noms qui précèdent sont, on le voit, tirés des noms du fruit du fusain, qu'ils ont servi d'abord et qu'ils servent encore à désigner; les trois suivants ne s'appliquent qu'à l'arbuste.

ÂÔNE-NER : Bourgthéroulde (Roumois).
TERGNOT : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
TRÈNOT : Sébécourt (Pays d'Ouche).

RHAMNUS FRANGULA. L. : Nerprun bourdaine.

BOURDÈNE : Francheville (Plaine de Saint-André), Courtonne-la-Ville, Saint-Ouen-du-Pin, Condé-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
BOURDÈNE-NÈRE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
BOURGÈNE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Rouen, Les Essarts (Plaine de Saint-André), Dozulé, Méry-Corbon (Pays d'Auge), Ouilly-le-Basset, Versainville (Hiémois), Ondefontaine (Bocage).
BOURGÈNE-NÈRE : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
BOURJOLÈNE : Lisieux, Bayeux, Balleroy, etc. (Bessin).
BOURGERÈNE : Tracy-sur-Mer (Bessin).
BOURGET : Cherbourg (Le Jolis, *op cit.*).
PUÈNE-NER : Condé-sur-Risle (Roumois).
PUINE-NER : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
PUIN-(NER) : Doudeauville (Vexin), Pont-Audemer (*Ibid.*).
PIN-NER : Bolbec (Pays de Caux) (1), Bernay (*Ibid.*).
PIMBRE-NER : Saint-Paul-sur-Risle (Roumois, *Ibid.*).
TUINE, TOUINE : Montfort (Roumois, *Ibid.*).
ÂÔNE-NER : Bourgthéroulde (Roumois), Camembert (Hiémois).

ULEX EUROPÆUS. Linné : Ajonc d'Europe.

JONC-MARIN (2) : Fresnoy-Folny (Bray), Gisors, Neuve-Grange (Vexin), Bréauté, Bolbec, Fécamp (Pays de Caux), Vernon, Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Rouen, Anneville-sur-

(1) *Précis géologique et botanique du canton de Bolbec, etc.*, par Alfred Lacaille, p. 26 (Extrait de l'*Annuaire normand*). Caen, in-8°, 1883.

(2) C'est sans doute cette plante qu'on trouve désignée, dans *Amis et Amiles*, v. 1301, sous le nom de *join marraige*, expression dans laquelle M. A. Darmesteter (*Formation des noms composés*, p, 27, n. 1) a voulu voir l'équivalent de « jonc poignant, jonc fort ».

Seine, Appeville, Saint-Denis-des-Monts, Bourgthéroulde (Roumois), Amfreville-la-Campagne, Glisolles, Le Cormier (Evrecin), Sébécourt (Ouche), Epaignes, Berthouville, Folleville, Courtonne-la-Ville, Courtonne-la-Meurdrac (Lieuvin), Saint-Germain-de-Livet, Saint-Désir, Bonnebosq, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).

JO(U)MARIN : Cuverville (Pays de Bray), Caumont, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

JONC-FLEURI : Montebourg (Cotentin).

JONC : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Gorey (Jersey).

BOIS-JONC : Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

JION : Bagnoles (Hiémois).

JAON (1) : Gréville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague).

BOIS-JAN (2) : Moitiers-en-Bauptois, Orglandes, Barneville, Néhou, La Pernelle, etc. (Cotentin).

VÈGNE : Auvers, Saint-Germain-sur-Ay, etc. (Cotentin).

VIGNOT (3) : Le Mesnil-Auzouf (Bocage), Bayeux, Trévières, Formigny, Vierville, Ecrammeville, Bricqueville, Osmanville, etc. (Bessin).

VIGNON : Prêtreville, Saint-Désir, Dozulé, Méry-Corbon, Saint-Pierre-sur-Dives, Airan (Auge), Douvres, Gonneville-sur-Merville, Amfreville, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Sassy, Versainville, etc. (Hiémois), Curcy, Ondefontaine, Villy-Bocage, Courvaudon, Le Tourneur, Vire (Bocage), Flers, La Carneille, Banvou, Domfront (Houlme), Passais, Coulonges-sur-Sarthe, La Forêt-Auvray (Corbonnais).

GUIGNON : Saint-Hilaire-du-Harcouet, Le Mesnillard, etc. (Avranchin), Mortain.

GIGNOT : Serquigny (Roumois).

LANDE : Huest (Evrecin), Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, Muzy,

(1) De bous (lis. houx) ou de jaam sauvage (*Vie du B. Thomas Hélie de Biville*, v. 700). — GEANS (*Coutumier des forêts*, fol. vij^{v}. cité par Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 391).

(2) Une lande couverte de « bois jan » s'appelle *janière* dans le Cotentin.

(3) Une lande couverte de « vignot » porte, dans le Bessin, le nom de *vignet*.

Droisy, Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), Marchesieux (Cotentin), Cherbourg.

LANDRE : Panlatte (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Epinay (Ouche), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Monceaux, Dorceau (Corbonnais).

LANDIER : Courteilles, Verneuil (Plaine de Saint-André).

LANGUIER : Francheville (Plaine de Saint-André).

PIQUETS : Barneville, Néhou, La Pernelle (Cotentin), Cherbourg, Gréville, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

JAUNET : Serquigny (Lieuvin).

GRÉPILLON : Mauves, Longny, Le Mage (Corbonnais).

BOURRÉE : Fécamp (Pays de Caux).

ULEX GALLII. Planch. : Ajonc de Le Gall.

PIQUETS : Cherbourg, etc. (Hague).

LANDE : Hague (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).

ULEX NANUS. Linné : Ajonc nain.

JANNET : Cherbourg, etc. (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).

LANDES : Cherbourg, etc. (id., *ibid.*).

PETIT-GUIGNON : Mortainais.

VIGNETTE : Formigny (Bessin).

LIÔNET : De Brébisson (*Op. cit*).

GNÔRET : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

GRÉPILLON : Monceaux (Corbonnais).

RAMENELLE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

GENISTA ANGLICA. L. : Genêt d'Angleterre.

GIGNOT : Le Noyer-en-Ouche.

GENISTA TINCTORIA. Linné : Genêt des teinturiers.

GENÊTRELLE : De Brébisson (*Op. cit.*), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Domfront.

GENÊTROLE : Droisy (Plaine de Saint-André).

GINTRELLE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

GENISTA SAGITTALIS. L. : Genêt ailé.

GENÊTROLE : Courteilles (Plaine de Saint-André), Le Noyer-en-Ouche, Sébécourt (Ouche).
GENÊTRELLE : Courtonne-la-Ville (Lieuvin).
GENÊTRELLE PLATE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
GINTRELLE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
LACET : De Brébisson (*Op. cit.*).

GENISTA PILOSA. Linné : Genêt velu.

GENISTA PROSTATA. Lam. : Genêt couché.

SPARTIUM JUNCEUM. Linné : Sparte jonc.

GENÊT-D'ESPAGNE : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Ouche, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.

SPARTIUM SCOPARIUM. L. : Sparte à balai.

GENÊT-A-BALAI : Rouen, Pays d'Auge, Hiémois, Le Houlme, etc.
GINET : Boisset (Evrecin).
GENÊTRE : Hennezis (Vexin).
GENÈTE : Cantiers, Courcelles-sur-Seine (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon.
GÉNIOT, GÉGNOT : Amfreville-sur-Iton, Franqueville (Roumois), Berthouville (Lieuvin).
GINIOT, GIGNOT(S) : Vernon, Pays de Bray, Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Franqueville, Thuit-Simer (Roumois), Glisolles, Huest (Evrecin), Thomer-la-Sôgne, Morainville-les-Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André), Beaumesnil (Ouche), Fort-Morville, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), La Cressonnière (Auge).
GENÈFE : Gisors (Vexin).
BALIOT(S) : Fresnoy-Folny, Cuverville (Pays de Bray).
JAUNET : Duranville (Lieuvin).

CYTISUS LABURNUM. Linné : Cytise aubours.

ÉBÉNIER, ÉBÉGNER : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Ouche, Lieuvin, Auge, Bessin, etc.

ROBINIA PSEUDO-ACACIA. L. : Robinier faux-acacia.

AGACIA : Fontenay-le-Marmion, etc. (Plaine de Caen), Longues, etc. (Bessin), Courvaudon, Landes (Bocage).

AGLACIA : Doudeauville, Courcelles-sur-Seine (Vexin), Appeville (Roumois), Serquigny (Ouche).

ONONIS REPENS. Linné : Bugrane rampante.

FAUX-RÉTANBEUF : Saint-Martin-de-Mailloc (Lieuvin).

RÉGLISSE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

ONONIS SPINOSA. Linné : Bugrane épineuse.

ARRÊTE-BEUF : Rouen, Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Thomer-la-Sôgne (Evrecin), Éculleville, Omonville-la-Rogue (Hague).

ARCBEUF : Mauves, Le Mage, Dorceau, Condé-sur-Huisne (Perche), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Orglandes (Cotentin), etc.

RÉTANBEUF : Anneville-sur-Seine (Caux), Saint-Cyr-de-Salerne, Condé-sur-Risle (Roumois), Glisolles (Evrecin), Saint-Germain-de-Livet, Prêtreville, Saint-Martin-de-Mailloc, Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Versainville (Hiémois), Ondefontaine (Bocage), Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).

RATANBEUF : Saint-Désir, Vieux-Pont (Auge), Douvres (Plaine de Caen).

RATANBEU : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

RATABEUF : Crestot (Plaine du Neubourg).

RANTONBEUF : Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).

RÉ-DE-BŒUF : Sainte-Marthe (Ouche), Droisy (Evrecin), La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

RETS-(RAIE)-DE-BŒUF : Muzy (Evrecin), Le Noyer, Beaumesnil (Ouche).
RÈTE-BOEUF : Les Essarts (Plaine de Saint-André), Beaumesnil (Ouche).
RÉTONBEURRE : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André).
BOUGRANDE : Gisors (Vexin).

ONONIS NATRIX. Linné : Bugrane jaune.

COQUECIGRUE : Le Héricher (*Op. cit.*).

ONONIS COLUMNÆ. All. : Bugrane de Columna.

MEDICAGO SATIVA. Linné : Luzerne cultivée.

DORDOGNE : Serquigny (Lieuvin).
LUIZERNE : Monceaux (Corbonnais).

MEDICAGO FALCATA. Linné : Luzerne en faux.

MEDICAGO LUPULINA. L. : Luzerne lupuline.

MINETTE : Gisors, Etrepagny (Vexin), Rouen, Hondouville, Fort-Morville, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Huest, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Sébécourt (Ouche), La Cressonnière (Lieuvin), Saint-Désir, Méry-Corbon, etc. (Auge), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Juaye-Mondaye, Saint-Loup-Hors (Bessin).
PETIT-TRÈFLE-JAUNE : Bayeux.
PETIT-PÉROU : Villy-Bocage, Caen.
CHATONNET : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux), Sainte-Marthe (Ouche).
TRÉVÊQUET : Formigny, Mandeville (Bessin).

MEDICAGO ORBICULARIS. All. : Luzerne orbiculaire.

MEDICAGO APICULATA et DENTICULATA. Wild. : Luzerne apiculée et dentelée.

MEDICAGO MACULATA. Wild. : Luzerne tachetée.

TEIGNE : Saint-Waast (Cotentin).
MAILLETTES : Cotentin (Besnou, *Flore du département de la Manche*).

MEDICAGO MINIMA. Lamarck : Luzerne naine.

TRIGONELLA ORNITHOPODIOIDES. DC. : Trigonelle pied-d'oiseau.

MELILOTUS OFFICINALIS. Wild. : Mélilot officinal.

F'NOU : Dives, Houlgate, etc. (Pays d'Auge).
LUZERNE-FOLLE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

MELILOTUS ARVENSIS. Wallr. : Mélilot des champs.

LUZERNE-FOLLE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

MELILOTUS LEUCANTHA. Koch : Mélilot à fleurs blanches.

TRIFOLIUM REPENS. Linné : Trèfle rampant.

PETIT-TRÈF(L)E-BLANC (1) : Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Barneville, Néhou, etc. (Cotentin).
TRÉF(L)E-BLANC : Vexin, Rouen, Condé-sur-Risle (Roumois), Thomer-la-Sôgne, Courteilles (Plaine de Saint-André), Folleville (Lieuvin), Saint-Désir, Neuville-sur-Touques (Auge), Gonneville-sur-Merville, Douvres (Plaine de Caen), Hiémois, Corbonnais.
TRÉFLÉE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
TRIOLET : Cauvicourt (Hiémois), La Pernelle (Val-de-Saire).

(1) Quelquefois, au lieu de trois folioles, les feuilles du *Trifolium repens* en présentent quatre ; on lui attribue alors une vertu magique ; celui qui marche dessus pendant la nuit ne peut retrouver son chemin. Cf. *Melusine,* t. I, p. 46. On a dit aussi que le trèfle à quatre feuilles rendait invisible.

TRIACLE : Le Mesnillard (Avranchin).
PAGNOLÉE-BLANCHE : La Villette (Bocage).
GAZE : Crestot (Plaine du Neubourg).

TRIFOLIUM MICHELIANUM. Savi : Trèfle de Micheli.

TRIFOLIUM GLOMERATUM. L. : Trèfle aggloméré.

TRIFOLIUM INCARNATUM. L. : Trèfle incarnat.

TREUFLE-FARAUD : Monceaux (Corbonnais).
FAROUCHE : De Brébisson (*Op. cit.*).
TRÈFLE-ROUGE : Vexin, Caux, Roumois, Ouche, Lieuvin, Auge, Bessin, Cotentin, Bocage, Houlme, etc.
TRÈFLE-D'ESPAGNE : Lisieux, Bayeux, etc.
TRÈFLE-ANGLAIS : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
POMPONS : Hague (1).

TRIFOLIUM ARVENSE. Linné : Trèfle des champs.

CHATON : Thomer-la-Sôgne (Evrecin).
CHATON-BLANC : Chesnon (*Op. cit.*).
CHATONNET : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
PIED-DE-LIÈVRE : Thomer-la-Sôgne, etc. (Ouche), Falaise (Hiémois), Méry-Corbon (Pays d'Auge).

TRIFOLIUM STRIATUM. Linné : Trèfle strié.

TRIFOLIUM SCABRUM. Linné : Trèfle scabre.

TRIFOLIUM MARITIMUM. Huds. : Trèfle maritime.

TRIFOLIUM OCHROLEUCUM. L. : Trèfle jaunâtre.

TRIFOLIUM MEDIUM. Linné : Trèfle moyen.

(1) Pluquet (*Op. cit.*), par suite d'une confusion, je crois, attribue aussi au *Trifolium incarnatum* le nom de *pagnolée*.

TRIFOLIUM PRATENSE. Linné : Trèfle des prés.

TRÈFLE, TRÈFE : Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Jersey.
TREUFLE : Monceaux, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
PAGNOLÉE : Saint-Désir (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Landes, Villy-Bocage, Plessis-Grimoult, etc. (Bocage), La Forêt-Auvray (Hiémois).
TRÉMAINE, TERMÈNE : Saint-Germain-sur-Ay, Auvers, etc. (Cotentin), La Trinité, etc. (Avranchin), Passais (Le Houlme), Le Mesnil-Auzouf (Bocage).

TRIFOLIUM SUBTERRANEUM. L. : Trèfle souterrain.

SEMEUR : Le Héricher (*Op. cit.*).

TRIFOLIUM FRAGIFERUM. Linné : Trèfle porte-fraise.

TRIFOLIUM FILIFORME. L. et TRIFOLIUM MINUS. Smith : Trèfle filiforme et nain.

PETIT-TRÈFLE : Bayeux, Saint-Lô, etc.

TRIFOLIUM PROCUMBENS. Linné : Trèfle couché.

PETIT-TRÈFLE : Creully, etc. (Bessin).
CHATON-JAUNE : Chesnon (*Op. cit.*).
FOUACHETTE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

TRIFOLIUM PATENS Schreber : Trèfle étalé (1).

LOTUS CORNICULATUS. Linné : Lotier corniculé.

CHINQ-DÉS : Formigny, Osmanville, etc. (Bessin).
FOURCHETTE : Arromanches, Osmanville, etc. (Bessin).

(1) J'ai omis le *Trifolium strictum* L., qui n'a été trouvé qu'à Rouvres, près Falaise, ainsi que les *Trifolium suffocatum* L., *angustifolium* L., et *Bocconi* Sayi, plantes du nord du Cotentin, et le *Trifolium resupinatum* L., découvert seulement dans les dunes du Calvados et auprès de Cherbourg. Ces espèces, rares en Normandie, n'y ont évidemment point de noms vulgaires.

FOCHETTE : Pluquet (*Op. cit.*).

PAS-D'ALOUETTE : Saint-Riquier-ès-Plains (Caux), Condé-sur-Risle (Roumois), Beaumesnil (Ouche), Vimoutiers, Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Neuville-sur-Touques (Auge), Écouché (Hiémois), Auderville, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

PIED-D'ALOUETTE : Vimoutiers, La Ferté-Fresnel (Hiémois), Fontenay-le-Marmion, Luc-sur-Mer, Creully (Plaine de Caen), Longues, Monceaux (Bessin).

PI-D' CONILE : Aunay (Bocage).

JAUNET : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

TRÈFLE-FLEURI : Saint-Lô (Cotentin).

LOTUS ULIGINOSUS. Schreb. : Lotier des tourbières.

LOTUS ANGUSTISSIMUS. Linné : Lotier étroit.

LOTUS SILIQUOSUS. Linné : Lotus siliqueux.

PHASEOLUS VULGARIS et NANUS. L. : Haricot commun et nain.

CARICOTTE : Gisors (Vexin).

FÈVE : Doudeauville (Vexin), Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).

FEUVE : Monceaux (Corbonnais).

FEUVETTE : (*Dict. du patois de la vallée d'Yères*).

FRIOLET : Valognes.

MOUSETTE : Guernesey (Métivier, *Dict. franco-normand*).

PÈS : Douvres (Plaine de Caen), Formigny, etc. (Bessin).

PÈS-ANGLAIS (1) : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

PÈS-PRODOMES : Bayeux, Trévières, etc. (Bessin).

PÈS-SARASINS : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

PÈS-DE-MOUÉ : Gorey (Jersey), Saint-Germain-des-Vaux (Hague).

ANTHYLLIS VULNERARIA. L. : Anthyllide vulnéraire.

(1) On désigne par ce nom une variété du haricot volubile à petits grains ; les *pès prodomes* ont les grains encore plus petits ; le *friolet* est une variété analogue. Sous le nom de *fèves, feuves,* au contraire, on désigne, surtout dans le Bessin, les haricots nains ou non, mais à gros grains ; ils sont souvent aussi appelés *fèves de Soissons*.

ASTRAGALLUS GLYCYPHYLLOS. L. : Astragale réglisse.

RÉGLISSE-BATARDE : Chesnon (*Op. cit.*) (1).

CORONILLA EMERUS. Linné : Coronille des jardins.

CORONILLA MINIMA. Linné : Coronille naine.

CORONILLA VARIA. Linné : Coronille bigarrée.

ORNITHOPUS PERPUSILLUS. Linné : Ornithopode fluet.

SERRADELLE : De Brébisson (*Op. cit.*).

ORNITHOPUS COMPRESSUS. L. : Ornithopode comprimé.

HYPOCREPIS COMOSA. L. : Hippocrépide chevelue.

FER-A-CHEVAL : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

ONOBRYCHIS SATIVA. Linné : Onobrychide cultivée.

ESPARCETTE : De Brébisson (*Op. cit.*).
SAINFOIN : Thomer-la-Sôgne, etc. (Plaine de Saint-André), Bretteville-sur-Laize, Caen, Bayeux.
SINFIN : Villy-Bocage, Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
GROS-FOIN : De Brébisson (*Op. cit.*).
BOURGOGNE : Gisors, Étrépagny, Neuve-Grange (Vexin), Rouen, Huest (Evrecin), La Harangère, Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Sébécourt (Ouche).

FABA VULGARIS. Mœnch : Fève commune.

FEUVE : Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, etc.
FEUFFE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

(1) On trouve aussi en Normandie les *Astragallus Monspessulanus, Bayonensis* et *cicer* L., mais ces espèces y sont trop rares pour y porter de noms vulgaires.

GOURGANE : Les Essarts (Plaine de Saint-André), Pont-Audemer (Roumois), Monceaux (Corbonnais).
HANOCHE : Dubois et Travers (*Op. cit.*).

FABA VULGARIS, var. MINOR : Fève commune, var. naine.

FAILLOT : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
FAYOLE : Saint-Pierre-Église (Val de Saire).
FÈVEROLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

ERVUM ERVILIA. Linné : Ers ervilier.

ERVUM TETRASPERMUM. L. : Ers à quatre graines.

PÈYOT : Formigny (Bessin).
GERDRIE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
GAZE : Chesnon (*Op. cit.*).
GERZOT : Condé-sur-Risle (Roumois).
VÉCHERON : Manneville-sur-Touques (Pays d'Auge).

ERVUM GRACILE. DC. : Ers à tige grêle.

ERVUM LENS. Linné : Ers lentille.

PETITES-LENTILLES : De Brébisson (*Op. cit.*).

ERVUM HIRSUTUM. Linné : Ers velu.

GUERCHIE : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Vimoutiers.
GUERGIE ; Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Douvres (Plaine de Caen).
GUERGERIE : Saint-Martin-de-Mailloc (Lieuvin), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
GLERGERIE : Camembert (Auge).
GERDRIE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
GERSIOT : Avranchin (Dubois et Travers, *op. cit.*).
JARDIOT : Banvou, Flers (Le Houlme).
VERDIOT : Dorceau (Corbonnais).
DRAGIE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).

GAZE : Hondouville (Roumois).
VÉCHERON : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

VICIA CRACCA. Linné : Vesce cracca.

COVÈCHE : Le Lorey, Cambernon, Blainville, La Haye-du-Puits, Le Vrétot, etc. (Cotentin).
COVESCE : Le Héricher (*Op. cit.*).
FAUSSE-VÈCHE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
GERSET : Le Héricher (*Op. cit.*).
GAZILLON : Valognes (Le Héricher, *op. cit.*).
VÉCHERON : Bonnebosq (Auge), Saint-Pair (Avranchin).
PISSETTE : Gréville, Omonville-la-Petite, Saint-Germain-des Vaux, etc. (Hague).
POLAGOT : Condé-sur-Risle (Roumois).
LIVERNAGE : Sottevast (Hague).
JARDIÈRE : Domfront.
GRANDE-GAZE : Anneville-sur-Seine, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Neuville-sur-Touques (Auge), Granville (Le Héricher, *op. cit.*).

VICIA BITHYNICA. Linné : Vesce de Bithynie.

VICIA SATIVA. L., var. ÆSTIVALIS : Vesce cultivée d'été.

VÈCHE : Vexin, Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, etc.

VICIA SATIVA. L., var. HIEMALIS : Vesce cultivée d'hiver.

HIVERNACHE : Pays de Bray, Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
HIVERNAILLE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
HIVERNAGE : Panlatte (Plaine de Saint-André), Manneville (Mc Poplu, *op. cit.*), Douvres, Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Monceaux (Corbonnais).
LIVERNAGE : Sassy (Hiémois), Bayeux, Trévières, Formigny, Balleroy, etc. (Bessin), Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).

VICIA ANGUSTIFOLIA. Roth : Vesce à feuilles étroites.

VÉCHERON : Appeville (Roumois), Folleville (Lieuvin), Orbec-en-Auge, Sassy (Hiémois), Aunay, Le Mesnil-Auzouf (Bocage), Bayeux, Cherbourg.
VERCHON : Omonville-la-Petite (Hague).
PÈYOT : Vierville, Formigny (Bessin).
VÈYIE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
HERBE-AUX-LIÈVRES : Orbec-en-Auge.

VICIA LATHYROIDES. L. : Vesce fausse-gesse.

VICIA SEPIUM. Linné : Vesce des haies.

VÉCHERON : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

VICIA LUTEA. Linné : Vesce jaune.

VICIA HYBRIDA. Linné : Vesce hybride.

PISUM SATIVUM. Linné : Pois cultivé.

PÈS : Pays de Caux, Roumois, Ouche, Lieuvin, Auge, Corbonnais, Hiémois, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Cotentin, Avranchin, etc.
PAS : Passais (Le Houlme).

PISUM ARVENSE. Linné : Pois des champs.

PÈS-CAS : Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
PÈS-CHAS : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
PÈS-GRIS : Étrépagny (Vexin), Rouen, Corbonnais, Le Houlme.
BISAILLE : Gisors, Rouen, Bocasse-Valmartin (Caux).

PISUM MARITIMUM. Linné : Pois maritime.

LATHYRUS SYLVESTRIS. L. : Gesse des bois.

PÈS-ÉTERNELS : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
GESTE : Berthouville (Lieuvin).

LATHYRUS PRATENSIS. Linné : Gesse des prés.

VÈCHERON : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
PÈS-A-LIÈVRE : Crestot (Plaine du Neubourg), Épreville-en-Roumois, Berthouville (Lieuvin).

LATHYRUS TUBEROSUS. Linné : Gesse tubéreuse.

LATHYRUS PALUSTRIS. Linné : Gesse des marais.

LATHYRUS HIRSUTUS. Linné : Gesse velue.

LATHYRUS SATIVUS. Linné : Gesse cultivée.

JAROUSSE : Plaine d'Alençon, Hiémois, etc.
AROSSE : De Brébisson (*Op. cit.*).
PÈS-CARRÉ : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

LATHYRUS CICERA. Linné : Gesse pois-chiche.

LATHYRUS NISSOLIA. Linné : Gesse de Nissole.

LATHYRUS APHACA. Linné : Gesse aphaca.

PÈS-A-LIÈVRE : Flancourt, Saint-Denis-des-Monts (Roumois).
PÈS-GROS : Thomer-la-Sôgne (Evrecin).
COPOIS : Gisors, Étrépagny (Vexin).
GAZETTE : Formigny (Bessin).
CHARRÉE : Douvres (Plaine de Caen).

OROBUS TUBEROSUS. Linné : Orobe tubéreux.

PAIN-DE-GEAI : Chesnon (*Op. cit.*).
DRAGÉE : Panlatte (Plaine de Saint-André).

OROBUS ALBUS. Linné : Orobe blanc.

PRUNUS SPINOSA. L. : Prunier épineux (1).

PRUNÉLIER : Bacqueville (Vexin), Bournainville (Lieuvin), Saint-Désir (Pays d'Auge).

PREUNELLIÉ : La Hague.

PUNÉLI-E : Barneville, etc. (Cotentin).

CHINÉLIER : Chesnon (*Op. cit.*).

CHIGNÉLIER : Saint-Symphorien (Roumois).

BLOCHI : Villy-Bocage, Houesville (Cotentin).

BLOSSIER : La Graverie (Bocage), Banvou (Le Houlme), Le Mesnillard, etc. (Mortainais).

CRÉQUIER : Eu, Fresnoy-Folny, Graval, etc. (Pays de Bray), Cauville, Auppegard, Manneville-les-Grès, etc. (Pays de Caux), Bourgthéroulde (Roumois).

CRAVACHONIER : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).

CRINMINCHONIER : *Dict. du patois de la vallée d'Yères.*

ÉPÈNE-NÈRE : Rouen, La Forêt-Auvray (Hiémois), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Le Mesnil-Auzouf (Bocage); Douvres, etc. (Plaine de Caen), Longues, Trévières, Formigny, Vierville, etc. (Bessin), Auvers, etc. (Cotentin).

Noms du fruit :

PRUNELLE : La Neuve-Grange, Gisors, Étrépagny, etc. (Vexin), Vernon, Gaillon, Huest (Evrecin), Thomer-la-Sôgne, Droisy (Plaine de Saint-André), Glisolles, Beaumesnil, etc. (Ouche), Bournainville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Bienfaite, Préaux, La Chapelle-Yvon, Moyaux, Canapville, etc. (Auge), Cauvicourt, Versainville (Hiémois), Bavent, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen).

PREUNELLE : Asnelles, La Folie (Bessin), Moitiers-en-Bauptois, Bricquebosq, Haineville, Le Vaast, etc. (Cotentin), Condé-sur-Huisne (Corbonnais), La Carneille (Houlme).

PR(E)UNETTE : Le Noyer, Epinay (Ouche), Urou (Hiémois).

PRUNE-VIGNETTE : Guerbaville (Pays de Caux).

PRUNE-BOQUETTE : Tricqueville (Roumois), Carsix (Lieuvin).

(1) Une croyance populaire du Bessin veut que la couronne d'épines de Jésus-Christ ait été faite de branches de *Prunus spinosa.*

PREUNE-BLEUE : Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).

PREUNE-DE-HAIE : Cresserons (Plaine de Caen).

PRUNE-DE-QUIIN : Saint-Aubin-sur-Gaillon, Épaignes, Selles, Tricqueville (Roumois), Morainville (Plaine de Saint-André), Berthouville, Berville-sur-Mer, La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin), Coquainvilliers, Prêtreville, Courtonne-la-Meurdrac (Pays d'Auge).

PERNE : Les Essarts (Plaine-de-Saint-André).

PERNOT : Courvaudon (Bocage).

PERNELLE : Le Cormier (Evrecin), Les Essarts (Plaine de Saint-André), Crocy, Bernières-d'Ailly (Auge), Airan, Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Courvaudon, Tournay-sur-Odon (Bocage), Mauves, Marchainville (Corbonnais).

PEURNELLE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

PUNELLE : Sassy (Plaine de Caen), Aunay, Banneville-sur-Ajon (Bocage), Orglandes, Le Lorey (Cotentin), Saint-Martin (Jersey), Guernesey.

PE(U)NELLE : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Hamars, La Villette, Campandré-Valcongrain (Bocage).

ÉPUNELLE : Le Tourneur (Bocage).

NERPRUN : Saint-Pierre-des-Ifs (Pays d'Auge).

PIGNELLE : Guerbaville (Pays de Caux).

QUINELLE : Bonnebosq (Pays d'Auge).

CHINELLE : Fresneuse-sur-Risle, Saint-Ouen-du-Tilleul, Bourgthéroulde, Saint-Symphorien (Roumois), Dozulé (Auge), Formigny, Vierville, etc. (Bessin).

CHINIELLE : Franqueville (Roumois).

CHIGNELLE : Appeville-sur-Risle, Malleville-sur-le-Bec, Caumont, Bourgthéroulde, Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

CHENELLE : Vernon (Pays de Madrie).

BLOCHE : Cairon, Sommervieu, Longues, Condé-sur-Seulles, Juaye-Mondaye, Lingèvres (Bessin), Cesny-Bois-Halbout, Villy-Bocage, Méautis, Auvers, Saint-Patrice-des-Claids, Gonfreville, Le Lorey (Cotentin).

BLOSSE : Saint-Ouen-le-Pin (Lieuvin), Fresné-la-Mère (Hiémois), Le Plessis-Grimoult, La Graverie, Landelles, Saint-Martin-Don (Bocage), La Trinité, Le Mesnillard (Avranchin), Banvou, Passais, etc. (Le Houlme).

BLOC : Magny, Sommervieu (Bessin).
CRAQUE : Rétonval (Bray), La Pernelle (Val de Saire).
CRÈQUE : Eu, Fresnoy-Folny, Baillolet, Graval, etc. (Bray), Cauville, Quiberville, Auppegard, Saint-Riquier-ès-Plains, Manneville-les-Grès (Caux), Bourgthéroulde (Roumois).
CRIQUETTE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Saint-Aubin-le-Vertueux, Saint-Vincent-du-Boulay, Berthouville (Lieuvin).
CRUQUETTE : Folleville (Lieuvin), Courtonne-la-Ville, La Chapelle-Yvon, Saint-Martin-de-Mailloc, Orbec (Auge).
CRAVACHON : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
CRAVANCHON : Douvres (Plaine de Caen).
CREVACHON : Barneville, etc. (Cotentin).
CREVASSON (1) : Freneuse-sur-Risle (Roumois),
GRAVACHON : Pays de Bray.
GRAVANCHON : Auppegard (Caux), Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin), Siouville (Hague).
GRAVECHON : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
CRINMINCHON : Vallée d'Yères (*Op. cit.*).
PUNAISE : Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

PRUNUS FRUTICANS. Weihe : Prunier frutescent.

BLOSSI : Le Tourneur (Bocage).

Nom du fruit :

BLOSSE : Le Tourneur (Bocage).

PRUNUS DOMESTICA. Linné : Prunier domestique.

PREUNIER, PREUGNÉ : Formigny, Trévières, etc. (Bessin). La Forêt-Auvray, Urou (Hiémois), Monceaux (Corbonnais).
PREUNIÉ : La Hague.
PREUNI : Le Tourneur, La Villette, La Graverie (Bocage).
PEURNIER : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).
PERNIER : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

(1) J'enregistre cette forme telle qu'elle m'a été indiquée, mais il est probable qu'elle est plutôt *crevachon*, comme à Barneville.

PERGNI : Gourvaudon (Bocage).
JORAISIER : Droisy (Plaine de Saint-André).

Noms du fruit :

PREUNE : Formigny, Trévières, etc. (Bessin), Landes, La Graverie (Bocage).
PRUNE-BÔQUETTE : Tricqueville (Roumois).
PREUNE-BLEUE : Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).
PERNE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
PRUNESSE : Gaillon (Pays de Madrie).
PRUNETTE : Epinay (Pays d'Ouche).
PRUGNELLE : Franqueville (Roumois).
BLOSSE (BLOCHE) : De Brébisson (*Op. cit.*).
GRAVANCHON : Fresnoy–Folny (Pays de Bray).
JORAISE : Droisy (Plaine de Saint-André).
CHABOTE : Saint-Germain-des-Vaux (Hague).

PRUNUS INSITIA. Linné : Prunier sauvage.

CERASUS VULGARIS. L. : Cerisier commun.

CH'RISIER : Appeville, etc. (Roumois), Formigny, etc. (Bessin), Clinchamps-sur-Orne, etc. (Plaine de Caen).
CH'SISIER : Luneray (Pays de Caux).
CH'LISI(ER) : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Longues (Bessin).
S'RISI : Le Tourneur (Bocage), Le Mesnil-Aubert (Cotentin).
S'RISIEUR : Ouilly-le-Basset (Hiémois).
S'RÈSI(ER) : Monceaux (Corbonnais), La Graverie (Bocage).
S'LIÈSI : La Villette (Bocage).
SLLISI : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).

Noms du fruit :

CH'RISE : Cuverville (Pays de Bray), Formigny, etc. (Bessin), Landes (Bocage), Saint-Germain-sur-Ay, etc. (Cotentin).
CH'SISE : Luneray (Pays de Caux).
S'RÈSE : La Graverie (Bocage).
SLLISE : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).

CERASUS VULGARIS, var. CAPRONIANA. DC. : Cerisier commun, var. Capron.

GRIOTTIER : De Brébisson (*Op. cit.*).

Nom du fruit :

GRIOTTES : De Brébisson (*Op. cit.*).

CERASUS AVIUM. DC. : Cerisier des oiseaux.

M'RISIER : Pays d'Ouche, Corbonnais, Le Houlme, Bessin, etc.
M'SISIER : Luneray (Pays de Caux), Dozulé (Pays d'Auge).
M'SIRIER : Saint-Ouen-du-Pin, Saint-Désir, Courtonne-la-Meurdrac (Auge).
M'RÈSIER : Monceaux (Corbonnais).
BADIOLIER : Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).
BAGUIOLIER : Amfréville, Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
CHÉCHER : Rétonval (Pays de Bray).

Noms du fruit :

M'RISE : Roumois, Pays d'Ouche, Corbonnais, Le Houlme, Plaine de Caen, Bessin, etc.
M'SISE : Luneray (Pays de Caux), Dozulé (Pays d'Auge).
M'SIRE : Saint-Désir (Pays d'Auge), La Graverie (Bocage).
BADIOLE : Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Saint-Hilaire du-Harcouet (Avranchin).
BAGUIOLE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
BAGIOLE : Le Locheur (Bocage).
CHÈCHE : Rétonval (Pays de Bray), Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

CERASUS JULIANA. DC. : Cerisier de Jules.

GUIGNIER : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois), Huest (Evrecin), Mesnil-Auzouf (Bocage).
GUIGNOLIER : Troismonts (Plaine de Caen).

Noms du fruit :

GUIGNE : Huest (Evrecin).
GUINES : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois), Bessin.
GUIGNOLES : Troismonts (Plaine de Caen).

CERASUS DURACINA. DC. : Cerisier à chair ferme.

BIGARROTIER : Pays d'Auge, Plaine de Caen, etc.
CŒURIER : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

Noms du fruit :

BIGARRÔS : Evrecin, Pays d'Auge, Plaine de Caen, etc.
M'RISE-DE-CŒUR : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

CERASUS MAHALEB. DC. : Cerisier Mahaleb.

LA SAINTE-LUCIE : Vernon, Pacy, etc. (Pays de Madrie), Hondouville (Roumois), Sébécourt (Ouche).
BOIS-DE-SAINTE-LUCIE : De Brébisson, Chesnon (*Op. cit.*).

CRATÆGUS OXYACANTHA et MONOGYNA. L. : Aubépine épineuse et monogyne.

EPÈNE-BLANCHE : Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, Avranchin, Le Houlme, Corbonnais, etc.
NOBLE-ÉPÈNE : Boisset (Evrecin), Beaumesnil (Ouche).
CENELLIER : Droisy (Plaine de Saint-André), Bournainville, etc. (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

Noms du fruit :

COCHENELLE : Saint-Pierre-des-Ifs (Pays d'Auge).
CHENELLE : Baillolet (Bray), Courcelles-sur-Seine (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Pays de Madrie), Brosville, Le Cormier (Evrecin), Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), Saint-Ouen-le-Pin, Prêtreville, Jort, Bernières-d'Ailly (Auge), Mauves, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).
CHENETTE : Rétonval, Graval, etc. (Pays de Bray).
CHINELLE : Epaignes (Roumois), Duranville (Lieuvin), Longues, Formigny, Trévières, etc. (Bessin).
CHIGNELLE : Fort-Morville, Tricqueville, Selles (Roumois), Folleville, Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Morainville (Plaine de Saint-André), Lisieux, Moyaux, Le Pin (Auge).

CENELLE : Saint-Denis-des-Monts, Thuit-Simer (Roumois), Droisy, Thomer-la-Sôgne, Panlatte, etc. (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Epinay, Sainte-Marthe, Glisolles, Sébécourt (Ouche), Bournainville (Lieuvin), Orbec, Saint-Martin-de-Mailloc, La Chapelle-Yvon, Saint-Désir, Ouville-la-Bien-Tournée, etc. (Auge), Saint-Marc-d'Ouilly (Bocage), Urou (Hiémois), Dorceau, Le Mage, Monceaux, etc. (Corbonnais).

S'NELLE : Epinay (Pays d'Ouche).

CENET : Banneville-sur-Ajon (Bocage).

CENILLE : La Forêt-Auvray, Urou, Aunou, Argentan (Hiémois), La Folie (Bessin), Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

S'NILE : Bricqueville-la-Blouette, Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

SONNELLE : Crocy (Hiémois).

SONNETS : Villy-Bocage.

CRÈQUE : Valliquerville (Pays de Caux).

CRAVACHON : Valliquerville (Pays de Caux).

CROCODINE : Eu, Étalondes, etc. (Pays de Bray).

PÈRE-AU-BON-DIEU : Guerbaville (Pays de Caux).

PÈRE-AUX-OISIAS : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

PÈRE-DE-COCHON : Vernon.

COCHE : Bavent (Plaine de Caen).

COCHET : Cresserons (Plaine de Caen).

COCHELIN : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

COCHETTE : Préaux, Dozulé, Méry-Corbon (Auge), Versainville (Hiémois), Saint-André-de-Fontenay, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Aunay, Courvaudon, Landes (Bocage).

COCHONNETTE : Cantiers (Vexin).

COCHONNETS : Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne, Bénouville, Douvres, Cairon, Périers (Plaine de Caen), Sommervieu, Vierville, Écrammeville (Bessin).

COCHONS : Banvou (Le Houlme).

CLOCHETTE : Cauvicourt (Hiémois).

MOURET : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).

NÈFLE : Franqueville (Roumois).

PREUNELLE-ROUGE : La Harengère (Roumois).

BŒUFS-ROUGES : Passais (Le Houlme).

ROUGET : Saint-Ouen-du-Tilleul (Roumois), Annebault (Pays d'Auge).

VIGNETTE : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
POMME-D'ÉPÈNE : Canapville (Pays d'Auge).
GRAINE-D'ÉPÈNE : Vieux-Pont (Auge), Saint-Denis-de-Méré (Bocage).
NANONNETTE : Manneville-les-Grès (Pays de Caux).
NANETTE : Cauville, Quiberville (Pays de Caux).
GNOGNOTE : Genets (Avranchin).
BEURRET : La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).
HAGUE : Méautis, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-des-Claids, Moitiers-en-Bauptois, Gonfreville, Le Lorey, Auvers, Orglandes (Cotentin), Bricquebosq, Siouville, Gréville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Le Vast, etc. (Val de Saire), Jersey, Guernesey.
MORT-A-POULE : Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

MESPILUS GERMANICA. L. : Néflier d'Allemagne.

MÊLIER : Vexin, Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Houlme, Cotentin, Guernesey.
MÊLI : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
MÊLIE : Hague et Val-de-Saire.
MERLIER : Fresnoy-Folny, Graval (Pays de Bray).
MÈGLIER : Sassy (Hiémois).
MÊGUIER : Banneville-sur-Ajon (Bocage), Condé-sur-Huisne, Le Mage, Monceaux (Corbonnais).

Noms du fruit :

MÊLE : Vexin, Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Cotentin, Guernesey.
MÊLE-BOQUETTE : Epréville-en-Roumois.
MÈGLE : Préaux, Saint-Désir (Auge), Sassy (Hiémois), Landes (Bocage).
MÈGUE : Banneville-sur-Ajon (Bocage), Thomer-la-Sôgne (Evrecin), Monceaux, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).
MÈGRE : Touville (Roumois).
MEILLE : Marchainville (Corbonnais).
MÊPLES : Damps (Roumois).

POMME-DE-MERLE : Fresnoy-Folny, etc. (Pays de Bray).
CUL-DE-CHIEN : Doudeauville (Vexin).

MESPILUS AMELANCHIER. L. : Néflier amélanchier.

PIRUS COMMUNIS. Linné : Poirier commun.

PÉRIER (1) : Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Corbonnais, Bessin, Cotentin, etc.
PÉRYI, PRI : Campandré-Valcongrain (Bocage).
PÉRIƎ : Méautis (Cotentin), Gréville, etc. (Hague), Le Vast (Val de Saire).

Noms du fruit :

PÈRE : Pays de Caux, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Corbonnais, Le Houlme, Bocage, Bessin, Cotentin, Avranchin.
PÈRE-A-COCHON : Formigny, Ranchy, etc. (Bessin) (2).

MALUS COMMUNIS. Lam. : Pommier commun.

POUMIER : Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.
POUMI(Ǝ) : Méautis, etc. (Cotentin), Le Vast (Val de Saire), Siouville, etc. (Hague), Le Tourneur, Campandré-Valcongrain (Bocage).
POMI : Courvaudon (Bocage).

Nom du fruit :

POUME : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin (Auge), Bessin, Cotentin, etc.

MALUS ACERBA. Mér. : Pommier à fruits acides.

BÔQUET : Cuverville (Bray), Valliquerville (Caux), Courcelles-sur-Seine (Vexin), Caumont, Tricqueville (Roumois), Beau-

(1) A l'état sauvage, le *périer* prend, à Sainte-Marthe (Ouche) le nom de *boquet*, tout comme le pommier.

(2) On cultive un grand nombre de variétés de poires pour faire du poiré, en patois *pré;* on en trouvera la liste à l'appendice.

mesnil, Sainte-Marthe, Sébécourt (Ouche), Courtonne-la-Ville, Le Pin (Lieuvin), La Forêt-Auvray (Hiémois), La Carneille (Houlme).

POMMIER-BOQUET : Saint-Désir (Pays-d'Auge).

BÔQUETIER : Graval, etc. (Bray), Bocasse-Valmartin, Rouen, La Londe (Roumois), Banvou (Houlme).

BÔTIER : Le Mage (Corbonnais).

BOCASSIN : Saint-Pierre-des-Ifs (Pays d'Auge).

BOCHET : Brosville, Huest (Evrecin), Le Fresne (Ouche).

BOUCILLON : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

BOUCHIGNON : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

SURET : Saint-Ouen-le-Pin, Annebault (Auge), Bretteville-sur-Laize, Sassy, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Juaye-Mondaye, Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), La Graverie (Bocage), Orglandes, Moitiers-en-Bauptois, Saint-Germain-d'Ay, etc. (Cotentin), Cherbourg, Bricquebosq, Gréville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Guernesey.

SURIN : Dozulé, Troarn, etc. (Auge), La Villette, Le Tourneur (Bocage).

SAUVAGIN : Vieux-Pont (Pays d'Auge).

SAUVAGEON : Freneuse-sur-Risle (Roumois), Brosville (Evrecin), Monceaux (Corbonnais).

ÉGRACIER : Monceaux (Corbonnais).

Noms des fruits du pommier sauvage :

POMME-BOQUETTE : Epréville-en-Roumois, Orbec, Courtonne-la-Ville, Courtonne-la-Meurdrac, Saint-Désir, Prêtreville, Le Pin, Coquainvilliers (Pays d'Auge).

POMME-DE-SURET : Orglandes (Cotentin).

POMME-DE-BOUCHILLON (BOUCHIGNON) : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

POMME-DE-LARRON : Sainte-Geneviève (Cotentin).

BOUCILLON : Longny, Monceaux, Le Mage, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).

BOQUETTE : Saint-Riquier-ès-Plains (Caux), La Haye-Aubrée (Roumois), Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Martin-de-Bienfaite, La Chapelle-Yvon (Auge), Fresné-la-Mère, Ouilly-le-Basset (Hiémois), La Carneille (Houlme).

BOUCHET : Glisolles (Pays d'Ouche).
BIGNETTE : Caumont (Roumois).
CAFIGNETTE : Baillolet, Graval, etc. (Pays de Bray).
SURETTE : Saint-Denis-de-Méré, Tournay-sur-Odon, Sainte-Honorine-du-Fay, Ondefontaine, Campandré-Valcongrain (Bocage).
SURETS : Bonnebosq (Auge), Cauvicourt (Plaine de Caen), Aunay, Villy-Bocage.
SURINS : Saint-André-de-Fontenay, Carrouges (Hiémois).
SURÈNES : Banneville-sur-Ajon (Bocage).
SAUVAGETTE, SAUVAGINE : Moyaux (Pays d'Auge) (1).

CYDONIA VULGARIS. Pers. : Coignassier commun.

COINGNIER : Renneville (Vexin) (2).

SORBUS ARIA. Crantz : Sorbier allouchier.

SORBUS TORMINALIS. Crantz : Sorbier alisier.

ALIER : Lyons (Vexin), Évreux, Beaumont (Plaine du Neubourg) (3).

SORBUS DOMESTICA. L. : Sorbier domestique.

CORMIER : Epieds (Plaine de Saint-André), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

SORBUS AUCUPARIA. L. : Sorbier des oiseaux.

COFRÈNE : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
FRÊNELLE : Neuville-sur-Touques (Pays-d'Auge).

ROSA EGLANTERIA. Linné : Rose églantine.

(1) On cultive un très grand nombre de variétés de pommes pour faire du cidre; on trouvera la liste de la plupart d'entre elles à l'appendice.

(2) *Coutumier des forêts*, cite par Léopold Delisle (*Études sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 353).

(3) *Coutumier des forêts*, cité par Léopold Delisle (*Op. cit.*, p. 351).

ROSA GALLICA. Linné : Rose de France.

ROSA PIMPINELLIFOLIA. L. : Rose pimprenelle.

ROSA ARVENSIS. Linné : Rose des champs (1).

ROSA RUBIGINOSA et VILLOSA. L. : Rose rubigineuse et velue (1).

ROSA CANINA. Linné : Rose de chien.

ÉGLANTIER : Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.
ERGLANTIER : Francheville (Plaine de Saint-André), Folleville (Roumois).
ÉGLANTIÈRE : Les Essarts, Sainte-Marthe, Épinay (Ouche), Montfort-sur-Risle (Roumois).
ARGANCIER : Monceaux (Corbonnais).
ERGANCIER : Dorceau, Coulonges-sur-Sarthe, Le Mage (Corbonnais), Passais (Le Houlme).
ARGALANCIER : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
ERGALANCIER : La Forêt-Auvray (Hiémois).
ÉGLANT, ÉGLIANT : Siouville (Hague).
ROSIER-DE-QUIIN : Cresserons (Plaine de Caen).
ROSIER-D' TCHIN : Sommervieu, etc. (Bessin).
ROSIER-D' CHIIN : Banvou (Le Houlme).
PINCE-QUIIN : Le Mesnil-Auzouf, Saint-Martin-Don (Bocage).
PINCE-TCHIN : Le Tourneur (Bocage).
PIQUE-TCHIN : Landelles (Bocage),
ROSE-COCHOGNÈRE : Bayeux, Bricqueville (Bessin),
RONCHE-COCHOGNÈRE : Bayeux, Bernières-Bocage, Formigny, Trévières, etc. (Bessin).
RONCHE-D' TCHIN : Saint-Germain-sur-Ay, Méautis, Moutiers-en-Bauptois, Néhou, La Pernelle, Barneville (Cotentin).
RONCHE-AU-VILLAIN : Auvers (Cotentin).
RONCE-AU-RENARD : Mesnillard (Avranchin).

(1) Mêmes noms, dans les localités où elles croissent ensemble, que pour la Rose de chien.

Noms de la fleur et parfois aussi de l'arbrisseau :

ROSE-BOQUETTE : Courtonne-la-Meurdrac (Lieuvin).

ROSE-A-TCHIN : Crocy (Hiémois).

ROSE-DE-QUIIN : Bacqueville (Vexin), Caumont, Damps, Amfreville-sur-Iton, Amfreville-la-Campagne (Roumois), Le Cormier, Le Fresne, Morainville (Plaine de Saint-André), Saint-Ouen-le-Pin, Saint-Désir, Canapville, Vieux-Pont, etc. (Auge), Ouilly-le-Basset, Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Villy-Bocage, Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

ROSE-DE-TCHIN : Juaye-Mondaye, Asnelles, Formigny, etc. (Bessin), Bricqueville-la-Blouette (Cotentin), Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

ROSE-A-BERGER : Graval (Pays de Bray).

ROSE-DE-RENARD : Quiberville (Pays de Caux).

ROSE-FOLLE : Conches (Pays d'Ouche).

ROSE-SAUVAGE : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

ROSE (DE)-PINTCHIN : Bricquebosq (Hague).

ARC-EN-CIEL : Mauves (Corbonnais).

Noms des fruits du rosier sauvage :

COCHE : Fontenay-le-Marmion, Cairon, Périers (Plaine de Caen).

COCHETS : Cresserons (Plaine de Caen).

COCHETTE : Canapville (Auge), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

COCHONS : Amfreville-la-Campagne (Plaine du Neubourg), Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), Ouville-la-Bien-Tournée (Auge), Fresné-la-Mère (Hiémois).

COCHONS-MOUS : Droisy, Thomer-la-Sôgne, Panlatte (Plaine de Saint-André), Glisolles (Evrecin), Beaumesnil, Le Noyer-en-Ouche, Sébécourt, Sainte-Marthe (Ouche).

COCHONS-ROUGES : Hamars (Bocage).

PETITS-COCHONS : Barquet (Plaine du Neubourg), Campandré-Valcongrain (Bocage).

COCHONS-DE-LAIT : La Forêt-Auvray (Hiémois).

COCHONS-DE-BARBARIE : Epaney, Jort (Auge), Le Plessis-Grimoult, Saint-Denis-de-Méré (Bocage).

COCHONS-D'INDE : Carsis (Plaine du Neubourg), Neuville-sur-Touques (Hiémois).

ÉCOCHONS : Argentan, Putanges (Hiémois).

COCHONNETS : Vernon, Gaillon, Le Cormier, Huest (Evrecin), Epinay (Ouche), Freneuse-sur-Risle, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Saint-Martin-de-Bienfaite, Préaux, Méry-Corbon (Auge), Bavent, Fontenay-le-Marmion, etc. (Plaine de Caen), Asnelles, Trévières, La Folie, etc. (Bessin), Banneville-sur-Ajon, Courvaudon, Aunay, etc. (Bocage).

COCHONNOTS : Les Essarts (Plaine de Saint-André).

COCHONNETTES : Canapville (Pays d'Auge).

GROS-COCHELINS : Bretteville-sur-Laize, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

CHENELLE : Anneville-sur-Seine (Roumois).

CHIGNELLE : Selles (Roumois), Serquigny (Ouche).

BŒU(F)S : Fort-Morville (Roumois), Bournainville, Duranville, Folleville, Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Orbec, Saint-Martin-de-Mailloc, Prêtreville, Le Pin, Courtonne-la-Ville (Auge), Marchainville, Monceaux, Dorceau, Le Mage (Corbonnais), Passais (Le Houlme).

PETIT-BŒUF : Tricqueville (Roumois).

BUS : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

BEURRETS : Berville-sur-Mer (Lieuvin).

CRAQUE : Sainte-Geneviève (Cotentin).

CLOQUETTE : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).

CLOCHETONS : Cauvicourt (Plaine de Caen).

ÉCOCHETTE : Sassy (Plaine de Caen).

BOULETTE-DE-RONCHE-A-TCHIN : Néhou (Cotentin).

GODON(S) : Courteilles (Plaine de St-André), Le Noyer-en-Ouche.

COUSSONS : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

GOUSSONS : Aunou (Hiémois), Coulonges-sur-Sarthe, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

POMME-DE-PINTCHIN : Gréville (Hague).

PAIN-A-TCHIN : Le Vast (Val de Saire).

POIS-PELUS : Crestot (Plaine du Neubourg).

POUILLONS : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois).

GRATTE-CUL : Cauville (Caux), Bacqueville (Vexin), Gaillon, Fort-Morville (Roumois), La Chapelle-Yvon (Auge), Condé-sur-Huisne (Perche), Argentan, Bayeux.

CUL-DE-POULE : Fresnoy-Folny, Rétonval (Pays de Bray).
QUEUE-DE-POULE : Baillolet (Pays de Bray).

GEUM URBANUM. Linné : Bénoite officinale.

BÈLOUETTE : Cesny-Bois-Halbout, Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
BÉBOUETTE : Folleville (Lieuvin).

GEUM RIVALE. L. : Bénoite des ruisseaux.

RUBUS IDÆUS. Linné : Ronce framboisier.

FRANBOUÈZI : Courvaudon, Le Tourneur, etc. (Bocage).

RUBUS CÆSIUS. Linné : Ronce bleuâtre.

HANEBÈE : Vauville (Hague).

RUBUS FRUTICOSUS. L. (R. DISCOLOR. Weihe, R. GLANDULOSUS. Bell.) : Ronce frutescente.

RONCHE : Pays de Bray (Decorde), Cauville, Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Anneville-sur-Seine, Fort-Morville, Saint-Denis-des-Monts, etc. (Roumois), Morainville (Plaine de Saint-André), Berthouville (Lieuvin), Le Pin, Dozulé, etc. (Auge), Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Asnelles, Trévières, Vierville, etc. (Bessin), Auvers, Méautis, Orglandes, etc. (Cotentin), Le Vast (Val de Saire), Gréville (Hague), Guernesey.
ÉRONCHE : Moyaux, Troarn (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Longues, Formigny, etc. (Bessin).
RONGE : Douvres (Plaine de Caen).
ÉRONGE : Amfreville-sur-Iton (Roumois).
ÉRONCE : Gisors, Cantiers, Courcelles-sur-Seine (Vexin), Huest (Evrecin), Les Essarts, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Monceaux, Le Mesle-sur-Sarthe, Condé-sur-Huisne, Coulonges-sur-Sarthe, Dorceau, Le Mage (Corbonnais).

Noms des fruits de la ronce :

CATIMERON : Baillolet (Pays de Bray).

CATIMURON : Graval, Rétonval, Cuverville, Fresnoy-Folny (Bray), Saint-Riquier-ès-Plains (Caux).

MURE : Pays de Bray, Auppegard, Cauville, Quiberville (Caux), Gisors, Bacqueville (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon, Anneville-sur Seine, Damps, Amfreville-sur-Iton (Roumois), Muzy (Plaine du Neubourg), Orbec, Saint-Martin-de-Bienfaite, La Chapelle-Yvon (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Landelle (Bocage).

MURON : Cuverville (Pays de Bray).

MOURE : Damps, Freneuse-sur-Risle, Berthouville, Tricqueville, etc. (Roumois), Brosville, Huest (Evrecin), Epinay, Glisolles, Beaumesnil, etc. (Ouche), La Rivière-Saint-Sauveur, Le Cormier, Droisy, etc. (Plaine de Saint-André), La Cressonnière, Préaux, Saint-Désir, Courtonne-la-Meurdrac, etc. (Auge), Le Mesle-sur-Sarthe, Marchainville (Corbonnais), Aunou, Argentan (Hiémois), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Tournay-sur-Odon, Ondefontaine, etc. (Bocage), La Carneille (Houlme), La Trinité, Le Mesnillard (Avranchin), Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

MOUÔRE : Saint-Ouen-le-Pin (Auge), Cresserons, Douvres, etc. (Plaine de Caen).

MOUĔRE : Le Vast, etc. (Val de Saire), Néhou, Siouville, Bricquebosq, Gréville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague).

MOULE : Saint-Patrice-des-Claids, St-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

MEURE : Courcelles-sur-Seine (Vexin).

MEULE : Bacqueville, Cantiers (Vexin), Vernon.

MORETS : Bayeux, Sommervieu, etc. (Bessin).

MURETS : Guerbaville (Caux), Anneville-sur-Seine (Roumois), Vieux-Pont, Méry-Corbon, Airan, etc. (Auge), Amfreville, Bénouville (Plaine de Caen), Lingèvres (Bessin).

MUET (1) : Valliquerville (Pays de Caux).

(1) Pour *muret*, par suite de la chute de *r* médial, propre, avec le changement de cet *r* en *h*, au patois du pays de Caux. Cf. *Romania*, v. XIV (an. 1885), p. 288.

MURESSE : Périers (Plaine de Caen).
MOU(O)RETS : Asnelles, Formigny, Ecrammeville, Bricqueville, etc. (Bessin), Méautis, Gonfreville, Moitiers-en-Bauptois, Saint-Germain-sur-Ay, etc. (Cotentin).

FRAGARIA VESCA. Linné : Fraisier comestible.

FRASIER : Le Noyer-en-Ouche, Neuville-sur-Touques (Auge), Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne, etc. (Plaine de Caen), Champsecret (Houlme).
FRASIÉ : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
FÉROUÈZI : Campandré-Valcongrain, Courvaudon (Bocage).
FRAICHIER : Douvres (Plaine de Caen).

Noms du fruit :

FRASE : Epieds (Plaine de Saint-André), Le Noyer-en-Ouche, Sébécourt (Ouche), Neuville-sur-Touques (Auge), Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Champsecret (Houlme).
FEROUÈSE : Aunay, Landes, Courvaudon, etc. (Bocage).
FRAICHE : Saint-André-de-Fontenay, Douvres (Plaine de Caen), Trévières (Bessin).

FRAGARIA STERILIS. Linné : Fraisier stérile.

FRÉSIER BATARD : Hondouville (Roumois).

POTENTILLA COMARUM. Scop. : Potentille comaret.

POTENTILLA VAILLANTII. Nestl. : Potentille de Vaillant.

POTENTILLA REPTANS. L. : Potentille rampante.

QUINTEFEUILLE : Rouen, Bocasse-Valmartin (Caux), Bournainville (Lieuvin), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).

POTENTILLA VERNA. L. : Potentille printanière.

POTENTILLA ARGENTEA. L. : Potentille argentée.

POTENTILLA ANSERINA. L. : Potentille ansérine.

ARGENTÈNE : Pays d'Auge, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Cotentin, etc.
HERBE-ARGENTÈNE : Formigny, Louvières, etc. (Bessin).
HERBE-ARGENTÉE : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
HERBE-AUX-OIES : Anneville-s.-Seine, Bourgthéroulde (Roumois).
LANGUE-D'OIE : Ouilly-le-Basset (Hiémois).

POTENTILLA RECTA. Linné : Potentille droite.

POTENTILLA TORMENTILLA. Abbot : Potentille tormentille.

POTENTILLA PROCUMBENS. Sibth. : Potentille couchée.

AGRIMONIA EUPATORIA. L. et ODORATA. Will. : Aigremoine eupatoire et odorante.

AGRIMOINE : Sainte-Marthe (Pays d'Ouche).
AGREMOINE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
AIGREMÈNE : Orglandes (Cotentin).
GRÉMOINE : Anneville-sur-Seine (Roumois).
GRIMOINE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
PETITE-BARDANE : Bayeux.
TÊTE-DE-LOUP : Préaux (Lieuvin).
HERBE-DE-SAINT-GUILLAUME : Camembert (Hiémois).

SPIRÆA ULMARIA. Linné : Spirée ulmaire.

REINE-DES-PRÉS : Gisors, Rouen, Thomer-la-Sôgne, Droisy (Plaine de Saint-André), Saint-Symphorien (Roumois), Annebault, Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Auge), Bayeux, etc. (Bessin), Orglandes, etc. (Cotentin), Corbonnais, etc.
REINETTE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Bonnebosq, Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
COUDRETTE : Landelles, Le Mesnil-Auzouf (Bocage), Condé-sur-Huisne (Perche).

HERBE-AUX-ABEILLES : Troarn (Pays d'Auge).
BOIS-DE-MARAIS : Pluquet (*Op. cit.*).

SPIRÆA FILIPENDULA. L. : Spirée filipendule.

BARBE-DE-CHÈVRE : Le Héricher (*Op. cit.*).

EPILOBIUM SPICATUM. Linné : Épilobe en épi.

LAURIER-SAINT-ANTOINE : Beaumesnil (Ouche), Hiémois, Houlme, etc.
OSIER-FLEURI : Chesnon (*Op. cit.*).

EPILOBIUM HIRSUTUM. Linné : Épilobe velu.

FEU-SAUVAGE : Saint-Vaast (Cotentin).

EPILOBIUM MOLLE. Lam. : Épilobe à feuilles molles.

EPILOBIUM MONTANUM. L. et LANCEOLATUM. Seb. : Épilobe de montagne et lancéolé.

EPILOBIUM PALUSTRE. L. : Épilobe des marais.

EPILOBIUM TETRAGONUM. L., OBSCURUM et ROSEUM. Schr. : Épilobe tétragone, obscure et rose.

ŒNOTHERA BIENNIS. L. : Onagre bisannuelle.

HERBE-AUX-ANES : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
JAMBON-DES-JARDINIERS : Chesnon (*Op. cit.*).
GRANDE-RAIPONCE : Chesnon (*Op. cit.*).

ISNARDIA PALUSTRIS. L. : Isnardie des marais.

CIRCÆA LUTETIANA. Linné : Circée de Paris.

HERBE-AUX-MAGICIENNES : De Brébisson (*Op. cit.*), Neuville-sur-Touques (Auge).
HERBE-AUX-SORCIERS : Cherbourg (Besnou), Mortainais, Bocage.

TRAPA NATANS. Linné : Macre nageante.

CORNES-(TÊTE)-DU-DIABLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

Noms du fruit :

CHATAIGNE-D'EAU : De Brébisson (*Op. cit.*).
CORNUELLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

MYRIOPHYLLUM SPICATUM. L. et ALTERNIFLORUM. DC. : Myriophylle en épi et à feuilles alternes.

MYRIOPHYLLUM VERTICILLATUM. L. : Myriophylle verticillé.

VOLANT-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
FIL-D'EAU : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

LYTHRUM SALICARIA. L. : Lythrum salicaire.

ORTIE-ROUGE : Le Locheur (Bocage)

LYTHRUM HYSSOPIFOLIUM. L. : Lythrum à feuilles d'hyssope.

PEPLIS PORTULA. Linné : Péplide pourpier.

TAMARIX ANGLICA. L. : Tamarix d'Angleterre.

TAMARIN : Bessin, Cotentin, etc.

PORTULACA OLERACEA. L. : Pourpier cultivé.

MONTIA FONTANA. L. : Montie des fontaines.

POURPIER-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).

CORRIGIOLA LITTORALIS. L. : Corrigiole des rives.

HERBE-AUX-PANARIS : Le Héricher (*Op. cit.*).

HERNIARIA VULGARIS. L. : Herniaire commune.

HERNIOLE : Chesnon (*Op. cit.*).
TURQUETTE : Chesnon (*Op. cit.*).

ILLECEBRUM VERTICILLATUM. : Illécèbre verticillé.

FAUX-THYM : Le Héricher (*Op. cit.*).

POLYCARPON TETRAPHYLLUM. L. : Polycarpe tétraphylle.

SCLERANTHUS PERENNIS. L. : Scléranthe vivace.

GNAVELLE : Chesnon (*Op. cit.*).

SCLERANTHUS ANNUUS. L. : Scléranthe annuelle.

SEMPERVIVUM TECTORUM. L. : Joubarbe des toits.

GRANDE-JOUBARBE : Chesnon (*Op. cit.*).
JOMBARBE : Le Noyer-en-Ouche.
GOUBERDE : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).
ROSETTE : Lingèvres (Bessin).
ARTICHAUT-BATARD : Brosville (Evrecin), Beaumesnil (Ouche).
ARTICHAUT-DE-MUR : Epréville-en-Roumois.
ARTICHAUT-DE-JÉRUSALEM : Marigny, Longues (Bessin).
CHOU : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
HERBE-AUX-CORS : Lingèvres (Bessin).
HERBE-AU-COUVREUR : Bocage.

SEDUM TELEPHIUM. L. : Orpin reprise (1).

HEBBE-A-LA-COUPURE : Etrépagny (Vexin), Courteilles (Plaine de Saint-André), Bocage.
HERBE-AUX-COUPURES : Troarn (Auge), Juaye-Mondaye (Bessin).
HERBE-A-LA-(BONNE)-VIERGE : Condé-sur-Huisne (Perche).
CHOU-AU-LIÈVRE : Le Mesnillard (Avranchin).

(1) Le jour de la Saint-Jean, les paysans du Vexin suspendent à la poutre de leur maison un rameau de cette plante ; s'il pousse, ce qui arrive souvent, c'est un signe de bonheur.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Saint-James (Avranchin).
PAIN-A-LA-COULEUVRE : Champsecret (Le Houlme).
GOBE-MOUCHE : Saint-Hilaire-du-Harcouët (Avranchin).

SEDUM CÆPEA. Linné : Orpin oignon.

SEDUM ALBUM. Linné : Orpin blanc.

HERBE-A-LA-SOURIS : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
SOURICETTE : Neuville-sur-Touques, Saint-Germain-de Livet, Bernières-d'Ailly, Percy-en-Auge, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon, etc. (Auge), Le Locheur (Bocage).
TÉTIN-DE-SOU(O)RIS : Banneville-sur-Ajon, Courvaudon (Bocage), Bayeux, Formigny, Ecrammeville, etc. (Bessin).
TRIN-DE-SOURIS (1) : Sébécourt (Pays d'Ouche).
QUEUE-DE-SOURIS : Lingèvres (Bessin).
CROTTE-DE-SOURIS : Condé-sur-Risle (Roumois), Caen.
CROTTIN-DE-SOURIS : Chesnon (*Op. cit.*).
PAIN-DE-SOURIS : Bavent, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).
BLÉ-(A-LA)-DE-SOURIS : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
QUEUE-DE-RAT : Thuit-Simer (Roumois).
MINOTS : Périers (Plaine de Caen), Bayeux, Longues, Aigner ville, etc. (Bessin).
TRIQUE-MADAME : Chesnon (*Op. cit.*).
REPRISE : Saint-Symphorien (Roumois).
ORMIAS : Douvres (Plaine de Caen).

SEDUM DASYPHYLLUM. L. : Orpin à feuilles épaisses.

SEDUM ANGLICUM. Huds. : Orpin d'Angleterre.

THYM-DE-CRAPAUD : De Brébisson (*Op. cit.*), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

SEDUM ACRE. Linné : Orpin acre.

MINOTS : Périers, Ranville (Plaine de Caen).

(1) *Trin* est ici évidemment pour « trayon », *tran* dans le patois du Bessin.

PAIN-A-LA-SOURIS : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Gouneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
PAIN-D'OISEAU : Le Héricher (*Op. cit.*).
PETITE-JOUBARBE : De Brébisson (*Op. cit.*).
VERMICULAIRE : Chesnon (*Op. cit.*), Le Petit Pelous (*Livre des simples*) (1).
REPRISE : Saint-Symphorien (Roumois).
MOURET : Sébécourt (Pays d'Ouche).
THYM-DE-CRAPAUD : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
BARBILLETTE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
MOUSSE JAUNE : Champsecret (Le Houlme).

SEDUM SEXANGULARE. L. : Orpin sexangulaire.

SEDUM REFLEXUM. Linné : Orpin réfléchi.

GROTTE-DE-RAT : Chesnon (*Op. cit.*).

SEDUM RUPESTRE. L. : Orpin des rochers.

SEDUM RUBENS. Linné : Orpin rougeâtre.

PERCE-PIERRE : Bocage.

TILLÆA MUSCOSA. Linné : Tillée moussue.

UMBILICUS PENDULINUS. DC. : Ombilic à fleurs pendantes.

NOMBRIL-DE-VÉNUS : Amfreville (Plaine de Caen), Falaise.
ÉCUELLE : Le Héricher (*Op. cit.*).
GODET : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Flamanville (Hague).
CUILLER-A-POT : Le Héricher (*Op. cit.*).
POCHONNET : Orglandes (Cotentin).
RONDELLE : De Brébisson (*Op. cit.*).
RONDESSE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

(1) *L'Opera salernitana* CIRCA INSTANS *ed il testo primitivo del* GRANT HERBIER *en françoys*, etc., per Giulio Camus, p. 127. On trouve encore dans cet ouvrage le nom de *Teste de souris*, attribué à la même plante, ce qui me paraît une faute de transcription pour *Tette de souris*.

HERBE-GRASSE : Montebourg (Cotentin).
GRASSES-HERBES : Urville, Vauville, Biville, etc. (Hague).
DAN'NELLE : Saint-Pierre-Église, Cosqueville, etc. (Val de Saire).
MAILLETTE : Sottevast, Le Vrétot (Hague).
ÉMAILLETTE : Vierville, Louvières, Formigny (Bessin).
PIED-D'HIRONDELLE : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
CANDELLES : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

RIBES RUBRUM. Linné : Groseiller rouge.

GADELLIER : Bocasse-Valmartin (Caux), Bacqueville, Étrépagny (Vexin), Gaillon, Courteilles, Les Essarts (Plaine de Saint-André), Franqueville, Saint-Cyr-de-Salerne, Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois), Berthouville (Lieuvin), Lisieux, Saint-Ouen-le-Pin, Courtonne-la-Meurdrac (Auge), La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Banvou, Urou (Le Houlme).
GRADELLIER : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Méry-Corbon (Auge), Douvres, Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen). Bayeux, Asnelles, Formigny, Trévières, Isigny, etc. (Bessin).
GRADÉYI : Courvaudon, Le Tourneur (Bocage).
GRADILIER : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Lingèvres (Bessin), Méautis, Saint-Germain-sur-Ay, Le Mesnil-Aubert, etc. (Cotentin).
GRADIYI : Mesnil-Auzouf (Bocage).
GRADILLIE : Gréville, Auderville, etc. (Hague).
GADILIER : Dorceau (Corbonnais).
GUÉDÉLIER : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Serquigny (Ouche), Saint-Vincent-du-Boulay, Courtonne-la-Ville (Lieuvin).
CASTILIER (1) : Passais (Le Houlme).
GARDIER : Baillolet (Pays de Bray), Auppegard, Valliquerville (Pays de Caux).
CADRIER, CADRILIER : La Trinité (Avranchin), Le Mesnillard (Mortainais).
GRENADIER : Bacqueville (Vexin), La Harengère (Plaine du Neubourg).

(1) Pour Cotgrave, ce mot est le nom du « wilde gooseberry shrub ».

Noms du fruit :

GADES : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Gaillon, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Les Essarts, Glisolles, Noyer-en-Ouche.

GADELLES : Bacqueville (Vexin), Pont-Audemer (Roumois), Berthouville (Lieuvin), Sébécourt (Ouche), Courtonne-la-Meurdrac, Lisieux, Crocy (Auge), Coulonges-sur-Sarthe, Marchainville (Corbonnais), Champsecret (Houlme).

GRADES : Canapville (Auge), Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), La Graverie, Mesnil-Auzouf (Bocage), Cotentin.

GRADELLES : Bolbec (Pays de Caux), Asnelles, Formigny, etc. (Bessin).

GADILLES : Panlatte (Plaine de Saint-André).

GRADILLES : Mesnil-Auzouf (Bocage), La Carneille (Houlme), Saint-Lô, Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

CASTILLES : H. Moisy (*Dict. du patois normand*).

GARDES : Baillolet, Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Valliquerville, Auppegard (Caux), La Haye-Aubrée, etc. (Roumois).

CADRES : La Trinité (Avranchin).

GRENADES : Bacqueville (Vexin), Damps, Saint-Ouen-du-Tilleul, Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois), La Harengère (Plaine du Neubourg).

RIBES NIGRUM. L. : Groseiller noir.

CASSILIER : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

CASSISSIER : Baillolet (Bray), Douvres (Plaine de Caen), etc.

Nom du fruit :

CASSIS : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, etc.

RIBES UVA-CRISPA. L. : Groseiller épineux.

GROUÊSÉYER : Pont-Audemer (Roumois), Dozulé (Auge), Bayeux, Lingèvres, Formigny, etc. (Bessin).

GUÉROUÊSÉYER : Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Passais (Houlme).

GROUÊSILLIE : Bricquebosq, etc. (Hague), Le Vast (Val de Saire).

GUÉROUÊSILLER : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

GRADILIER : La Trinité (Avranchin).

Noms du fruit :

GROUÊSÈLE : Fresnoy-Folny (Bray), Pont-Audemer (Roumois), Dozulé (Pays d'Auge), Bayeux, Formigny, Trévières, etc. (Bessin), Cotentin.
GUÉROUÊSÈLE : La Graverie (Bocage), Champsecret (Houlme).
CROUÊSILLES (1), GROUÊSILLES : La Hague (J. Fleury, *Essai sur le patois normand*, etc.).
GRÉSOLE : Saint-Ouen-du-Tilleul (Roumois).
GRADILLES : La Trinité (Avranchin).

SAXIFRAGA GRANULATA. L. : Saxifrage granulée.

BIÔS-HOMMES : Douvres (Plaine de Caen).
PERCE-PIERRE : Chesnon (*Op. cit.*) (2).

SAXIFRAGA TRIDACTYLITES. L. : Saxifrage à trois doigts.

CHRYSOSPLENIUM OPPOSITIFOLIUM et ALTERNITIFOLIUM. L. : Dorine à feuilles opposées et à feuilles alternes.

ADOXA MOSCHATELLINA. L. : Adoxe moschatelle.

ANGELICA SYLVESTRIS. L. : Angélique sauvage.

PANAIS-SAUVAGE : Lessay, Le Lorey (Cotentin).
FAUX-PANAIS : Le Lorey, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte (Cotentin).
HERBE-A-LA-FIÈVRE : Berthouville (Lieuvin).
PATROUILLE : Montfort-sur-Risle (Roumois).
CANNEBOTE : Cambernon (Cotentin).
CHEUE : Eculleville (Hague).

(1) Le nom correspondant de l'arbuste doit être *Crouêsillia*, mais M. J. Fleury ne l'a point indiqué.

(2) On donne dans La Hague, d'après M. J. Fleury, le nom de *Bâton-Saint-José* à une saxifrage ; il ne peut être question que d'une espèce cultivée ; M. Le Jolis m'apprend que c'est la *S. cotyledon*. L.

HERACLEUM SPHONDYLIUM. L. : Bercebranc-ursine.

PANAIS : Étrépagny (Vexin), Ingouville (Pays de Caux), Banvou (Houlme).

FAUX-PANAIS : Hondouville, Condé-sur-Risle (Roumois), Le Lorey, etc. (Cotentin), Saint-jean-le-Thomas, Avranches.

PANAIS-SAUVAGE : Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

SUELLE : Méry-Corbon (Auge), Grainville, Langannerie (Plaine de Caen, Cesny-Bois-Halbout, La Graverie, La Villette (Bocage).

SEU-DES-PRÉS : Saint-James (Avranchin).

PATTE-D'OIE : Amfreville-sur-Iton (Roumois), Bayeux, Longues, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), La Haye-du-Puits (Cotentin), Monceaux (Corbonnais), Banvou (Houlme), Saint-James (Avranchin).

CAISSE : Neufchâtel-en-Bray, Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

CASSEAUX : Sassy (Plaine de Caen), Aunay (Bocage).

FUSEAUX : Sassy (Plaine de Caen).

TUYAS, TUAS : Le Plessis-Grimoult, Mesnil-Auzouf, Aunay (Bocage).

CANNE : Condé-sur-Risle (Roumois).

VACHE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).

TORDYLIUM MAXIMUM. L. : Tordyle élevé.

PASTINACA SATIVA. Linné : Panais cultivé.

PANAS : Passais (Le Houlme).

PANÈS : Jersey, Guernesey, Cherbourg.

JUMENT-GRISE : Le Mesnillard (Avranchin).

PEUCEDANUM PARISIENSE. DC. : Peucédane de Paris.

FÉNOU-DE-PORC : Le Héricher (*Op. cit.*).

QUEUE-DE-POURCEAU : Le Héricher (*Op. cit.*).

PEUCEDANUM CARVIFOLIUM. Vill. : Peucédane à feuilles de carvi.

PEUCEDANUM CERVARIA. Lapeyr. : Peucédane des cerfs.

SELINUM CARVIFOLIA. L. : Sélin à feuilles de carvi.

ORLAYA GRANDIFLORA. Hoffm. : Orlaye grandiflore.

AIGUILLETTES : Préaux (Pays d'Auge).

TURGENIA LATIFOLIA. Hoffm. : Turgénie à larges feuilles.

TORILIS ANTHRISCUS. Gmel. : Torile anthrisque.

TORILIS HELVETICA. Gmel. : Torile d'Helvétie.

TORILIS NODOSA. Gærtner : Torile noueuse.

CAUCALIS DAUCOIDES. L. : Caucalide fausse-carotte.

CAROTTE-SAUVAGE : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux), Condé-sur-Huisne (Perche).
AIGUILLIE : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

DAUCUS CAROTA. Linné : Dauque carotte.

CAROTTE-SAUVAGE : Saint-Désir, Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Auge), Bayeux, Vierville, etc. (Bessin), Coutances, etc. (Cotentin), Eculleville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Avranches.
CAROTTE-BATARDE : Marommes, Hondouville (Roumois), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
FAUSSE-CAROTTE : Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques, Airan, Méry-Corbon (Auge), Subles, Formigny (Bessin), Domfront.
PASCARADE : Vire (Ed. Duméril, *op. cit.*).
PASCANADE : Trévières, Isigny (Bessin).
BIBEUX : Graval (Pays de Bray).

CORIANDRUM SATIVUM. L. : Coriandre cultivé.

SILAUS PRATENSIS. Linné : Silaus des prés.

PERSIL-BATARD : Le Héricher (*Op. cit.*).

CHRITHMUM MARITIMUM. L. : Chrithme maritime.

CRISTE-MARINE : Vierville, Englesqueville, etc. (Bessin), Portbail, Barfleur, etc. (Cotentin).
PERCHE-PIERRE : Carteret, etc. (Cotentin), Cherbourg, Auderville, Jobourg (Hague) (1).

ŒNANTHE PHELLANDRIUM. Lam. : Œnanthe phellandrie.

CHUE-D'EAU : Troarn (Pays d'Auge).
FÉNOU-D'EAU : Pays d'Auge.
SALADE-DE-GRENONILLES : Chesnon (*Op. cit.*).

ŒNANTHE FISTULOSA. L. : Œnanthe fistuleuse.

PINFÈS : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

ŒNANTHE PEUCEDANIFOLIA. Poll. et LACHENALII. Gmel. : Œnanthe à feuilles de peucédane et de Lachenal.

ŒNANTHE PIMPINELLOIDES. L. : Œnanthe fausse-pimprenelle.

JANNOTTE : Chesnon (*Op. cit.*).

ŒNANTHE CROCATA. L. : Œnanthe safrané.

CHEUE (D'YAU) : Sottevast, etc. (Hague).

PIMPINELLA MAGNA. L. : Pimpernelle à grandes feuilles.

GRANDE-BOUCAGE : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

(1) M. Chesnon attribue aussi à cette plante le nom de *Fenouil marin*. Le Petit Pelous (*Op. cit.*, p. 59) dit qu'elle est appelée « *Croite marine*. »

TÊTE-D'ANE : Cambernon (Cotentin).
AMÈRE-ACHE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays-d'Auge).
PERSILLET : Louvières, Formigny, etc. (Bessin).

PIMPINELLA SAXIFRAGA. L. : Pimpernelle saxifrage.

PETITE-BOUCAGE : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

CARUM BULBOCASTANUM. Koch : Carvi terre-noix.

GERNOTTE : Le Héricher (*Op. cit.*).

CARUM VERTICILLATUM. Koch : Carvi verticillé.

CONOPODIUM DENUDATUM. L. : Conopode sans involucre.

GERNOTTE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
GÊNOTTE : Bonnebosq (Auge), Le Plessis-Grimoult (Bocage), Bayeux, Trévières, Ecrammeville, etc. (Bessin), Champsecret (Houlme), Saint-Lô.
GANOTTE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
GUÊNOTE : Le Mesnil-Auzouf (Bocage).

AMMI MAJUS. Linné : Ammi élevé.

APIUM GRAVEOLENS. L. : Ache fétide.

API (1) : De Brébisson (*Op. cit.*).
ACHE-DES-CHIENS : Chesnon (*Op. cit.*).
FAUX-CÉLERI : Vierville (Bessin).
CÉLERI-SAUVAGE : Saint-Vaast (Val de Saire), Omonville-la-Petite (Hague).

PETROSELINUM SATIVUM. Hoffm. : Persil cultivé.

PERSIN : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Lisieux.

(1) *Api* est le nom provençal du céleri, il me paraît douteux qu'il soit usité en Normandie.

PETROSELINUM SEGETUM. Koch : Persil des moissons.

PERSIL-SAUVAGE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

SISON AMOMUM. Linné : Sison amome.

SIUM LATIFOLIUM. L. : Berle à larges feuilles.

SIUM ANGUSTIFOLIUM. L. : Berle à feuilles étroites.

SIUM NODIFLORUM. Linné : Berle nodiflore.

BÊLE : Pays de Bray et de Caux, Vexin, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Cotentin, Avranchin, Le Houlme, Hiémois, Corbonnais, Guernesey.
PIROTS : Le Héricher (*Op. cit.*).

SIUM REPENS. L. et S. INUNDATUM. Koch : Berle rampant et B. inondé.

ÆGOPODIUM PODAGRARIA. L. : Égopode des goutteux.

HERBE-AUX-GOUTTEUX : Chesnon (*Op. cit.*).
FAUSSE-ANGÉLIQUE : Le Héricher (*Op. cit.*).

SMYRNIUM OLUSATRUM. L. : Maceron ache-noire.

POIVRE : Saint-Lô, Mont-Saint-Michel (De Brébisson, *op. cit.*).

FŒNICULUM OFFICINALE. All. : Fenouil officinal.

FÉNOU : Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Sainte-Geneviève, etc. (Cotentin), Cherbourg.
FONOUÉ : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
ANIS : Valliquerville (Pays de Caux), Thomer-la-Sôgne, Monceaux-Neuville (Plaine de Saint-André), Vimoutiers, Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge), Champsecret (Le Houlme).

LIBANOTIS MONTANA. All. : Libanotide de montagne.

SESELI MONTANUM. L. : Séseli de montagne.

CONIUM MACULATUM. L. : Cigue tachetée.

(GRANDE) CHUE (1) : Troarn, etc. (Auge), Bayeux, Formigny, Isigny, etc. (Bessin), Sainte-Geneviève, Orglandes, Néhou, La Pernelle, etc. (Cotentin), Bricquebosq, Omonville (Hague), Le Locheur, Aunay, etc. (Bocage).
SGUË : Francheville (Plaine de Saint-André), Passais (Houlme).
SGLUË : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
ASGUË : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
ARGUË : Boisset, Glisolles (Evrecin), Sainte-Marthe (Ouche).
ERGUË : Muzy (Plaine de Saint-André), Le Fresne (Ouche).
HERBE-GUË : Panlatte (Plaine de Saint-André).
ZIUË : Champsecret (Le Houlme).
SUELLE : Vire (Le Héricher, *op. cit.*).
PERSI-DE-RIVIÈRE : Préaux (Pays d'Auge).

ÆTHUSA CYNAPIUM. L. : Éthuse ache-de-chien.

PETITE-CHUE : Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Auge), Cresserons, etc. (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
SUE : Préaux (Auge), Banneville-sur-Ajon (Bocage).
AGU(Ë) : Courteilles (Plaine de Saint-André).
ERGUË : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
GLUË : Monceaux (Corbonnais).
ZIUË : Champsecret (Le Houlme).
PERSIÈS : Hondouville (Roumois).
FAUX-PERSI : Avranches.
PERSI-DES-FOUS : Chesnon (*Op. cit.*).

SCANDIX PECTEN-VENERIS. L. : Scandix peigne-de-Vénus.

AIGUILLES (2) : Courteilles, Francheville (Plaine de Saint-André),

(1) On dit : « vert comme chue », encore que la grande ciguë ne soit pas d'un vert très foncé, mais les feuilles de la petite le sont réellement.

(2) M. Le Héricher (*Op. cit.*) donne aussi le nom *Aiguille à berger*, qu'on trouve d'ailleurs dans l'*Histoire des Plantes* de Rembert Dodoens.

Neuville-sur-Touques, Percy-en-Auge, Ranville (Plaine de Caen), Mortagne, La Ferrière-au-Doyen, Condé-sur-Huisne (Perche), Champsecret (Le Houlme).

AIGUILLETTES : Fresnoy-Folny (Bray), Auppegard (Caux), Gisors, Crestot (Plaine du Neubourg), Hondouville, Franqueville, Folleville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc (Auge), Falaise, St-Denis-des-Monts, St-Cyr-de-Salerne (Roumois), Droisy, Panlatte, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).

AIGULIE : Fresné-la-Mère (Hiémois), Méry-Corbon (Auge), Amfreville, Fontenay-le-Marmion, Douvres (Plaine de Caen), Formigny (Bessin).

AIGUILLÉE : Evrecy (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

ALÈNE : Le Héricher (*Op. cit.*).

HERBE-AUX-AIGUILLES : Anneville-sur-Seine (Roumois).

PEIGNES : Corbonnais.

PERCHE-POUQUE : Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Hague.

ANTHRISCUS VULGARIS. Pers. : Anthrisque commun.

CERFEUIL-SAUVAGE : Lisieux, Saint-Martin-de-Mailloc, etc. (Pays d'Auge), Ticheville (Hiémois).

PERSI-SAUVAGE : Asnelles (Bessin).

ANTHRISCUS CEREFOLIUM. Hoffm. : Anthrisque cerfeuil.

CHERFEUL : Francheville (Plaine de Saint-André).

CHERFEU : Morainville (Roumois), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

CHERFU : Formigny (Bessin).

CERFIEU : Campandré-Valcongrain, La Graverie, Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage).

CERFEU : Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

CERFAS : Passais (Le Houlme).

CERFÉ : Champsecret (Le Houlme).

ANTHRISCUS SYLVESTRIS. Hoffm. : Anthrisque sauvage.

CERFEUIL-SAUVAGE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

BIBEUX : Vallée d'Yères (*Op. cit.*).

CHÆROPHYLLUM TEMULUM. L. : Cerfeuil enivrant.

CACHE-PUCHE : Jort (Pays d'Auge).
FAUX-CHERFEU : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

BUPLEVRUM ROTUNDIFOLIUM. L. : Buplèvre à feuilles rondes.

PERCHE-FEUILLE : Louviers (Chesnon, *op. cit.*).

BUPLEVRUM FALCATUM. L. : Buplèvre en faux.

OREILLE-DE-LIÈVRE : Chesnon (*Op. cit.*).

BUPLEVRUM ARISTATUM. Bartl. : Buplèvre aristé.

BUPLEVRUM TENUISSIMUM. L. et AFFINE. Koch : Buplèvre menu et voisin.

SANICULA EUROPÆA. L. : Sanicle d'Europe.

SANIQUE : Beaumesnil (Ouche), Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Désir, Saint-Pierre-sur-Dives (Pays-d'Auge), Bocage, Champsecret (Le Houlme), Formigny, etc. (Bessin) (1).
SANITE : Ecrammeville (Bessin).
SANITRE : Gonneville-sur-Merville, Amfreville (Plaine de Caen), Ondefontaine (Bocage).
SÉNIQUE : Saint-Martin-de-Bienfaite, Courtonne-la-Meurdrac (Auge), Monceaux, Le Mage (Corbonnais).
S'NIQUE : Prêtreville, La Chapelle-Yvon (Pays d'Auge), Le Lorey (Cotentin).
CH'NIQUE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

HYDROCOTYLE VULGARIS. L. : Hydrocotyle commun.

ÉCUELLE-D'EAU : De Brébisson (*Op. cit.*).
DOUVE : Le Héricher (*Op. cit.*).
QUEUE-D'HIRONDELLE : Champsecret (Le Houlme).

(1) Avec du bugle et du sanique
On fait au chirurgien la nique.

ERYNGIUM CAMPESTRE. L. : Panicaut des champs.

CARDON-ROULANT : Bocasse-Valmartin (Caux), Étrépagny (Vexin), Amfreville-la-Campagne (Plaine du Neubourg).
CHARDON-ROULANT : Gisors (Vexin), Thomer-la-Sôgne, Courteilles (Plaine de Saint-André).
CHARDON-A-CENT-TÊTES : Le Héricher (*Op. cit.*).
CARDRON : Sainte-Adresse (Pays de Caux).
CHARDON-BÉNIT : Genêts (Le Héricher, *op. cit.*).
CÔTES-COUDRETTES : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

ERYNGIUM MARITIMUM. L. : Panicaut maritime.

CARDON-DE-MÉ : Carteret, Blainville, etc. (Cotentin).
CARDON-DE-BANQUE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CARDON-PANACHÉ : Portbail (Cotentin).
CARDON-ROULANT : Asnelles (Bessin), Saint-Vaast, Barfleur (Cotentin), Vauville (Hague).
CHOU-DE-MADAME-D'AGON : Coutainville (Cotentin) (1).

CORNUS MAS. Linné : Cornouiller mâle.

CORMIER : Caumont (Roumois).
CRENOUILLER : La Harengère (Roumois).
CARNOUILLER : Amfreville-sur-Iton (Roumois).

Noms du fruit :

CRENOUILLE : La Harengère, Fort-Morville (Roumois).
GRENOUILLE : Damps (Roumois).
CARNOUILLE : Caumont (Roumois).

CORNUS SANGUINEA. L. : Cornouiller sanguin.

FAUSSE-BOURJÈNE : Saint-Lô.
BOURJOUÈNE : Villers-Bocage.

(1) Nom donné, dans cette localité, au Panicaut maritime, en souvenir de la femme d'un seigneur d'Agon, laquelle demanda, en arrivant sur la plage de Coutainville, si l'*Eryngium* était un chou.

BOURDÈNE-BLANCHE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

PUÈNE : Forêts de La Londe et de Rouvray (Roumois, *Dict. du patois de l'Eure*), Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

PUIN, PUINE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Saint-Paul-sur-Risle (Roumois).

PIN-BLANC (1) : Bernay, Berville-sur-Mer (Lieuvin).

PIN-NOIR (NER) : Lillebonne (Pays de Caux).

PIMBRE-BLANC : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

BOIS-PIANT : Condé-sur-Huisne (Perche), Vimoutiers, Lisieux (Pays d'Auge), Saonnet, Colombières, etc. (Bessin) (2).

PIÉFUS : La Villette (Bocage).

PIFUS : Saint-Lô, Blainville (Cotentin).

HEDERA HELIX. Linné : Lierre grimpant.

YERRE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

GLERRE : Monceaux, Dorceau, Mauves (Corbonnais).

GUERRE : Panlatte (Plaine de Saint-André).

LIÊRU : Sassy, Ouilly-le-Basset (Hiémois), Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Lingèvres, Sommervieu, Bayeux, Trévières, etc. (Bessin), Méautis, etc. (Cotentin), Courvaudon, Campandré-Valcongrain (Bocage).

GLIÊRU : Moitiers-en-Bauptois, Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

GLLÊRU : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Le Locheur (Bocage), Longues, Asnelles, Blay (Bessin), Gréville, etc. (Hague), Saint-Pierre-Église (Val de Saire).

YÊRU : Le Lorey (Cotentin).

HÊRU : Saint-Lô (Lepingard).

LIÈGE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*), Cantiers (Vexin).

VISCUM ALBUM. Linné : Gui blanc.

VIC : Saint-Germain-de-Livet, Saint-Pierre-des-Ifs, Prêtreville,

(1) M. Chesnon a attribué aussi, peut-être par erreur, ce nom au cornouiller mâle, dont les fleurs sont jaunes.

(2) Le « bois puant » que le *Coutumier des forêts* (Cf. Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 359, n° 146) mentionne comme se trouvant à Évreux, n'est autre, très probablement, que le Cornouiller sanguin, qui porte encore, on le voit, ce nom dans une région peu éloignée.

Courtonne-la-Meurdrac, Saint-Martin-de-Mailloc, Coquainvilliers, Dozulé, Méry-Corbon (Pays d'Auge).

VI : Bournainville (Lieuvin), Bonnebosq (Auge), Epaney (Hiémois), Courvaudon, La Villette (Bocage), Saint-Germain-sur-Ay, Méautis (Cotentin), Gréville, etc. (Hague).

VI-DE-POMMIER : Préaux, Percy-en-Auge, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Banneville-sur-Ajon, Mesnil-Auzouf (Bocage), Ecrammeville, etc. (Bessin).

VI-D'-POUMI(ə) : Saint-Lô, Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Cherbourg.

VIN : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

VIN-DE-POUMIER : Cauvicourt (Plaine de Caen).

VIVET : Saint-Loup-Hors (Bessin).

GIC : Saint-Martin-de-Bienfaite, Courtonne-la-Ville, La Rivière-Saint-Sauveur, La Chapelle-Yvon, Le Pin, La Cressonnière (Auge et Lieuvin).

GI : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Franqueville, Condé-sur-Risle, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Huest (Evrecin).

GITE : Flancourt (Roumois).

GIGUE : Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).

GUICHE : La Carneille (Houlme).

VERT-DE-POMMIER : Valliquerville (Pays de Caux), Gonneville-sur-Merville, Douvres (Plaine de Caen), Trévières, Formigny, etc. (Bessin).

VERT : Amfreville (Plaine de Caen).

BLANC-DE-POUMIER : Bayeux.

VERJUS-DE-POMMIER : Blay (Bessin).

VERJUS : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen).

GLUTIER : Le Héricher (*Op. cit.*).

JAUNET : Dozulé (Pays d'Auge).

BROU : Cuverville (Bray), Neuve-Grange, Étrépagny (Vexin), La Haye-Aubrée, Saint-Symphorien, etc. (Roumois).

BRÔ : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

BOSC : Balleroy (Bessin).

VÊLIN : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).

BRYONIA DIOICA. Linné : Brione dioïque.

NAVET-DU-DIABLE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
NAVET-SAUVAGE : Courteilles, Droisy, etc. (Plaine de Saint-André).
FAUX-NAVET : Amfreville (Plaine de Caen).
NAVET-DE-COCHON : Hondouville (Roumois).
NAVET-PUANT : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André).
VIGNE-FOLLE : Noyer-en-Ouche, St-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).
VIGNE (FAUSSE) : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
VIGNE-AU-DIABLE : La Villette (Bocage).
VIGNE-BLANCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).
VIGNE-SAUVAGE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Mesnillard, etc. (Mortainais), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
RAISIN-DU-(AU)-DIABLE : Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Cherbourg (Besnou), etc.
VERJUS-AU-DIABLE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Saint-Vigor, Sommervieu (Bessin).
HERBE-A-LA-COULEUVRE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
COULEUVRÉE (1) : Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Gatien (Lieuvin), Cherbourg (Besnou).

LONICERA PERICLYMENUM. L. : Chèvrefeuille des haies.

CHÈVREFIN : Banvou (Houlme), Le Mesnillard (Avranchin).
CHERFEU : Selles (Roumois), Morainville (Plaine de Saint-André).
LIEN : Le Lorey (Cotentin).
LIÔNE : Sassy (Hiémois), Le Plessis-Grimoult, Villy-Bocage, Courvaudon, Mesnil-Auzouf (Bocage).
LIAS : Passais (Le Houlme).
LIE-BOIS : Villy-Bocage.
RAMPE : Auppegard (Pays de Caux).
VIORNE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
VIÔNE : La Carneille (Houlme).

(1) Rembert Dodoens, *op. cit.*, connaissait déjà ce nom; pour lui la Bryone est la *Couleuvrée blanche.*

BROU-A-LA-CHÈVRE : Berjou (Bocage).
BROU-DE-BIQUET : Monceaux, Dorceau, Le Mage (Corbonnais).
SAUT-DE-MOUTON : Coulonges-sur-Sarthe (Perche).
SANG-VERT : Alençon.
BARBE-AU-BON-DIEU : Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André).
SUCETS (1) : Landelle (Bocage), Domfront.
SUCHETS : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
SUCIAS : Landes (Bocage).
SUÇOTS : Mesnil-Ozouf (Bocage).
CHUCHETS : Trévières, Formigny, Louvières, etc. (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay, Orglandes, Sainte-Geneviève, Néhou, Barneville, etc. (Cotentin), Gréville, Eculleville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Saint-Pierre-Église (Val de Saire), Jersey.
LAIT-DE-BICHE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André),

VIBURNUM LANTANA. L. : Viorne lantane.

COQUÊNE : Saint-Désir (Auge), Fresné-la-Mère (Hiémois).
COCHÊNE : Gisors (Vexin), Perche, Neuville-sur-Touques (Auge), Falaise, Orglandes, Néhou, etc. (Cotentin).
VIÔNE : La Harengère (Roumois).
LIORNE : Asnelles (Bessin).
CRÈVE-CHIEN : Chesnon (*Op. cit.*), Pluquet (*Op. cit.*).
MANCIÈNE : Forêt de Pacy-sur-Eure (Pays de Madrie).
COUDRE-MOINSINNE : Le Héricher (*Op. cit.*).

VIBURNUM OPULUS. L. : Viorne obier.

COQUÊNE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Saint-Symphorien, Pont-Audemer, etc. (Roumois).
BOULE-DE-NEIGE : Bayeux, Lingèvres, etc. (Bessin).
ROSE-DE-GAY : De Brébisson (*Op. cit.*).
COFRÊNE : Le Héricher (*Op. cit.*) (2).

(1) C'est aux fleurs d'abord que s'est appliqué ce nom, qui a servi ensuite, ainsi que les suivants, à désigner toute la plante.

(2) Je crois que c'est au *V. opulus* que doit s'appliquer cette dénomination, que M. Le Héricher n'indique pas clairement. D'après lui, cet arbuste s'appellerait également *Sureau d'eau*.

SAMBUCUS NIGRA. L. : Sureau noir (1).

SEUS : Monceaux, Dorceau, Le Mage, Condé-sur-Huisne (Corbonnais), Ouilly-le-Basset (Hiémois), Caen, Bayeux, Formigny, Vierville, etc. (Bessin), Landes, Aunay (Bocage), Néhou, Bricquebosq, Gréville (Hague), Guernesey.

SUS : Valliquerville (Caux), Épréville-en-Roumois, La Haye-Aubrée, Thuit-Simer, Caumont, Amfreville-sur-Iton, Saint-Symphorien (Roumois), Courteilles (Evrecin), Beaumesnil (Ouche), Carsix (Lieuvin), Canapville, Saint-Désir, Le Pin, Moyaux, Prêtreville, etc. (Auge), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Courvaudon, Danvou, etc. (Bocage).

SU : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Le Tourneur, Le Plessis-Grimoult (Bocage), Banvou, La Carneille (Houlme).

CHUS : Percy-en-Auge, Troarn, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).

SUR : Baillolet (Bray), Auppegard (Caux), Bacqueville (Vexin), Anneville-sur-Seine, Bourgthéroulde, La Harengère (Roumois), Cresserons (Plaine de Caen), Asnelles (Bessin), La Graverie (Bocage).

SURLE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).

SEUQUE : Lingèvres (Bessin).

SURIO : Doudeauville (Vexin), Huest, Boisset (Evrecin), Courteilles (Plaine de Saint-André).

SAMBUCUS EBULUS. L. : Sureau yèble.

YÈB(L)E : Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Martin-de-Mailloc, Courtonne-la-Meurdrac, Méry-Corbon, etc. (Auge), Épaney (Hiémois), Caen, Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), etc.

YEUBLE : Courteilles (Plaine de Saint-André), Dorceau, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

EUBLE : Perche.

(1) Une croyance populaire du Bessin veut que ce soit à un *seu* que Judas se soit pendu.

YEUVRE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
YÈVE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
GIÈBLE : Creully (Bessin).
ZIÈBLE : Cuverville, etc. (Pays de Bray).
ZIÈBE : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), La Villette (Bocage).
ZIEUBLE : Coulonges-sur-Sarthe, Monceaux (Corbonnais).
ZIBLE : Condé-sur-Huisne (Perche).
LIÈPE : Orglandes (Cotentin).

RUBIA PEREGRINA. L. : Garance voyageuse.

ASPERULA ODORATA. L. : Aspérule odorante.

PETIT-MUGUET : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Manneville, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Perche, Avranchin.
MUGUET : Étrépagny (Vexin), Thuit-Simer (Roumois).
REINE-DES-BOIS : Gaillon, Boisset, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Sébécourt (Ouche).
ASPÉRINETTE : Camembert (Hiémois).
TINETTE : Martragny (Bessin).

ASPERULA ARVENSIS. L. : Aspérule des champs.

SHERARDIA ARVENSIS. L. : Shérardie des champs.

GALIUM CRUCIATUM. Scop. : Galiet croisette.

CROISETTE : Méry-Corbon, etc. (Auge).

GALIUM VERUM. Linné : Galiet vrai.

HERBE-A-LA-VIERGE : Sainte-Marthe (Pays d'Ouche).
CAILLE-LAIT-JAUNE : Sébécourt (Ouche), Merville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon.

GALIUM ULIGINOSUM. L. : Galiet des tourbières.

GALIUM PALUSTRE. L. : Galiet des marais.

GALIUM MOLLUGO. L. : Galiet mollugo.

CAILLE-LAIT-BLANC : Bocage, Hiémois, Cotentin, Avranchin.
RÈBE : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).
VIGNE-BLANCHE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
GRATTERON : Vimoutiers (Pays d'Auge).

GALIUM SYLVESTRE. Poll. : Galiet des bois.

GALIUM SAXATILE. L. : Galiet des rochers.

GALIUM ANGLICUM. Huds. : Galiet d'Angleterre.

GALIUM APARINE. Linné : Galiet gratteron.

GRATTERON : Neuville-sur-Touques, Bonnebosq, etc. (Auge), Cresserons (Plaine de Caen), Asnelles, Blay, Formigny, etc. (Bessin), Aunay (Bocage), Champsecret (Houlme).
GLETTERON : Condé-sur-Huisne (Perche).
GRIPPETS : Dorceau, Condé-sur-Huisne (Perche).
GRÎPI : Condé-sur-Noireau (Bocage).
GRATTE-CU : Auppegard, Bocasse-Valmartin (Caux), Gisors (Vexin), Crestot (Plaine du Neubourg), Épréville-en-Roumois, Courteilles, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Pont-Audemer, Serquigny, Sébécourt (Ouche), Saint-Martin-de-Bienfaite, Bonnebosq (Auge), La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Bayeux, etc.
RÈBLE : Hondouville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc, Jort (Pays d'Auge).
RÈTRE : Étrépagny (Vexin).
RUBLE : Méry-Corbon (Pays d'Auge).
COUSIN : Banvou (Le Houlme).

GALIUM TRICORNE. With. : Galiet à trois cornes.

CENTRANTHUS RUBER. DC. : Centranthe rouge.

LILAS-DE-TERRE : Dorceau (Corbonnais), Caen, Bayeux, Saint-Vaast (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague), Mont-Saint-Michel.

LILAS-DES-MURS : Mesnillard (Avranchin).
VALÉRIANE-ROUGE : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).

VALERIANA OFFICINALIS. L. : Valériane officinale.

VALÉRIENNE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).
HERBE-AUX-COUPURES : Bournainville (Lieuvin), Sébécourt (Ouche), Manneville (Pays d'Auge), Mesnil-Auzouf (Bocage), Orglandes, Cherbourg (Cotentin), Le Mesnillard (Avranchin).
HERBE-A-LA-COUPURE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
GUÉRIS-TOUT : Sébécourt (Ouche), Le Lorey (Cotentin).
HERBE-A-CHAT : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André).
HERBE-AUX-CATS : Guerbaville (Caux), Préaux, Troarn (Auge), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
CHASSE-PUCE : Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge).
LANGUE-D'OIE : Ticheville (Hiémois).

VALERIANELLA OLITORIA. Mœnch et CARINATA. Lois.: Valérianelle potagère et carénée.

MACHE : Berthouville (Roumois), Mortagne, Falaise, etc.
ROYALE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Condé-sur-Risle, Berville-sur-Mer, Carsix (Lieuvin), Crocy (Auge), Caen, Argentan, Bayeux, Villy-Bocage, etc.
HERBE-ROYALE : Percy-en-Auge, Saint-Pierre sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Lingèvres (Bessin).
DOUCETTE : Bocasse-Valmartin (Caux), Cantiers (Vexin), Damps, Malleville-sur-le-Bec (Roumois), Gaillon, Francheville (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Lisieux, Neuville-sur-Touques (Auge), Caen, Banvou (Houlme), Saint-Germain sur-Ay, Orglandes, etc. (Cotentin).
BOURSETTE : Courteilles (Plaine de Saint-André), Perche, Ticheville (Hiémois), Mesnil-Auzouf (Bocage), Champsecret, Le Mesnillard (Mortainais), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
BROUSETTE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), La Carneille (Le Houlme).
BOURETTE : Mauves (Corbonnais).
COQUILLE : Fresnoy-Folny, Graval (Pays de Bray).

CLAIRIETTE : Malleville-sur-le-Bec (Roumois), Carsix, Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).
CLARIETTE : Bournainville (Lieuvin).
POULE-GRASSE : Le Héricher *(Op. cit.)* (1).

VALERIANELLA AURICULA. DC. et ERIOCARPA. Desv. : Valérianelle auriculée et à fruit velu.

VALERIANELLA MORISONII. DC. et CORONATA. DC. : Valérianelle de Morison et couronnée.

DIPSACUS SYLVESTRIS. Willd. : Cardère sauvage.

PEIGNES : Roumois, Lieuvin, Corbonnais, Houlme, Mont-Saint-Michel.
PIÉGNES : Pays d'Auge, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Cotentin, Hague.
PEIGNE-A-LOUP : Le Héricher *(Op. cit.)* (2).
BROSSE : Courteilles (Pays d'Ouche).
CARDON-PLAT : Dozulé (Pays d'Auge).
ÉQUERDE (3) : Vains (Avranchin).

DIPSACUS FULLONUM. Willd. : Cardère des foulons.

CARDON (CHARDON)-A-FOULON : Vexin, Evrecin, etc.

DIPSACUS PILOSA. Linné : Cardère velue.

VERGE-DU-PASTEUR : Gisors (Chesnon, *op. cit.*).

SCABIOSA COLUMBARIA. L. : Scabieuse colombaire.

ESCABRIOLE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
CORNEILLE : Vimoutiers (Pays d'Auge).

(1) M. Le Héricher indique aussi pour cette plante le nom de *Salade de chanoine*.

(2) M. Le Héricher indique aussi le nom de *Cuvette de Vénus*, qui ne semble guère populaire.

(3) Mot composé de *é* + *querde* (carde), d'où *équerder* : carder.

SCABIOSA ARVENSIS. L. : Scabieuse des champs.

PÉTRELLE : Saint-Valery-en-Caux.
PIED-DE-CORNEILLE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
HERBE-A-LA-CORNEILLE : Bournainville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
FLEUR-DES-VEUVES : Auppegard (Pays de Caux).
HERBE-AUX-VEUVES : Trévières (Bessin), Éculleville (Hague).
HERBE-BLEUE : Littry (Bessin), Beaumont, Biville (Hague).
BONNET-BLEU : Saonnet (Bessin).
OREILLE-D'ANE : Hondouville (Roumois).
TÊTE-D'ANE : Courteilles (Pays d'Ouche), Caen.
TÊTARD : Colombiers-sur-Seulles (Bessin).
BOSSELÉE : Courteilles (Pays d'Ouche).
TCHU-D'OISÉ : Longues (Bessin).

SCABIOSA SUCCISA. L. : Scabieuse à racine tronquée.

OREILLE-DE-BERBIS : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
OREILLE-DE-BICHE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
OREILLE-DE-VEAU : Eure (Chesnon, *op. cit.*).
TÊTE-DE-LOUP : Épaney (Hiémois), Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
HERBE-A-LA-TROUÉE (1) : Eure (Chesnon, *op. cit.*).
MORS-AU-DIABLE : Préaux, etc. (Pays d'Auge).
RAGE : Domfront.

EUPATORIUM CANNABINUM. L. : Eupatoire à feuilles de chanvre.

CHANVRIN : Champsecret (Le Houlme).

TUSSILAGO FARFARA. L. : Tussilage à feuilles blanches.

PAS-D'ANE : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Evrecin, Ouche, Lieuvin, Hiémois, Corbonnais, Pays d'Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, Avranchin, Houlme.

(1) « Trouée » forme dialectale de *truie*. Cf. *Mélanges de phonétique ormande*, p. xxx, préface.

PIED-D'ANE : Gisors, Étrépagny (Vexin), Beaumesnil (Ouche).
PAS-DE-BOUÔRI : Mesnil-Auzouf (Bocage).
TÊTE-D'ANE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
COUSIN-BOUILLON : Rémalard (Corbonnais).
PROCHETON : Camembert (Hiémois).

TUSSILAGO PETASITES. L. : Tussilage à larges feuilles.

PIED-DE-POULAIN : Rémalard (Corbonnais).
PAS-DE-G'VA : Pays de Bray.
HERBE-AUX-TEIGNEUX : De Brébisson (*Op. cit.*).

TUSSILAGO FRAGRANS. L. : Tussilage odorant.

HÉLIOTROPE-D'HIVER : Bessin, Cotentin, Cherbourg.

CINERARIA SPATULÆFOLIA. Gmel. : Cinéraire à feuilles en spatule.

SENECIO VULGARIS. L. : Séneçon commun.

SANEÇON : Villez-sous-Bailleul, Boisset (Evrecin), Condé-sur-Risle (Roumois), Courteilles, Francheville (Plaine de Saint-André), Berthouville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Auge), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
SAMEÇON : Neuve-Grange (Vexin), Pacy-sur-Eure, Chambray, etc. (Pays de Madrie), Crestot, Saint-Symphorien, Brionne (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Passais (Houlme), Mesnillard (Avranchin).
SÉMEÇON : Le Mage (Corbonnais).
SANÇON : Anneville-sur-Seine (Caux), Hondouville (Roumois).
SANSONNET : Percy-en-Auge, Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
SANICHON : Cairon (Plaine de Caen).
CANICHON : Amfreville, Gonneville-sur-Merville, Douvres, Périers (Plaine de Caen).
CANEÇON : Étalondes, Eu, etc. (Pays de Bray).
SÉRANCHON : Saint-Sauveur-le-Vicomte, Néhou, Barneville (Cotentin), La Pernelle (Val de Saire), Sottevast (Hague).
CHERENCHON : Gréville, Éculleville, etc. (Hague).

CHIRANÇON : Omonville-la-Petite, etc. (Hague).
CHARAÇON : La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).
CHARANÇON : Orglandes (Cotentin).
J'NISSON : Fécamp, Sainte-Adresse (Pays de Caux), etc., Creully, Arromanches, Bayeux, Isigny, etc. (Bessin).
J'NICHON : Bréauté (Caux), Asnelles, Sommervieu, etc. (Bessin).
SNICHON : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
FAMECHON : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
FUMECHON : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
FEUMECHON : Caumont (Roumois).
FUMICHON, FIMICHON : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
PAS-DE-CAT : Saint-Vaast (Cotentin).
PIED-DE-CAT : Saint-Pierre-Église (Val de Saire).
HERBE-A-LA-CHARDRONNETTE : Vains (Avranchin).

SENECIO ADONIDIFOLIUS. Loisel. : Séneçon à feuilles d'Adonis.

SENECIO JACOBÆA. L. : Séneçon Jacobée.

HERBE-SAINT-JACQUES : Bayeux, Arromanches, etc. (Bessin).
(GRANDE) JACOBÉE : Néhou (Cotentin), Bricquebec (Hague).
TÊTARDS-JAUNES : Auderville, Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
CÔFRETTE : Creully (Bessin) (1).
MÈQUES : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

SENECIO ERUCÆFOLIUS. L. : Séneçon à feuilles de roquette.

SENECIO AQUATICUS. L. et ERRATICUS. Bert. : Séneçon aquatique et errant.

SENECIO PALUDOSUS. L. : Séneçon des marais.

SENECIO SYLVATICUS et VISCOSUS. L. : Séneçon des bois et visqueux.

(1) Le *Senecio Jacobæa* est ainsi appelé à Creully parce qu'on s'y sert de ses tiges séchées pour se chauffer.

DORONICUM PARDALIANCHES. L. : Doronic mort-aux-panthères.

DORONICUM PLANTAGINEUM. L. : Doronic à feuilles de plantain.

ARNICA : Chesnon (*Op. cit.*).

LINOSYRIS VULGARIS. DC. : Linosyris commun.

ASTER TRIPOLIUM. Linné : Aster maritime.

MARGUERITE-DE-MER : Touques, Trouville (Auge, M. Gahéry).
ŒIL-DU-CHRIST : Saint-Jean-le-Thomas (Le Héricher, *Revue de l'Avranchin*, an. 1886, III, p. 292).

ERIGERON ACRE. Linné : Vergerette acre.

ERIGERON CANADENSE. L. : Vergerette du Canada.

SOLIDAGO VIRGA-AUREA. L. ; Solidage verge d'or.

FLOX : Orbec-en-Auge.

INULA DYSENTERICA. L. : Inule dysentérique.

MENTHE : Creully, Littry, Formigny, etc. (Bessin), Saint-Fromont, Cambernon, Saint-Malo-de-la-Lande, Lessay, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes, Quettehou, Barfleur, Barneville, etc. (Cotentin), Vauville (Hague), Vains, Saint-Pair, etc. (Avranchin).
MENTHE-COQ : Orglandes (Cotentin).
M'LOC : Bréauté (Pays de Caux).
MULLU (1) : Urville (Hague, Le Jolis, *op. cit.*).

(1) La grande autorité de M. Le Jolis me fait mentionner ce nom, qui, s'il est réellement usité dans la Hague, n'y est pourtant employé que d'une manière tout à fait exceptionnelle; il y sert, en effet, à désigner en général le *Chrysanthemum segetum*.

CHASSE-PUCE : Vimoutiers (Pays d'Auge).
CACHE-PUCHE : Arromanches, etc. (Bessin).
CANE-PUCHE : Beuzeval, Houlegate (Pays d'Auge).
HERBE-A-LA-PUCHE : Saint-Lô.
HERBE-SAINT-ROCH : Cherbourg (Besnou), Mesnillard, etc. (Avranchin), Chesnon (*Op. cit.*).
MARGOSIETTE (1) : Lillebonne (Pays de Caux).
SOUCI : Eeulleville (Hague).
JAUNETS : Omonville-la-Petite (Hague).
PISSAS-DE-CAT : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

INULA PULICARIA. L. : Inule pulieaire.

HERBE-AUX-PUCES : Le Hérieher (*Op. cit.*).

INULA CONYZA. DC. : Inule eonyze.

HERBE-AUX-PUCES : Le Héricher (*Op. cit.*).
SANEÇON-MALE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

INULA HELENIUM. Linné : Inule aunée.

AUNÉE : Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Pays d'Auge).

INULA CHRITMOIDES. L. : Inule perec-pierre.

INULA BRITANNICA. L. : Inule de Bretagne.

INULA SALICINA. L. : Inule à feuilles de saule.

FILAGO GERMANICA. L. : Cotonnière d'Allemagne.

HERBE-A-COTON : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-COTONNEUSE : Le Mesnillard, etc. (Avranchin).

FILAGO ARVENSIS. L. : Cotonnière des ehamps.

FILAGO MONTANA. L. : Cotonnière de montagne.

(1) Nous avons ici un exemple du changement de *r* en *s* propre au patois du Pays de Caux ; on en trouve un autre dans le mot *margrisette*, p. 108. Cf. *Romania*, v. XIV (an. 1885), p. 285.

FILAGO GALLICA. L. : Cotonnière de France.

GNAPHALIUM LUTEO-ALBUM. L. : Gnaphale jaunâtre.

GNAPHALIUM ULIGINOSUM. L. : Gnaphale des marécages.

GNAPHALIUM SYLVATICUM. L. : Gnaphale des bois.

PIED-DE-CHAT : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

GNAPHALIUM DIOICUM. L. : Gnaphale dioïque.

PIED-DE-CHAT : De Brébisson (*Op. cit.*), Condé-sur-Risle (Roumois).
PATTE-DE-CAT : Lingèvres (Bessin).
PIED-BOT : Bourneville, Folleville (Lieuvin).

BELLIS PERENNIS. L. : Pâquerette vivace.

MARGUÉRIETTE : Bocasse-Valmartin, Anneville-sur-Seine (Pays de Caux), Mesnil-Auzouf (Bocage).
MARGRIETTE : Auppegard (Caux), Étrépagny (Vexin), Franqueville, Saint-Denis-des-Monts, Malleville (Roumois), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Omonville-la-Petite, etc. (Hague).
MAGRIETTE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Condé-sur-Risle (Roumois).
MARGUERILLETTE : Appeville, Thuit-Simer (Roumois), Saint-Vincent-du Boulay, Berville-sur-Mer (Lieuvin).
MARGRILLETTE : Saint-Symphorien (Roumois).
MARGUILLETTE : Valliquerville-sur-Mer (Pays de Caux), Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
MARGUENETTE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
(PETITE) PAQUETTE : Canapville, Méry-Corbon, Dozulé, etc. (Auge), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Gonneville-sur-Merville, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Mesnil-Auzouf (Bocage), Juaye-Mondaye, Bayeux, Trévières, etc. (Bessin), Auvers, Saint-Germain-sur-Ay, Orglandes (Cotentin), Le Vast (Val de Saire), Gréville (Hague).
PAQUEROLE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
BERBIETTE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

CHRYSANTHEMUM SEGETUM. L. : Chrysanthème des moissons.

MARGUERITE-DORÉE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Cherbourg (Besnou, *op. cit.*).
PAQUETTE-JAUNE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
GANNET : Yport, Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
GAUNELLE : Saint-Lô (Lepingard).
JAUNIOT : Courteilles (Plaine de Saint-André), La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
JAUNETS : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
SOUCI : Dieppe, Clères, etc. (Pays de Caux).
GROS-YEUX : Tréport, Étalondes, Cuverville (Pays de Bray).
MURLU : Longues (Bessin), Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
MULLU : Cosqueville (Val de Saire), Cherbourg, Gréville, Omonville-la-Rogue, Auderville, etc. (Hague).
MIRLITON-BATARD : Gisors (Vexin).
MÉLAN : Veulettes, Saint-Valery-en-Caux, Fécamp.
MOINES-JAUNES : Mortainais.

CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM. L. : Chrysanthème à fleurs blanches.

MARGUERITE-DE-SAINT-JEAN : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
MARGUERIETTE : Bocasse-Valmartin, Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).
MARGRIETTE : Graval (Pays de Bray), Appeville (Roumois), Berthouville (Lieuvin), Hague.
MARGRISETTE : Quiberville (Pays de Caux).
MARGUILLETTE : Bacqueville (Vexin), Crestot, Damps, Saint-Cyr-du-Vaudray, Amfreville-sur-Iton, Hondouville (Roumois).
MARGUENETTE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
(GRANDE) PAQUETTE : Cantiers (Vexin), Les Essarts, Courteilles, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Condé-sur-Risle (Roumois), Épaignes, Bournainville, Folleville (Lieuvin), Canapville, Annebault, Saint-Désir, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Amfreville, Gonneville-

sur-Merville, Cairon, Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Longues, Bayeux, Vierville, Trévières, etc. (Bessin), Cesny-Bois-Halbout, Le Plessis-Grimoult (Bocage).

GROSSE-PAQUETTE : Juaye-Mondaye (Bessin).

PAQUETTE-DE-(LA)-SAINT-JEAN : Banneville-sur-Ajon (Bocage), Caen.

PAQUETTE-DE-(LA)-SAINT-SACREMENT : Blay (Bessin).

AMOUROSE : Berville-sur-Mer (Lieuvin).

AMOURÔQUE : Portbail (Cotentin), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

MATTES : Étrépagny (Vexin).

ZIUS-D'VAQUE : Vallée d'Yères (*Op. cit.*).

MULLU-BLANC : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

MOINES-BLANCS : Mortainais, Ducey, Genêts (Le Héricher, *Revue de l'Avranchin,* an. 1886, III, p. 294).

PÉTROTS : Genêts (Le Héricher, *ibid.*).

QUEUDELLE (1) : Brecey (Le Héricher, *ibid.*, p. 155).

CHRYSANTHEMUM PARTHENIUM. L. : Chrysanthème matricaire.

AMOURETTE : Thuit-Simer (Roumois), Versainville (Hiémois), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

AMOUROTTE : Creully, etc. (Bessin).

AMOUÉROQUE : Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

ÉPERGOUTE (2) : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

CHRYSANTHEMUM INODORUM. L. : Chrysanthème inodore.

TÊTES-DE-JUMENT : De Brébisson (*Op. cit.*).

AMOURÔQUES : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

MATRICARIA CHAMOMILLA. L. : Matricaire chamomille.

AMOUORÔS : Bayeux.

(1) Dans son *Essai,* M. Le Héricher avait déjà mentionné le nom semblable de *Guédelle.* M. Chesnon a attribué aussi au *Chrysanthemum leucanthemum* le nom de *Hannon.*

(2) Rembert Dodoens (*Op. cit.*) donne déjà à cette plante le nom d'*Espargoute.*

ANTHEMIS NOBILIS. L. : Chamomille noble.

CAMOMILLE-ROMAINE : Bocasse-Valmartin (Caux), Étrépagny, etc. (Vexin), Roumois, Ouche, Lieuvin, Auge, Bessin, Houlme.
CAMOMILLE : Beaumont, Vauville, etc. (Hague).
CAMOMINE : Trévières (Bessin).
CAMIÈRE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*), Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
AMOUÉRÔQUE : Cosqueville (Val de Saire), Auderville (Hague).
AMOROS : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

ANTHEMIS COTULA. L. : Camomille puante.

AMORÔQUE (1) : Saint-Lô, Orglandes (Cotentin).
AMOURÔQUE : Appeville, Flancourt (Roumois), Saint-Désir, Le Pin, Prêtreville (Auge), Amfreville (Plaine de Caen), Cotentin (2).
AMOUÉRÔQUE : Barneville, Néhou (Cotentin).
AMOURIÔQUE : Folleville (Lieuvin), Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
AMOURÔTE : Creully, Vierville (Bessin).
AMOURÈQUE : Douvres, Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
AMORÔS : Bournainville (Plaine de Saint-André), Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).
AMORÔSE : Auvers (Cotentin).
AMOURÔS : Courtonne-la-Ville (Lieuvin), Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge).
AMOUORÔS, AMOUORÈS : Asnelles, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
AMORETTE : Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen).
AMOURETTE : Sébécourt, Sainte-Marthe, Le Fresne, Beaumesnil (Ouche), Bonnebosq, Neuville-sur-Touques (Auge), Épaney,

(1) « Amaruscus, fetida idem », lit-on dans l'*Alphita, coll. salernitana*, v. III, p. 275, ce qui donne l'étymologie d'*amorôque* et des formes suivantes ; j'ai donc eu tort, dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*, de rapprocher ce mot d'*amouor*.

(2) « Ils ostoyent des *amouroques* du varet du Clos-Neuf. » G. de Gouberville. Le Petit Pelous (*Op. cit.*, p. 144), donne la forme *amourouque*.

Sainte-Honorine-du-Fay, Fontenay-le Marmion, Cresserons (Plaine de Caen), Banville, Bayeux, etc. (Bessin).

AMAROUETTE : La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

AMÉROUETTE : Angerville (Evrecin).

ÉMAROUETTE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

AMAROUTE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

MAROUTE : Crestot (Plaine du Neubourg).

MÉROUETTE : Droisy, Francheville (Plaine de Saint-André).

MOURÔQUE : Fort-Morville (Roumois), Saint-Germain-sur-Ay, Le Lorey (Cotentin).

MOUROUQUE : Auppegard (Pays de Caux).

MOURIÔQUE : Saint-Vincent-le-Vertueux (Lieuvin).

MOUOQUE (1) : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).

MOURAQUE : Sainte-Adresse (Pays de Caux).

MERÔQUE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

MOINES : Le Mesnillard (Avranchin).

ANTHEMIS ARVENSIS. L. : Camomille des champs.

AMOURÔQUE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).

AMOURETTE : Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).

PAQUETTE-DES-CHAMPS : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).

ACHILLEA MILLEFOLIUM. L. : Achillée à mille feuilles.

MILLEFEILLE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Domfront.

HERBE-A-MILLE-FEUILLES : Tréport, Etalondes (Bray), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon, etc. (Auge), La Villette (Bocage), Arromanches (Bessin).

HERBE-A-CENT-FEUILLES : Sainte-Adresse (Pays de Caux).

HERBE-AU-C(H)ARPENTIER : Quiberville (Caux), Bourgthéroulde (Roumois), Crestot (Plaine du Neubourg), Droisy, Bournainville (Plaine de Saint-André), etc.

HERBE-AU-QUERPENQUI(ER) : Épaney, Cauvicourt, etc. (Plaine de

(1) Pour *mouroque,* par suite de la chute de *r*, phénomène que j'ai déjà signalé, p. 73, comme particulier au patois du Pays de Caux.

Caen), Trévières, Lingèvres, etc. (Bessin), Courvaudon, Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

HERBE-O-QUERPENTIH : Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Cherbourg, etc.

HERBE-A-CHERPENTIER : Mesnillard (Avranchin).

QUERPENTINE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

HERBE-AUX-VOITURIERS : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux).

HERBE-AUX-(A)-COUPURES : Fresnoy-Folny (Bray), Quiberville (Caux), Bourgthéroulde (Roumois), Saint-Gatien (Auge), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

HERBE-A-LA-COUPURE : Boisset (Evrecin).

HERBE-MILITAIRE : Boisset (Evrecin).

HERBE-SAINT-JEAN : Auppegard (Pays de Caux).

HERBE-AUX-(A)-DINDONS : Courteilles (Plaine de Saint-André), Vimoutiers (Auge).

HERBE-AUX-BIROTS : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

HERBE-A-PICOT : Lillebonne (Pays de Caux), Amfreville (Plaine de Caen), Littry, Formigny, Vierville, etc. (Bessin).

HURE-D'ANE : Tournebu (Bocage), Bricquebec (Hague).

HURE-DE-LOUP : Moitiers-en-Bauptois, Carteret, etc. (Cotentin), Cherbourg, Beaumont, Le Vrétot, Gréville, etc. (Hague).

DENT-DE-LOUP : De Brébisson (*Op. cit.*).

FRÈNELLE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

ENRÊVE : Hondouville, Amfreville-sur-Iton (Roumois), Beaumesnil (Ouche), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), etc.

RÊVE : Saint-Denis-des-Monts, Saint-Cyr-de-Salerne, Brionne, Condé-sur-Risle (Roumois), Serquigny (Ouche).

RÈE : Caen (environs de), Condé-sur-Risle (Roumois).

ENVÈRE (ANVERS) : Juaye-Mondaye (Bessin).

ACHILLEA PTARMICA. L. : Achillée sternutatoire.

SAIGNE-NEZ : Saint-Loup-Hors (Bessin).

HERBE-A-ÉTERNUER : Chesnon (*Op. cit.*).

ARTEMISIA ABSINTHIUM. L. : Armoise absinthe.

HERBE-SAINTE : Panlatte, Francheville (Plaine de Saint-André), Neuville-sur-Touques (Auge), Ranville (Plaine de Caen).

SANGUENITE : Avranches (*Revue de l'Avranchin*, II, 372).
ALIENNE (1) : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
LIENNE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
LIANE : Urville (Hague).
JANE : Auvers (Cotentin).

ARTEMISIA MARITIMA. L. : Armoise maritime.

ABSINTHE-MARITIME : Réville, Gatteville (Val de Saire), Le Jolis (*Op. cit.*).
ABSINTHE-DE-MER : Dives, Cabourg (Pays d'Auge).

ARTEMISIA CAMPESTRIS. L. : Armoise des champs.

ARTEMISIA VULGARIS. L. : Armoise commune.

HERBE-SAINT-JEAN : Bocasse-Valmartin (Caux), Sébécourt (Ouche), Saint-Martin-de-Mailloc (Auge), Épaney (Hiémois), Aunay (Bocage), Bricqueville, etc. (Bessin), Le Lorey, Blainville, Saint-Malo-de-La-Londe, etc. (Cotentin), Beaumont, etc. (Hague), Vains (Avranchin).
CEINTURE-DE-SAINT-JEAN : Quiberville (Pays de Caux).
HERBE-SAINTE : Le Héricher (*Op. cit.*).
LIANE : Saint-Pierre-Église, Cosqueville, etc. (Val de Saire).
HERBE-DES-CENT-GOUTS : Camembert (Hiémois).

TANACETUM VULGARE. L. : Tanaisie commune.

TANISIE : Sainte-Honorine-des-Pertes (Bessin).
MAROUETTE : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André).
ÉPERGOUTE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CHARTREUSE : Étrépagny (Vexin), Saint-Martin-de-Bienfaite (Lieuvin).
ABSINTHE : Champsecret (Le Houlme).
HERBE-DE-SAINT-JEAN : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).
HERBE-SAINT-MARC : Camembert (Hiémois).

(1) Forme dialectale de *aluine,* nom qu'on trouve dans Le Petit Pelous (*Op. cit.*, p. 29).

HERBE-AUX-VERS : Bourgtheroulde (Roumois), Saint-Loup-Hors (Bessin).
POUDRE-A-VERS : Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnée, *op. cit.*).
GRAINE-A-VERS : Mortainais.
VERMINETTE : Sains (Avranchin).

DIOTIS CANDIDISSIMA. Desf. : Diotide blanche.

HERBE-BLANCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).

BIDENS TRIPARTITA et CERNUA. L. : Bident tripartite et penché.

LANGUE-DE-CHAT : Le Héricher (*Op. cit.*).
CORNUET : Le Héricher (*Op. cit.*).

CALENDULA ARVENSIS. L. : Souci des champs.

HURLITON : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).
MOUROUET : Amfreville-sur-Iton (Roumois).

LAPPA TOMENTOSA. DC. : Bardane cotonneuse.

GRATTERON : Veulettes, Bocasse-Valmartin (Caux), Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
GRATON : Vire, Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage), Le Lorey (Cotentin), Saint-Pair, Avranches.
GLUTRON : Canticrs (Vexin), Gaillon, Crestot (Neubourg), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Brosville (Évrecin), Les Essarts, Droisy, Courteilles, Barquet (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
GLOUTON : Bolbec (Pays de Caux), Flancourt (Roumois), Banneville-sur-Ajon, Condé-sur-Noireau (Bocage).
GLLUTON : Omonville-la-Petite, Jobourg, etc. (Hague).
GLLOTOGN(I)ER : Cauvicourt, Cresserons (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Bocage), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
GLLOTOUNIÉ : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
GLOUTOGN(I)ER : Valliquerville, Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux), Bretteville-sur-Laize, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Évrecy, Sainte-Honorine-du-Fay (Bocage), Arro-

manches, Longues, Bricqueville, etc. (Bessin), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

GLLOUTO(G)NI : Aunay, Mesnil-Auzouf (Bocage), Périers (Cotentin).

GLLUTOGNIE : Orglandes (Cotentin), Saint-Pierre-Église (Val de Saire), Gréville (Hague).

YOTONIE : Le Lorey (Cotentin).

GLOUTONNE : Le Mesnillard, etc. (Avranchin).

NAPOLIER : Camembert (Hiémois).

GALON : Doudeauville (Vexin).

CAPET-A-(DE)-TEIGNEUX : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Auppegard, Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).

CAPET-TEIGNEUX : Prêtreville, Saint-Gatien, Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

CAPET-TAGNEUX : Tricqueville, Fort-Morville (Roumois), La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).

CAPITEIGNOUX : Courtonne-la-Meurdrac, Moyaux, Saint-Martin-de-Bienfaite, Orbec-en-Auge, Neuville-sur-Touques (Auge).

CAPITAGNEUX : Coquainvilliers, Dozulé (Pays d'Auge).

TEIGNEUX : Ste-Adresse (Pays de Caux), Marommes (Roumois).

TAGNOUX : Étalondes, Flocques, etc. (Pays de Bray).

TAGNEUSE : Neuve-Grange (Vexin).

HERBE-AUX-TEIGNEUX : Gisors, Bacqueville (Vexin), Bocasse-Valmartin, Quiberville (Caux), Bourgtheroulde, Amfreville-sur-Iton (Roumois), Beaumesnil (Ouche).

PINCEREL : Mont-Saint-Michel.

BOULIAS : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

BOULINS : Gorey (Jersey).

COUSINS : Le Mesle-s.-Sarthe (Corbonnais), Champsecret (Houlme).

ÉPERONS-DE-DAME : Cantiers (Vexin).

CHIENS, KIINS : Condé-sur-Risle (Roumois).

LAPPA MAJOR et MINOR. DC. : Bardane à grosses fleurs et à petites fleurs.

BARBE-AUX-TEIGNEUX : Chesnon (*Op. cit.*) (1).

(1) Ces deux espèces portent aussi les mêmes noms que la *Lappa tomentosa* DC.; toutes trois sont quelquefois aussi appelées *piquants*, à ce que m'apprend M. l'abbé Letacq, dans le canton de La Ferté-Fresnel.

ONOPORDUM ACANTHIUM. L. : Onoporde à feuilles d'acanthe.

PIED-D'ANE : Chesnon (*Op. cit.*).
ÉPINE-BLANCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).

SILYBUM MARIANUM. L. : Silybe de Marie.

C(H)ARDON-MARIE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), etc.

CARDUUS NUTANS. L. : Chardon penché.

CARDON-LANIER : Périers (Plaine de Caen), La Villette (Bocage).
AGNIER : Coulonges-sur-Sarthe, La Ferrière-au-Doyen, Monceaux, Le Mage (Corbonnais).

CARDUUS CRISPUS et ACANTHOIDES. L. : Chardon crépu et à feuilles d'acanthe.

CARDRON : Pays d'Auge, Bessin, Cotentin, etc.

CARDUUS TENUIFLORUS. Smith : Chardon à fleurs menues.

CARD(R)ON : Plaine de Caen, etc.

CIRSIUM PALUSTRE. Scop. : Cirse des marais.

CARDRON : Bessin, Cotentin, etc.

CIRSIUM LANCEOLATUM. Scop. : Cirse lancéolé.

CARDRON : Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, etc.

CIRSIUM ARVENSE. Lam. : Cirse des champs.

CARDON : Cuverville (Pays de Bray), Anneville-sur-Seine, etc. (Pays de Caux), Damps, Saint-Denis-des-Monts, Fort-Morville, Touville, etc. (Roumois), Carsix, Duranville (Lieuvin), Douvres, Cresserons, Cairon, etc. (Plaine de Caen), Omonville-la-Petite (Hague).

CARDRON : Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Dozulé (Pays d'Auge), Amfreville, Clinchamps-sur-Orne, Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Aunay, Courvaudon, La Villette, Cesny-Bois-Halbout, Le Tourneur (Bocage), Juaye-Mondaye, Longues, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Auvers, Moitiers-en-Bauptois, Saint-Germain-sur-Ay, Orglandes, etc. (Cotentin), Hague, Jersey.

CHARDRON : Boisset, Brosville (Évrecin), Muzy, Courteilles (Plaine de Saint-André).

CHERDRON : Panlatte, Francheville (Plaine de Saint-André), Monceaux (Corbonnais), La Cressonnière, Neuville-sur-Touques (Auge), Le Houlme, Avranchin (1).

CIRSIUM ERIOPHORUM. Scop. : Cirse cotonneux.

C(H)ARDON-AUX-ANES : Chesnon (*Op. cit.*).
CARDRON : Pays d'Auge, Bessin, etc.

CIRSIUM OLERACEUM. All. : Cirse des lieux cultivés.

CARDON-BATARD : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

CIRSIUM BULBOSUM. DC. et ANGLICUM. Lam. : Cirse bulbeux et d'Angleterre.

CIRSIUM ACAULE. All. : Cirse acaule.

CARDRON : Bocage, Bessin, etc.

SERRATULA TINCTORIA. L. : Serratule des teinturiers.

CENTAUREA PRATENSIS. Thuill. : Centaurée des prés (2).

HANON : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux), Fort-Morville, Touville, Caumont, Saint-Cyr-de-Salerne, Saint-Denis-des-Monts, etc. (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe, Beaumesnil (Ouche), Bournainville, Berthouville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc, Prêtreville, Saint-

(1) M. Chesnon attribue aussi au Cirse des champs le nom de *Chardon hémorroïdal.*

(2) Je réunis sous ce nom les *Centaurea jacea, nigrescens* et *decipiens.*

Pierre-sur-Dives, etc. (Pays d'Auge), Bourguébus (Plaine de Caen), Le Mage, La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe, Rémalard, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).

HANOU : Camembert (Hiémois).

HADOU : Crestot (Plaine du Neubourg).

TÊTARD : Auppegard, Bréauté, Lillebonne (Pays de Caux), Étalondes, Flocques, etc. (Pays de Bray), Urville, Éculleville, Beaumont, etc. (Hague).

TÊTE-D'ANE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

TÈCLETTE : Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

MARFENOU : Cauvicourt (Hiémois), Saint-Lô.

MAT-DE-FENOU : Le Plessis-Grimoult (Bocage).

MA-DE-FOULON : Mesnil-Auzouf (Bocage).

MARFOULON : Vire, La Graverie (Bocage).

MARFRAN : Avranchin (Le Héricher, *op. cit.*).

MORFLON : Environs de Saint-Lô (Lepingard).

BONS-HOMMES : Creully, Longues, Bayeux, Bernières-Bocage, etc. (Bessin).

PÉTRANIS : Mesnil-Auzouf (Bocage).

HERBE-AUX-MORPIONS : Bricquebec, Omonville-la-Rogue (Hague).

ŒILLETS : Jobourg (Hague).

CENTAUREA NIGRA. L. : Centaurée noire.

HANON : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

BOUÈRDONNIÈRE : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

CENTAUREA SCABIOSA. L. : Centaurée scabieuse.

HANON : Chesnon (*Op. cit.*).

TÊTE-DE-CHEVAL : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

TÊTE-D'ANE : Thuit-Simer (Roumois).

CENTAUREA CYANUS. L. : Centaurée bleuet.

BLUET : Bourgtheroulde (Roumois), Folleville, Duranville (Lieuvin), Droisy (Plaine de Saint-André), Sébècourt (Ouche), Ouilly-le-Basset (Hiémois), Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives, Airan (Pays d'Auge), Amfreville, Clin-

champs-sur-Orne (Plaine de Caen), Lingèvres (Bessin). Danvou (Bocage).

BLEU-BLEU : Crocy, Jort (Pays d'Auge), Cairon (Plaine de Caen), Bessin (Pluquet, *op. cit.*).

BLEUSET : Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), Aunay, Villy-Bocage.

BLEURET : Cresserons (Plaine de Caen).

BLEVET : La Harengère (Roumois).

BAVEROLE : Morainville (Plaine de Saint-André), Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

BAV REULE : Cauvicourt, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).

PÉROLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

BARBEAU : Bourgtheroulde (Roumois), Le Perche, Vire.

BARBE-AU-BON-DIEU : Le Plessis-Grimoult (Bocage).

AUBIFOIN (1) : Francheville (Plaine de Saint-André).

AUBLEFOIN : Panlatte (Plaine de Saint-André).

AUBEFEIN : Cotentin (G. de Gouberville, p. 330).

ÉBOUFIN : Courteilles (Plaine de Saint-André).

NOBLE-FOIN : Huest, Angerville, Boisset (Évrecin), Droisy, Thomer-la-Sôgne, Mousseaux-Neuville (Plaine de St-André).

CASSE-LUNETTES : Chesnon (*Op. cit.*).

NÈLE : Carsix (Lieuvin).

POTÉE : Banvou (Le Houlme).

TÊTE-D'ANE : Neufchâtel-en-Bray.

CENTAUREA CALCITRAPA. L. : Chausse-trappe.

CAUCHE-TRAPE : Formigny, etc. (Bessin).

C(H)ARDON-ÉTOILÉ : Chesnon (*Op. cit.*). (2).

KENTROPHYLLUM LANATUM. DC. : Kentrophylle laineux.

CARLINA VULGARIS. L. : Carline commune.

CAMÉLÉON-BLANC (3) : Le Héricher (*Op. cit.*).

(1) Ce nom se trouve déjà dans Rembert Dodoens (*Op. cit.*).

(2) On trouve aussi quelquefois dans les moissons la *Centaurea solstidinis,* plante du Midi qui n'a pas de nom vulgaire en Normandie.

(3) Ce nom, qui ne peut guère être populaire, est attribué par Le Petit

SONCHUS OLERACEUS. L. : Laiteron des lieux cultivés.

LAITERON (1) : Condé-sur-Risle (Roumois), Orbec, Bonnebosq (Auge), Sassy, Caen, Aunay, Saint-Denis-de-Méré (Bocage), Bayeux, Trévières, etc. (Bessin), Saint-Lô, Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

LECTRON : Anneville-sur-Seine (Roumois).

LECTON : Valliquerville, Bénouville (Pays de Caux).

LACERON : Gisors, Cantiers, Courcelles-sur-Seine, Étrépagny (Vexin), Saint-Aubin-sur-Gaillon, Crestot (Plaine du Neubourg), Angerville, Brosville (Évrecin), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Glisolles, Sébécourt (Ouche), Neuville-sur-Touques, La Cressonnière (Auge), Argentan, Putanges (Hiémois).

LACHERON : Bocasse-Valmartin (Caux), Fort-Morville, Caumont, Amfreville-sur-Iton, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Folleville, Saint-Vincent-des-Bois, Bournainville, Berthouville (Lieuvin), Courtonne-la-Ville, Courtonne-la-Meurdrac, Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Martin-de-Mailloc, Dozulé (Pays d'Auge).

LANCHERON : Fresnoy-Folny, Grandcourt, etc. (Pays de Bray).

LARCHERON : Morainville (Lieuvin).

LARCHON : Folleville (Lieuvin).

LIESSERON : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

LUTERON : Thuit-Simer (Roumois).

GLUTERON : Crestot (Plaine du Neubourg).

GLETTERON : Monceaux, Rémalard, Le Mage (Corbonnais).

GUÉTRON : Mauves (Corbonnais).

TASSE : Fresné-la-Mère (Hiémois).

SONCHUS ARVENSIS. L. : Laiteron des champs.

LAITERON-BLANC : Creully, Esquay, etc. (Bessin).

LECTON : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).

Pelous (*Op. cit.*, p. 47), sous la forme *Caméléonte blanche*, mais non évidemment à la *C. vulgaris*.

(1) Ce nom et les suivants s'appliquent indifféremment au *S. oleraceus* L. et au *S. asper* Will.

BLANC-MUGUET : Arromanches (Bessin).
LOUIS-D'OR (1) : Bréauté, Beuzeville (Pays de Caux).

SONCHUS PALUSTRIS. L. : Laiteron des marais.

LACTUCA SATIVA. L. : Laitue cultivée.

SALADE : Douvres, etc. (Plaine de Caen), Champsecret (Houlme).

LACTUCA SCARIOLA. L. et VIROSA. L. : Laitue scariole et vireuse.

LACTUCA SALIGNA. L. : Laitue à feuilles de saule.

LACTUCA PERENNIS Linné : Laitue vivace.

GUERDEILLE : Monceaux (Corbonnais).

LACTUCA MURALIS. Koch : Laitue des murailles.

CHONDRILLA JUNCEA. L. : Chondrille junciforme.

BARKHAUSIA FŒTIDA. DC. : Barkhausie fétide.

BARKHAUSIA TARAXACIFOLIA. DC. : Barkhausie à feuilles de pissenlit.

LACERON : Crestot (Plaine du Neubourg).

BARKHAUSIA SETOSA. DC. : Barkhausie hérissée.

PISSENLIT-BATARD : Doudeauville (Vexin).
FAUX-PISSENLIT : Chesnon (*Op. cit.*).
LANCHERON-BATARD : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Auppegard (Pays de Caux).

CREPIS PULCHRA. L. : Crépide élégante.

(1) Il pourrait se faire que ce nom s'appliquât, en réalité, non au Laiteron des champs, mais au *Chrysanthemum segetum*.

CREPIS BIENNIS. L. : Crépide bisannuelle.

LACERON : Crestot (Plaine du Neubourg).
FUSELÉE : Le Héricher (*Op. cit.*).

CREPIS TECTORUM. L. et VIRENS. L. : Crépide des toits et verdâtre.

LACERON : Crestot, etc. (Plaine du Neubourg).

TARAXACUM DENS-LEONIS. Desf. : Pissenlit dent-de-lion.

PISSANLIÈ : Méry-Corbon (Auge), Périers (Plaine de Caen), Trévières, Blay, Formigny, etc. (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay, etc. (Cotentin), Hague.
PISSANLEU : Passais (Le Houlme).
LACHERON : Auppegard (Pays de Caux), Cormelles-sur-Seine (Vexin).
LANCHERON : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).
COURONNE-DE-MOINE : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux).

HELMENTHIA ECHIOIDES. Gærtn. : Helminthie vipérine.

PICRIS HIERACIOIDES. L. : Picride épervière.

HERBE-A-L'ÉPERVIER : Le Héricher (*Op. cit.*).

HIERACIUM UMBELLATUM. L. : Épervière en ombelle.

HIERACIUM TRIDENTATUM. Fries, BOREALE. Fries, et SABAUDUM. L. : Epervière tridentée, du Nord et de Savoie.

HIERACIUM MURORUM. L. : Épervière des murs.

HIERACIUM AURICULA et PILOSELLA. L. : Épervière auricule et piloselle.

OREILLE-DE-RAT : Le Héricher (*Op. cit.*).

HYPOCHÆRIS RADICATA. L. : Porcelle radicante.

LANCHERON-BATARD : Auppegard (Pays de Caux).
TÊTE-NOIRE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
CROUTE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
PLAQUES : Lingèvres (Bessin).

HYPOCHÆRIS GLABRA. L. : Porcelle glabre.

TRAGOPOGON PRATENSIS et ORIENTALIS. L. : Salsifis des prés et oriental.

SALSIFIS-BATARD : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Auppegard (Pays de Caux).
SALSIFIS-FOU (1) : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
SERTIFIS-SAUVAGE : Neuville-sur-Touques (Auge).
AILLAUD(AYO) : Courcelles-sur-Seine (Vexin).
LOLO : Damps (Roumois).
BARBE-DE-BOUC : Chesnon (*Op. cit.*).
RICOCHET : Monceaux, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

TRAGOPOGON MAJOR. Jacq. : Salsifis à gros pédoncules.

TRAGOPOGON PORRIFOLIUM. L. : Salsifis à feuilles de poireau.

SERSIFIS : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Lisieux, Douvres (Plaine de Caen), Aunay (Bocage), Lingèvres (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Champsecret (Houlme).
SERTIFIS : Écos, Noyers, Courcelles-sur-Seine (Vexin), Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Monceaux (Corbonnais).

(1) Les auteurs du *Dictionnaire du patois de l'Eure* traduisent *fou* par « sauvage » ; mais il semble que *fou* est ici tout simplement une forme dialectale de *faux*.

SCORZONERA HUMILIS. L. : Scorzonère humble.

DOUCET : Courteilles (Plaine de Saint-André).
RICOCHET : Rémalard (Corbonnais).

LEONTONDON AUTUMNALE. L. : Liondent d'automne.

FAUX-PISSENLIT : Chesnon (*Op. cit.*).
(FAUX) PISSENLIÉ : Formigny, etc. (Bessin).
PISSAS-DE-QUIIN : Fort-Morville (Roumois).
CRISBILLES : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

LEONTONDON HISPIDUM. L. : Liondent hispide.

THRINCIA HIRTA. Roth : Thrincie hérissée.

CICHORIUM INTYBUS. L. : Chicorée sauvage.

CHICORÉE-SAUVAGE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
CHICORÉE-BATARDE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Auppegard (Pays de Caux).
FAUSSE-CHICORÉE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
CHICOURÉE : Monceaux (Corbonnais).
LAITERON : Omonville-la-Petite (Hague).

LAPSANA COMMUNIS. L. : Lapsane commune.

POULETTE-GRASSE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
GRASSE-POULETTE : Vire.
POULE-GRASSE : Condé-sur-Huisne (Perche), Lingèvres (Bessin).
HERBE-AUX-MAMELLES : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-A-LA-VACHE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
REINE-BLANCHE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

XANTHIUM STRUMARIUM. L. : Lampourde glouteron.

GLUTERON : Thuit-Simer (Roumois) (1).

(1) Les fruits s'y appellent *Kiens*.

LOBELIA URENS. L. : Lobélie brûlante.

JASIONE MONTANA. L. : Jasione de montagne.

BONNET-BLEU : Le Héricher (*Op. cit.*).
FAUSSE-SCABIEUSE : Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnée).
BOUQUETS-DE-TCHILEUVRE : Jobourg (Hague).

PHYTEUMA SPICATUM. L. : Raponcule en épi.

ÉPI-A-LA-VIERGE : Sébécourt (Ouche), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Cherbourg (*Congrès scientifique de France*, 1860).

PHYTEUMA ORBICULARE. L. : Raponcule à têtes rondes.

CAMPANULA TRACHELIUM. L. : Campanule gantelée.

GANTELÉE : Aunay (Bocage).
GANT(S)-DE-NOTRE-DAME (1) : Chesnon (*Op. cit.*).
GANTS-DE-LA-BONNE-VIERGE : Pont-Audemer (*Dictionnaire du patois de l'Eure*).
CLOCHETTES : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).
QUIOCHETTES : Champsecret (Le Houlme).

CAMPANULA RAPUNCULOIDES. L. : Campanule fausse raiponce.

QUIOCHETTES-BLEUES : Le Houlme.

CAMPANULA GLOMERATA. L. : Campanule à fleurs agglomérées.

CAMPANULA ROTUNDIFOLIA. L. : Campanule à feuilles rondes.

CLOCHETTES : Maromme (Pays de Caux), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Boisset (Évrecin).

(1) Ce nom, ainsi que celui de *Gantelée*, se trouve dans Rembert Dodoens (*Op. cit.*).

CAMPANULA PERSICÆFOLIA. L. : Campanule à feuilles de pêcher.

CAMPANULA RAPUNCULUS et C. PATULA L. : Campanule raiponce et étalée.

CLOCHES : Chesnon (*Op. cit.*).
CALIBOURNE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
JARNOTTE : Saint-Symphorien (Roumois).
ÉPI-A-LA-VIERGE : Cherbourg (*Congrès scientifique*, etc., 1860).
GANTS-A-LA-VIERGE : Le Mesnillard, Parigny (Avranchin).

CAMPANULA HEDERACEA. L. : Campanule à feuilles de lierre.

SPECULARIA SPECULUM. DC. : Spéculaire miroir.

YEUX-D'ALOUETTE : Gisors (Vexin).
DOUCETTE : Le Héricher (*Op. cit.*).

SPECULARIA HYBRIDA. DC. : Spéculaire hybride.

ERICA CINEREA. L. : Bruyère cendrée.

BRIÈRE : Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques (Auge), Formigny, Bernesq, etc. (Bessin).
BERGUÈRE : Passais (Le Houlme).
BÉRIÈRE : Panlatte (Plaine de Saint-André), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Sassy, Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen), La Villette, Le Tourneur, Saint-Martin-Don, etc. (Bocage), Champsecret (Le Houlme).
BRIOCHE : Mortain (Le Héricher, *op. cit.*).
GRAQUELIN (1) : Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
PÉTROLE : Camembert (Hiémois).

(1) Ce nom est donné à la Bruyère cendrée, à cause du bruit qu'elle fait en brûlant.

ERICA CILIARIS. L. et TETRALIX. L. : Bruyère ciliée et quaternée.

BRIÈRE : Roumois, Pays d'Auge, Bessin, etc,

ERICA VAGANS. L. : Bruyère vagabonde.

BRIÈRE : Roumois.

CALLUNA VULGARIS. Salisb. : Callune commune.

BRIÈRE : Roumois, Lieuvin, Auge, Hiémois, Bessin, Cotentin.
BÉRIÈRE : Le Tourneur, Saint-Martin Don, etc. (Bocage), Champsecret, etc. (Le Houlme).
BRIÈRE-A-BALAIS : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
BRIOCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).

ANDROMÆDA POLIFOLIA. L. : Andromède à feuilles de polium.

PYROLA ROTUNDIFOLIA et MINOR. L. : Pyrole à feuilles rondes et petites.

VACCINIUM MYRTILLUS. L. : Airelle myrtille.

BRIMBILLE : Quiberville (Pays de Caux).
GOBERGE : Orbec-en-Auge.
SENTINE : Monceaux (Corbonnais), Bagnoles (Hiémois).
SENTÈNE : Neuville-sur-Touques, Ticheville (Pays d'Auge).
MOURETTE : La Ferté-Auvray (Hiémois), Banvou (Houlme).
SANSONNETTE : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
MOURETTIER : Champsecret (Le Houlme).

Noms des fruits et parfois de la plante :

AIRELLE : Hondouville (Roumois).
BLUET : Fort-Morville, Saint-Symphorien (Roumois).
BLEUETS : Condé-sur-Risle (Roumois).
MORETS : Falaise (De Brébisson, *op. cit.*).
MOURE : Saint-Denis-de-Méré (Bocage).

MOURETS : Bernay, Aunay (Bocage), Champsecret (Houlme), La Pernelle, Néhou (Cotentin), Le Mesnillard (Avranchin).
MOUÈRETS : Cherbourg, Beaumont-en-Hague.
MOUÉRIAS : Le Tourneur, Mesnil-Auzouf (Bocage).
MORILLON : Freneuse-sur-Risle, St-Denis-des-Monts (Roumois).
FRÉSILLON : Boisset (Évrecin).
BRIMBELLES : Camembert (Hiémois).
CATELINETTE : De Brébisson (*Op. cit.*).

VACCINIUM VITIS-IDÆA. L. : Airelle rouge.

SANSONNETTE : Bressolettes (Corbonnais).

VACCINIUM OXYCOCCOS. L. : Airelle canneberge.

LIGUSTRUM VULGARE. L. : Troëne commun.

TROUÈNE : Formigny, Vierville, etc. (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Sauveur-le-Vicomte, La Haye-du-Puits (Cotentin).
TOUÈNE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
TROÈNEL : Dorceau, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).
TRÔNE : Lillebonne (Caux), Hondouville, Condé-sur-Risle, etc. (Roumois), Brosville (Evrecin).
TROIGNE : Evreux (*Coutumier des forêts*) (1).
TROUINEL : Monceaux (Corbonnais).
TOUINELLE : Mauves (Corbonnais).
TRÔGNOT : Saint-Cyr-du-Vaudray (Roumois).
TRIGNOT : Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André), Glisolles (Ouche).
TRÈNIOT : Courteilles (Plaine de Saint-André).
TRÈNOT : Sainte-Marthe (Pays d'Ouche).
ANTROÈNE : Avranches.
BOURGERET : Orglandes, Carteret (Cotentin).
BOUÈRGERET : Beaumont, Gréville (Hague).
BOIS-BLANC : Gréville, Vauville, Biville (Hague).
BOIS-JOLI : Chesnon (*Op. cit.*).

(1) Cité par Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 359, note 146. L'identification ne me paraît pas pouvoir faire de doute.

BOIS-PIANT : Mauves (Corbonnais), Bayeux.
BOIS-DE-BIVILLE : Omonville-la-Petite, Biville, etc. (Hague).
PUIN-BLANC : Neuve-Grange (Vexin).
PUÈNE-BLANC : Hondouville (Roumois).
PUÈNE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*), Saint-Martin-de-Bienfaite (Lieuvin).
PUINE-BLANCHE : Saint-Denis-des-Monts (Roumois).
PÉNOT : Bonnebosq (Pays d'Auge).

Nom du fruit :

NERPRUN : Sainte-Marthe (Ouche), Neuville-sur-Touques (Auge).

FRAXINUS EXCELSIOR. L. : Frêne élevé.

FRÈNE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Ouche, Pays d'Auge, Hiémois, Bocage, Bessin, Cotentin, etc.
FRINNE : Urou (Hiémois).

ILEX AQUIFOLIUM. L. : Houx à feuilles piquantes.

HOUR : Gisors (Vexin).
HOUX-DU-DIABLE : Sainte-Marthe (Ouche).
HOUSSÉ : Évreux (*Coutumier des Forêts*, ap. L. Delisle, p. 355).
ROUX (1) : Franqueville (Roumois), Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin), Dozulé (Pays d'Auge).
HART : Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois).

ASCLEPIAS VINCETOXICUM. L. : Asclépiade dompte-venin.

GOBE-MOUCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).

VINCA MINOR. L. : Pervenche à petites fleurs.

PREVENCE : Formigny (Bessin).
(PETITE) PROVENCE (2) : Trévières (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Gréville (Hague).

(1) Dans une partie du Roumois et dans quelques localités du Lieuvin et du Pays d'Auge, l'*h* aspirée se change en *r*. Cf. *Romania*, XII, 594.

(2) De *provinca*, forme que l'on trouve dans le *Tractatus herbarum* de Modène. (*L'opera salernitana* CIRCA INSTANS, etc., p. 107.)

PREVENCHE : Le Lorey (Cotentin).
PERVENCHE-PUCELAGE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
LIERRE-DE-TERRE : Berville-sur-Mer (Roumois).
VIOLETTE-DES-SORCIERS : Bolbec, Quiberville (Pays de Caux).
COQUELLE : Saint-Symphorien (Roumois).
NOURE : Saint-Symphorien (Roumois).
CHASSE-LAIT : Condé-sur-Risle (Roumois).
PROMENOLE : Le Locheur (Bocage).

VINCA MAJOR. L. : Pervenche à grandes fleurs.

GRANDE-PROVENCE : Trévières (Bessin).
(GRANDE) PREVENCE : Formigny (Bessin) (1).

MENYANTHES TRIFOLIATA. L. : Menyanthe à feuilles de trèfle.

TRÈF(L)E-D'EAU : Quiberville (Pays de Caux), Courteilles (Plaine de Saint-André), Champsecret (Houlme).
TRÈFLE-DE-MARAIS : Troarn (Auge).
PATTE-D'OIE : La Hague (Le Jolis, *op. cit.*).
PATTE-DE-BOURRE : Mortainais.
PATTE-DE-CRAPAUD : Hondouville (Roumois).

MENYANTHES NYMPHOIDES. L. : Menyanthe faux-nénuphar.

CHLORA PERFOLIATA L. : Chlore perfoliée.

CENTAURÉE-BATARDE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

GENTIANA PNEUMONANTHE. L. : Gentiane des marais.

GENTIANA GERMANICA. Willd. : Gentiane d'Allemagne.

GENTIANA AMARELLA. L. : Gentiane amarelle.

GENTIANA CAMPESTRIS. L. : Gentiane des champs.

GENTIANA CRUCIATA. L. : Gentiane croisette.

(1) Th. Mail (*Op. cit.*) donne aussi à la Grande pervenche les noms de *Pucelage* et de *Pucelle,* et à la Petite ceux de *Petit pucelage, Petite pucelle.*

ERYTHRÆA CENTAURIUM. Rich. : Erythrée centaurée.

PETITE-CENTAURÉE : Berthouville (Lieuvin), Droisy (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Bernières-d'Ailly, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Asnelles, etc. (Bessin), Cherbourg.

CINTORÉE (SAINTE-AURÉE) : Banville (Bessin).

CENTONÉE : Trévières (Bessin).

CENTAUREILLE : Appeville, Hondouville, La Harengère (Roumois).

FENTAUSIE : Le Mage (Corbonnais).

HERBE-A-(COUPER)-LA-FIÈVRE : Quiberville (Pays de Caux), Bourgtheroulde (Roumois), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Monceaux (Corbonnais).

FIEL-DE-TERRE (1) : Vimoutiers (Pays d'Auge), Écrammeville (Bessin).

ERYTHRÆA PULCHELLA. Fries : Erythrée élégante.

ERYTHRÆA DIFFUSA. Woods. : Erythrée diffuse.

EXACUM FILIFORME et PUSILLUM. DC. : Exaque filiforme et naine.

ÉPINGLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

CONVOLVULUS SEPIUM. L. : Liseron des haies.

BARATTE : Saint-Hilaire-du-Harcouet (Avranchin).

ROBE-A-(DE)-LA-(BONNE)-VIERGE : Sommervieu, Arromanches, Écrammeville, etc. (Bessin), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

(GRANDE) CHEMISE-DE-LA-VIERGE : La Pernelle, Néhou, Barneville (Cotentin).

MANCHETTES-DE-LA-VIERGE : Bolbec (Pays de Caux), Troarn (Pays d'Auge), Cherbourg.

GOBELET : Condé-sur-Huisne (Perche).

CLLOQUETTES : Environs de Cherbourg.

(1) On a vu, dans la préface, que ce nom se trouve déjà dans Isidore de Séville et Marcellus Empricus ; de là il a passé dans les Traités du moyen âge; le Petit Pelous, qui le mentionne (*Op. cit.*, p. 52), donne aussi à la Petite centaurée la dénomination de *Centoire*.

QUIOCHETTES BIANCHES : Champsecret (Le Houlme).
(GRAND) LIGNOLET : Bocasse-Valmartin, Auppegard (Pays de Caux).
LIGNOLÉE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
GRAND-LIRON : Condé-sur-Risle (Roumois).
LIOT : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
LIENNE : Fécamp (Pays de Caux).
LISETTE : Th. Mail (*Op. cit.*).

CONVOLVULUS ARVENSIS. L. : Liseron des champs.

CHEMISE-(DE)-A-LA-BONNE-VIERGE : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
CHEMISETTE-DE-LA-VIERGE : Cotentin.
MANCHETTE-DE-LA-VIERGE : Troarn (Pays d'Auge).
CLLOQUETTES-DÉ-CANS : Cherbourg.
CRÉMETTE : Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin).
LIOT : Bournainville (Lieuvin), Courtonne-la-Ville, Saint-Martin-de-Bienfaite, Le Pin, Saint-Germain-de-Livet, Saint-Désir, Prêtreville, Bonnebosq, Vieux-Pont, Méry-Corbon (Pays d'Auge), Évrecy (Plaine de Caen), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).
LIÔ, LIAÔ : Mesnil-Auzouf (Bocage).
LIAGE : Orglandes (Cotentin).
LIEURE : Auvers (Cotentin).
LIÔNE : Saint-Cyr-de-Salerne, Condé-sur-Risle, etc. (Roumois), Folleville, Berthouville (Lieuvin).
LIÔNET : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
LIANE : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
LIENNE : Sainte-Adresse (Pays de Caux).
(PETIT) LIGNOLET : Valliquerville (Pays de Caux), Saint-Martin-de-Mailloc, Préaux, Bernières-d'Ailly, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Curcy, Aunay, Villy-Bocage.
RIGNOLET : Brionne, Saint-Aubin-le-Vertueux, Serquigny (Lieuvin), Sébécourt, Sainte-Marthe, Épinay (Ouche).
LIGNET : Anneville-sur-Seine (Roumois).
(PETIT) LIRON : Saint-Aubin-sur-Gaillon, etc. (Pays de Madrie), Damps, Amfreville-sur-Iton, Thuit-Simer, Selles, Saint-

Denis-des-Monts, Flançourt, Tóuville, Épreville (Roumois), Berville-sur-Mer, La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).
LIRONET : Freneuse-sur-Risle, etc. (Roumois).
(PETIT) LISET : Malleville-les-Grès, Bocasse-Valmartin (Caux).
VEILLÉE : Boisset (Évrecin), Muzy, Panlatte (Plaine de St-André).
ÉVEILLÉE : Thomer-la-Sôgne, Droisy, Les Essarts (Plaine de Saint-André).
VÈYIE : Juaye-Mondaye, Bayeux, Formigny, Vierville, Bricqueville, Osmanville, etc. (Bessin).
VIÈYIE : Saint-Ouen-le-Pin (Auge), Bavent, Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
VIEUYIE : Douvres (Plaine de Caen).
VIYÉE : Courteilles (Plaine de St-André), La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Argentan (Hiémois).
VRIYÉE : Thuit-Simer (Roumois), Cherbourg (*Congrès scientifique*, etc., 1860).
VOUYÉE : Mauves, Monceaux, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).
VAILLE (VAYE) : Saint-Vaast, Barfleur, etc. (Cotentin), Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
VAILLETTE (VAYETTE) : La Haye-du-Puits, Saint-Malo-de-la-Lande, etc. (Cotentin).

CONVOLVULUS SOLDANELLA. L. : Liseron soldanelle.

CHOU-MARIN : Le Héricher (*Op. cit.*).

CUSCUTA MAJOR. DC. : Cuscute à grandes fleurs.

BARBE-DE-MOINE : Chesnon (*Op. cit.*).
CHEVEUX-DE-VÉNUS : Chesnon (*Op. cit.*).
CHEVEUX-DE-LA-VIERGE : Cherbourg (*Congrès scientifique*, etc., 1860).
CHEVEUX-DE-SAINT-JEAN : Cherbourg (*Ibid.*).
SAISONNETTE : Chesnon (*Op. cit.*).

CUSCUTA MINOR (1). DC. : Cuscute à petites fleurs.

GVEUX-DE-LA-(BONNE)-VIERGE : Airan (Pays d'Auge), Néhou (Cotentin), Saint-Germain-des-Vaux (Hague).

(1) Je laisse de côté les *C. densiflora, trifolii*, etc., que le peuple ne distingue pas de la *C. minor*; il confond même cette dernière avec la *major*.

GVEUX-DU-DIABLE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
GVEUX : Condé-sur-Risle (Roumois).
PERRUQUE-DU-DIABLE : La Harengère (Roumois).
TIGNACE-DU-DIABLE : Flers (Le Houlme).
CRÈGNE : La Ferté-Fresnel (Hiémois).
FILS-ROUGES : Le Mesnillard (Avranchin).
TEIGNE : Guerbaville (Pays de Caux), Gisors, Cantiers, Neuve-Grange (Vexin), Saint-Symphorien, Amfreville-sur-Iton, Flancourt, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Crestot (Plaine du Neubourg), Courteilles, Droisy, Thomer-la-Sôgne, Glisolles, Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André), Berthouville, Serquigny (Lieuvin), Monceaux (Corbonnais), Jort (Pays d'Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
TAGNE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Formigny (Bessin), Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).
GALLE : La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
SAISONNETTE : Orglandes (Cotentin).

BORRAGO OFFICINALIS. L. : Bourrache officinale.

BOURAGE : Boisset (Evrecin), Moitiers-en-Bauptois, Orglandes (Cotentin).
BOUÈRAGE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
BOURAQUE : Auvers, Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
BOUROCHE : Thuit-Simer, Amfreville-sur-Iton (Roumois), Francheville (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Monceaux, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Neuville-sur-Touques (Auge), Banneville-sur-Ajon (Bocage) (1).

CYNOGLOSSUM OFFICINALE. L. : Cynoglosse officinale.

LANGUE-DE-CHIEN : Droisy (Plaine de Saint-André), Saint-Désir, St-Pierre-sur-Dives, Troarn (Auge), Écrammeville (Bessin).
HERBE-A-LA-SOURIS : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-AU-DIABLE : Le Mesnillard, etc. (Mortainais).
HERBE-AUX-GUEUX : Sébécourt (Ouche).

(1) Th. Mail (*Op. cit.*) attribue également à la Bourrache les noms de *Langue-de-Bœuf, Langue-d'Oie.*

CYNOGLOSSUM MONTANUM. Lam. : Cynoglosse de montagne.

ANCHUSA ITALICA. Retz. : Buglose d'Italie.

BOURRACHE BATARDE : Th. Mail (*Op. cit.*).

ANCHUSA SEMPERVIRENS. L. : Buglose toujours verte.

LYCOPSIS ARVENSIS. L. : Lycopside des champs.

GRISETTE : De Brébisson (*Op. cit.*).

ECHINOSPERMUM LAPPULA. Lehm. : Échinosperme petite bardane.

MYOSOTIS PALUSTRIS (1). With. : Scorpione des marais.

MUGUET : Saint-Martin-de-Mailloc (Lieuvin).
HERBE-DU-SOUVENIR : Condé-sur-Huisne (Perche).

MYOSOTIS INTERMEDIA. Link , HISPIDA. Schlecht., etc. : Scorpione intermédiaire, hispide, etc.

OREILLE-DE-SOURIS : Chesnon (*Op. cit.*).
GRÉMILLET : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

MYOSOTIS VERSICOLOR. Roth. : Scorpione versicolore.

SYMPHYTUM OFFICINALE. L. : Consoude officinale.

CONSOUDE : Vains (Avranchin).
CONFIÈRE : Guerbaville (Caux), Anneville-sur-Seine, Bourgtheroulde, Saint-Cyr-de-Salerne, Pont-Audemer, etc. (Roumois), St-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Angerville (Evrecin), Thomer-la-Sôgne, Droisy (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Serquigny (Lieuvin), Prêtreville, La Chapelle-Yvon, Saint-Martin-de-Mailloc, Lisieux, Bonnebosq, Méry-Corbon, etc. (Auge), Amfreville, Gonneville-sur-Merville, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Lingèvres, Asnelles, Formigny, etc. (Bessin).

(1) Je réunis sous ce nom les *M. lingulata* Lehm., *strigulosa* Reic. et *repens* Don.

CONFIÈLE : Fresné-la-Mère (Hiémois).
GONFIÈRE : Sainte-Marthe (Pays d'Ouche).
CONFIRME : Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Bricqueville (Bessin).
CONFIERME : Sassy (Plaine de Caen).
CONFÉE : Dorceau (Corbonnais).
CONFIÈBE : Fresné-la-Mère (Hiémois).
CONCIERGE : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
TOUTE-BONNE : Bacqueville (Vexin), Anneville-sur-Seine, Bourgtheroulde (Roumois), Berthouville (Lieuvin), Bournainville (Plaine de Saint-André).
TOURBONNE : Valliquerville (Pays de Caux).
HERBE-AUX-COUPURES : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).
OREILLE-D'ANE : Bolbec, Quiberville (Caux), Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
OREILLE-DE-VACHE : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux).
LANGUE-DE-VACHE : Th. Mail (*Op. cit.*), Le Héricher (*Op. cit.*).
GRAS-BOUDIN : Neufchâtel-en-Bray.
TABAC-SAUVAGE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin) (1).

PULMONARIA OFFICINALIS. L. : Pulmonaire officinale.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Glisolles (Plaine de Saint-André).
HERBE-AU-LAIT-DE-NOTRE-DAME : Camembert (Hiémois).

PULMONARIA ANGUSTIFOLIA. L. : Pulmonaire à feuilles étroites.

ECHIUM VULGARE. Linné : Vipérine commune.

HERBE-A-LA-VIPÈRE : Condé-sur-Huisne (Perche), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Mesnillard, etc. (Avranchin).
BUGLOSE : De Brébisson (*Op. cit.*).
HANNEBRUCHE : Chesnon (*Op. cit.*).
RENOUILLÉE : Chesnon (*Op. cit.*).
TAVELÉE, CLAVÉE : Saint-Marc-d'Ouilly (Bocage).

(1) M. Le Héricher (*Philologie*, etc.) indique encore pour le *Symphytum officinale* le nom peu vulgaire d'*Herbe au cardinal*.

LITHOSPERMUM OFFICINALE. L. : Grémil officinal.

THÉ : Gisors, Étrépagny (Vexin), Damps, Condé-sur-Risle (Roumois), Pacy, Courteilles, Droisy (Plaine de Saint-André), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Formigny (Bessin), Champsecret (Le Houlme).
THÉ-SAUVAGE : Condé-sur-Huisne (Perche).
THÉ-DES-JARDINS : Pluquet (*Op. cit.*).
THÉ-D'EUROPE : De Brébisson (*Op. cit.*).
HERBE-AUX-PERLES : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

LITHOSPERMUM ARVENSE. L. : Grémil des champs.

GRÉMI : Formigny, Louvières, etc. (Bessin).
NÈLE : Chesnon (*Op. cit.*).
PERCHE-PIERRE : Bernières-Bocage, Balleroy, etc. (Bessin).
CASSE-MOULIN : Aunay (Bocage).
CHANDELIER : Droisy (Plaine de Saint-André).

HELIOTROPIUM EUROPÆUM. L. : Héliotrope d'Europe.

HERBE-AUX-VERRUES : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux), Eure (Chesnon, *op. cit.*).

LYCIUM BARBARUM. L. : Lyciet de Barbarie.

SOLANUM DULCAMARA. L. : Morelle douce-amère.

DOUCE-AMÈRE : Evrecin, Ouche, Corbonnais, etc.
DOUCHE-AMÈRE : Appeville (Roumois), Cesny-Bois-Halbout (Hiémois), Omonville-la-Petite (Hague).
BOIS-DOUX : Monceaux (Corbonnais).
BOIS-PIANT : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
RAISIN-(DU)-AU-DIABLE : Amfreville, etc. (Plaine de Caen), Villy-Bocage.
VERJUS-AU-DIABLE : Clinchamps-sur-Orne, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Bayeux, Le Lorey (Cotentin).
VERJUS : Préaux (Pays d'Auge), Formigny (Bessin).
VIGNE-GRIMPANTE : Troarn (Pays d'Auge).
VIGNE-DE-JUDÉE : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux).

VIGNE-SAUVAGE : Th. Mail (*Op. cit.*).
FOLLE-VIGNE : Bonnebosq (Pays d'Auge).
VIGNE-AU-DIABLE : Villy-Bocage.
VIGNE-VIERGE : Le Héricher (*Op. cit.*) (1).
DIABLE-EN-HAIE : Bricquebec (Hague).

SOLANUM NIGRUM. L. : Morelle noire.

MORELLE : Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques, etc. (Auge), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
MOURELLE : Berthouville (Lieuvin), St-Pierre-sur-Dives (Auge), Mesnil-Auzouf (Bocage), Champsecret (Houlme).
MOURETTE : Th. Mail (*Op. cit.*), Mesnil-Auzouf (Bocage).
BRÈDE : Saint-Gatien (Pays d'Auge).
CRÈVE-QUIIN : Quiberville-sur-Mer (Pays de Caux).
RAGE-DE-TCHIN : Douvres, Cresserons (Plaine de Caen).

SOLANUM TUBEROSUM. L. : Morelle tubéreuse.

POMME-DE-TERRE : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Plaine de Caen, Bessin, etc.
TRUFFE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Crocy (Hiémois), Champsecret (Le Houlme).
TRUCHE : La Graverie, Landes, Campandré-Valcongrain, etc. (Bocage), Harcourt, Clécy (Plaine de Caen).
PATACHE, PATOCHE : Le Héricher (*Op. cit.*) (2).
KIN-KIN : Champsecret (Le Houlme).

PHYSALIS ALKEKENGI. L. : Coqueret alkékenge.

POMME-D'AMOUR : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

ATROPA BELLADONA. L. : Atrope belladone.

BELLE-DAME : Bourgtheroulde (Roumois), Boisset (Evrecin), Sainte-Marthe (Ouche), Saint-Gatien (Auge).

(1) M. Le Héricher lui attribue aussi, à tort je crois, le nom de *Feu sauvage*.

(2) M. Le Héricher mentionne encore le nom *Crompire*, qui n'est pas normand ; *Patache*, l'est-il véritablement ? On peut en douter.

CERISE-DE-BOIS (1) : Sébécourt (Ouche).
MORELLE-FURIEUSE : Bacqueville (Vexin).
ŒIL-DE-TAUREAU : Lyons (Vexin).

DATURA STRAMONIUM. L. : Dature stramoine.

POMME-ÉPINEUSE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Perche, Manneville (Pays de Caux).
POMME-ÉPINETTE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
POMME-DU-DIABLE : Francheville (Plaine de Saint-André).
MERDE-DU-DIABLE : Hondouville (Roumois).
HERBE-DU-DIABLE : Saint-Gatien (Pays d'Auge).
HERBE-AUX-SORCIERS : Troarn (Pays d'Auge).
HERBE-AUX-(A)-TAUPES : Étrépagny (Vexin), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie) (2).

HYOSCIAMUS NIGER. L. : Jusquiame noire.

HANNEBANE : Gisors (Vexin), Droisy, Thomer-la-Sôgne, Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), Saint-Désir, Méry-Corbon, Troarn (Auge), Bricqueville (Bessin).
HANNEBONE : Hondouville (Roumois), Les Essarts (Plaine de Saint-André), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
HALLEBANE : Vierville (Bessin).
HENNEBANE : Saint-Gatien (Pays d'Auge).
MORT-AUX-POULES : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

VERBASCUM THAPSUS. L. et THAPSIFORME. Shrad. : Molène bouillon-blanc et thapsiforme.

MOLÈNE : Damps (Roumois), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Courteilles (Plaine de Saint-André), Airan (Plaine de Caen), Le Locheur (Bocage), Bessin.
BOUILLON-BLANC : Gisors, Étrépagny, Cantiers (Vexin), Quiber-

(1) C'est surtout au fruit qu'on donne ce nom.

(2) M. Le Héricher mentionne aussi le nom *Endormie* comme donné au *Datura stramonium* L., M. Mail l'attribue à la *Digitalis purpurea* L.

ville (Caux), Préaux, Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Condé-sur-Huisne (Perche), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Saint-Denis-le-Vêtu, Le Lorey, Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Champsecret (Houlme).

MILLIÈRE : Villy-Bocage.

POUMONIE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

VERBASCUM PHLOMOIDES. L. et PULVERULENTUM. Vill. : Molène phlomoïde et pulvérulente.

MOLÈNE-POUDRÉE : Chesnon (*Op. cit.*).

VERBASCUM LYCHNITIS. L. : Molène lychnide.

VERBASCUM NIGRUM. L. : Molène noire.

BOUILLON-NOIR : Perche, Pays d'Auge, Hiémois, etc.

VERBASCUM BLATTARIA. L. : Molène blattaire.

HERBE-AUX-MITES : Chesnon (*Op. cit.*).

DIGITALIS PURPUREA. L. : Digitale pourpre.

CLAQUETS : Guerbaville (Caux), Saint-Denis-des-Monts, Bourgtheroulde, Saint-Symphorien, etc. (Roumois), Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin), Courtonne-la-Meurdrac, Préaux, Le Pin, Saint-Martin-de-Mailloc (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais), Sassy, Troarn, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Aunay, La Villette, Cesny-Bois-Halbout, Villy-Bocage.

CLLAQUETS : Courvaudon, Mesnil-Auzouf (Bocage), La Folie, Sassy, Bernesq, etc. (Bessin), Auvers, Cambernon, Orglandes, etc. (Cotentin), Sottevast (Hague).

CLAQUETTES : Droisy (Plaine de Saint-André).

KIAQUETS : Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

FLLAQUETS : Environs de Saint-Lô (Lepingard).

YAQUETS : Le Lorey, Saint-Sauveur-le-Vicomte (Cotentin).

CRAQUETS : Bricqueville (Bessin).

CRAQUEROLE : Vallée d'Hyères (*Op. cit.*).

TRAQUET(S) : Cauvicourt (Plaine de Caen), Hamars, Maisoncelles-la-Jourdan, Landelles, Danvou (Bocage).

CLAPETS : Bolbec, Valliquerville (Pays de Caux).

CLACREUX : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

CHIACREUX : Sainte-Marie-Outre-l'Eau (Bocage).

CARQUELOT : Chesnon (*Op. cit.*).

GANTELÉE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Le Mesle-sur-Sarthe (Perche).

GANDELÉE (*Gant-de-lait*) : Marchainville (Corbonnais), Saint-Hilaire-du-Harcouet (Avranchin).

GANTS : Saint-Symphorien, Thuit-Simer (Roumois), Francheville (Plaine de Saint-André), Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge).

GANT-(DE)-NOTRE-DAME : Bocasse-Valmartin (Caux), Berthouville (Lieuvin), Saint-Gatien (Auge), Bretteville-sur-Laize (Cinglais) (1).

GANTS-DE-(A)-LA-(BONNE)-VIERGE : Condé-sur-Risle (Roumois), Sainte-Marthe, Épinay (Ouche), Moyaux, La Cressonnière (Pays d'Auge).

CLOCHETTES : Thuit-Simer (Roumois), Huest (Evrecin), Dorceau (Corbonnais),

GUEULE-DE-LOUP : Le Fresne, Panlatte (Plaine de Saint-André).

NUNU : La Pernelle, Le Vast, etc. (Val de Saire), Gréville, Beaumont, Omonville-la-Petite, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

TOCTOC : Banvou (Le Houlme), Mortain, Le Mesnillard (Avranchin).

TOCARDS : Perche.

TACOTS : Flers (Le Houlme),

Fleurs :

GANTS-A-LA-(BONNE)-VIERGE : Appeville, Pont-Audemer (Roumois), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).

DIGITALIS LUTEA. Linné : Digitale jaune.

GRATIOLA OFFICINALIS. L. : Gratiole officinale.

HERBE-AU-PAUVRE-HOMME : Bournainville (Lieuvin), Saint-Gatien (Pays d'Auge).

(1) Ce nom est mentionné aussi dans le *French and English Dictionary* de Cotgrave.

HERBE-AUX-PAUVRES : Sébécourt (Ouche).
PETITE-DIGITALE : Camembert (Hiémois).

SCROPHULARIA AQUATICA. L. : Scrophulaire aquatique.

SAVENELLE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, Bricqueville (Bessin).
LONG-SAVON : Eure (Chesnon, *op. cit.*), Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
BÉTOINE-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
SENTE-A-MA : Gréville (La Hague).
HERBE-DES-TONNELIERS : Pays de Bray.
HERBE-A-LA-COUPURE : Camembert (Hiémois), Mesnil-Auzouf (Bocage).
HERBE-AUX-ÉCROUELLES : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).
HERBE-AUX-HÉMORROÏDES (FEMELLE) : Vimoutiers (Auge).
HERBE-PIANTE : Courtonne-la-Meurdrac (Lieuvin), Mesnil-Auzouf (Bocage).
ORVALE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Saint-James (Avranchin).
BÉTOINE-D'EAU (1) : Le Héricher (*Op. cit.*).

SCROPHULARIA NODOSA. L. : Scrophulaire noueuse.

SCROPHULARIA VERNALIS. L. : Scrophulaire du printemps.

SCROPHULARIA SCORODONIA. L.: Scrophulaire à feuilles de sauge.

SENTE-A-MA : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

LINARIA CYMBALARIA. Mill. : Linaire cymbalaire.

PERC(H)E-PIERRE : Bayeux, Arromanches (Bessin).
MOURONNETTE : Caen, Falaise, etc.
LIERRE-FLEURI : Th. Mail (*Op. cit.*).

(1) Le nom de « Bétoine-d'eau », *Wasserbetonie*, a été attribué à la Scrophulaire aquatique par Tabernæmontanus.

LINARIA ELATINE. Desf. : Linaire élatine.

LINARIA SPURIA. Mill. : Linaire bâtarde.

VELVOTE : Eure (Chesnon, *op. cit.*).

LINARIA VULGARIS, Mœnch. : Linaire commune.

LINETTE : Lingèvres (Bessin).
HERBE-A-L'ÉPERON : Le Lorey (Cotentin).
MINET : Gréville, Omonville-la-Petite, Saint-Germain-des-Vaux, etc. (Hague).

LINARIA SUPINA. Desf. : Linaire couchée.

LINARIA ARENARIA. DC. : Linaire des sables.

LINARIA STRIATA. DC. : Linaire striée.

CORNETTE : Droisy (Plaine de Saint-André).

LINARIA ARVENSIS et MINOR. Desf. : Linaire des champs et naine.

ANTIRRHINUM MAJUS. L. : Muflier à grandes fleurs.

MUFLE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
MUFLE-DE-VEAU : Le Héricher (*Op. cit.*), Me Poplu (*Op. cit.*).
GUEULE-DE-LION : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Thomer-la-Sôgne, Bournainville (Plaine de Saint-André), Orbec, Lisieux, Bonnebosq (Auge), Cauvicourt, Douvres (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Le Locheur (Bocage), Le Houlme, Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).
GUEULE-DE-LOUP : Berthouville, La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Lingèvres, Asnelles (Bessin), Champsecret (Le Houlme) (1).

ANTIRRHINUM ORUNTIUM. L. : Muflier rougeâtre.

TÊTE-DE-MORT : Chesnon (*Op. cit.*).

(1) Th. Mail attribue encore au Muflier à grandes fleurs le nom de *Tête-de-Mort,* ainsi que celui de *Pantoufle.*

LIMOSELLA AQUATICA. L. : Limoselle aquatique.

BARTSIA VISCOSA. Linné : Bartsie visqueuse.

RHINANTHUS CRISTA-GALLI. L. : Rhinanthe crète-de-coq.

COCRÈTE : Méry-Corbon (Pays d'Auge).
COQUETTE : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
SONNETTES : Guerbaville, Bocasse-Valmartin (Caux), Condé-sur-Risle, Pont-Audemer (Roumois), Condé-sur-Huisne (Perche), Le Plessis-Grimoult (Bocage).
HERBE-A-LA-SONNETTE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
GRELOTS : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
TROMPE-CHEVAL : Douvres (Plaine de Caen), Le Plessis-Grimoult (Bocage).

PEDICULARIS PALUSTRIS. L. : Pédiculaire des marais.

HERBE-AUX-POUS : Eure (Chesnon, *op. cit.*), Vieux-Pont (Auge).

PEDICULARIS SYLVATICA. L. : Pédiculaire des bois.

HERBE-AUX-POUS : Condé-sur-Risle (Roumois).

MELAMPYRUM ARVENSE. L. : Mélampyre des champs.

CORNETTE : Panlatte (Plaine de Saint-André).
ROUGEOLE : Gisors (Vexin).
MÉNAGÈRE : Droisy, Les Essarts (Plaine de Saint-André).
BLÉ-DE-VACHE : Condé-sur-Risle (Roumois), Méry-Corbon (Pays d'Auge).
FAUX-BLÉ : Neuville-sur-Touques, Ticheville (Pays d'Auge).
PAIN-AU-LIÈVRE : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
TÊTE-DE-RENARD : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).
QUEUE-DE-RENARD : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Condé-sur-Huisne (Perche).
QUEUE-DE-LOUP : Chesnon (*Op. cit.*) (1).

(1) Pluquet, suivi par Dubois et Travers, attribue aussi, à tort je crois, au Mélampyre des champs le nom de *Coue de prêtre;* c'est celui, dans le Bessin, de l'*Equisetum arvense,* ce qui est tout différent.

MELAMPYRUM CRISTATUM. L. : Mélampyre à crête.

MELAMPYRUM PRATENSE. L. : Mélampyre des prés.

CORNETTE : Courteilles, Les Essarts, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
CÔNETTE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
BEC-D'OISEAU : Chesnon (*Op. cit.*).
BEURRÉE : Chesnon (*Op. cit.*).
BEURRIÈRE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

EUPHRASIA ODONTITES. L. : Euphraise odontite.

LANGUE-DE-COULEUVRE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

EUPHRASIA OFFICINALIS. L. : Euphraise officinale.

CASSE-LUNETTES : Sainte-Marthe (Ouche).
BRISE-LUNETTES : Condé-sur-Risle (Roumois).
SAVIETTE : Hondouville (Roumois).

SIBTHORPIA EUROPÆA. L. : Sibthorpie d'Europe.

VERONICA BECCABUNGA. L. : Véronique beccabongue.

CRESSON-BATARD : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
CRESSON-DES-VACHES : Bocasse–Valmartin (Pays de Caux).
CRESSON-DE-CHEVAL : Gisors (Vexin).
CRESSONIE : Bourgtheroulde (Roumois).
FAUX-BÊLE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
BÊLE : Hague (J. Fleury, *op. cit.*), Champsecret (Houlme).
HERBE-BLEUE : Dorceau (Corbonnais).
MYOSOTIS : Saint-Pierre-Église (Val de Saire).

VERONICA ANAGALLIS. L. : Véronique mouron.

MORDRONNETTE : Caen, Falaise.

VERONICA SCUTELLATA. L. : Véronique à écussons.

VERONICA TEUCRIUM. L. : Véronique teucriette.

VERONICA CHAMÆDRYS. L. : Véronique petit-chêne.

VÉRONIQUE-FEMELLE (1) : Saint-Pierre-sur-Dives, Falaise (De Brébisson, *op. cit.*).
HERBE-THÉRÈSE : Th. Mail (*Op. cit.*).

VERONICA MONTANA. L. : Véronique de montagne.

VERONICA OFFICINALIS. L. : Véronique officinale.

VÉRONIQUE-MALE : Falaise (De Brébisson, *op. cit.*).
THÉ-D'EUROPE : Bourgtheroulde (Roumois).
HERBE-AUX-LADRES : Th. Mail (*Op. cit.*), Bourgtheroulde (Roumois).

VERONICA SPICATA. Linné : Véronique en épi.

VERONICA SERPYLLIFOLIA. L. : Véronique à feuilles de serpolet.

CRÉMETTE : Saint-Denis-des-Monts (Roumois).
MOURON : Saint-Symphorien, etc. (Roumois).

VERONICA ACINIFOLIA et VERNA L. : Véronique à feuilles de thym et printanière.

VERONICA PRÆCOX. All. et TRIPHYLLOS. L.: Véronique précoce et trilobée.

VERONICA AGRESTIS. L. et DIDYMA. Ten.: Véronique agreste et didyme.

MOURON (BLEU) : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
MOURONNETTE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

VERONICA ARVENSIS. L. : Véronique des champs.

GENOUILLET : Lisieux.

(1) C'est à la *Véronique teucriette* que Th. Mail attribue ce nom.

VERONICA HEDERÆFOLIA. L. : Véronique à feuilles de lierre.

MOURON, MOURET : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
MOURONNETTE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
FAMINE : Gisors (Vexin).
FAMINETTE : Hondouville (Roumois).
CAUDRONNETS : Formigny, Louvières, etc. (Bessin).
GENOUILLET : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).

VERONICA PERSICA. Poir. : Véronique de Perse.

OROBANCHE MAJOR. Lam. : Orobanche grande.

OROBANCHE MINOR. Sutt. (1) : Orobanche petite.

HERBE-A-LA-CHASSE : Vimoutiers, Camembert (Hiémois).
HERBE-AU-TAUREAU : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
FAUSSE-ASPERGE : Le Héricher (*Op. cit.*).
GAMBE-ROUÈGE : Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
TCHINS : Auderville (Hague).

OROBANCHE CÆRULEA. Vill. : Orobanche bleue.

OROBANCHE RAMOSA. L. : Orobanche rameuse.

LATHRÆA CLANDESTINA et SQUAMMARIA. L. : Lathrée clandestine et écailleuse.

LYCOPUS EUROPÆUS. L. : Lycope d'Europe.

ORTIE D'YAU : Hague (2).

SALVIA PRATENSIS. L. : Sauge des prés.

TOUTE-BONNE (DES PRÉS) : (*Revue de l'Avranchin*, II, 387).

(1) Il faut rattacher à cette espèce les *O. cruenta, Galii, Hederæ, Picridis, amethystea, rubens* et *Teucrii.*

(2) Cotgrave (*Op. cit.*) attribue à cette plante le nom de *Marrubin d'eau.*

SALVIA SCLAREA. Linné : Sauge sclarée.

ORVALE : Saint-Gatien (Pays d'Auge).
TOUTE-BONNE : Chesnon (*Op. cit.*).

SALVIA VERBENACA. L. : Sauge verveine.

SALVIA OFFICINALIS. L. : Sauge officinale.

M'NUE-SAUGE : Vierville (Bessin).
M'NUE-SAUSSE : Lingèvres, Asnelles, Formigny, etc. (Bessin), Mesnil-Auzouf (Bocage).
MUSAUGE : Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin).
MUSAUVE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
SAUSSE : Orglandes (Cotentin).
ZAUCHE : Saint-Marc-d'Ouilly (Bocage).

MENTHA SYLVESTRIS. L. : Menthe sauvage.

CATTE-PUCHE : Bonnebosq (Pays d'Auge).

MENTHA ROTUNDIFOLIA. L. : Menthe à feuilles rondes.

BAUME : Bolbec, Sainte-Adresse (Pays de Caux), Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge), Falaise, Creully, Lingèvres, etc. (Bessin).
CACHE-PUCHE : Pont-l'Évêque, Saint-Fromont (Cotentin).
CHASSE-PUCE : Vimoutiers (Pays d'Auge), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
CATTE-PUCHE : Pont-Audemer, Canapville, Dozulé (Pays d'Auge).
CAPETUCHE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
CAPUCE : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
CARPLUCHE : Lillebonne (Pays de Caux).
HERBE-A-LA-PUCE : Le Mage, Condé-sur-Huisne (Perche), Le Mesnillard (Avranchin).
POULIOT : Villy-Bocage.

MENTHA VIRIDIS et PIPERITA. L. : Menthe verte et poivrée.

BAUME : Camembert (Pays d'Auge), Creully, etc. (Bessin), Champsecret (Le Houlme).

PASTILLE : Amfreville-sur-Iton (Roumois), Duranville (Lieuvin).
THÉ-A-LA-PASTILLE : Duranville (Lieuvin).

MENTHA AQUATICA. L. : Menthe aquatique.

MENTHE : Omonville-la-Petite (Hague).
BAUME : Gisors (Vexin), Courteilles (Plaine de Saint-André).
CACHE-PUCHE : Saint-Martin-de-Mailloc, Bonnebosq (Auge), Airan, Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Vierville (Bessin), Saint-Sauveur-le-Vicomte (Cotentin).
CHASSE-PUCE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

MENTHA ARVENSIS. L. : Menthe des champs.

CACHE-PUCHE : Franqueville (Roumois), Sainte-Honorine-des-Perthes, Trévières, etc. (Bessin).
CHASSE-PUCE : La Ferté-Fresnel (Hiémois).
CANE-PUCHE : Saint-Symphorien (Roumois).
BAUME-BATARD : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

MENTHA SATIVA. Linné : Menthe cultivée.

BAUME : Valliquerville, Bocasse-Valmartin (Caux), Anneville-sur-Seine (Roumois), Droisy (Plaine de Saint-André), Bayeux, Trévières, etc. (Bessin), Barneville (Cotentin).
BAUME-VERT : Le Lorey (Cotentin).
COQ (1) : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
THÉ-SUISSE : Droisy (Évrecin).

MENTHA PULEGIUM. L. : Menthe pouliot.

CACHE-PUCHE : Condé-sur-Risle (Roumois).
CANEPUCHE : Saint-Symphorien (Roumois).
DOUVE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

ORIGANUM VULGARE. L. : Origan commun.

MARJOLAINE : Droisy, Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André),

(1) Le nom de *Coq-des-Jardins* et d'*Herbe-au-Coq* est attribué par Th. Mail, non à la Menthe cultivée, mais à la *Balsamita suaveolens* L. Quant au mot *Coq*, il est ici pour *cost*, ar. Kosth. Cf. J. Camus, *op. cit.*, 75.

Sainte-Marthe (Ouche), Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Champsecret (Houlme).

MARGOLAINE : Hondouville (Roumois).

CACHE-PUCHE : Berthouville (Lieuvin), Creully, Arromanches, etc. (Bessin).

THYM-DE-BERQUIER : Lillebonne (Pays de Caux).

THYM-A-LA-BERGÈRE : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).

THYM-BATARD : Clères (Pays de Caux), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

THÉ-SAUVAGE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge), Beaumont-en-Hague.

THÉ-D'ORANGE : Coulombiers-sur-Seulles (Bessin).

THYMUS SERPYLLUM. L. et CHAMÆDRYS. Fries : Thym serpollet et germandrée.

THYM-BATARD : Gisors, Cantiers, Neuve-Grange (Vexin), Anneville-sur Seine (Caux), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Bourgtheroulde (Roumois).

THYM-SAUVAGE : Bocasse-Valmartin (Caux), Villez-sous-Bailleul (Madrie), Courteilles (Plaine de Saint-André), Bournainville, Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Auge), Vierville (Bessin).

FAUX-THYM : Neuville-sur-Touques (Auge).

THYM-A-LA-BERGÈRE : La Cressonnière, Préaux, Saint-Martin-de-Bienfaite, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Cauvicourt (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

THYM-DE-HAIE : Le Lorey (Cotentin).

THYM-POULIOT : Condé-sur-Noireau, Champsecret, etc. (Houlme).

POULIOT : Sassy, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Aunay, Mesnil-Auzouf, Le Tourneur (Bocage) (1).

THYMUS ACINOS. Linné : Thym des champs.

(1) Le nom de *thym* est donné au *T. vulgaris*, plante du Midi, fréquemment cultivée dans les jardins.

CLINOPODIUM VULGARE. L. : Clinopode commun.

BAUME : Sottevast (Hague).

CALAMINTHA OFFICINALIS. Mœnch. : Calament officinal.

CALAMINTHA NEPETA. Linck. : Calament népéta.

THYM-BATARD : Fresnoy-Folny (Bray), Auppegard (Caux).

MELISSA OFFICINALIS. L. : Melisse officinale.

CITROUNELLE : Doudeauville (Vexin), Crestot (Plaine du Neubourg), Champsecret (Le Houlme).

PIMENT : Thomer-la-Sôgne, Barquet (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), Neuville-sur-Touques (Auge), Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen), Arromanches (Bessin), Guernesey.

HERBE-AUX-MOUCHES : Sébécourt (Ouche), Neuville-sur-Touques (Auge), Falaise, Arromanches, etc. (Bessin).

HYSSOPUS OFFICINALIS. L. : Hyssope officinal.

NEPETA CATARIA. Linné : Népéta chataire.

HERBE-A-CHAT : Gaillon, Courteilles (Plaine de Saint-André).

HERBE-AU-CAT : Vieux-Pont, Méry-Corbon, etc. (Pays d'Auge), Courvaudon (Bocage).

HERBE-AUX-C(H)ATS : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Bourgtheroulde, Condé-sur-Risle, Amfreville-sur-Iton (Roumois), Les Essarts, Sébécourt (Ouche), Dorceau (Corbonnais), Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Pays d'Auge), Moitiers-en-Bauptois, Orglandes (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague), Champsecret, etc. (Le Houlme).

GLECHOMA HEDERACEA. L. : Gléchome lierre-terrestre.

LIERRE-TERRESTRE : Gisors (Vexin), Thuit-Simer (Roumois), Villez-sous-Bailleul, Pacy-sur-Eure (Pays de Madrie).

LIERRE-DE-TERRE : Bourgtheroulde (Roumois), Dozulé (Pays d'Auge), Douvres (Plaine de Caen), Lingèvres (Bessin).

HERBE-TERRÉE : Étrépagny (Vexin), Banville, Saint-Loup-Hors, etc. (Bessin), Le Plessis-Grimoult, Mesnil-Auzouf (Bocage), Orglandes (Cotentin).

HERBE-SAINT-JEAN : Bocasse-Valmartin (Caux), Saint-Cyr-de-Salerne, Appeville, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Les Essarts, Francheville (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe, Sébécourt, Beaumesnil (Ouche), Saint-Aubin-le-Vertueux, Berthouville, Folleville, Berville-sur-Mer (Lieuvin), Condé-sur-Huisne (Perche), Orbec, La Cressonnière, Courtonne-la-Ville, Lisieux, La Chapelle-Yvon, Vieux-Pont, Troarn, etc. (Pays d'Auge), Le Locheur (Bocage), Champsecret, etc. (Le Houlme), Asnelles (Bessin).

HERBE-AU-CHAT : Glisolles (Évrecin).

PAS-DE-CAT : Cuverville, Graval, Fresnoy-Folny, etc. (Pays de Bray).

RONDETTE : Chesnon (*Op. cit.*), Th. Mail (*Op. cit.*) (1).

VIOLETTE-A-COCHON : Le Héricher (*Op. cit.*).

SCUTELLARIA GALERICULATA. L. : Scutellaire toque.

TOQUE-BLEUE : Alençon, Argentan.

SCUTELLARIA MINOR. Linné : Scutellaire naine.

BRUNELLA VULGARIS. L. : Brunelle commune.

PATTE-DE-CAT : Marques (Pays de Bray).

BONNETTE : Camembert (Hiémois).

BRUNELLA LACINIATA. Lam. : Brunelle laciniée.

BRUNELLA GRANDIFLORA. Mœnch.: Brunelle à grandes fleurs.

MELITTIS MELISSOPHYLLUM. L. : Mélitte à feuilles de mélisse.

CITRONELLE : Chesnon (*Op. cit.*).

HERBE-AUX-MOUCHES : Chesnon (*Op. cit.*)

(1) Th. Mail lui attribue également les noms de *Couronne-de-terre*, *Terrette* et même de *Drienne*.

MARRUBIUM VULGARE. L. : Marrube commun.

MARUBLE : Pont-Audemer, Berville-sur-Mer (Roumois).
MARBLANC : Thomer-la-Sôgne, Les Essarts (Plaine de Saint-André) (1).
MARINCLIN : Vimoutiers (Pays d'Auge).
MARANCLIN : Saint-Germain-des-Vaux, Auderville, etc. (Hague).
MARANCLIN-BLANC : Omonville-la-Petite (Hague),
MARINCRIN : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
MARIOCHEMIN : Camembert (Auge), Douvres (Plaine de Caen) (2).
MORIOCHEMIN : Manneville (Me Poplu, *op. cit.*), Asnelles, Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
MORIOK'MIN : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Hague.
MOYOK'MIN : Saint-Pierre-Église, Cosqueville, etc. (Val de Saire).
MOYENK'MIN : La Pernelle (Val de Saire).

SATUREIA HORTENSIS. L. : Sarriette des jardins.

SERRIETTE : Le Petit Pelous (*Op. cit.*), Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
SANRIETTE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*), Saint-Martin-de-Bienfaite, Courtonne-la-Meurdrac (Auge).
SAINTE-HENRIETTE : Francheville (Perche).

BETONICA OFFICINALIS. L. : Bétoine officinale.

BÉDOINE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
HERBE-DE-SAINT-BENOIT : Bourgtheroulde (Roumois).
HERBE-AUX-BOURDONS : Éculleville, Beaumont (Hague).

STACHYS SYLVATICA. L. : Épiaire des bois.

ORTIE-PIANTE : Bocasse-Valmartin (Caux), Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Douvres (Plaine de Caen), Formigny, etc. (Bessin), Mesnil-Auzouf (Bocage).

(1) Cotgrave (*Op. cit.*) donne aussi à cette plante le nom de *Marrubin blanc.*

(2) Cotgrave (*Op. cit.*) indique la forme *Marochemin*, Le Petit Pelous (*Op. cit.*, p. 89), celle de *Maroquin* ou *Marquin.*

ORTIE-ROUGE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Berthouville (Lieuvin).
AUBORTIE : Le Mesnillard, Parigny (Mortainais).

STACHYS ALPINA et GERMANICA. L. : Épiaire des Alpes et d'Allemagne.

STACHYS PALUSTRIS. L. : Épiaire des marais.

MAREUX : Hondouville (Roumois).
DENT-DE-COCHON : Le Mesnillard (Mortainais), Saint-James (Avranchin).

STACHYS RECTA. Linné : Épiaire dressée.

CRAPAUDINE : De Brébisson (*Op. cit.*).

STACHYS ANNUA. Linné : Épiaire annuelle.

STACHYS ARVENSIS. L. : Épiaire des champs.

GALEOPSIS OCHROLEUCA. L. : Galéopside jaunâtre.

GALEOPSIS LADANUM. L. : Galéopside ladanum.

DENT-DE-LOUP-BATARDE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

GALEOPSIS TETRAHIT. L. : Galéopside tétrahit.

CHANVRE SAUVAGE : Bernières-d'Ailly (Pays d'Auge).
CHANVRIN : De Brébisson (*Op. cit.*).

LEONURUS CARDIACA. L. : Agripaume cardiaque.

GRIPAUME : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
PATTE-DE-SORCIER : Quiberville (Pays de Caux).
PICOT : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
HERBE-AUX-TONNELIERS : Quiberville (Pays de Caux).
HERBE-A-LA-VACHE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
HERBE-AU-SANG : Champsecret, etc. (Le Houlme).

LAMIUM GALEOBDOLON. Crantz : Lamier jaune.

ORTIE-PIANTE : Lingèvres (Bessin), Le Locheur (Bocage)

FAUSSE-ORTIE : Lingèvres (Bessin).
ORTIE-MORTE : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
ORTIE-JAUNE : Thuit-Simer (Roumois), Merville-sur-Touques (Pays d'Auge), Champsecret (Le Houlme).

LAMIUM ALBUM. Linné : Lamier blanc.

ORTIE-BLANCHE : Cantiers (Vexin), Bocasse-Valmartin, Anneville-sur-Seine, etc. (Caux), Saint-Symphorien, Fort-Morville, etc. (Roumois), Bournainville, Berthouville, etc. (Lieuvin), Courteilles, Les Essarts (Plaine de Saint-André), La Rivière-Saint-Sauveur, Bonnebosq, Méry-Corbon, etc. (Auge), Ranville, Douvres, etc. (Plaine de Caen), Perche.
ORTIE-BLLANCHE : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Orglandes, Auvers, etc. (Cotentin), Hague.
ORTIE-BIANC : Champsecret, etc. (Le Houlme).

LAMIUM PURPUREUM. L. et INCISUM. Wild. : Lamier pourpre et incisé.

ORTIE-ROU(O)GE : Bocasse-Valmartin, Anneville-sur-Seine, etc. (Caux), Saint-Symphorien, Thuit-Simer, Saint-Denis-des-Monts, etc. (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Pays d'Auge (Me Poplu, *op. cit.*), Caen, Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Cotentin, Houlme.

LAMIUM AMPLEXICAULE. L. : Lamium à feuilles amplexicaules.

BALLOTA FŒTIDA. Lam. : Ballote fétide.

ORTIE-PIANTE : Luc-sur-Mer, etc. (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
MARRUBE-NOIR (1) : Le Héricher (*Op. cit.*), Me Poplu (*Op. cit.*).
MARANCLIN-A-J'VAS : Omonville-la-Petite (Hague).

TEUCRIUM SCORODONIA. L. : Germandrée à feuilles de sauge.

AMBROU, AMBROI : Camembert (Pays d'Auge).

(1) Cotgrave (*Op. cit.*) donne la forme *Marrubin-noir*.

AMBROUÈSE : Saint-Sauveur-le-Vicomte (Cotentin).
SAUGE-SAUVAGE : Vimoutiers (Auge).
BÉTOUÈNE : Beaumont, Saint-Germain-des-Vaux, Auderville, Jobourg (Hague).
HERBE-A-LA-VIERGE : Saint-Lô.
GUÉRIDOUX : Le Lorey (Cotentin).
GRIPONNE : Le Lorey (Cotentin).

TEUCRIUM SCORDIUM. L. : Germandrée scordium.

CHAMARAS : Troarn (Pays d'Auge).

TEUCRIUM CHAMÆDRYS. L. : Germandrée petit-chêne.

PETIT-CHÊNE : Gisors (Vexin).

TEUCRIUM MONTANUM. L. : Germandrée de montagne.

TEUCRIUM BOTRYS. L. : Germandrée botride.

PETIT-CHÊNE : Chesnon (*Op. cit.*).

AJUGA REPTANS. Linné : Bugle rampante.

HERBE-AUX-FEUILLONS : Dubois-Travers (*Dict. du patois normand*).
HERBE-AUX-BOURDONS : Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).

AJUGA GENEVENSIS. L. : Bugle de Genève.

AJUGA CHAMÆPITYS. Schbr. : Bugle petit-pin.

IVETTE : Chesnon (*Op. cit.*).
FOURCHETTE : Lingèvres (Bessin).

VERBENA OFFICINALIS. L. : Verveine officinale (1).

VERVOUÈNE : Creully, Asnelles, Osmanville (Bessin), Beaumont, Omonville-la-Rogue, etc. (Hague).

(1) La verveine cueillie le jeudi de la Saint-Jean passait, dans le Bessin, pour préserver des sorciers et des voleurs. Pluquet, *Contes populaires*, etc., p. 46.

VERVANE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
VERVÈGNE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
VERTE-VEINE : Valliquerville (Pays de Caux), Appeville (Roumois).
HERBE-A-COUPURES : Trévières (Bessin).
HERBE-A-TOUS-(LES)-MAUX : Bourgtheroulde (Roumois).

UTRICULARIA VULGARIS et MINOR. L.: Utriculaire commune et naine.

PINGUICULA VULGARIS. L. : Grassette commune.

HERBE-A-PAUVRE-HOMME : Chesnon (*Op. cit.*).

HOTTONIA PALUSTRIS. L. : Hottonie des marais.

LYSIMACHIA VULGARIS. L. : Lysimaque commune.
CHASSE-BOSSE : De Brébisson (*Op. cit.*), Me Poplu (*Op. cit.*).
HERBE-AUX-CORNEILLES (1) : Chesnon (*Op. cit.*).

LYSIMACHIA NUMMULARIA. L. : Lysimaque nummulaire.

HERBE-AUX-ÉCUS : Roumois (Chesnon), Saint-Pierre-sur-Dives (De Brébisson).
MONNOYÈRE : Th. Mail (*Op. cit.*).

LYSIMACHIA NEMORUM. L. : Lysimaque des bois.

ANAGALLIS PHŒNICEA. Lam. et CÆRULEA. Schr. : Mouron rouge et bleu.

MOURONNET : Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Fontenay-le-Marmion, Douvres, etc. (Plaine de Caen), Longues, etc. (Bessin).
MOURONNETTE : Blay, Bricqueville (Bessin), Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage).
MOURET : Courteilles, Francheville (Plaine de Saint-André), Le Fresne (Lieuvin).
CRÉMETTE : Crestot (Plaine du Neubourg).

(1) Th. Mail (*Op. cit.*) l'appelle simplement *Corneille*.

FAMINETTE : Crestot (Plaine du Neubourg).
HERBE-A-LA-COUPURE : Chesnon (*Op. cit.*).

ANAGALIS TENELLA. Linné : Mouron délicat.

CENTUNCULUS MINIMUS. L. : Centenille naine.

PRIMULA OFFICINALIS. L. : Primevère officinale.

COUCOU : Fresnoy-Folny, Graval, Baillolet (Pays de Bray), Gisors, Cantiers, etc. (Vexin), Bocasse-Valmartin (Caux), Gaillon (Pays de Madrie), Thuit-Simer, Franqueville, etc. (Roumois), Huest, Muzy (Évrecin), Courteilles, Les Essarts, (Plaine de Saint-André), Sébécourt (Ouche), Serquigny, Bournainville (Lieuvin), Courtonne-la-Ville, La Chapelle-Yvon, Saint-Désir, Bonnebosq, Saint-Pierre-sur-Dives, etc. (Auge), Amfreville, Douvres, etc. (Plaine de Caen), Asnelles, Juaye-Mondaye, etc. (Bessin), Banneville-sur-Ajon, Villy-Bocage, Le Locheur (Bocage), Passais (Houlme).
COUCOU-BATON : Pacy-sur-Eure, Chambray (Pays de Madrie).
GANT-AU-COUCOU : Bretteville-sur-Laize (Cinglais).
GANTS-A-LA-VIERGE : Lingèvres, Mondaye (Bessin).
COQUETTE : Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
CÔSETTE : La Villette (Bocage).
PORION : Courtonne-la-Meurdrac (Auge).
PLUMEROLE : Condé-sur-Risle (Roumois).
PINVER (PAIN-VERT) : La Ferrière-au-Doyen, Le Mesle-sur-Sarthe, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), La Carneille (Houlme).
PLOMB-DE-VERRE : Banvou (Houlme).
CHINQ-DÈS : Formigny (Bessin) (1).

PRIMULA GRANDIFLORA. Lam. : Primevère à grandes fleurs.

POMMEROLE : Guerbaville, Bocasse–Valmartin (Caux), Damps,

(1) M. Moisy (*Op. cit.*) attribue à la Primevère officinale le nom de *Pied-d'âne*, par une confusion, je crois, avec le *Tussilago farfara* L.

Thuit-Simer (Roumois), Bournainville, Bernay (Lieuvin), Sébécourt, Beaumesnil (Ouche), Neuville-sur-Touques, Saint-Martin-de-Mailloc, Prêtreville, Bonnebosq, etc. (Auge), Ouville-la-Bientournée, Saint-André-de-Fontenay, etc. (Plaine de Caen), Saint-Denis-de-Méré, Banneville-sur-Ajon, Aunay, Le Plessis-Grimoult (Bocage), Asnelles, Sommervieu, Bayeux, Formigny, Vierville, etc. (Bessin), Moitiers-en-Bauptois, La Haye-du-Puits (Cotentin).

POUMEROLE : Crestot (Plaine du Neubourg), Sainte-Marthe (Ouche), Trévières (Bessin), Auvers, Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

PLUMEROLE : Condé-sur-Risle (Roumois), Douvres (Plaine de Caen), Saint-Vigor (Bessin).

PLEUMEROLE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

PLUMESOLE (1) : Luneray (Pays de Caux).

PRIMEROLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

PROMEROLE : St-Lô, etc. (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).

PRUMEROLE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

PROMENOLE : Valliquerville, Bolbec (Caux), Franqueville, Caumont, Fort-Morville, Appeville, Saint-Symphorien (Roumois), Glisolles (Plaine de Saint-André), Landes (Bocage), Le Lorey (Cotentin).

PROMENIOLE : Orglandes (Cotentin).

PRUMENOLE : La Pernelle, Néhou, Barneville (Cotentin).

PREMIOLE : Le Vast (Val de Saire), Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

PRUMIOLE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Gréville, etc. (Hague).

PROMOLE : Gaillon (Pays de Madrie).

PRUGNOLE : Bricquebosq, Le Vrétot (Hague).

FIÈVEROLE : Le Mesnil-Aubert (Cotentin).

FIEUVRE : Mesnillard (Avranchin).

COUCOU : Banvou (Houlme).

FOLBOUQUET : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

PAQUEROLE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

PIONVER : Champsecret, etc. (Le Houlme).

(1) Nous avons là un exemple du changement de *r* en *s*, propre au patois du pays de Caux. Cf. *Romania*, XIV, p. 285, et plus haut, p. 61 et 62, les formes *ch'sise*, *m'sise*.

PRIMULA ELATIOR. Jacq. : Primevère élevée.

PRIMEROLE : Th. Mail (*Op. cit.*) (1).

SAMOLUS VALERANDI. L. : Samole de Valerandus.

MOURON-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).

GLAUX MARITIMA. Linné : Glaux maritime.

GLOBULARIA VULGARIS. L. : Globulaire commune.

STATICE LIMONIUM. L. : Statice des marécages.

HERBE-AU-CANCER : Le Héricher (*Essai sur la Flore populaire*).
MALEHERBE : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).
LAVANDE-DE-MER : Besnou (*Flore de la Manche*).
IMMORTELLE-BLEUE : Th. Mail (*Op. cit.*).

STATICE ARMERIA (2). L. : Statice armeria.

ARMELIN : De Brébisson (*Op. cit.*).
GAZON : Vattetot-sur-Mer, Étretat, etc. (Pays de Caux).
GAZON-D'OLYMPE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).
ŒILLET-DE-MER : Barfleur, Gatteville (Val de Saire).
GRIN-DE-CAT : Portbail (Cotentin).
PIED-DE-CAT : Cresserons, (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, Grandcamp (Bessin).
PAS-DE-CAT : Éculleville, Omonville-la-Petite (Hague).
PAS-D'ALOUETTE : Blainville (Cotentin).
PÉTROTS : Environs de Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

(1) Th. Mail attribue encore à cette plante le nom de *Coucou*, ainsi que ceux de *Brayette* et de *Coqueluchon*.

(2) Cette espèce a été dédoublée en *Armeria maritima* et *pubescens*, division dont le peuple ne sait évidemment rien. J'ai laissé de côté aussi les *S. ovalifolia* Poir., *lychnidifolia* Gir. et *occidentalis* Lloyd. qui croissent en Normandie, mais qui, y étant très rares, n'ont pas dans notre province de noms vulgaires.

MOIGNOTS : Auderville, Jobourg (Hague).
SENT-A-MIEL : La Hague (Le Jolis, *op. cit.*) (1).

STATICE PLANTAGINEA. L.: Statice à feuilles de plantain.

PAS-DE-CAT : Vauville (Hague).

PLANTAGO MAJOR. L. : Plantain à grandes feuilles.

ROND-PLANTAIN : Bournainville, Folleville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon, Bernières-d'Ailly (Auge), Fresné-la-Mère, Falaise.
RANPLANTIN : Banneville-sur-Ajon (Bocage).
PIANTIN : Courvaudon (Bocage), Champsecret, Passais (Houlme), Saint-Germain-sur-Ay, Sainte-Geneviève (Cotentin).
PLANTAIN-MALE : Thuit-Simer (Roumois), Saint-Vaast-la-Hougue (Cotentin).
PLANTAIN-FEMELLE : Flocques, Étalondes, etc. (Pays de Bray).
HERBE-A-CINQ-CÔTES : Banvou (Houlme), Lingèvres, Vierville (Bessin).
HERBE-AU-CHARPENTIER : Le Plessis-Grimoult (Bocage).

PLANTAGO MEDIA. Linné : Plantain moyen.

HERBE-A-CINQ-COUTURES : Valliquerville (Pays de Caux).

PLANTAGO LANCEOLATA. L. : Plantain lancéolé.

PLANTAIN-LONG : Dorceau (Corbonnais).
LONG-PLANTIN : Neuville-sur-Touques (Pays-d'Auge), Fresné-la-Mère, Falaise.
PLLANTIN-FEMELLE : Saint-Vaast-la-Hougue (Cotentin).
PLANTAIN-MALE : Moulineaux (Roumois) (2).
PLANTIN-MARLE : Tréport, Flocques, Étalondes (Pays de Bray).

(1) M. Le Jolis donne le nom de *sent-à-miel* comme s'appliquant à l'*Armeria maritima* Willd. (*S. maritima* L.), les noms de *pas-de-cat* et de *pétraux* comme ceux de l'*A. pubescens*, distinction sans doute bien peu fondée.

(2) J'ai trouvé cette indication à la section scolaire de l'Exposition de Rouen (1884).

HERBE-A-CINQ-CÔTES : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*), La Pernelle, Néhou, Barneville (Cotentin), Le Mesnillard (Mortainais).
HERBE-A-CINQ-COUTURES : Saint-James (Avranchin).
HERBE-A-CINQ-COSSES : Beaumont-en-Hague.
OREILLE-DE-LIÈVRE : Pays de Bray.
LANGUE-DE-BERBIS : Condé-sur-Risle (Roumois).
ANSERÉE : Bayeux (Pluquet, *Essai historique*).

PLANTAGO MARITIMA. Linné : Plantain maritime.

PLANTAGO CORONOPUS. L. : Plantain corne de cerf.

PLANTAGO ARENARIA. Waldst.: Plantain des sables.

AMOURETTE (1) : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

LITTORELLA LACUSTRIS. L. : Littorelle des étangs.

PLANTAIN-DES-MARES : Chesnon (*Op. cit.*).

AMARANTHUS BLITUM. Linné : Amaranthe blite.

AMARANTHUS DEFLEXUS et RETROFLEXUS. L. : Amaranthe couchée et recourbée.

AMARANTHUS CAUDATUS. L. : Amaranthe à queue.

QUEUE-DE-RENARD : Condé-sur-Risle, etc. (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), etc.
CRÊTE DE-COQ : Crestot (Plaine du Neubourg).
ROUPIE-DE-DINDE : Le Héricher (*Op. cit.*).
PASSE-VELOURS : Le Héricher (*Op. cit.*) (2).

(1) Je suppose que c'est au Plantain des sables que s'applique ce nom, quoique Métivier semble l'attribuer, soit au P. lancéolé, soit au P. argenté, qui est une plante des montagnes et ne peut ainsi se trouver à Guernesey.

(2) M. Le Héricher indique aussi pour cette plante le nom peut-être peu populaire de *Discipline de religieuse;* celui de *Passe-velours* se trouve déjà dans Rembert Dodoens (*Op. cit.*).

POLYCNEMUM ARVENSE. L. : Polycnème des champs.

BETA VULGARIS. Linné : Bette commune.

PORAE : Passais (Houlme).

BETA CICLA (1). Linné : Bette cicle.

POIRÉE : De Brébisson (*Op. cit.*).
BETTE-CARDE : De Brébisson (*Op. cit.*).

BETA RAPACEA. Linné : Betterave.

BETTE : Plaine de Caen, Bessin, etc.
ABONDANCHE : Auvers (Cotentin).

BETA MARITIMA. Linné : Bette maritime.

CHENOPODIUM BONUS-HENRICUS. L. : Ansérine Bon-Henri.

POULE-GRASSE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

CHENOPODIUM HYBRIDUM. L. : Ansérine hybride.

CHENOPODIUM MURALE. L. : Ansérine des murailles.

CHENOPODIUM GLAUCUM. L. : Ansérine glauque.

CHENOPODIUM FICIFOLIUM. Smith. et OPULIFOLIUM Schrad. : Ansérine à feuilles de figuier et d'obier.

CHENOPODIUM ALBUM. L. : Ansérine blanchâtre.

GRASSE-POULETTE : Auppegard, Lillebonne, Sainte-Adresse (Pays de Caux), Fort-Morville, Flancourt (Roumois), Folleville (Lieuvin), Honfleur, Saint-Martin-de-Mailloc, Saint-Martin-de-Bienfaite, Neuville-sur-Touques, etc. (Pays d'Auge), Villiers-le-Sec, Saint-Martin, etc. (Bessin).

(1) « Beta sicula, dit C. Bauhin (*Pinax*, p. 117), nunc cicla practicis. »

POULE-GRASSE : Fresnoy-Folny (Bray), Gisors, Étrépagny (Vexin), Yport, Bocasse-Valmartin, Maromme, etc. (Caux), Villez-sous-Bailleul (Madrie), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Pont-Audemer (Roumois).
GROSSE-POULETTE : Arromanches (Bessin).
POULETTE : Bavent (Plaine de Caen), Avranches.
GRASSE-LAINE : Formigny, Louvières (Bessin).
SNILE : Saint-Pierre-Eglise, Cosqueville, etc. (Val de Saire), Gréville, Omonville-la-Petite, etc. (Hague).
CH'NILLE : Bricquebec (Hague).
SÉLOT : Jort (Pays d'Auge).

CHENOPODIUM POLYSPERMUM. L.: Ansérine polysperme.

CHENOPODIUM VULVARIA. L. : Ansérine fétide.

CHENOPODIUM RUBRUM. Linné : Ansérine rouge.

CHENOPODIUM CAPITATUM. Jess. : Ansérine en tête.

ATRIPLEX HORTENSIS. L. : Arroche des jardins (1).

ÉPINAS : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
AROUSSE : De Brébisson (*Op. cit.*).
AUROCHE : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
BONNE-DAME : De Brébisson (*Op. cit.*).
GÉOTE : Avranchin (Dubois-Travers, *op. cit.*).

ATRIPLEX HASTATA. Linné : Arroche hastée.

AUROCHE : Camembert (Pays d'Auge).
GRASSE-POULETTE : Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

ATRIPLEX LACINIATA. L. et CRASSIFOLIA. Mey. : Arroche à feuilles laciniées et épaisses.

(1) « Atriplex, dit Le Petit Pelous (*Op. cit.*, p. 39), Arroche. Nous en usons en cuisine pour *porée.* »

ATRIPLEX PATULA et LITTORALIS. L. : Arroche étalée et du littoral.

s'nile : Saint-Vaast-la-Hougue (Cotentin), Hague.

ATRIPLEX PORTULACOIDES. L.: Arroche faux-pourpier.

glinette (1) : Agon, Blainville (Cotentin).

SPINACIA OLERACEA. Linné : Épinard cultivé.

SALICORNIA FRUTICOSA. L. : Salicorne frutescente.

SALICORNIA HERBACEA. L. : Salicorne herbacée.

criste-marine : Roumois, Lieuvin, Bessin, Cotentin, Hague, Avranchin.

SUÆDA FRUTICOSA. Forsk. : Suède frutescente.

SUÆDA MARITIMA. Moq.-Tand. : Suède maritime.

SALSOLA KALI. Linné : Soude Kali.

POLYGONUM BISTORTA. L. : Renouée bistorte.

POLYGONUM AMPHIBIUM. L. : Renouée amphibie.

POLYGONUM LAPATHIFOLIUM. Ait. et NODOSUM. Pers.: Renouée à feuilles de patience et noueuse.

queurage : Champsecret (Le Houlme).

POLYGONIUM PERSICARIA (2). L. : Renouée persicaire.

cŭrage : Yport, Vattetot-sur-Mer, Valliquerville, Sainte-Adresse (Pays de Caux), Flancourt, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Les Essarts (Plaine de

(1) *Glinette* (*guelinette*) est le diminutif de *gueline* (*galine*), et partant l'équivalent de *poulette*, diminutif de *poule*.

(2) « Persicaria, lit-on dans le *Tractatus herbarum*, p. 102, similatur folia persicci. »

Saint-André), Beaumesnil (Ouche), Orbec-en-Auge, Honfleur, Neuville-sur-Touques, etc. (Auge), Domfront, Avranches.

QUEURAGE : Berthouville, Fort-Morville (Roumois), Folleville, Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Jort (Pays d'Auge), Gonneville-sur-Merville, Amfreville (Plaine de Caen), Condé-sur-Noireau, Mesnil-Auzouf (Bocage), Le Mesnillard (Avranchin), Banvou (Houlme), Monceaux, Dorceau (Corbonnais).

CURACHE : Veules, Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

TCHURAGE : Formigny, etc. (Bessin), Saint-Sauveur-le-Vicomte, etc. (Cotentin).

TCHUÉRAGE : La Pernelle, Néhou, Barneville (Cotentin).

CURAIGE : Le Petit Pelous (*Op. cit.*, v. *Persicaria*).

QUEURÈGE : Passais (Houlme), environs d'Alençon.

MORT-A-POULE : Fécamp (Pays de Caux).

HERBE-A-LA-VIERGE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Vains (Avranchin) (1).

POLYGONUM MITE Schrank et PUSILLUM. L. : Renouée douce et fluette.

POLYGONUM HYDROPIPER. L. : Renouée poivre d'eau.

PÈVRE-D'EAU : Condé-sur-Risle (Roumois).

CURAGE (2) : Crestot (Plaine du Neubourg).

TCHUÉRAGE : Saint-Pierre-Église (Val de Saire).

HERBE-A-ÉCHAUDER : Crestot (Plaine du Neubourg).

PIQUE-LANGUE : Beaumont-en-Hague.

POLYGONUM AVICULARE. L. : Renouée des oiseaux.

TERNUE : Villez-sous-Bailleul (Madrie).

TÊNUE : Folleville (Lieuvin), Saint-Germain-de-Livet, Méry-Corbon (Auge), Airan (Plaine de Caen), Creully, Villiers-le-Sec, Asnelles, Formigny, etc. (Bessin).

(1) M. Chesnon (*Op. cit.*) indique aussi pour le *P. persicaria* le nom vulgaire de *Mors du diable*, ce qui pourrait bien tenir à une confusion.

(2) Rembert Dodoens (*Op. cit.*), donne aussi à cette Renouée, ainsi qu'au *Persicaria*, le nom de *curaige*.

TRAINASSE : Gisors (Vexin), Folleville, Bournainville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques, Camembert (Auge).

TRAINACHE : Cuverville, etc. (Pays de Bray), Bréauté, Bolbec, etc. (Pays de Caux), Condé-sur-Risle (Roumois).

TRANASSE : Le Mage (Corbonnais).

TRAINÉE : Eu, Étalondes, Flocques, etc. (Pays de Bray), Cussy, Commes, etc. (Bessin).

TRANOUÉE : Mortagne.

HERBE-TRA(I)NANTE : Perche, La Haye-du-Puits (Cotentin).

PLANTE-TRAGNANTE : Auderville (Hague).

TIGNACHE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).

CHÈNOTS : Saint-Cyr-de-Salerne, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Crestot (Plaine du Neubourg), Bernières-Bocage, Castillon (Bessin).

CHIÉNOTS : Hondouville (Roumois).

CHINOTS : Flancourt, Épreville-en-Roumois.

CHALOT : Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).

CERNOT : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).

HERBE-NOUÉE : Panlatte (Plaine de Saint-André), Pontorson (Avranchin).

HERBE-A-NOEUDS (1) : Bricquebec (Hague).

RENOUASSE : Chesnon (*Op. cit.*).

CRÉMETTE : Thuit-Simer (Roumois).

FAMINETTE : Crestot (Plaine du Neubourg).

POULETTE-TRAINANTE : Avranches.

POULETTE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

HERBE-ROUSSE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).

HERBE-AUX-COCHONS : Berville-sur-Mer, etc. (Lieuvin).

HERBE-A-COCHON(S) : Marques (Pays de Bray), Malleville-les-Grès, Saint-Riquier-ès-Plains, Lillebonne, Sainte-Adresse, Maromme (Pays de Caux), Gisors (Vexin), Mortagne (Corbonnais), Berjou (Bocage), Formigny, Osmanville (Bessin).

TIRE-GORET : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

HERBE-A-SURON : Panlatte (Plaine de Saint-André).

HERBE-DES-SAINTS-INNOCENTS : Guerbaville (Pays de Caux).

(1) « Poligonia, dit Le Petit Pelous, *op. cit.*, herbe qui a tant de neux ».

S'NILE : Barneville (Cotentin), Saint-Vaast-la-Hougue, Cosqueville (Val de Saire).

POLYGONUM MARITIMUM. L. : Renouée maritime.

TRAINÉE : Tréport (Pays de Bray).
TÊNUE : Courseulles, Vierville (Bessin).

POLYGONUM DUMETORUM. L. : Renouée des buissons.

GRANDE-VRILLÉE-BATARDE : Cotentin (Besnou, *op. cit.*).

POLYGONUM CONVOLVULUS. L. : Renouée liseron.

LISERON-BATARD : Gisors (Vexin).
VÈYIE : Falaise, Bayeux.
GRANDE-VOUYIE : Dorceau (Corbonnais).
VRILLÉE-BATARDE : Chesnon (*Op. cit.*).
NAVET-DU-DIABLE : Champsecret (Le Houlme).

POLYGOMUM FAGOPYRUM. L. : Renouée sarrasin (1).

S'RAZIN : Méautis, Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).
CARABIN : Crestot (Plaine du Neubourg), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Champsecret, Passais (Houlme), Le Mesnillard (Avranchin), Saint-Lô, etc. (Cotentin).
BLÉ-NOIR : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Bocage.

POLYGONUM TATARICUM. L. : Renouée de Tartarie.

SIBÉRIE (SARRASIN DE) : Bocage, Bessin, Cotentin.

RUMEX MARITIMUS. Linné : Rumex maritime.

RUMEX PALUSTRIS. Smith : Rumex des marais.

(1) La première mention du sarrasin en Normandie est de 1460 : « Super decima frumentorum sarracenorum. » (Léop. Delisle, *op. cit.*, p. 323.) Une autre mention est de 1525 : « Bleds, sarrasins et camomynes. » (Ch. de Robillard de Beaurepaire : *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute-Normandie dans les derniers temps du moyen âge*, p. 44.)

RUMEX PULCHER. Linné : Rumex élégant.

PALÈSON : Dorceau (Corbonnais).

RUMEX OBTUSIFOLIUS. L. : Rumex à feuilles obtuses.

DOGUE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, etc.
DOCHE : Évrecin, Hiémois, Houlme, Avranchin, etc.
DOQUE : Pays d'Auge, Bessin, Bocage, Cotentin, etc.

RUMEX CRISPUS. Linné : Rumex à feuilles crépues.

DOQUE : Lillebonne, etc. (Pays de Caux), Berthouville (Roumois), Bournainville, Folleville, Saint-Vincent-le-Vertueux (Lieuvin), Sébécourt (Ouche), Préaux, Bonnebosq, Canapville, etc. (Pays d'Auge), Airan, etc. (Plaine de Caen), Lingèvres, Sommervieu, Asnelles, Blay, Formigny, Écrammeville, etc. (Bessin), Mesnil-Auzouf (Bocage), Moitiers-en-Bauptois, Orglandes, Néhou (Cotentin), La Pernelle, etc. (Val de Saire), Gréville, Auderville, etc. (Hague).

DOCHE : Le Cormier (Évrecin), Monceaux-Neuville, Courteilles, Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, etc. (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), La Cressonnière, Saint-Martin-de-Mailloc, Prêtreville, etc. (Auge), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin), Avranches, Mortain, Banvou (Houlme), etc.

DOGUE : Cantiers, Neuve-Grange, etc. (Vexin), Fresnoy-Folny, Graval (Pays de Bray), Bocasse-Valmartin, Valliquerville, Guerbaville, Anneville-sur-Seine, etc. (Pays de Caux), Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Crestot (Plaine du Neubourg), Franqueville, Saint-Symphorien, Flancourt, Damps, Saint-Cyr-de-Salerne, etc. (Roumois), Saint-Gatien (Lieuvin), Orbec, Saint-Désir (Pays d'Auge), Amfreville, Cairon, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout, Le Tourneur, Aunay, etc. (Bocage), Juaye-Mondaye, Lingèvres (Bessin).

DOGE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Préaux, etc. (Auge), Sassy (Plaine de Caen).

PALÈSE : Monceaux, Dorceau, Le Mage (Corbonnais).

OSEILLE-DES-BŒUFS : Bernières-d'Ailly (Hiémois).

RUMEX HYDROLAPATHUM. Huds. : Rumex aquatique.

DOCHE : Chesnon (*Op. cit.*), Le Houlme, etc.

RUMEX GONGLOMERATUS. Murr. : Rumex à fleurs agglomérées.

DOCHE, DOQUE : Bessin, Cotentin, etc.

RUMEX NEMOROSUS. Schrad. : Rumex des bois.

PARELLE : Quiberville (Pays de Caux).
PARÉE : Bayeux, Trévières, etc. (Bessin).

RUMEX SANGUINEUS. Linné : Rumex sanguin.

SANG-DE-DRAGON : Bocasse-Valmartin, Auppegard, etc. (Pays de Caux), Bonnebosq (Auge), Villy-Bocage, Cesny-Bois-Halbout, Courvaudon, etc. (Bocage), Banvou (Houlme), Mortainais, etc., Creully. etc. (Bessin), Cherbourg (Besnou, etc.).
DRAGON-ROUGE : Le Lorey (Cotentin).
PATIENCE-ROUGE : Cherbourg (Besnou et Bertrand-Lachesnaye, *op. cit.*).
HERBE-AUX-COUPURES : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Folleville (Lieuvin).

RUMEX ACETOSA. Linné : Rumex oseille.

SURELLE : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Lieuvin, Ouche, Corbonnais, Hiémois, Plaine de Caen, Bessin, Bocage, Houlme, Cotentin, etc.
SURELLE-BOQUETTE : Courtonne-la-Ville (Lieuvin).
SURELLE-D'OISÉ : Gonneville-sur-Merville, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).
SURELLE-A-COUCOU : Le Mesnillard (Avranchin).
VINETTE : Passais (Houlme), Dubois-Travers (*Op. cit.*).
OSEILLE-SAUVAGE : Gisors (Vexin).
BEC-D'OISÉ : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

RUMEX ACETOSELLA. L. : Rumex petite oseille.

PETITE-SURELLE : Franqueville, etc. (Roumois), Lieuvin, Sébécourt, etc. (Ouche), Méry-Corbon, etc. (Auge), Bayeux, Formigny, etc (Bessin), Perche, Champsecret, etc. (Houlme).
SURELLE-A-GRENOUILLE : Angerville (Évrecin).
SURETTE : Caumont (Roumois), Le Fresne (Ouche).
OSEILLE-DE-CHIEN : Crestot (Plaine du Neubourg).
OSEILLE-DE-CRAPAUD : Gisors (Vexin), Le Cormier (Évrecin), Courteilles, Francheville (Plaine de Saint-André).
SURELLE-AU-CRAPAUD : Glisolles (Évrecin), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Le Fresne (Pays d'Ouche), Villy-Bocage.
SURELLE-A-CRAPAS : Barneville, Néhou, La Pernelle (Cotentin), Hague.
PAIN-A-CRAPAS : Omonville-la-Petite (Hague).

RUMEX SCUTATUS. L. : Rumex en écusson.

DAPHNE LAUREOLA. L. : Daphné laurier.

LORETTE : Méry-Corbon (Pays d'Auge), Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Mesnil-Auzouf (Bocage), Formigny, etc. (Bessin), Le Lorey (Cotentin), Cherbourg.
LORELLE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
BOIS-JOLI : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
SAINBOIS : Troarn (Pays d'Auge).
AURIOLE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

DAPHNE MEZEREUM. L. : Daphné bois-gentil.

BOIS-JOLI : Berthouville, Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).
BOIS-GENTIL : Boisset (Évrecin), Neuville-sur-Touques (Pays-d'Auge).
SAINBOIS : Francheville (Plaine de Saint-André) (1).

(1) Le Petit Pelous (*Op. cit.*) donne encore aux deux Daphné le nom de Laurier terrestre.

STELLERA PASSERINA. L. : Stellère des oiseaux.

HERBE-A-L'HIRONDELLE : Chesnon (*Op. cit.*).

THESIUM HUMIFUSUM. DC. : Thesion couché.

HIPPOPHAE RHAMNOIDES. L. : Argousier faux-nerprum.

ÉPINE-DE-MER : Dives, Beuzeval, Cabourg (Pays d'Auge).

ARISTOLOCHIA CLEMATITIS. L. : Aristoloche clématite.

FÈVE-DES-DAMES : Chesnon (*Op. cit.*).

ASARUM EUROPÆUM. L. : Cabaret d'Europe.

OREILLE-D'HOMME : Quiberville (Pays de Caux), Angerville (Évrecin).
RONDELLE : Camembert (Hiémois), Vire.

FICUS CARICA. Linné : Figuier commun.

URTICA DIOICA. Linné : Ortie dioïque.

ORTILLE : Gisors (Vexin), Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne, Cairon, etc.

URTICA URENS. Linné : Ortie brûlante.

ORTIE-PIQUANTE : Saint-Désir (Auge).
ORTIE-GRILLÉE : Anneville-sur-Seine (Caux).
ORTIE-GRIÈCHE : De Brébisson (*Op. cit.*).

URTICA PILULIFERA. L. : Ortie à pillules.

PARIETARIA OFFICINALIS. Poll. : Pariétaire officinale.

PARITOUÈRE : Camembert (Hiémois).
PARIOUTAIRE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).
BRISE-PIERRE : Ranville (Bessin).
PERCHE-PIERRE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Creully. Asnelles, etc. (Bessin).

PERCE-PIERRE : Versainville (Hiémois).
PERCHE-MURAILLE : Troarn (Pays d'Auge).
HERBE-A-URINE : Condé-sur-Huisne (Perche).
BONNET : Saint-Lô.
MARJOLAINE-DE-PARÉE : Omonville-la-Petite, Gréville, etc. (Hague).

HUMULUS LUPULUS. L. : Houblon grimpant.

HOUBILLON : Monceaux (Corbonnais).
HOUBION : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

CANNABIS SATIVA. L. : Chanvre cultivé (1).

CAMBRE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*), Auppegard (Caux), Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*), Fontenay-le-Marmion, Douvres, etc. (Plaine de Caen), Formigny, Trévières, etc. (Bessin), Mesnil-Auzouf (Bocage), Auvers, Méautis, Le Mesnil-Aubert, Saint-Denis-le-Vêtu, etc. (Cotentin).
CAOMBRE : Cherbourg, Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
CHAMBRE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage).
CANVRE : Cuverville, Fresnoy-Folny (Pays de Bray), Condé-sur-Risle (Roumois), Landes, Campandré-Valcongrain (Bocage), Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CANIVIÈRE (2) : Formigny, Vierville, etc. (Bessin).
CANEVIÈRE : Mesnil-Auzouf (Bocage), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).
FILASSE : De Brébisson (*Op. cit.*), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Champsecret (Le Houlme).

Noms de la graine :

CANEVIS : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
CANEVIEUS : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
CANIVIEUS : Lingèvres (Bessin).

(1) Le peuple en Normandie donne le nom de « mâles » aux pieds femelles du chanvre et de « femelles » aux pieds mâles.

(2) *Cambre, chambre*, etc., désigne plutôt la plante isolée, *canivière*, une réunion de plantes, un champ planté de chanvre; un pareil champ s'appelle *chènevri* dans le Houlme.

CANIVUS : Formigny, Louvières, etc. (Bessin).
CANEVUS : Mesnil-Auzouf (Bocage), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).
CANIVET : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CHÉNEVIÈ : Champsecret (Le Houlme).

ALCHEMILLA VULGARIS. L. : Alchemille commune.

PAS-DE-LION : Chesnon (*Op. cit.*).

ALCHEMILLA ARVENSIS. Scop. : Alchemille des champs.

PERCE-PIERRE-DES-CHAMPS : Le Héricher (*Revue de l'Avranchin*, III, 148, an. 1886).

SANGUISORBA OFFICINALIS. L. : Sanguisorbe officinale.

POTERIUM SANGUISORBA. Lin. : Pimprenelle sanguisorbe.

PIMPERNELLE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, Avranchin, Houlme, etc.
CRÉPELLE : Jort (Pays d'Auge).

HIPPURIS VULGARIS. Linné : Pesse commune.

QUEUE-DE-CHEVAL : Le Héricher (*Op. cit.*).

CERATOPHYLLUM DEMERSUM et SUBMERSUM. L. : Cératophylle nageante et submergée.

CORNIFLE : Chesnon (*Op. cit.*).

CALLITRICHE STAGNALIS. Scop., etc. : Callitriche des étangs, etc.

ÉTOILE-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).

EUPHORBIA PALUSTRIS. L. : Euphorbe des marais.

EUPHORBIA STRICTA. Linné : Euphorbe droite.

EUPHORBIA PLATYPHYLLOS. L. : Euphorbe à larges feuilles.

EUPHORBIA DULCIS Linné : Euphorbe douce.

EUPHORBIA AMYGDALOIDES. L. : Euphorbe amandier.

LAIT-DE-(A-LA)-PIE : Pays d'Auge (Me Poplu, *op. cit.*), Lingèvres, La Folie, etc. (Bessin), Landelle (Bocage).
LAIT-DE-PI : Juaye-Mondaye (Bessin).
HERBE-A-LA-BICHE : Mauves (Corbonnais).
HERBE-A-LA-FAUX : De Brébisson (*Op. cit.*), Champsecret (Houlme).
HERBE-A-LA-COULEUVRE : Saint-Cyr-de-Salerne, Condé-sur-Risle (Roumois), Berthouville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
ÉPIERGE : Évrecy (Plaine de Caen).
PISSE-QUIN : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
TRIETTE : Hague (Le Héricher, *op. cit.*).
LENTE-DE-PUNAISE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

EUPHORBIA LATHYRIS. L. : Euphorbe épurge.

ÉPIEURGE : Saint-Désir (Auge), Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage).
PIURGE : Villy-Bocage.
PISSE-QUIN (CHIEN) : Saint-Désir (Pays d'Auge).

EUPHORBIA HELIOSCOPIA. L. : Euphorbe réveil-matin.

RÉVEIL-MATIN : Gisors (Vexin), Villez-sous-Bailleul (Madrie), Falaise, Épaney (Hiémois), Méry-Corbon (Auge), Villy-Bocage.
ÉCLAIRE : Valliquerville (Pays de Caux).
PETITE-ÉCLAIRE : Bayeux, Formigny (Bessin).
HERBE-AUX-VERRUES : Bournainville (Lieuvin), Saint-Désir, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Douvres, etc. (Plaine de Caen).
HERBE-A-LA-BOSSE : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).
HERBE-A-LA-BICHE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

EUPHORBIA PEPLUS. Linné : Euphorbe péplus.

LAIT-DE-PIE : Bayeux, Le Lorey (Cotentin).

HERBE-A-LA-BICHE : Saint-Vaast, Orglandes, Néhou (Cotentin).
HERBE-AUX-VERRUES : Condé-sur-Huisne (Perche).
RÉVEIL-MATIN : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Creully, Arromanches, etc. (Bessin).

EUPHORBIA PARALIAS. L. : Euphorbe maritime.

HERBE-A-LA-BICHE : Porbail, Barneville, Carteret, etc. (Cotentin).

EUPHORBIA PORTLANDICA. L. : Euphorbe de Portland.

VÉRUETTE : Jobourg (Hague).

EUPHORBIA CYPARISSIAS. L. : Euphorbe cyprès.

EUPHORBIA EXIGUA. Linné : Euphorbe fluette.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Gatien (Pays d'Auge).

EUPHORBIA PEPLIS. Linné : Euphorbe péplide (1).

MERCURIALIS PERENNIS. L. : Mercuriale vivace.

MERCURIELLE : Néhou (Cotentin).

MERCURIALIS ANNUA. Linné : Mercuriale annuelle.

MERCURIELLE : Villers (Bocage), Néhou, Barneville, Carteret (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).
MERTURIELLE : Orglandes (Cotentin).
MARTURIÈLE : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
MARTRIELLE : Mont-Saint-Michel.
CURAGE : Eu, Étalondes (Bray), Épaney (Hiémois), Caen, Villers, Le Locheur (Bocage).
QUEURAGE : Berthouville (Lieuvin), Préaux, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Auge), Cauvicourt, Airan, Périers,

(1) Les *E. Gerardina* Jacq., et *esula* L. se trouvent aussi en Normandie, mais sont trop rares pour avoir des noms populaires.

Fontenay-le-Marmion, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Saint-Denis-de-Méré, Cóndé-sur-Noireau (Bocage).

CURE-BOUYON : Mortain.

CURE-BOUYAS : Passais (Le Houlme).

FOIRANDE : Droisy, Francheville (Plaine de Saint-André), Sainte-Marthe (Ouche), La Forêt-Auvray (Hiémois).

FOIRANTE : Thomer-la-Sôgne, Panlatte (Plaine de Saint-André).

FOURANDE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Le Fresne (Pays d'Ouche).

FOURANTE : Brosville (Évrecin).

FOURIANTE : Hondouville (Roumois), Sébécourt (Ouche).

FOIROUDE : Condé-sur-Risle (Roumois), Beaumesnil (Pays d'Ouche), Neuville-sur-Touques, Troarn (Pays d'Auge), Épaney (Hiémois).

FOIROLE : Saint-Désir (Auge), Rémalard, Condé-sur-Huisne (Perche), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

FOIRASSE : Le Mage (Corbonnais).

FOIRETTE : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

FOIRAUDE : Thuit-Simer (Roumois), Les Essarts (Plaine de Saint-André), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Alençon, Argentan, Versainville (Hiémois), Condé-sur-Noireau (Bocage), Champsecret (Le Houlme).

FOURAUDE : Noyer-en-Ouche, Fresné-la-Mère, Ouilly-le-Basset (Hiémois), Sassy (Plaine de Caen).

FOURETTE : Serquigny (Lieuvin), Bonnebosq (Pays d'Auge).

HERBE-FOIREUSE : Gisors (Vexin).

HERBE-FOURETTE : Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin).

MÉLIMÉLO : Bonnebosq (Auge), Creully, Bayeux, Asnelles, Formigny, Osmanville, etc. (Bessin).

ÉPIEURGE : Le Pin (Pays d'Auge).

NOCTURIALE : La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).

ORVAS, ORVAT : Douvres, Luc-sur-Mer (Plaine de Caen), Longues (Bessin).

POULETTE : Le Mesnillard (Avranchin).

GRASSE-POULETTE : Canapville, La Cressonnière, Saint-Martin-de-Bienfaite (Auge), La Pernelle, Marchesieux (Cotentin), Le Mesnillard (Mortainais).

ORTIE-BATARDE : Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

MORELLE : Cantiers (Vexin).
CARGARELLE : Camembert (Hiémois).
CANEVELLE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
DAME : Neuve-Grange (Vexin).
RAMBERGE : Fresnay-sur-Sarthe, Alençon (Campagne d'), Pontorson, Mont-Saint-Michel (Avranchin).
TÊTUE : Jersey (Le Héricher, *op. cit.*).

BUXUS SEMPERVIRENS. L. : Buis toujours vert.

BOUIS : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Évrecin, Ouche, Lieuvin, Pays d'Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, Le Houlme, etc.
RAMEAU : Francheville (Plaine de Saint-André).
GUÉZETTE, G'ZETTE : Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).

JUGLANS REGIA. Linné : Noyer royal.

NOUYER : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Beaumesnil (Ouche), Mauves, La Ferrière-au-Doyen, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Neuville-sur-Touques (Auge), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
NOYI : Courvaudon, etc. (Bocage).
NÔJER : Thuit-Simer (Roumois).
NOUJER : Écos, etc. (Vexin), Freneuse-sur-Risle, Morainville, Amfreville-sur-Iton, etc. (Roumois), Saint-Ouen-du-Tilleul, Saint-Vincent-du-Boulay (Lieuvin).
NONJER : Saint-Samson-de-la-Roque, Appeville, Touville (Roumois).
NOUVIER : Dozulé (Pays d'Auge).
GAUGUIER : Rétonval, Cuverville, Fresnoy-Folny, Criel, etc. (Pays de Bray).
GAÔDIE : Gréville, etc. (Hague).
CALOTIER, CALOQUIER : Épieds, Muzy (Évrecin), Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, Courteilles, Nonancourt (Plaine de Saint-André).
GALOTIER : Saint-Aubin-sur-Gaillon (Madrie), Huest, Glisolles, Le Cormier (Évrecin).
GOBIER : Saint-Aubin-sur-Gaillon (Pays de Madrie).

Noms du fruit :

NOUÉ : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, etc.
NOUI : Courvaudon, Saint-Martin-Don (Bocage).
GAUGUE : Fresnoy-Folny, etc. (Pays de Bray), Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).
GAÔJE : Barneville, etc. (Cotentin).
CALOT : Épieds, Muzy (Évrecin), Thomer-la-Sôgne, Les Essarts, Breteuil, Nonancourt (Plaine de Saint-André), Marchainville (Corbonnais).
GALOT : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Huest, Glisolles, Le Cormier (Évrecin), Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois).
GOBE : Saint-Aubin-sur-Gaillon (Pays de Madrie).

PLATANUS OCCIDENTALIS. et ORIENTALIS. L. : Platane occidental et oriental.

PLANE : Bayeux, Formigny, La Cambe (Bessin).
LIPÉRIÔ : Serquigny (Lieuvin).
PIATARD : Courvaudon (Bocage).

ULMUS CAMPESTRIS. Linné : Orme des champs.

OURME : Valliquerville (Caux), Appeville, Saint-Symphorien, Tricqueville, etc. (Roumois), Bordigny (1) (Plaine de Saint-André), La Graverie, La Villette, Le Tourneur (Bocage), Méautis, Moitiers-en-Bauptois, Saint-Germain-sur-Ay, Orglandes, etc. (Cotentin), La Trinité (Avranchin).
OUORME : Courvaudon (Bocage), Bessin.
OUÈRME : Cherbourg, Omonville-la-Petite, etc. (Hague),
OURMÉ : Maisoncelles-la-Jourdan (Bocage).

ULMUS MAJOR. Engl. bot. : Orme à larges feuilles.

ORMIO : Mauves, Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais), Urou, La Forêt-Auvray (Hiêmois).
ÔMIO : Baillolet (Pays de Bray).
ORMELLE : Perche, Méry-Corbon (Auge), Formigny (Bessin).

(1) « Trois journieux de terre, assis à l'*ourme* de Bordigny. » Ch. de 1391, ap. Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 357.

ORMESSE : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
OURMEL(LE) : M. Moisy (*Dict. de patois normand*).

FAGUS SYLVATICA. Linné : Hêtre des bois.

HÊTE : Courvaudon (Bocage), Mortainais.
RÊTRE (1) : Pont-Audemer, Caumont, etc. (Roumois).
FAUC : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
FO, FOU : Environs de Saint-Lô (Lepingard).
FOUTAI : La Graverie (Bocage).
FOUTIAO : La Forêt-Auvray, Urou (Hiémois), Banvou, Flers, etc. (Houlme), Le Mesnillard, La Trinité (Avranchin).
FOUQUIO : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).
FOUTIA : Passais (Houlme), Saint-Hilaire-du-Harcouët (Avranchin).
FAYARD : Cotentin.
FAÎNIER : Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Cairon (Plaine de Caen) (2).

Noms du fruit :

FANE : Orglandes (Cotentin), Le Vast (Val de Saire).
FINNE : La Graverie (Bocage), Néhou (Cotentin).
FAIGNE : Baillolet (Pays de Bray), Siouville (Hague).
FINGNE : Le Mesnil-Aubert (Cotentin), Bricquebosq (Hague).
FINTE : Épreville-en-Roumois, Flancourt, Selles, La Haye-Aubrée.
FANGNE : Gréville (Hague).
FOUAINE : Sommervieu, Juaye-Mondaye, Longues, Bricqueville, etc. (Bessin).
FAINETTE : Quiberville, Anneville-sur-Seine (Caux), Selles, Saint-Symphorien, etc. (Roumois), Jort (Auge), Ranville (Plaine de Caen).
FRAIGNETTE : Valliquerville, Malleville-les-Grès, Saint-Riquier ès-Plains (Caux), Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
FOUTILLE : Marchainville (Corbonnais).
CALO : La Carneille (Houlme).

(1) Cf., plus haut, p. 129, note 1 et *Romania*, XII, 594.
(2) Dans le Perche et le Houlme, on donne à une réunion de hêtres le nom de *Foutelée*.

CASTANEA VULGARIS. Lam. : Châtaignier commun.

CATANIER : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
CATAGN(I)ER : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CATAIGNIÈRE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
CHATÈGNI : Courvaudon (Bocage).
CHATIGNI : Le Tourneur (Bocage).

QUERCUS ROBUR. L., PEDUNCULATA. Ehrh. : Chêne rouvre (pédonculé).

QUÊNE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Aunay, Courvaudon, Landes, Le Tourneur, etc. (Bocage), Bessin, Cotentin, Jersey, Guernesey.
CHÊNE : Plaine de Saint-André, Corbonnais, Avranchin, etc.
CHINNE : Urou (Hiémois), Champsecret (Le Houlme).
ROUVRE : De Brébisson (*Op. cit.*).
GLANTIER : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

Noms du fruit :

GLIAN : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
LIAN : Le Tourneur (Bocage).
YAN : La Graverie (Bocage), Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).
GLON : Marchainville (Corbonnais).
YON : Méautis (Cotentin).

QUERCUS SESSIFLORA. Smith : Chêne à fleurs sessiles.

CHÊNE-BLANC : De Brébisson (*Op. cit.*).

CARPINUS BETULUS. Linné : Charme bouleau.

QUERME : Fleury-la-Forêt (Vexin).
CHERME : Francheville (Plaine de Saint-André), Mauves, Monceaux (Corbonnais).
CHARNILLE : Danvou (Le Houlme).
CHERINS : La Graverie (Bocage).

CORYLUS AVELLANA. L. : Coudrier noisetier.

COUDRE (1) : Pays de Bray, de Caux, Vexin, Roumois, Évrecin,

(1) Les chatons du coudrier s'appellent *petits boudins* à Damps (Roumois), *moutons* à Freneuse-sur-Risle (id.), *chatonnets* à Épinay (Ouche).

Lieuvin, Ouche, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, Hague, Houlme, Perche, etc.

CAOUDRE : Courvaudon (Bocage).

COUDÉRIER : Cresserons, etc. (Plaine de Caen), Urou (Hiémois).

COUDRIE : Orglandes (Cotentin), La Hague.

Noms du fruit :

NOUÉ : Selles, Saint-Ouen-du-Rouvray (Roumois), Les Essarts (Plaine de Saint-André) Beaumesnil (Ouche), Lisieux, Falaise, Caen, Bayeux, Saint-Lô, Valognes, Le Vast, etc. (Val de Saire), Siouville, etc. (Hague), Le Mesnillard (Avranchin).

NOUI : Saint-Denis-de-Méré (Bocage), Gonfreville, Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin).

PIOTE-NOUÉ : Baillolet, Rétonval, etc. (Pays de Bray).

PETITE-NOUÉ : Pays d'Auge, Hiémois, Bessin, etc.

NOUETTE : Barquet (Plaine de Saint-André).

NOISILLE : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Le Cormier (Évrecin), Panlatte (Plaine de Saint-André), Dorceau, Le Mage (Corbonnais).

COUDRETTE : Caumont (Roumois), Ranville, Cairon (Plaine de Caen).

BÔQUETTE : Saint-Samson-de-la-Roque, La Haye-Aubrée, etc. (Roumois) (1).

SALIX ALBA. Linné : Saule blanc.

SAS : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Pays d'Ouche, Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, etc.

SAUT (sô) : Gisors, Courcelles-sur-Seine (Vexin), Sainte-Marthe (Ouche), Coulonges-sur-Sarthe, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Saint-Martin-de-Bienfaite, La Cressonnière (Auge), Bessin, Cotentin.

SAÔ : La Pernelle, Néhou (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).

(1) Une variété cultivée de noisettes (var. *grandis*) s'appelle dans presque toute la Normandie *Filber*. — M. J. Fleury donne la forme *Fulbert*,—ang. *Filbert*, de Philibert, nom d'un saint dont la fête tombe le 22 août, époque de la maturité de ces fruits. Cf. all. *Lambertsnuss*, de saint Lambert, dont la fête est le 17 septembre.

saôle : Orglandes (Cotentin).
sôse : Mauves (Corbonnais), La Forêt-Auvray (Hiémois).

Noms des fleurs :

minet(s) : Annebault (Pays d'Auge), La Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
minot(s) : Bayeux, Formigny, Vierville, etc. (Bessin).
minons : Cuverville (Pays de Bray).
catons : La Haye-Aubrée (Roumois).

SALIX VITELLINA. Linné : Saule jaunâtre.

ozier : Gisors, etc. (Vexin), Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.
euzier : Urou (Hiémois).
ôzi : Courvaudon, Le Tourneur (Bocage), Méautis, etc. (Cotentin).
ouzie : La Hague.

SALIX TRIANDRIA. L. et UNDULATA. Ehr. : Saule à trois étamines et ondulé.

SALIX AMYGDALINA. Linné : Saule amandier.

ozi(er)-brun : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

SALIX HIPPOPHAEFOLIA. L. : Saule à feuilles d'argousier.

SALIX PURPUREA. L. et RUBRA. Huds. : Saule pourpre et rouge.

ozi(er)-rouge : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
saule-jonc : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
verdiot : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

SALIX VIMINALIS. Linné : Saule des vanniers.

ozi(er)-blanc : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

SALIX CAPRÆA, CINEREA et AURITA. L. : Saule marsault, cendré et à oreillettes.

sas : Valliquerville, etc. (Caux), Saint-Symphorien (Roumois),

Touques, etc. (Auge), Formigny, Trévières, etc. (Bessin), Méautis, etc. (Cotentin).
SAS-PÉTEUX (1) : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
BROUSSAUT : Chesnon (*Op. cit.*).
BOURSAUT : Gisors (Vexin).
MARSEL : Courcelles-sur-Seine (Vexin).
BRUNETTE : Le Fresne (Pays d'Ouche).

SALIX REPENS. Linné : Saule rampant.

SAUGERETTE : Le Héricher (*Op. cit.*).

POPULUS ALBA. Linné : Peuplier blanc.

IPRÉÔ : Valliquerville (Caux), Doudeauville, Étrépagny, etc. (Vexin), Saint-Symphorien (Roumois).
IPERIAS : Douvres (Plaine de Caen).
IMPÉRIO, IMPRIO : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
BLANC-DE-HOLLANDE : Gisors (Vexin).
PEUPÉYI-BLANC : Sébécourt (Pays d'Ouche).

POPULUS TREMULA. L. : Peuplier tremble.

TREMBLE : Vexin, Caux, Roumois, Lieuvin, Plaine de Caen, Bessin, etc.
CAROLIN : Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

POPULUS NIGRA. Linné : Peuplier noir.

LIAR : Corbonnais.
GRISARD (2) : Le Héricher (*Op. cit.*).
CAROLIN : Condé-sur-Risle (Roumois).
BUGLE : De Brébisson (*Op. cit.*).
BULE : Curcy (Bocage).

(1) Robin dit qu'on donne ce nom au Saule Marsault à cause du bruit qu'il fait en brûlant. Cf. la note 1 de la p. 126.

(2) Ce nom s'applique surtout à une variété à feuilles grisâtres, appelée *gribout* à Gisors.

POPULUS FASTIGIATA. Poir. : Peuplier pyramidal.

PEUPLE : Bacqueville (Vexin), Appeville, Thuit-Simer, etc. (Roumois)

PEUPLIER-D'ITALIE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, etc.

PEUPEULIER : Dozulé (Auge), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Longues (Bessin).

PEUPÉLIER : Condé-sur-Risle (Roumois).

POPULUS VIRGINIANA. Desf. : Peuplier de Virginie.

PEUPLE : Gisors, Étrépagny, Courcelles-sur-Seine, etc. (Vexin), Bocasse-Valmartin, Anneville-sur-Seine (Caux), Saint-Cyr-du-Vaudray (Roumois).

PEUPLIER-NOIR : De Brébisson (*Op. cit.*).

PEUPEULIER : Saint-Samson-de-La-Roque (Roumois).

PEUPÉLIER : Perche, Formigny, Trévières, etc. (Bessin).

PUPÉLIER : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Landes (Bocage).

PÉPÉLIER : Campandré-Valcongrain (Bocage), Vierville (Bessin).

PEUPÉYI : Courvaudon (Bocage).

CAROLINE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).

BETULA ALBA. Linné : Bouleau blanc.

BOU, BOÛ (1) : Dozulé (Auge), La Villette, La Gravérie, Campandré-Valcongrain (Bocage), Bayeux (Pluquet, *op. cit.*).

BÛ, BUE : Fresné-la-Mère (Hiémois), Villy-Bocage.

BOUÈE : Courvaudon (Bocage).

BOUILLET : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).

BOULET : Appeville, Fiquefleur, Saint-Cyr-de-Salerne, Tricqueville, Fort-Morville (Roumois), Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin), Le Pin, Saint-Martin-de-Mailloc, Neuville-sur-Touques (Auge), Bretteville-sur-Laize (Hiémois), Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Le Mesnillard, etc. (Mortainais).

(1) *Bou* est l'atténuation de *boul*, forme qu'on trouve indiquée à Évreux et à Valognes, par le *Coutumier des forêts*, ap. Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 359.

BOUILLARD (BOUYAR) : Camembert (Hiémois).

BOU(Ô)LAR(D) : Douvres (Plaine de Caen), Longues, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Saint-Lô, Saint-Germain-sur-Ay, Moitiers-en-Bauptois (Cotentin).

BOUÉLAR : Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).

BOULIO : Caumont (Roumois), Éprevillc-en-Lieuvin, Mauves, Coulonges-sur-Sarthe, La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais), Champsecret, etc. (Le Houlme).

BOUILLIO : Panlatte, Francheville (Plaine de Saint-André).

BLANC : Baillolet (Pays de Bray).

ALNUS GLUTINOSA. Gærtn. : Aune glutineux.

ÔNE : Pays de Caux, Vexin, Roumois, Évrecin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.

AO(U)NE : Courvaudon (Bocage), Saint-Denis-le-Vêtu, Néhou, Orglandes, La Pernelle, etc. (Cotentin).

VERNE : Chesnon (*Op. cit.*).

MYRICA GALE. Linné : Myrique galé.

PIMENT-ROYAL : Chesnon (*Op. cit.*).

VACDROLE : Marais-Vernier, Pont-Audemer (Roumois).

MITRE, MIRTE : Quillebeuf (Roumois, *Dict. du patois de l'Eure*).

JUNIPERUS COMMUNIS. L. : Genévrier commun.

GENIÈVRE : Thuit-Simer, Condé-sur-Risle (Roumois), Saint-Martin-de-Bienfaite, Vieux, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge).

GEGNIEUVRE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

GIGNEUVRE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Huest (Évrecin), Courteilles, Thomer-la-Sôgne, Francheville (Plaine de Saint-André), Beaumesnil, Sébécourt (Ouche).

GIGNEUVE, GINIEUVE : Courcelles-sur-Seine (Vexin), Boisset (Évrecin), Sainte-Marthe (Ouche), Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

GIGNEUBRE : Monceaux (Corbonnais).

GIGNEUBLE : La Ferrière-au-Doyen (Corbonnais).

CALIÈVRE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).

CALEUVRE : Neuve-Grange (Vexin).
CALÈVE (1) : Bacqueville, Cantiers, Écos (Vexin).
CALÉE : Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois).

JUNIPERUS SABINA. : Linné : Genévrier sabine.

SAVIGNI : Bacqueville (Vexin), Trévières, etc. (Bessin).
SAVINIER : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

HYDROCHARIS MORSUS-RANÆ. L. : Hydrocharide morrène.

GRENOUILLETTE : De Brébisson (*Op. cit.*).

SAGITTARIA SAGITTÆFOLIA. L. : Sagittaire à feuilles en flèche.

FLÉCHIÈRE : Chesnon (*Op. cit.*).

ALISMA PLANTAGO. Linné : Fluteau plantain.

PLANTAIN-D'EAU : De Brébisson (*Op. cit.*).
DOUVE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

ALISMA RANUNCULOIDES et NATANS. L. : Fluteau fausse-renoncule et nageant.

ALISMA DAMASONIUM. Linné : Fluteau étoilé.

PLANTAIN-ÉTOILÉ : Chesnon (*Op. cit.*).

BUTOMUS UMBELLATUS. L. : Butome ombellé.

JONC-FLEURI : Bocasse-Valmartin (Caux), Méry-Corbon, etc. (Auge), Caen, Bayeux, Écrammeville, etc. (Bessin), Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin), Cherbourg.

(1) Cf. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 143, note 1. Les formes qui précèdent justifient la double supposition que j'ai faite dans cette note pour expliquer le mot *calève*.

COLCHICUM AUTUMNALE. L. : Colchique d'automne.

SAFRAN-BATARD : Bourgtheroulde (Roumois), Vallée de la Touques (Me Poplu, *op. cit.*).
SAFRAN : Méry-Corbon (Pays d'Auge).
TULIPE-SAUVAGE : Brosville (Évrecin).
OIGNON-SAUVAGE : Anneville-sur-Seine (Pays de Caux).
PORION : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
VEILLEUSES, VEILLOTES : Chesnon (*Op. cit.*).
TUE-LOUP : Francheville (Plaine de Saint-André).
TUE-CHIEN : Quiberville (Caux), Boisset (Évrecin), Saint-Gatien, Saint-Pierre-sur-Dives, Troarn (Pays d'Auge).
MORT-DE-CHIEN : Quiberville (Pays de Caux).
CUL-TOUT-NU : Le Héricher (*Op. cit.*).

NARCISSUS PSEUDO-NARCISSUS. L. : Narcisse faux-narcisse.

PORION : Bocasse-Valmartin, Bolbec, etc. (Caux), Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Sébécourt, Beaumesnil (Ouche), Saint-Aubin-le-Vertueux (Lieuvin), Ouville-la-Bien-Tournée (Auge), Ouilly-le-Basset (Hiémois), Banvou, Champsecret (Houlme), Guernesey.
PORION-JAUNE : Condé-sur-Risle (Roumois).
POURION : Saint-Ouen-le-Pin, Saint-Désir, Jort (Auge), Grainville, Fontenay-le Marmion, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen), Banneville-sur-Ajon, Cesny-Bois-Halbout (Bocage), Orglandes, Néhou (Cotentin).
POUORION, POUÉRION (1) : Aunay, Le Plessis-Grimoult (Bocage), Asnelles, Formigny, Trévières, etc. (Bessin).
POUÉRION : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
PORILLON : Versainville (Hiémois).
PORJON : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
ŒILLET-DE-MARS : Appeville (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

(1) Dé pouérions por lé garsons, Dé pomerole por lé fole,
Dé jônets por lé fisets, Dé pâquette por lé fiyette,
Dé coucou por lé fou. (*Dicton du Bessin.*)

AILLAUT (AYO) : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
JONC : Banneville-sur-Ajon (Bocage).
POUMEROLE : Epaignes (Lieuvin).
GU'ZON, GU'ZETTE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*) (1).
PIPEAU : Chesnon (*Op. cit.*).

NARCISSUS POETICUS. L. : Narcisse des poètes.

PORION-BLANC : Condé-sur-Risle (Roumois).
ŒILLET-DE-MAI : Pont-Audemer, Appeville (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
JONQUILLE : Le Plessis-Grimoult (Bocage), Champsecret (Houlme).

GALANTHUS NIVALIS. L. : Galanthine des neiges.

PERC(H)E-NEIGE : De Brébisson (*Op. cit.*).
BROQUE-NEIGE : Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin), Roumois.
CHANDELEUR : Doudeauville (Vexin), Saint-Symphorien (Roumois), Beaumesnil (Ouche), Neuville-sur-Touques, Ticheville, etc. (Pays d'Auge).
CHANDELEURETTE : Banvou (Le Houlme).
CHANDELOURETTE : Champsecret (Le Houlme).
QUIOCHETTES : Passais (Le Houlme).
DAME-D'ONZE-HEURES : Chesnon (*Op. cit.*).

TULIPA SYLVESTRIS. Linné : Tulipe sauvage.

TOULIPE (2) : Plaine de Caen, Bessin, etc.

PHALANGIUM RAMOSUM. Lam. et LILIAGO Schr. : Phalangère rameuse et à fleurs de lis.

SCILLA AUTUMNALIS. Linné : Scille d'automne.

COUCOU : Jobourg, Auderville (Hague).

(1) Je ne puis entièrement affirmer que ces noms soient bien ceux du *N. pseudo-narcissus*, Métivier appelant « N. des prés » la plante qu'ils désignent, sans donner d'autre indication.

(2) On donne ce nom à toutes les espèces cultivées.

ENDYMION NUTANS. Dumortr. : Endymion penché.

HYACINTHE : Vallée de la Touques (Me Poplu, *op. cit.*).
DIACINTTE (1) : Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin), Dozulé (Auge), Saint-André-de-Fontenay (Plaine de Caen).
GNACINTE : Douvres (Plaine de Caen).
GANTS-BLEUS : Chesnon (*Op. cit.*).
GANTS-A-(DE)-LA-BONNE-VIERGE : Cesny-Bois-Halbout (Bocage), Grainville (Hiémois), Environs de Bayeux.
CHIN-DÈS : Longues (Bessin).
CÔNEILLES : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
MURGOT : Amfreville-sur-Iton (Roumois).
MARTINET : Étrépagny (Vexin), Gréville (Hague).
COUCOU : Gréville (Hague).
HERBE-A-LA-COULEUVRE : Montfort-sur-Risle (Roumois).

MUSCARI RACEMOSUM. Mill. : Muscari à grappes.

POIREAU-GRAS : Chesnon (*Op. cit.*).

MUSCARI COMOSUM. Mill. : Muscari à toupet.

LILAS-DE-TERRE : Condé-sur-Risle (Roumois), Sébécourt (Ouche), Lingèvres (Bessin).
LILAS-DES-DAMES : Pays de Caux.
POIREAU-BATARD : Gisors (Vexin).
VACIET : Chesnon (*Op. cit.*).
PENTECÔTE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).
AILLOT (AYO) : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-A-LA-COULEUVRE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de St-André).

ORNITHOGALUM SULPHUREUM. Rœm. : Ornithogale soufré.

ORNITHOGALUM UMBELLATUM. L. : Ornithogale ombelle.

DAME-D'ONZE-HEURES : Condé-sur-Risle (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Beaumesnil, etc. (Ouche), Neuville-sur-Touques

(1) Cf. *Romania*, v. XII (an 1883), p. 591.

(Auge), Mesnil-Auzouf (Bocage), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin), Hague, Houlme.

BELLE-D'ONZE-HEURES : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Sébécourt (Pays d'Ouche).

BELLE-DAME : Chesnon (*Op. cit.*).

ORNITHOGALUM NUTANS. L. : Ornithogale penché.

ALLIUM URSINUM. Linné : Ail des ours.

ALLIUM CARINATUM et OLERACEUM. L. : Ail en carène et des lieux cultivés.

ALLIUM SPHÆROCEPHALUM et VINEALE. L. : Ail à tête ronde et des vignes.

AILLET, AILLAUT (AYO) : Folleville, Bournainville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).

ALLIET : Saint-Germain-de-Livet, Méry-Corbon (Pays d'Auge), Amfreville, Douvres (Plaine de Caen).

FAUX-AIL : Sébécourt (Pays d'Ouche).

AIL-SAUVAGE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

ALLIUM PORRUM. Linné : Ail poireau.

POREAU : Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin).

PORIO : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

PORÉE : Champsecret (Le Houlme).

POURIAS : Douvres (Plaine de Caen), Campandré-Valcongrain, etc. (Bocage).

POURETTE : Hamars (Bocage).

POUÉRETTE : Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin),

POUÉRÉE (pl. POUÉROS) : Bayeux, etc. (Bessin), Saint-Lô, etc. (Cotentin), Guernesey.

ALLIUM CÆPA. Linné : Ail oignon.

ONGNON : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

CHIBOT (1) : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

(1) On donne surtout ce nom aux pousses de l'oignon repiqué, ou du jeune oignon.

ALLIUM SCHOENOPRASUM. Linné : Ail ciboule.

CHIVE(S) : Landes (Bocage), Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin), Méautis, Saint-Germain-sur-Ay, etc. (Cotentin).

ABAMA OSSIFRAGA. DC. : Abama des marais.

ASPARAGUS OFFICINALIS. L. : Asperge officinale.

PARIS QUADRIFOLIA. L. : Parisette à quatre feuilles.

CROTTE-DE-MARTE : Chesnon (*Op. cit.*).

CONVALLARIA POLYGONATA. L. : Muguet polygone.

(PETIT)-SCEAU-DE-SALOMON : Bocasse-Valmartin (Caux), Condé-sur-Risle (Roumois), Sébécourt (Ouche), Saint-Martin-de-Mailloc, Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge)
CACHET-DE-SALOMON : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).
PLATÔME : Saint-Denis-des-Monts (Roumois).
HERBE-AUX-PANARIS : Bourgtheroulde (Rounois)
CHANCRÉE-BLANCHE : Passais (Le Houlme).

CONVALLARIA MULTIFLORA. L. : Muguet multiflore.

GRAND-SCEAU-DE-SALOMON : Sébécourt (Pays d'Ouche).
HERBE-MALE-AUX-HÉMOROÏDES : Monceaux (Corbonnais) (1).

CONVALLARIA MAIALIS. Linné : Muguet de mai.

MURGOT : Auppegard (Caux), Thuit-Simer, Caumont, Damps (Roumois), Sébécourt (Ouche).
MENUGUET : Saint-Ouen-le-Pin, Dozulé (Pays d'Auge).
MÉLINOT : Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Roumois),
MILLET : Mousseaux-Neuville (Plaine de Saint-André), La Rivière-Saint-Sauveur (Lieuvin).

(1) M. Le Héricher indique encore le nom de *Genouillel* comme étant celui des *Convallaria polygonata* et *multiflora*.

MUILLET : Fort-Morville (Lieuvin), Huest (Évrecin).
PIPEAU : Glisolles (Pays d'Ouche).
SINET : Gisors, Étrépagny (Vexin).

MAYANTHEMUM BIFOLIUM. DC. : Mayanthème à deux feuilles.

RUSCUS ACULEATUS. Linné : Fragon piquant.

FRÉGON : Prêtreville (Auge), Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
FRAGONIER : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*), Saint-Pierre-Église (Val de Saire), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
FRAGONETTE : Gréville (Hague).
FAGONETTE : Omonville-la-Petite (Hague).
PETIT-HOUX : Bocasse-Valmartin (Caux), Sébécourt (Ouche), Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Lingèvres, Écrammeville, etc. (Bessin), Orglandes (Cotentin).
DIT-HOUX : Montebourg (Cotentin).
HOUX-FRÊLON : De Brébisson (*Op. cit.*), La Carneille (Houlme).
HOUX-D'ESPAGNE : Méry-Corbon (Pays d'Auge).
HOUX-AU-DIABLE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
BOUIS-PIQUANT : Troarn (Pays d'Auge).
BOUIS-HUGUENOT (1) : Basse-Normandie (*Dict. du patois de l'Eure*).
VERGANDIER : Le Pin (Auge), Bayeux (Pluquet, *op. cit.*), Saint-Lô (Lepingard), Coutances (*Revue de l'Avranchin*, III, 288).
VERGANDIÈRE : Berville-sur-Mer (Lieuvin).
VERGONDIER : Le Lorey (Cotentin).
VERGLANDIER : Fiquefleur, Condé-sur-Risle (Roumois), Équainville (Lieuvin).
FESSE-LARRON : De Brébisson (*Op. cit.*), Sainte-Honorine-du-Fay (Plaine de Caen).
SAUSSINETTE : Angerville (Évrecin).

TAMUS COMMUNIS. Linné : Taminier commun.

RAISIN-(DU)-AU-DIABLE : Folleville (Lieuvin), Condé-sur-Huisne

(1) Je ne sais d'où Robin a reçu ce nom que je n'ai jamais entendu.

(Perche), Douvres, etc. (Plaine de Caen), Bayeux, Balleroy, etc. (Bessin), Aunay, etc. (Bocage), Orglandes, etc. (Cotentin), Saint-Pierre-Église (Val de Saire), Omonville-la-Rogue, etc. (Hague).

VERJUS-AU-DIABLE : La Haye-du-Puits, Agon (Cotentin).

NAVET-DU-DIABLE : Champsecret (Houlme, M. Corbière).

DIABLE-EN-HAIE : Le Vrétot (Hague).

RAISIN-A-LA-COULEUVRE (1) : Le Héricher (*Op. cit.*).

RAISIN-D'-TCHULEUVRE : Beaumont-en-Hague.

VIGNE-VIERGE : Le Héricher (*Op. cit.*).

SCEAU-DE-NOTRE-DAME : Chesnon (*Op. cit.*).

SCEAU-DE-SALOMON : Bournainville (Lieuvin).

HERBE-AUX-FEMMES-BATTUES : Chesnon (*Op. cit*).

IRIS PSEUDO-ACORUS. L. : Iris fausse-acore.

GLAYEUL : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge), Avranchin.

GLAJEUL : La Chapelle-Yvon (Pays d'Auge).

GLAJEU : (Pays de Bray), Gisors (Vexin), Anneville-sur-Seine (Caux), Fort-Morville, Épreville, etc. (Roumois), Serquigny, Noyer-en-Ouche, Saint-Vincent-des-Bois (Lieuvin), Saint-Martin de-Bienfaite, Le Pin, La Cressonnière (Auge), Saint-Pierre-Église (Val de Saire), Cherbourg, Omonville-la-Petite (Hague), Guernesey, Saint-Pair (Avranchin).

GLAJEUR : Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).

GLAGUEUX : Cairon (Plaine de Caen).

YAJEUX : La Graverie (Bocage).

JAJEU : Le Mesnillard, etc. (Mortainais).

PAVE : Méry-Corbon (Auge), Bayeux, Trévières, Écrammeville, etc. (Bessin), Cambernon, Saint-Germain-sur-Ay, Le Lorey, Orglandes, etc. (Cotentin), Bricquebosq (Hague).

PAVÉE : Bonnebosq (Pays d'Auge).

PAVEUX : Bures, Monceaux (Corbonnais).

(1) Rembert Dodoens, *op. cit.*, donne au Taminier le nom de *Couleuvrée sauvage.*

PAVOT(S) : Dorceau (Corbonnais), Putanges (Hiémois), Domfront.

PLAVIAS : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

PARONE : Ducey (*Revue de l'Avranchin*, III, p. 155).

LÈCHE(LÈQUE) : Touques, Bonnebosq, Méry-Corbon (Auge), Le Plessis-Grimoult (Bocage), Saint-Lô.

(GRANDE)-LÈQUE : Bayeux, Balleroy, etc. (Bessin), Orglandes (Cotentin).

LÈGUE : Banneville-sur-Ajon (Bocage).

GRANDE-REUCHE : Courteilles (Plaine de Saint-André).

GRANDE-ROCHE : Pacy-sur-Eure, Chambray, etc. (Pays de Madrie).

ROUCHE : Dubois-Travers (*Op. cit.*).

ROSEAU : Brosville (Évrecin).

PIPIAS : Airan (Plaine de Caen).

MONTAS : Dozulé (Pays d'Auge).

FLAMBE-(D'EAU) : Courteilles, Mousseaux-Neuville, Francheville, Droisy (Plaine de Saint-André), Beaumesnil (Ouche), Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais).

FLANDE : Thuit-Simer (Roumois).

PENTECO(U)TE : Condé-sur-Risle (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

IRIS FŒTIDISSIMA. Linné : Iris fétide.

IRIS-GIGOT : De Brébisson (*Op. cit*).

FLAMBE : Le Fresne, Noyer-en-Ouche.

POREAU : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).

GLIAI : Environs de Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

IRIS GERMANICA. Linné : Iris d'Allemagne.

(GRANDE)-FLAMBE : Thomer-la-Sôgne, Panlatte (Plaine de Saint-André), Monceaux, Condé-sur-Huisne (Corbonnais).

CHAPELETS : Cantiers (Vexin) (1).

(1) M. Théodore Mail (*Op. cit.*) attribue encore à cette plante le nom de *Glageux à lessive;* j'en ignore la provenance.

IXIA BULBOCODIUM. Linné : Ixia bulbocode.

GÊNOTTE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CIBOT : Granville (*Revue de l'Avranchin*, II, p. 528).

ORCHIS LATIFOLIA et INCARNATA. L. : Orchis à larges feuilles et incarnat.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Chesnon (*Op. cit.*).

ORCHIS MACULATA. Linné : Orchis tacheté.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Guerbaville (Pays de Caux), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie), Le Lorey, etc. (Cotentin).
PAIN-DE-(A)-COULEUVRE : Bonnebosq (Pays d'Auge), Fresné-la-Mère (Hiémois).
PAIN-D'-TCHULEUVRE : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).
HERBE-A-LA-VIPÈRE : Saint-Martin-de-Mailloc (Pays d'Auge).
PENTECÔTE : Le Mesle-sur-Sarthe (Corbonnais), Ouilly-le-Basset (Hiémois).
SAINT-JACQUES : Bretteville-sur-Laize (Hiémois).
BOUTERELLE : Le Héricher (*Op. cit.*).
BŒUFS : Ouilly-le-Basset (Hiémois).
ŒIL-DE-BŒUF : Pays d'Auge.

ORCHIS CONOPSEA. L. : Orchis à long éperon.

PORION : Bernières-d'Ailly (Hiémois).

ORCHIS VIRIDIS. Crantz : Orchis à fleurs verdâtres.

ORCHIS MASCULA. Linné : Orchis mâle.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Gisors (Vexin), Angerville (Évrecin), Banvou (Le Houlme).
PAIN-DE-COULEUV(R)E : Pont-Audemer, etc. (*Dict. du patois de l'Eure*).
PAIN-D'-TCHULEUVRE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Hague.
HERBE-A-LA-VIPÈRE : Guerbaville (Pays de Caux).

COUCOU : Vire, Lingèvres, Formigny, Osmanville, etc. (Bessin), Orglandes, etc. (Cotentin).

PENTECÔTE : Bocasse-Valmartin, Valliquerville (Caux), Courteilles, Droisy, Thomer-la-Sôgne, Les Essarts (Plaine de Saint-André), Le Fresne (Ouche), Saint-Symphorien (Roumois), Saint-Désir (Auge), Champsecret (Houlme).

HERBE-DE-LA-PENTECÔTE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

PENTECOUTE : Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen), Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

PANECÔTE : Omonville-la-Petite (Hague), Saint-Pierre-Église (Val de Saire).

ORCHIS LAXIFLORA. Lam. et PALUSTRIS. Jacq. : Orchis à fleurs lâches et des marais.

ORCHIS MORIO. Linné : Orchis bouffon.

CORNEILLE : Dubois-Travers (*Op. cit.*), Noyer-en-Ouche.

ORCHIS MILITARIS. L., PURPUREA. Huds. et USTULATA. L.: Orchis militaire pourpre et brûlé.

PENTECÔTE : Plaine de Saint-André.

ORCHIS SIMIA. Linné : Orchis singe.

ORCHIS CORIOPHORA. L. : Orchis punaise.

ORCHIS MONTANA. Schm. et BIFOLIA. L. : Orchis de montagne et à deux feuilles.

ORCHIS PYRAMIDALIS. Linné : Orchis pyramidal.

OPHRYS ANTHROPOPHORA. L. : Ophrys homme-pendu.

OPHRYS MUSCIFERA. Huds. : Ophrys porte-mouche.

OPHRYS ARANIFERA. Smith : Ophrys porte-araignée.

OPHRYS ARACHNITES. Hoffm. : Ophrys fausse-araignée.

OPHRYS APIFERA. Smith. : Ophrys porte-abeille.

HERBE-MÔQUE : Le Héricher (*Op. cit.*).

ORCHIS HIRCINA. Grantz : Orchis à odeur de bouc (1).

EPIPACTIS PALLENS. DC. : Épipactis à fleurs pâles.

EPIPACTIS PALUSTRIS. Crantz : Épipactis des marais.

EPIPACTIS LATIFOLIA. All. : Épipactis à larges feuilles (2).

LISTERA OVATA. Rob. Brown : Listère à feuilles ovales.

NEOTTIA NIDUS-AVIS. Rich. : Néottie nid-d'oiseau.

NEOTTIA ÆSTIVALIS. DC. et AUTUMNALIS Rich. : Néottie d'été et d'automne.

TRIGLOCHIN PALUSTRE et MARITIMUM. L. : Troscart des marais et maritime.

FAUX-JONC : Le Héricher (*Op. cit.*).

POTAMOGETON NATANS et FLUITANS. Roth. : Potamot nageant et flottant.

ÉPI-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
BEC-DE-PIROTTE : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).

(1) On trouve aussi en Normandie l'*Orchis abortiva*, ainsi que l'*Ophrys monorchis*, mais ils ont encore moins de noms populaires que les espèces précédentes.

(2) Je n'ai point mentionné, on le comprend, les *E. ensifolia*, *rubra*, *violacea*, *atro-rubens*, qui se confondent, les deux premiers, avec le *pallens*, les deux derniers avec le *latifolia*, pas plus que le *Liparis Loesetii* et le *Malaxis paludosa*, espèces trop rares et trop peu apparentes pour avoir un nom vulgaire.

FANNES : Chesnon (*Op. cit.*).
FANG : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
IRANES : Condé-sur-Risle (Roumois).

POTAMOGETON PLANTAGINEUS. Ducr., LUCENS. L., RUFESCENS. Schrad. et NITENS. Web. : Potamot plantain, luisant, rougeâtre et brillant.

POTAMOGETON GRAMINEUS. L. : Potamot à feuilles de graminée.

POTAMOGETON PERFOLIATUS, CRISPUS et COMPRESSUS. L. : Potamot perfolié, crépu et comprimé.

FANG : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

POTAMOGETON ACUTIFOLIUS. Linck., OBTUSIFOLIUS. Koch. et DENSUS. L. : Potamot à feuilles aigues, obtuses et serrées.

POTAMOGETON PUSILLUS et PECTINATUS. L. : Potamot fluet et pectiné.

RUPPIA MARITIMA. Linné : Ruppie maritime.

ZANNICHELLIA PALUSTRIS. L. : Zannichelle des marais.

NAYAS MAJOR. Roth. et MINOR. L. : Nayade grande et petite.

ZOSTERA MARINA. Linné : Zostère marine.

HERBET : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Hainneville (Hague).
VERDURE : Quinéville, Portbail (Cotentin).
VERDÉRIÈRE : Blainville (Cotentin).
VERDRIÈRE : Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin).
VERDIÈRE : Anneville (Cotentin).

PLISSE (1) : Saint-Germain-sur-Ay, Coutainville, Carteret (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).
PAILLEULE : Blainville (Cotentin), Gréville, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
RUBANS : Mont-Saint-Michel.
VRAC : Grandcamp, Maisy (Bessin).

LEMNA TRISULCA. Linné : Lenticule trilobée.

CANILLE : Beaumesnil (Ouche), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
CANILLÉE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
RÉGNOLÉE : Flancourt (Roumois).

LEMNA POLYRHIZA, MINOR et GIBBA. L. : Lenticule à racines nombreuses, naine et gonflée.

LENTILLE-D'EAU : De Brébisson (*Op. cit.*).
CANILLE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
CANILLÉE : Thomer-la-Sôgne (Pays d'Ouche).
GRENOUILLÈRE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
RENOUILLÈRE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
RENOUILLÉE : Chesnon (*Op. cit.*).
RENOUILLERIE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).
FANETTE : Bayeux, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
LIMONAGE : Le Héricher (*Revue de l'Avranchin*, III, 289).

ARUM VULGARE. Lam. : Gouet commun.

C(H)ANDELLE : Appeville, Damps, Épreville, etc. (Roumois), Droisy, Francheville, Les Essarts (Plaine de Saint-André), Glisolles, Sébécourt, Beaumesnil (Ouche), Saint-Martin-de-Bienfaite, Prêtreville, Le Pin, Saint-Germain-de-Livet, Courtonne-la-Ville, Saint-Gatien, Bonnebosq, Vieux-Pont, etc. (Pays d'Auge).
CHANDELLE-IMMORTELLE : Le Héricher (*Op. cit.*).

(1) On donne surtout ce nom à la Zostère, quand elle est desséchée.

CIERGE : Bayeux, Vaux-sur-Aure, etc. (Bessin).

PILETTE : Sainte-Geneviève (Cotentin), Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*), Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

PIED-DE-VEAU : Guerbaville (Caux), Amfreville-sur-Iton (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Ouilly-le-Basset (Hiémois), Landelles (Bocage).

VAQUETTE, VACOTTE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux).

VAGUETTE : Camembert (Hiémois).

VACHETTE : Versainville (Hiémois), Lingèvres (Bessin).

VACHOTE : Vallée de la Touques (Me Poplu, *op. cit.*), Saint-Loup-Hors, Trévières, Formigny, Écrammeville, etc. (Bessin).

BŒUF : Bures (Corbonnais), La Ferté-Fresnel, etc. (Hiémois).

TAUREAU : Gisors (Vexin).

ROBIN (1) : Gisors (Vexin).

VIO : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).

LANGUE-DE-BŒUF : Ouilly-le-Basset (Hiémois).

PIROTTE : Orglandes, Houesville (Cotentin).

CLOQUETTE : Douvres, Amfreville (Plaine de Caen).

BATTANT-DE-CLOCHE : Le Héricher, *op. cit.*

DAME-D'ONZE-HEURES : Clinchamps-sur-Orne, Fontenay-le-Marmion (Plaine de Caen).

MOUSIEU : Préaux (Pays d'Auge).

DAME : Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).

DEMOISELLE : Clinchamps-sur-Orne.

BON(S)HOMME(S) : La Villette (Bocage), Environs de Caen.

BONNE-FEMME (2) : La Villette (Bocage).

PÊTROT : Bretteville-sur-Laize (Hiémois).

COUILLE-DE-PRÊTRE (3) : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).

BITTE-DE-ROBIN : Pays de Bray (*Glossaire du patois de la vallée d'Yères*).

(1) Le mot *Robin* signifiant « taureau » dans certains patois de la Haute-Normandie, on voit que cette dénomination est synonyme de la précédente.

(2) L'*Arum* prend à La Villette les noms de *Bonhomme* ou *Bonne-femme,* suivant que le pistil en est rouge ou blanc.

(3) Rembert Dodoens (*op. cit.*) indique aussi pour l'*Arum* le nom de *vit-de-prêtre*, à côté de celui de *Pied-de-veau*.

HERBE-A-LA-COULEUVRE : Mesnil-Auzouf (Bocage).
PAN-DE-TCHUÉLEUVRE : Sottevast (Hague).

ARUM ITALICUM. Mill. : Gouct d'Italie (1).

TYPHA LATIFOLIA. L. : Massette à larges feuilles.

MASSE-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
POMPON-D'EAU : Chesnon (*Op. cit.*).
QUEUE-DE-LOUP : Crestot (Plaine du Neubourg).
QUEUE-DE-RENARD : La Rivière-Saint-Sauveur (Licuvin), Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).
MATELAS : Gisors (Vexin).
GLAJEU : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
MOINES : Courteilles (Plaine de Saint-André), Monceaux (Corbonnais).
PAVIE : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
PARONE : Pontorson, Ducey (*Revue de l'Avranchin*, III, p. 155).
ROSIOS : Champsecret, etc. (Le Houlme).

TYPHA ANGUSTIFOLIA. L. : Massette à feuilles étroites.

BÉDANE : Marais-Vernier (*Dict. du patois de l'Eure*).
QUENOUILLE : De Brébisson (*Op. cit.*).
MOINES : Courteilles (Plaine de Saint-André).
ROSIOS : Champsecret, etc. (Le Houlme) (2).

SPARGANIUM RAMOSUM. Bauh. : Rubanier rameux.

RIBANS (D'EAU) : Mauves (Corbonnais).
REUCHE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
ROUCHE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
PAVE : Mortainais, Cherbourg (Besnou), Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

(1) Mêmes noms, où il se trouve, que pour le Gouet commun.

(2) M. Le Héricher mentionne également, ainsi que M. Chesnon, pour les *Typha*, le nom peu populaire, ce semble, de *Roseau de la Passion*.

PAVÉE, PAVEILLE : Mortainais.
JAJEU : Cambernon (Cotentin).

SPARGANIUM SIMPLEX. Roth. : Rubanier simple.

PAVE : Mortainais, Cherbourg (Besnou), Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

JUNCUS CONGLOMERATUS et EFFUSUS. L. : Jonc aggloméré et à fleurs étalées.

JON : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Hiémois, Bessin, Cotentin, etc.
JION : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*)

JUNCUS GLAUCUS. Ehrh. : Jonc glauque.

JONC-MOLLET : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).
JON(C)-DES-JARDINIERS : De Brébisson (*Op. cit.*).

JUNCUS ACUTUS et MARITIMUS. Lam. : Jonc aigu et maritime.

JUNCUS SQUARROSUS. Linné : Jonc rude.

JONC-DUR : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

JUNCUS SYLVATICUS. Reich., LAMPOCARPUS, OBTUSIFLORUS. Ehrh., et ULIGINOSUS. Meyer : Jonc des bois, à fruits luisants, à fleurs obtuses et des marais.

JUNCUS BULBOSUS et TENAGEYA. L. : Jonc bulbeux et inondé.

JUNCUS BUFONIUS. Linné : Jonc des crapauds.

PETITE-DOUVE : Condé-sur-Risle (Roumois).

JUNCUS PYGMÆUS. Linné : Jonc pygmée.

JONQUET : Guernesey (Métivier, *op. cit.*) (1).

LUZULA MAXIMA. DC. : Luzule élevée.

LUZULA PILOSA. Willd. et FORSTERI. DC. : Luzule poilue et de Forster.

JONC-VELU : Chesnon (*Op. cit.*).

LUZULA CAMPESTRIS. DC. : Luzule champêtre.

JONC-DES-CHAMPS : Chesnon (*Op. cit.*).

LUZULA MULTIFLORA. Lej. : Luzule multiflore.

CYPERUS LONGUS. L. : Souchet à longues racines.

HA(O)N : Hague, Val de Saire, St-Jean-le-Thomas (Avranchin).
LAÎCHE : Chesnon (*Op. cit.*).
ROCHE : Parigny, Le Mesnillard, etc. (Avranchin).

CYPERUS FLAVESCENS et FUSCUS. L. : Souchet jaunâtre et brun.

SCHOENUS NIGRICANS. Linné : Choin noirâtre.

SCHOENUS MARISCUS. Linné : Choin des marais.

SCHOENUS ALBUS et FUSCUS. L. : Choin blanc et brun.

SCIRPUS SYLVATICUS. Linné : Scirpe des bois.

(1) Je ne saurais trop dire si c'est au Jonc pygmée que s'applique véritablement ce nom ou au Jonc des crapauds, tant l'indication donnée par Métivier est incertaine.

SCIRPUS MARITIMUS. Linné : Scirpe maritime.

LÊQUE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
HA(O)N : Gatteville (Val de Saire).

SCIRPUS LACUSTRIS. Linné : Scirpe des marais.

JON(C)-DES-TONNELIERS : Le Héricher (*Op. cit.*).
PAVE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).
JAILE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

SCIRPUS SETACEUS. Linné : Scirpe sétacé.

JON : Champsecret, etc. (Le Houlme).

SCIRPUS CÆSPITOSUS et FLUITANS. L. : Scirpe gazonnant et flottant.

SCIRPUS PALUSTRIS et MULTICAULIS. L. : Scirpe des marais et multicaule (1).

ERIOPHORUM LATIFOLIUM et ANGUSTIFOLIUM. L. : Linaigrette à feuilles larges et à feuilles étroites.

JONC-A-COTON : De Brébisson (*Op. cit.*), Champsecret (Houlme).
FOIN-A-COTON : Chesnon (*Op. cit.*).
LIN-DES-MARAIS : Pays de Caux (F.-A. Pouchet) (2).
HERBE-AUX-ÉMOUQUETTES : Marais-Vernier (*Dict. du palois de l'Eure*).

(1) On trouve un bien plus grand nombre d'espèces de Scirpes en Normandie, mais elles ont encore moins de noms vulgaires que celles que j'ai mentionnées ou portent, comme quelques-unes des précédentes, le nom de *Jon*.

(2) *Flore ou Statistique botanique de la Seine-Inférieure*. Rouen, 1854, in-12.

CAREX RIPARIA, PALUDOSA, VESICARIA et AMPULLACEA. Good. : Laiche des rives, des marais, à fruits vésiculeux ou gonflés.

LÈQUE : Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Bessin, Cotentin, etc.
REUCHE : Courteilles (Plaine de Saint-André).
ROUCHE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

CAREX HIRTA. Linné : Laiche hérissée.

HERBE-A-LA-SCIE : Le Héricher (*Op. cit.*).

CAREX GLAUCA. Scop. : Laiche glauque.

HERBE-SURE : Vexin, Pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Pays d'Ouche et d'Auge, Plaine de Caen, Houlme, etc.
LANGUE-D'ÉPEC : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
ROUCHE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

CAREX MAXIMA. Scop. : Laiche géante.

LÈQUE : Pays d'Auge, Bessin, Cotentin, etc.

CAREX PSEUDO-CYPERUS. L. : Laiche faux-souchet.

LÈQUE : Pays d'Auge, Bessin, Cotentin, etc.

CAREX PALLESCENS et SYLVATICA. Huds. : Laiche pâle et des bois.

CAREX PANICEA et DISTANS. L., BINERVIS. Smith et FLAVA. L. : Laiche panic, à épis distants, à deux nervures et jaune.

CAREX PILULIFERA. L. et PRÆCOX. Jacq. : Laiche à pilules et précoce.

CAREX ACUTA. Linné : Laiche aiguë.

HANETTE : Querqueville (Le Jolis, *op. cit.*).
HERBE-COUPANTE (1) : Champsecret, etc. (Le Houlme).

CAREX STRICTA et CÆSPITOSA. Good. : Laiche roide et gazonnante.

CAREX PANICULATA. L., PARADOXA. Willd., MURICATA. L. et DIVULSA. Good. : Laiche paniculée, paradoxale, muriquée et écartée.

CAREX VULPINA. Linné : Laiche jaunâtre.

QUEUE-DE-RENARD : Chesnon (*Op. cit.*).

CAREX DISTICHA et DIVISA. Huds. : Laiche distique et divisée.

CAREX ARENARIA. Linné : Laiche des sables.

CAREX LEPORINA, REMOTA. L. et STELLULATA. Good.: Laiche des lièvres, à épis écartés et à fruits étoilés.

CAREX PULICARIS. L. : Laiche aux puces (2).

CYNODON DACTYLON. Pers. : Chiendent digité.

KIENDENT : Pays de Caux, Amfreville (Plaine de Caen).
DENT-DE-CHIEN : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Douvres (Plaine de Caen).

(1) Ce nom s'applique à toutes les espèces de Laiche dont les feuilles sont scabres, en particulier aux *C. riparia, paludosa, vesicaria* et *ampullacea*.

(2) Il y a en Normandie bien d'autres espèces de Carex, comme les *C. lævigata, fulva, punctata, tomentosa, humilis*, etc., mais elles sont trop rares et trop peu distinctes des précédentes pour avoir des noms vulgaires.

DIGITARIA SANGUINALIS et FILIFORMIS. Kœl. : Digitaire sanguine et filiforme.

CHIENDENT-DE-PARIS : Chesnon (*Op. cit.*).

SETARIA VERTICILLATA. Pal. Beauv. : Sétaire verticillée.

SETARIA VIRIDIS et GLAUCA. Pal. Beauv. : Sétaire verte et glauque.

HERBE-A-BLÉ : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

PANICUM CRUS-GALLI. L. : Panic pied-de-coq.

PIED-DE-COQ : Épaney (Hiémois).

PHALARIS ARUNDINACEA. L. : Alpiste roseau.

ROS : Cairon (Plaine de Caen).

PHALARIS ARUNDINACEA, var. VARIEGATA : Alpiste roseau, var. à feuilles panachées.

ROSEAU-PANACHÉ : Pays de Caux, etc. (1).
RUBANS : Bocasse-Valmartin (Caux), Falaise, Caen, Bayeux, etc.
HERBE-AUX-VOLETS (2) : Trévières, etc. (Bessin).

ANTHOXANTHUM ODORATUM. L. : Flouve odorante.

RACOUET : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

ALOPECURUS PRATENSIS et BULBOSUS. L. : Vulpin des prés et bulbeux.

QUEUE-DE-RENARD : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Le Plessis-Grimoult (Bocage).
QUEUE-AU-CUL : Orbec-en-Auge.

(1) F.-A. Pouchet, *op. cit.*
(2) *Volet* est pris ici dans le sens de ruban. Cf. *Dict. du patois du Bessin*, s. v.

ALOPECURUS AGRESTIS. L. : Vulpin des champs.

AUQUEFOIN : Bernières-Bocage, Balleroy, etc. (Bessin).
RACOUET : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).
TROMPE-BONHOMME : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

ALOPECURUS GENICULATUS. L. : Vulpin géniculé.

HERBE-AU-RENARD : Chesnon (*Op. cit.*).
GENOUILLET : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

PHLEUM PRATENSE. L. et BOEHMERI. Wib. : Fléole des prés et de Bœhmer.

QUEUE-DE-RENARD : Damps (Roumois).
QUEUE-DE-RAT : Crestot (Plaine du Neubourg), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Le Plessis-Grimoult (Bocage).

PHLEUM ARENARIUM. L. : Fléole des sables.

LEERSIA ORYZOIDES. DC. : Léersie faux-riz.

POLYPOGON MONSPELIENSE. Desf. : Polypogon de Montpellier.

AGROSTIS CANINA. L. : Agrostide des chiens.

TERNUE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

AGROSTIS VULGARIS. With. (A. RUBRA. L.) : Agrostide commune.

BRANLETTE : Cauvicourt (Hiémois).
BARBE-DE-LIÈVRE : Vienne (Bessin).

AGROSTIS ALBA. L. et STOLONIFERA. Host. : Agrostide blanche et stolonifère.

CRÈGNE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Beaumesnil (Ouche).

PETIT-CHIENDENT : Étrépagny (Vexin).
HERBE-A-LA-FAUCILLE : Berthouville (Lieuvin).

AGROSTIS SPICA-VENTI. L. : Agrostide épi-du-vent.

HERBE-DOUCE : Chesnon (*Op. cit.*).
HERBE-A-CUL-DE-VENT : Courvaudon (Hiémois).

LAGURUS OVATUS. Linné : Lagurier ovale.

ARUNDO CALAMAGROSTIS. L. : Roseau calamagrostide.

ARUNDO EPIGEIOS. Linné : Roseau terrestre.

ARUNDO ARENARIA. Linné : Roseau des sables.

MILGREUX (1) : Cherbourg, Vauville, etc. (Hague), Carteret, Porbail, etc. (Cotentin).
MILGRÉ : Courseulles, Graye, etc. (Bessin), Agon, Blainville (Cotentin).
ROS : Anneville-sur-Ay (Cotentin).
JONC : Langrune (Plaine de Caen).
BALAYETTE : Le Héricher (*Op. cit.*).
DUVET : Genêts (Avranchin, Le Héricher, *op. cit.*) (2).

ARUNDO PHRAGMITES. Linné : Roseau à balais.

ROS : Marais-Vernier (Roumois), Vierville (Bessin), Cherbourg, Omonville-la-Petite, etc. (Hague), Guernesey.
REUCHARD : Avranchin et Mortainais.
PILIER : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais) (3).

(1) Cf. *Mémoires de la Société de linguistique*, V, 56, et *Mélanges de phonétique normande*, Paris, 1884, p. 8.

(2) M. Le Héricher donne également à cette graminée le nom de *hautdune*.

(3) Pluquet (*Op. cit.*) a attribué aussi à l'*A. phragmites* le nom de *Cacoue*, qui sert à distinguer plusieurs espèces d'*Equisetum*, et que, sur son autorité, j'ai à tort inséré dans mon *Essai sur le patois du Bessin*. V. plus loin, p. 225.

STIPA PENNATA. Linné : Stipe plumeuse.

AVENA SATIVA. Linné : Avoine cultivée.

AVÈNE : Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bocage, Bessin, Cotentin, etc.
AVÈGNE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).

AVENA ORIENTALIS. L. : Avoine d'Orient (1).

AVOINE-DE-HOLLANDE : De Brébisson (*Op. cit.*).

AVENA FATUA. Linné : Avoine folle.

HAVRON : Gisors, etc. (Vexin), Pays de Bray, de Caux, Roumois, Lieuvin, Auge, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin.
HAVENT : Hondouville (Roumois).
FOLLE-AVOINE (AVÈNE) : Pays de Caux, Beaumesnil (Ouche).
AVÈNE-MOLLE : Pays de Caux (2).

AVENA PRATENSIS et PUBESCENS. L. : Avoine des prés et pubescente.

AVENA FLAVESCENS. L. : Avoine jaunâtre.

ARRHENATHERUM ELATIUS. Gaud. : Arrhénathère élevée.

FROMENTAL : De Brébisson (*Op. cit.*).

ARRHENATHERUM ELATIUS, var. PRECATORIUM : Arrhénathère élevée, var. à chapelets.

CHIENDENT-BOSSE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).
CHIENDENT-BOULE : Les Essarts (Plaine de Saint-André).

(1) On trouve encore, en Normandie, mêlées aux deux espèces précédentes, les *Avena brevis, nuda* et *strigosa,* mais elles n'y portent pas de nom particulier.

(2) F.-A. Pouchet, *op. cit.*

CHIENDENT-A-OIGNONS : Amfreville-sur-Iton (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André).

HERBE-A-OGNONS : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois).

OGNONS : Brionne (Roumois).

OGNON-DES-CHAMPS : Bournainville (Lieuvin).

CHIENDENT-A-CHAPELETS : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Beaumesnil (Ouche).

AVÈNE-A-CHAPELETS : Bonnebosq (Pays d'Auge).

CHAPELETS : Le Plessis-Grimoult (Bocage).

HERBE-A-NOEUDS : Bonnebosq (Pays d'Auge).

HERBE-A-LA-NOUÉ : Préaux (Pays d'Auge).

NOUÉ : Sassy (Plaine de Caen), Aunay, Le Locheur (Bocage).

NOUETTE : Trévières (Bessin).

NOLETS : Le Plessis-Grimoult (Bocage), Formigny (Bessin).

MACHELOTTE : Douvres, Cairon, etc. (Plaine de Caen), Villy-Bocage.

MASSELOTTE : Falaise (De Brébisson, *op. cit.*).

PATENÔTRE : Étrépagny, Neuve-Grange (Vexin), Aunay (Bocage).

PATRINÔTE : Fresné-la-Mère (Hiémois), Airan, Clinchamps-sur-Orne, etc. (Plaine de Caen).

PATINOTE : Amfreville (Plaine de Caen).

PATENOTE : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Villy-Bocage.

PAQUENOTE : Juaye-Mondaye (Bessin).

PATELINÔTRE : Gonneville-sur-Merville (Plaine de Caen).

HERBE-PAITICHE : Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).

GERNOTTE : Marques (Pays de Bray), Saint-Valery, Saint-Riquier-ès-Plains, Valliquerville (Pays de Caux), Flancourt, Condé-sur-Risle, Fort-Morville, Épreville (Roumois).

GÊNOTTE : Veulettes (Caux), Asnelles, Sommervieu, Monceaux, Formigny, etc. (Bessin).

AÔBEFIN : Mesnil-Auzouf (Bocage).

TROMPE-BONHOMME : Flers (Le Houlme).

HOLCUS LANATUS. L. : Houlque laineuse.

HOLCUS MOLLIS. Linné : Houlque molle.

AIRA CÆSPITOSA. L. : Canche gazonnante.

HERBE-SURE : Condé-sur-Risle (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge), Douvres, etc. (Plaine de Caen), Formigny, Bernesq, etc. (Bessin).
BAILLIETTE : Cambernon (Cotentin).

AIRA FLEXUOSA. Linné : Canche flexueuse.

HERBE-AUX-BREBIS : Chesnon (*Op. cit.*).
BREBIETTE : Beaumesnil (Pays d'Ouche).

AIRA MONTANA. L. : Canche de montagne.

HERBE-A-LA-PIPE : Chesnon (*Op. cit.*).

AIRA CARYOPHYLLEA et PRÆCOX. L. : Canche caryophyllée et précoce.

DANTHONIA DECUMBENS. DC. : Danthonie inclinée.

MELICA CILIATA. Vill. : Mélique ciliée.

MELICA UNIFLORA. L. : Mélique uniflore.

BRIZA MEDIA. Linné : Brize moyenne.

TREMBLE : Sébécourt (Pays d'Ouche).
TREMBLOTTE : Pays de Caux, Panlatte (Plaine de Saint-André), Saint-Germain-de-Livet, Saint-Pierre-sur-Dives, Méry-Corbon (Pays d'Auge).
TREMBLETTE : Duranville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc, Bonnebosq (Pays d'Auge).
HERBE-TREMBLANTE : Bocasse-Valmartin (Pays de Caux), Gonneville-sur-Merville, Douvres (Plaine de Caen), Cesny-Bois-Halbout (Bocage), Juaye-Mondaye, etc. (Bessin).
HERBE-AU-BRANLOT : Cotentin (Dubois et Travers, *op. cit.*),
BRANLETTE, BRANLE-TOUJOURS : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
GRÉLOTS : Courteilles (Plaine de Saint-André).

HERBE-A-SONNETTES : Le Plessis-Grimoult (Bocage).
LANGUE-DE-FEMME : Saint-Denis-des-Monts, Damps (Roumois), Bournainville (Lieuvin), Sébécourt (Ouche), Neuville-sur-Touques, Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge), Falaise.
HERBE-AU-CHARDONNERET : Thomer-la-Sôgne (Plaine de St-André).
AMOURETTE : De Brébisson (*Op. cit.*), Dubois et Travers (*Op. cit.*).

BRIZA MINOR. Linné : Brize naine.

HERBE-AU-CHARDONNERET (1) : Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André).

GLYCERIA AQUATICA. Wahlemb. : Glycérie aquatique.

GLYCERIA FLUITANS. Rob. Brown et AIROIDES. Smith : Glycérie flottante et fausse-canche.

HERBE-CADRONNETTE : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

GLYCERIA PROCUMBENS. Smith, MARITIMA et DISTANS. Wahlemb. : Glycérie couchée, maritime et distante.

POA PRATENSIS et TRIVIALIS. L. : Paturin des prés et commun.

POA NEMORALIS. L. et FERTILIS. Host. : Paturin des bois et fertile.

POA ANNUA et BULBOSA. L. : Paturin annuel et bulbeux.

POA COMPRESSA. Linné : Paturin comprimé.

KŒLERIA CRISTATA. Pers. : Kœlérie en crête.

DACTYLIS GLOMERATA. L. : Dactyle aggloméré.

GROS-FOIN : Chesnon (*Op. cit.*).

(1) Outre ce nom, la Brize naine porte aussi la plupart de ceux de la *Briza media*.

TÊTE-DE-CAT : Bayeux (Pluquet, *op. cit.*).
CHINQ-DOIGTS (DÈS) : Chesnon (*Op. cit.*).
AUQUEFOIN : Chesnon (*Op. cit.*).

FESTUCA PRATENSIS. Huds. : Fétuque des prés.

FESTUCA ARUNDINACEA. Schreb. : Fétuque roseau.

DROUE : De Brébisson (*Op. cit.*).

FESTUCA OVINA, DURIUSCULA, RUBRA, SABULICOLA. L. : Fétuque des brebis, dure, rougeâtre, des sables.

FESTUCA POA. Kunth : Fétuque paturin.

FESTUCA ROTTBOLLIOIDES. Kunth : Fétuque fausse-rottbolle.

FESTUCA TENUIFLORA. Schrad. : Fétuque à petites fleurs.

FESTUCA MYUROS et PSEUDO-MYUROS. L. : Fétuque queue-de-rat et fausse-queue-de-rat.

FESTUCA SCIUROIDES. Roth et UNIGLUMIS. Sol. : Fétuque queue-d'écureuil et uniglume.

MOLINIA CÆRULEA. Mœnch. : Molinie bleuâtre.

GUINCHE (1) : Le Héricher (*Op. cit.*).
FLÈCHE : Le Héricher (*Op. cit.*).
FI-DE-LOUP : Bolbec (Pays de Caux) (2).

BROMUS SECALINUS et HORDEACEUS. L. : Brome faux-seigle.

BROMUS MOLLIS. Linné : Brome mollet.

DROUE : De Brébisson (*Op. cit.*).

(1) Ce sont les feuilles sèches de la *Molinia cærulea* qui portent ce nom dans le Houlme, où elles servent à faire des matelas.
(2) La Caille : *Essai sur l'arrondissement de Bolbec*, 1881.

BROMUS ERECTUS. Huds. ; Brome droit.

DROUE : De Brébisson (*Op. cit.*).

BROMUS PRATENSIS. Ehrh. et RACEMOSUS. L. : Brome des prés et en grappe.

DROUE : Épaney (Hiémois).
LIVRAIE (1) : Saint-Paul (Roumois, *Dict. du patois de l'Eure*).

BROMUS ARVENSIS. L. : Brome des champs.

DROE : Fresné-la-Mère (Hiémois).

BROMUS ASPER et GIGANTEUS. L. : Brome rude et géant.

BROMUS STERILIS et TECTORUM. L. : Brome stérile et des toits.

BROMUS MADRITENSIS. L. et MAXIMUS. Desf. : Brome de Madrid et à grandes arêtes.

BRACHYPODIUM PINNATUM. Pal. Beauv. : Brachypode pinné.

HERBE-SURE : Formigny, Trévières, etc. (Bessin).

BRACHYPODIUM SYLVATICUM. Rœm. : Brachypode des bois.

HERBE-SURE : Trévières, Saonnet, etc. (Bessin).

TRITICUM SATIVUM. L. : Froment cultivé.

FORMAN : Formigny, etc. (Bessin). Méautis, etc. (Cotentin).
BIÉ : Le Tourneur, etc. (Bocage), Saint-Sauveur-le-Vicomte, etc. (Cotentin).

(1) Nous avons là, comme dans *Livernage*, p. 55, un exemple curieux d'article soudé au substantif.

TRITICUM SATIVUM, var. ARISTATUM : Froment cultivé, var. aristée.

BLÉ-BARBU : De Brébisson (*Op. cit.*).
FRANC-BLÉ : Pays de Caux, Roumois, Évrecin, Plaine de Caen, Bessin.

TRITICUM SATIVUM, var. MUTICUM : Froment cultivé, var. mutique.

BLÉ-CHICOT : Plaine de Caen, Bessin, etc. (1).

TRITICUM TURGIDUM. Linné : Froment gonflé.

GROS-BLÉ : Pays de Caux, Vexin, Roumois, Bessin, Cotentin, etc.
BLÉ-ROUGE : De Brébisson (*Op. cit.*).

AGROPYRUM CANINUM. Rœm. : Agropyre des chiens.

AUCHÈRE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

AGROPYRUM REPENS. Pal. Beauv. : Agropyre rampant.

DAN-DE-QUIIN : Baillolet (Bray), Fort-Morville, Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Bournainville, Folleville, etc. (Lieuvin), Morainville (Plaine de Saint-André), Courtonne-la-Ville, Le Pin, Dozulé, etc. (Auge), Formigny, Trévières, etc. (Bessin).
DAN-DE-TCHIN : Formigny, Vierville, Écrammeville, etc. (Bessin), Moitiers-en-Bauptois (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague).
QUIÉDEN : La Villette (Bocage).
QUIANDEN : Mesnil-Auzouf (Bocage).
TCHIANDAN : Aunay, Courvaudon (Bocage).
TCHINDEN : Douvres, Clinchamps-sur-Orne (Plaine de Caen).
CHÉDAN : Amfreville-sur-Iton (Roumois).
BIÉ-EN-BARRE : Jersey.

(1) On cultive encore, sous le nom de *Blé de mars*, un froment que l'on sème au printemps, et dont une variété s'appelle *Blé bleu*, de la couleur glauque de ses épis.

TÊNUE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
FI-DE-SA : Cairon, Périers, Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
CORDE : Villy-Bocage.

AGROPYRUM JUNCEUM. Pal. Beauv. : Agropyre à feuilles de jonc.

LOLIUM PERENNE. Linné : Ivraie vivace.

LIVRAIE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
RÉGRAS (1) : Plaine de Caen, Bessin, etc.
HERBE-A-LA-FAUCILLE : Carsix (Lieuvin), Saint-Cyr-de-Salerne, etc. (Roumois).
HERBE-A-LA-CRÉMILLIÈRE : Saint-Paul (Roumois, *Dict. du patois de l'Eure*).
GRAVIS : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).

LOLIUM ITALICUM. A. Braun : Ivraie d'Italie.

RÉ-GRAS-D'ITALIE : De Brébisson (*Op. cit.*).

LOLIUM TEMULENTUM. L. : Ivraie enivrante.

IVRÉE : Gisors (Vexin), Bayeux, etc.
IVRAE : Passais (Houlme).
DROUILLE : Fresnoy-Folny (Pays de Bray).
MONTALANDE : Crestot (Plaine du Neubourg).
HERBE-A-LA-FAUCILLE : Condé-sur-Risle (Roumois).
PANACE : Saint-Samson-de-la-Roque (Roumois).
PAINVIN : Le Héricher (*Op. cit.*).

LOLIUM MULTIFLORUM. Lam. : Ivraie multiflore.

QUEUE-DE-COQ : Bessin (Pluquet, *op. cit.*).
HERBE-A-LA-FAUCILLE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).

GAUDINIA FRAGILIS. Pal. Beauv. : Gaudinie fragile.

SECALE CEREALE. Linné : Seigle cultivé.

SEILLE, SÈLE : Douvres, etc. (Plaine de Caen), Landes, Cam-

(1) De *ray-gras*, nom de cette graminée en anglais.

pandré-Valcongrain, etc. (Bocage), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
BIÉ : Passais (Houlme).

ELYMUS ARENARIUS. L. : Élyme des sables.

ROS : Coutainville, Agon, etc. (Cotentin).

HORDEUM VULGARE. Linné : Orge commun.

HORDEUM HEXASTICHUM. L. : Orge à six rangs.

HATIVET : Roumois, Plaine de Caen, Bessin, Cotentin, etc.

HORDEUM DISTICHUM. Linné : Orge distique (1).

PAUMELLE : Pays de Caux, Roumois, Hiémois, Avranchin, Cotentin.
SUCRION : Fresnoy-Folny, Cuverville, etc. (Pays de Bray).

HORDEUM SECALINUM. Linné : Orge seigle.

HORDEUM MURINUM. Linné : Orge des souris.

QUEUE-DE-SOURIS : Lisieux.
SEILLOT : Lillebonne (Pays de Caux).

HORDEUM MARITIMUM. Wahl. : Orge maritime.

CYNOSURUS CRISTATUS. L. : Cynosure en crête.

CRÉTELLE : Chesnon (*Op. cit.*).
ÉPICOCURE : Chesnon (*Op. cit.*), Pluquet (*Op. cit.*).

CYNOSURUS ECHINATUS. L. : Cynosure hérissé.

SESLERIA CÆRULEA. Ard. : Seslérie bleuâtre.

(1) C'est surtout dans le Cotentin que cette espèce et la précédente sont cultivées.

SPARTINA STRICTA. Roth : Spartine raide.

LEPTURUS INCURVATUS et FILIFORMIS. Trin. : Lepture courbé et filiforme.

CHAMAGROSTIS MINIMA. Bork. : Chamagrostide naine.

NARDUS STRICTA. Linné : Nard droit.

CRYPTOGAMES VASCULAIRES

CETERACH OFFICINARUM. Bauh. : Céterach officinal.

HERBE-DORÉE : Besnou (*Op. cit.*).

PTERIS AQUILINA. Linné : Ptéride à l'aigle.

FEUGÈRE : Auppegard (Caux), Saint-Cyr-de-Salerne, Franqueville, etc. (Roumois), Courteilles (Plaine de Saint-André), Glisolles (Ouche), Saint-Vincent-du-Boulay, Saint-Vincent-le-Vertueux, Duranville, etc. (Lieuvin), La Chapelle-Yvon, Saint-Martin-de-Bienfaite, Le Pin, Dozulé, etc. (Auge), Le Mage (Corbonnais), Saint-Marc-d'Ouilly (Bocage), Écrammeville (Bessin), Saint-Denis-le-Vêtu, Le Lorey, Orglandes, Saint-Germain-sur-Ay, Méautis (Cotentin), Cherbourg.

GRANDE-FEUGÈRE : Beaumont, Éculleville, etc. (Hague).

FEUQUÈRE : Fresnoy–Folny (Pays de Bray).

FEUGIÈRE : Écrammeville (Bessin).

FEUGIRE : Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

FUGIÈRE : Vierville (Bessin), Gréville (Hague).

FUGÈRE : Saint-Valery-en-Caux.

FUNG(I)ÈRE : Ste-Honorine-du-Fay, Banneville-sur-Ajon (Plaine de Caen), Juaye-Mondaye, Sommervieu (Bessin), La Hague (Le Jolis, *op. cit.*).

FUNGUIÈRE : Mesnil-Auzouf, La Villette (Bocage).

FUNQUIÈRE : Pays de Bray (Decorde, *op. cit.*).

FINGIÈRE : Aunay, Courvaudon (Bocage).

FINGUÈRE : Campandré-Valcongrain (Bocage).

FINGURE : Le Tourneur (Bocage).

FRUNGÉE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).

BLECHNUM SPICANT. Roth. : Blechne spicant.

FEUGEOLE : Saint-Malo-de-la-Lande (Cotentin).

SCOLOPENDRIUM VULGARE. Sym. : Scolopendre commun.

LANGUE-DE-BOEUF : Bourgtheroulde, Saint-Denis-des-Monts, etc. (Roumois), Folleville (Lieuvin), Saint-Martin-de-Mailloc, Bonnebosq, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Cesny-Bois-Halbout, Aunay, etc. (Bocage), Écrammeville, etc. (Bessin), Saint-Denis-le-Vêtu, etc. (Cotentin), Beaumont, Vauville, etc. (Hague).

PALAIS-DE-BŒUF : Champsecret (Le Houlme).

LANGUE-DE-CERF : Gisors, Doudeauville (Vexin), Saint-Aubin-le Vertueux (Lieuvin), Moyaux, Troarn (Auge), Lingèvres (Bessin).

LANGUE-D'OIE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).

ASPLENIUM ADIANTHUM-NIGRUM. L. (1) : Doradille capillaire noir.

CAPILLAIRE-NER : Saint-Denis-le-Vêtu (Cotentin).

ASPLENIUM RUTA-MURARIA. L. : Doradille rue-des-murailles.

PETITE-RUE : Bessin.

ASPLENIUM MARINUM. L. : Doradille maritime.

ASPLENIUM TRICHOMANES. L. : Doradille polytrique.

CAPILLAIRE : Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Trévières (Bessin), etc. Cherbourg, etc. (Hague).

CAPULAIRE : Saint-Cyr-de-Salerne (Roumois), Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

(1) Il faut rattacher à cette espèce l'*A. lanceolatum* de Hudson, qui croît sur les murs, mais que le peuple ne distingue pas de l'*Adianthum nigrum*.

SCAPULAIRE : Monceaux (Corbonnais), Banvou, etc. (Houlme).
CHEVEUX-DE-VÉNUS : Saint-Gatien (Pays d'Auge).
CHASSE-LAIT : Condé-sur-Risle (Roumois).

CYSTOPTERIS FRAGILIS. Bernh. : Cystoptéride fragile.

ATHYRIUM FILIX-FOEMINA. Roth. : Athyrion fougère femelle.

FEUGÈRE-FEMELLE : Plaine de Caen, Pays d'Auge, Bessin, Cotentin, etc.

ASPIDIUM FILIX-MAS. Swartz : Aspidion fougère mâle.

FEUGÈRE-MALE : Plaine de Caen, Pays d'Auge, Bessin, Cotentin, Hague, etc.
FEUGEROLE : Le Lorey, Saint-Malo-de-la-Lande (Cotentin).
FOUGEROLE : Banvou (Houlme).
FEUGERON : Saint-Martin-de-Mailloc (Auge).
FUNGUEROLE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

ASPIDIUM OREOPTERIS. Swartz : Aspidion des montagnes.

ASPIDIUM THELYPTERIS. Swartz : Aspidion thélyptère.

FOUGÈRE-MOLLE : Chesnon (*Op. cit.*).

ASPIDIUM SPINULOSUM et ACULEATUM. Swartz : Aspidion à petites pointes et à aiguillons.

POLYPODIUM VULGARE. L. : Polypode commun.

FEUGÈRE : Le Houlme, Avranchin.

POLYPODIUM PHEGOPTERIS et DRYOPTERIS. L. : Polypode phégoptère et dryoptère.

HYMENOPHYLLUM TUNBRIDGENSE. Smith. : Hyménophylle de Tunbridge.

OSMUNDA REGALIS. Linné : Osmonde royale.

FOUGÈRE-FLEURIE : Besnou (*Op. cit.*).
MONDRIE : Cherbourg (Le Jolis, *op. cit.*).

BOTRYCHIUM LUNARIA. Swartz : Botrychie lunaire.

OPHIOGLOSSUM VULGATUM. L. : Ophioglosse commune.

LANGUE-DE-SERPENT : De Brébisson (*Op. cit.*).
LANGUE-DE-VIPÈRE : Saint-Pierre-sur-Dives (Pays d'Auge).
HERBE-SANS-COUTURE : De Brébisson (*Op. cit.*).

PILULARIA GLOBULIFERA. L. : Pilulaire globulifère.

EQUISITUM HYEMALE. Linné : Prêle d'hiver.

PRÊLE-DES-ÉBÉNISTES : De Brébisson (*Op. cit.*).

EQUISETUM SYLVATICUM. L. : Prêle des bois.

EQUISETUM LIMOSUM. L. : Prêle des bourbiers (1).

EQUISETUM PALUSTRE. L. : Prêle des marais.

QUEUE-DE-CHEVAL : Hondouville (Roumois), Thomer-la-Sôgne (Plaine de Saint-André), Glisolles (Ouche), Vieux-Pont, Saint-Pierre-sur-Dives (Auge), Versainville (Hiémois), Orglandes (Cotentin).
QUEUE-DE-RENARD : Courteilles, Mousseaux-Neuville, Francheville (Plaine de Saint-André), Bonnebosq, Saint-Martin-de-Mailloc, Pont-l'Évêque (Pays d'Auge), Blainville (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague), Cérences (Avranchin).
QUEUE-DE-RAT : Lillebonne (Pays de Caux), Amfreville-sur-Iton, Saint-Cyr-de-Salerne, Saint-Denis-des-Monts (Roumois), Coutances.

(1) Les *Equisetum limosum* et *sylvaticum* portent, cela va sans dire, quelques-uns des noms des espèces suivantes.

CAVAQUEUE : Neuve-Grange (Vexin).
CLAVAQUEUE : Étrépagny (Vexin).
CÔQUEUE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*) (1).
CACOUE : Formigny, Aignerville, Écrammeville, etc. (Bessin), Saint-Fromont (Cotentin).
CÔCOUE : Condé-sur-Risle (Roumois).
JANCOUE : Coulonges-sur-Sarthe (Corbonnais).
RACOUETTE : Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
HERBE-A-LA-COULEUVRE : Panlatte (Plaine de Saint-André).

EQUISETUM ARVENSE. L. : Prêle des champs.

QUEUE-DE-CHEVAL : Condé-sur-Risle, etc. (Roumois), Neuville-sur-Touques (Pays d'Auge).
QUEUE-DE-POULAIN : Pontorson (Avranchin).
QUEUE-DE-RENARD : Sainte-Adresse (Pays de Caux), Coulonges-sur-Sarthe, Mauves, etc. (Corbonnais), Le Lorey (Cotentin).
COUE-DE-RENARD : Beaumont-en-Hague.
QUEUE-DE-RAT : Bocasse-Valmartin, Valliquerville, Vattetot-sur-Mer, Guerbaville (Caux), Crestot (Plaine du Neubourg).
COUE-DE-RAT : Guernesey (Métivier, *op. cit.*).
CAVAQUEUE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
CÔQUEUE : Pont-Audemer (*Dict. du patois de l'Eure*).
CACOUE : Creully, Sommervieu, Juaye-Mondaye, Trévières, Formigny, etc. (Bessin).
CÔCOUE (2) : Condé-sur-Risle (Roumois).
COUE-DE-PRÊTRE (3) : Mondaye, Littry, etc. (Bessin).
ROGUET : Méry-Corbon (Auge), Bavent (Plaine de Caen).
TROMPE-CHEVAL : Luc-sur-Mer (Plaine de Caen).
AIGUILLES, INGUILLES : Saint-Valery, Saint-Riquier-ès-Plains (Pays de Caux).

(1) Ce dictionnaire donne aussi le nom *Cauquoue*, qui semble être tout simplement une mauvaise transcription du mot *Côcoue*.

(2) De même que la Prêle des champs porte, ainsi que la Prêle des marais, le nom de *Cacoue*, il est probable qu'on lui donne aussi le nom de *Jancoue*, etc. ; mais je n'ai pu le vérifier.

(3) C'est surtout aux tiges fertiles qu'on donne ce nom.

BIQUE : Saint-James (Avranchin).
BARBE-A-LA-BICHE : Le Mesnillard (Mortainais).

EQUISETUM TELMATEYA. L. : Prêle des marécages.

QUEUE-DE-CHEVAL : Roumois, Pays d'Auge, etc.
QUEUE-DE-RENARD : Corbonnais, Cotentin, etc.
CAVAQUEUE : Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).
CACOUE : Saonnet, Formigny, etc. (Bessin).

LYCOPODIUM CLAVATUM. L. : Lycopode en massue.

ÉGAIRE : De Brébisson (*Op. cit.*).
GRIFFE-(PATTE)-DE-LOUP : Quiberville (Pays de Caux).
HERBE-A-LA-BICHE : Champsecret (Le Houlme).
PERCE-MOUSSE : Chesnon (*Op. cit.*).
SOUFRE-VÉGÉTAL (1) : Chesnon (*Op. cit.*), De Brébisson (*Op. cit.*) (2).

LYCOPODIUM INUNDATUM. L. : Lycopode inondé.

LYCOPODIUM SELAGO. L. : Lycopode sélagine.

(1) C'est plus particulièrement à la poussière qui sort des épis du Lycopode que l'on donne le nom de « soufre végétal. »

(2) Rembert Dodoens (*Stirpium historia,* in-4°, 1616, p. 472), donne au *Lycopodium clavatum* le nom de *Muscus terrestris.*

CRYPTOGAMES CELLULAIRES

Si, à l'exception des prêles, les cryptogames vasculaires ont peu de noms vulgaires, les cryptogames non-vasculaires en portent moins encore ; c'est à peine si les Characées en ont un ou deux. Les Mousses et les Hépatiques, ainsi que les Lichens, n'en ont guére reçu davantage ; l'absence presque absolue d'emploi des Mousses et des Hépatiques, comme le peu d'utilité des Lichens, leur rôle effacé dans le régne végétal, surtout la ressemblance que ces plantes ont entre elles, expliquent ce fait en apparence singulier. Le peuple n'a guère qu'un nom pour désigner les espèces si nombreuses de la famille des Mousses, celui même de cette grande classe de végétaux, et il n'en a pas, que je sache, de bien authentique pour désigner les Hépatiques. Quant aux Lichens, leur nom générique n'est point entré, je crois (1), dans le vocabulaire du paysan normand, et les espèces de cette famille, autres que la *Sticta pulmonacea*, Ach., qui ont, par leur aspect, fixé son attention, ne sont guère appelées par lui que de la *mousse*, dénomination qu'il compléte parfois en y ajoutant le mot d'*arbre* (2).

Avec les champignons proprement dits, au contraire, nous retrouvons un nombre assez considérable de noms populaires. On comprend, en effet, que l'usage, bien que fort restreint en Normandie, qui est fait de plusieurs de ces végétaux dans l'alimentation, les qualités vénéneuses de quelques autres, leurs formes et leurs dimensions parfois si remarquables aient

(1) On trouvera plus loin, comme appellation vulgaire, le nom *Likin*, mais appliqué à une algue, non à une *lichénée*.

(2) Le nom de « Mousse d'arbre » *Muscus arboreus* se trouve déjà dans Rembert Dodoens, *op. cit.*, p. 471.

attiré l'attention du peuple et lui aient fait attribuer à un certain nombre d'espèces des dénominations particulières.

Pour la même raison, quelques Lycoperdacées ont reçu aussi des noms populaires; quant aux Hypoxylées, leur habitat même, qui les soustrait aux yeux, les a empêchées de fixer l'attention; aussi ne portent-elles point d'appellations populaires; les Urédinées n'en ont guère qu'une, celle de Rouille, qui s'applique à la plupart des espèces, et les Mucédinées ne sont connues que sous le seul nom de *moisi* ou *moisissure*.

Il en est autrement des Algues, des marines du moins, — les Algues d'eau douce, à part le Nostoc, ont été à peine distinguées par le peuple; — l'emploi qu'on en a fait autrefois pour la fabrication de la soude, celui qui s'en fait encore comme engrais agricole, les ont fait remarquer des habitants du littoral, et si parfois ils les désignent toutes d'une manière générale par les noms de *gvai* (Pays de Caux), *vrac* ou *vrai* (Bessin), *vrai* ou *goëmon* (Cotentin) (1), ils ont aussi, pour un nombre assez considérable d'espèces, des dénominations aussi variées que curieuses.

On comprend toutefois, d'après ce qui précède, que, vu le petit nombre des cryptogames qui portent des noms vulgaires, je ne donne pas toutes les espèces communes, ni même tous les genres, de cette grande classe de végétaux, comme je l'ai fait pour les phanérogames normandes, et que je me borne à mentionner presque exclusivement les genres et les espèces qui ont reçu des appellations populaires. Voici les principaux :

CHARA VULGARIS. L., etc. : Charagne commune, etc.

HERBE-A-GRENOUILLES : Chesnon (*Op. cit.*).

CHARA HISPIDA. Linné : Charagne hispide.

HERBE-A-ÉCURER : Avranchin (Le Héricher, *Philologie de la Flore*, etc.).

(1) Dans la Hague, m'écrit M. A. Le Jolis, on distingue les algues en algues qu'on coupe sur les rochers et en algues que la mer jette à la côte; les premières sont le *vrai scié*, les secondes le *vrai d' râté*.

POLYTRICHUM COMMUNE. L. : Polytric commun.

BROSSE-DE-BRUYÈRE : Chesnon (*Op. cit.*).
MOUSSE-A-PARER : Champsecret, etc. (Le Houlme).

BRYUM NUTANS, PALUSTRE, etc. L. : Bryum penché, des marais, etc. (1).

MOUSSE : Roumois, Auge, Bessin, Cotentin, etc.

HYPNUM CUPRESSIFORME, ADUNCUM, TRIQUETRUM, SQUARROSUM. L., etc. : Hypnum cyprès, recourbé, triquètre, squarreux, etc. (2).

MOUSSE : Pays de Caux, Roumois, Ouche, Auge, Bessin, etc.

SPHAGNUM OBTUSIFOLIUM (3). L., etc. : Sphagnum à feuilles obtuses, etc.

MOUSSE : Vexin, Roumois, Pays d'Auge, Hiémois, Bessin, etc.

JUNGERMANIA TAMARISCI, DILATATA, PLATYPHYLLA. L., etc. : Jungermane du tamarix, dilatée, à larges feuilles, etc. (4).

MARCHANTIA POLYMORPHA. L. : Marchantie polymorphe.

HÉPATIQUE-DE-FONTAINE (5) : Chesnon (*Op. cit.*).

(1) Les *Bryum* sont, pour Rembert Dodoens (*Op. cit.*, p. 475), des « Mousses capillaires » (*Muscus capillaris*).

(2) C'est aux *Hypnum* qu'on donne par excellence le nom de mousses, nom sous lequel plusieurs espèces de ce genre sont employées pour emballer des objets fragiles, calfeutrer des bateaux, etc.

(3) Rembert Dodoens donne aux *Sphagnum* le nom de « Mousse des marais » (*Muscus palustris*). *Op. cit.*, p. 472.

(4) Pour Rembert Dodoens (*Op. cit.*, p. 472), la *Jungermania* est une *Muscus terrestris minor*.

(5) Rembert Dodoens (*Op. cit.*, p. 473) donne à la *Marchantia polymorpha* le nom de *Lichen*.

LICHEN CANINUS. L. (PELTIGERA CANINA. Hoffm.) : Lichen (Peltigère) de chien.

LICHEN PULMONARIUS. L. (STICTA PULMONACEA. Achar.) : Lichen (Sticte) pulmonaire.

POUMONAIRE : Le Héricher (*Philologie de la Flore*, etc.).
HERBE-DU-COEUR : Le Héricher (*Ibid.*).
CRAPAUDINE : Champsecret (Le Houlme).

LICHEN ACETABULUM, OLIVACEUS. L., etc. (PARMELIA ACETABULUM, OLIVACEA. Achar. etc.) : Lichen (Parmélie), à godet, olivacée, etc.

LICHEN RANGIFERINUS. L. : (CLADONIA RANGIFERINA Hoffm.) : Lichen (Cladonie) du renne.

LICHEN BELLIDIFLORUS. L. (CENOMYCE BELLIDIFLORA. Achar.) : Lichen (Cénomycé) à fleurs de pâquerette.

LICHEN BARBATUS. L. (USNEA BARBATA Fries) : Lichen (Usnée) barbu(e).

MOUSS(E)-D'ARBRE : Bessin, Hiémois, etc. (1).
MOUSSE-BLANCHE : Champsecret, etc. (Le Houlme).

PEZIZA (TREMELLA) AURICULA-JUDAE. Pers. : Pezize Oreille-de-Judas.

OREILLE-DE-VEAU : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
OREILLE-DE-LIÈVRE : Bayeux, Balleroy, etc. (Bessin).
ORILLONS : Courtonne-la-Meurdrac (Pays d'Auge).
OREILLE : Étrépagny (Vexin).

(1) C'est cette mousse et ses congénères que Rembert Dodoens avait en vue quand il les définit ainsi : « Arborei musci villosa quædam sunt... quæ, arborum adhærescentia corticibus, a truncis ac ramis dependent. »

MORCHELLA ESCULENTA. Pers. : Morille comestible.

MORILLE : Falaise, Caen, Bayeux, etc.
MOURILLE : Cesny-Bois-Halbout (Bocage).

MORCHELLA SEMILIBERA. Pers. : Morille demi-libre.

MORILLE-FOLLE : Gisors (Vexin).

AURICULARIA MESENTERICA. Pers. : Auriculaire mésentérique.

FAUSSE-TREMELLE : Chesnon (*Op. cit.*).

CLAVARIA CINEREA. Vill. : Clavaire cendrée.

MENOTTES : Bayeux, etc. (Bessin).
MENOTTES-GRISES : Chesnon (*Op. cit.*).

CLAVARIA CORALLOIDES. L. : Clavaire coralloïde.

MENOTTES-JAUNES : Chesnon (*Op. cit.*).
TRIPETTES : Chesnon (*Op. cit.*).
BARBE-DE-CHÈVRE : Baffey (*Revue de l'Avranchin*, v. III, p. 295).

CLAVARIA AMETHYSTEA. Bull. : Clavaire améthiste.

MENOTTES : Bayeux, etc. (Bessin).

BOLETUS EDULIS. Bull. : Bolet comestible.

CEP : Pays d'Ouche, etc.
GYROLE : Chesnon (*Op. cit.*).

BOLETUS LURIDUS. Schœff. : Bolet jaunâtre.

FAUX-CEP : Chesnon (*Op. cit.*).

POLYPORUS IGNIARIUS, FOMENTARIUS, etc. Fries : Polypore inflammable, etc.

AMADOUVIER : Vexin, Pays d'Ouche, etc.
CHAPEAU (CAPÉ) : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

AGARICUS CANTHARELLUS. L. (CANTHARELLUS CIBARIUS. Fries) : Agaric Chanterelle (Ch. comestible).

CHANTERELLE : Beaumesnil (Pays d'Ouche), Bayeux.

AGARICUS CAMPESTRIS. L. : Agaric champêtre.

CHAMPIGNONS-DE-COUCHE : Vexin, Pays d'Ouche, Auge, Plaine de Caen, etc.
BOULE-DE-NEIGE : Bayeux (M. Bertot).

AGARICUS DELICIOSUS. L. : Agaric délicieux.

AGARICUS VERNUS. Linné : Agaric printanier.

CIGUË-BLANCHE : Chesnon (*Op. cit.*).

AGARICUS ATRAMENTARIUS, CINEREUS, DOMESTICUS, FIMENTARIUS, etc. L. : Agaric noirâtre, cendré, des maisons, des fumiers, etc.

PAIN-DE-CRAPAS : Gonneville-sur-Merville, etc. (Plaine de Caen), Condé-sur-Noireau (Bocage), Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

AGARICUS PROCERUS. L. (AMANITA PROCERA. Pers.) : Agaric (Amanite) élevé.

GRISETTE : Beaumesnil (Pays d'Ouche).

AGARICUS AURANTIACUS. Bull. (AMANITA AURANTIACA. Pers.) : Agaric (Amanite) orangée.

ORONGE : Plaine de Saint-André, Pays d'Ouche, d'Auge, Plaine de Caen, Bessin, etc.

AGARICUS MUSCARIUS. L. (AMANITA MUSCARIA. Pers.) : Agaric (Amanite) aux mouches.

FAUSSE-ORONGE : Plaine de Saint-André, Roumois, Pays d'Auge, Plaine de Caen, etc.

AGARICUS OVOIDEUS. Bull. (AMANITA ALBA. Pers.): Agaric ovoïde (Amanite blanche).

ORONGE-BLANCHE : Mérat (*Flore des environs de Paris*).
COQUEMELLE : Chesnon (*Op. cit.*).

AGARICUS VERNUS Bull. (AMANITA VERNA. Pers.) : Agaric (Amanite) printanier.

(ORONGE) CIGUË-BLANCHE : Chesnon (*Op. cit.*).

PHALLUS IMPUDICUS. L. : Phallus impudique.

PUNAISE : Mesnil-Auzouf (Bocage).

LYCOPORDON BOVISTA. Bull. (BOVISTA GIGANTEA. Nees.) : Lycoperdon boviste (B. géante).

VESSE-DE-LOUP : Vexin, Pays de Caux, Roumois, Pays d'Ouche, Pays d'Auge, etc.
VÈNE-DE-LOUP : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin), Cotentin, Hague.

LYCOPERDON UTRIFORME. Bull. et EXCIPULIFORME. Scop. : Lycoperdon en forme d'outre, de réservoir.

VESSE-DE-LOUP : Pays de Bray, de Caux, Roumois, etc.
VÈNE-DE-LOUP : Formigny, Trévières, etc. (Bessin), Cotentin, etc.
MATRAS : Chesnon (*Op. cit.*).

SCLEROTIUM CLAVUS. DC. : Sclérotie en clou.

ERGOT (DU SEIGLE) : Vexin, Plaine de Saint-André, Pays d'Ouche, Plaine de Caen, Bessin, etc.

UREDO RUBIGO-VERA. DC., etc. : Nielle rouille, etc.

ROUILLE : Pays d'Auge, Hiémois, Bessin, etc.

UREDO CARBO. Tul. (USTILAGO SEGETUM. Cord.) : Nielle charbon (Ustilage des moissons).

NUILE, GNEULE : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

OIDIUM FRUCTIGENUM. Kunth : Oïdium des fruits.

BYSSUS LANUGINOSUS, VELUTINUS. L., etc. : Bysse laineux, velouté, etc.

MOISI : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

MUCOR MUCEDO. L., etc. : Moisissure morveuse, etc.

MOISI : Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).

NOSTOC COMMUNE. Vauch. (TREMELLA NOSTOC. L.) : Nostoc commun (Trémelle nostoc).

CRACHAT-DE-LA-LUNE : Gillet et Magne (*Nouvelle Flore française*).

FUCUS VESICULOSUS. L. : Fucus vésiculeux (1).

PÉTARDS : Portbail (Cotentin).
SOUFFLETS : Cherbourg (A. Le Jolis).
FAVAS : Portbail (Cotentin).
CLOQUETTES : Luc-sur-Mer (Bessin).

FUCUS SERRATUS. L. : Fucus à feuilles dentelées.

VRAC : Longues, Port, Vierville, Grandcamp, etc. (Bessin).
VRAI : Saint-Germain-des-Vaux (Hague), Guernesey.
VRAI-DE-ROQUER : Asnelles (Bessin).
GOËMON : Saint-Vaast, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin).
FUÉLLE-DE-QUÊNE : Saint-Vaast, Barfleur, Cosqueville (Val de Saire), Cherbourg, Gréville, Omonville-la-Petite, Hainneville, etc. (Hague).

(1) Rembert Dodoens (*Op. cit.*, p. 479, 480) emploie déjà le nom de *Fucus ;* il en distinguait quatre espèces, les *Fucus maritimus primus, secundus, tertius* et *quartus*.

FUCUS PLATYCARPUS. Thuret : Fucus à larges fruits.

PÉTARDS : Portbail (Cotentin).
CLOQUETTES : Cherbourg (A. Le Jolis).

FUCUS NODOSUS. L. (HALIDRYS NODOSA. Ag.) : Fucus (Halidrys) noueux (noueuse).

VRAC : Longues, Port, Vierville, Louvières, Osmanville, Grandcamp, etc. (Bessin).
VRAI : Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin), Omonville-la-Petite (Hague), Guernesey.
GOËMON : Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin).
COUILLARDS : Cherbourg, Urville (Hague).
VÊCHES : Asnelles (Bessin).
ROBERT : Saint-Vaast (Cotentin) (1).

FUCUS SILIQUOSUS. L. (HALIDRYS. Lyngb., CYSTOSEIRA. Ag. SILIQUOSA) : Fucus (Halidrys, Cistoseire) siliqueux (siliqueuse).

FAVAS : Portbail, Barneville (Cotentin).
BRIÈRE : Saint-Vaast (Cotentin), Cherbourg, Gréville (Hague).
GENIÈVRE : Siouville (Hague).
IVRAIE : Saint-Vaast (Cotentin, M. S. Jourdain).
RETS : Auderville (Hague).

HIMANTHALIA LOREA. Lyngb. (FUCUS LOREUS. L.) : Himanthalie (Fucus) lanière.

LACHETS (PLATS) : Portbail (Cotentin), Cherbourg, etc. (Hague).
CACHAN : Siouville (Hague).

(1) Le nom de *Persil de mer* m'a été indiqué comme désignant à Longues une espèce de Fucus, mais je ne saurais dire au juste laquelle. Il est, au reste, à peine besoin de dire que le peuple confond parfois entre eux les *Fucus vesiculosus, serratus, platycarpus* et *nodosus*. Ces quatre espèces constituent surtout ce qu'on appelle *vrai scié* dans la Hague. (Voir plus haut, p. 228.)

LAMINARIA SACCHARINA. Lamx. (FUCUS SACCHARINUS. L.).: Laminaire (Fucus) sucré(e).

VRAI : Longues (Bessin).
ROUGE-VRAI : Hainneville (Hague).
TANGON : Omonville-la-Petite, Hainneville, Guernesey.
VANDINE : Gréville, Cherbourg, etc. (Hague).
VÊLINGUE : Cosqueville (Val de Saire).
VAUBAR (1) : Vierville, Louvières, etc. (Bessin).
FRAISE : Saint-Germain-des-Vaux, Auderville (Hague).
CINTURE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
ÉTOLES : Luc-sur-Mer, Asnelles, Arromanches, etc. (Bessin), Saint-Patrice-des-Claids (Cotentin).
RUBANS : Cherbourg (A. Le Jolis).

LAMINARIA CLOUSTONI. Le Jolis (L. DIGITATA. Lamx., FUCUS DIGITATUS. L.) : Laminaire de Clouston (Laminaire, Fucus digité).

MANTELET : Cherbourg, Gréville (Hague).
TANGON-GRIS : Cherbourg (A. Le Jolis).
TANGON : Saint-Vaast (Cotentin), Siouville (Hague).

LAMINARIA FLEXICAULIS. Le Jolis (L. DIGITATA. Lamx., FUCUS DIGITATUS. L.) : Laminaire à tiges flexibles (Laminaire, Fucus digité).

ANGULLIE : Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).
LONG-VRAI : Gréville (Hague).
LATTES : Gréville (Hague).

(1) Ed. Duméril donne la forme *vauboire* et l'attribue à toute espèce de varech détaché des rochers ; le nom de *vaubar,* ainsi que ceux de *cinture* et d'*étoles*, s'applique aux diverses espèces de Laminaires, mais ne s'applique qu'à ces algues.

SACCORHIZA (FUCUS. L., LAMINARIA. Lamx., HALIGENIA. Diek.) BULBOSA. Le Jolis : Saccorhize (Fucus, Laminaire, Haligénie) bulbeuse.

BRAS-DE-TRIE (1) : Auderville (Hague).
COUE-DE-VAQUE : Cherbourg, Gréville (Hague).
COUE-DE-VÉE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
COUE-D' R'NARD : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin),
LOUPS : Gréville (Hague).

CHORDA. Lamx. (FUCUS. L.) FILUM : Chorda (Fucus) fil.

LACHETS (RONDS) : Asnelles, Vierville, etc. (Bessin), Saint-Vaast, Portbail, etc. (Cotentin), Cherbourg, Gréville, etc. (Hague).

RHODOMENIA (HALIMENIA. Ag.) PALMATA. Grev. (FUCUS PALMATUS. L.) : Rhodoménie (Haliménie, Fucus) palmée.

VRAI-DE-BREBIS : Cherbourg (A. Le Jolis).

CHONDRUS (FUCUS. L.) CRISPUS. Lyngb. (POLYMORPHUS. Lamx.) : Chondrus (Fucus) crépu (polymorphe).

LICHEN : Portbail (Cotentin), Cherbourg, Gréville, Omonville, Hainneville (Hague).
LIKIN : Saint-Germain-des-Vaux (Hague).
VIOLETTE : Saint-Germain-sur-Ay (Cotentin).
MOUSSE-VERTE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
MOUSSE-DE-MER (2) : Barfleur, Gatteville (Val de Saire).

(1) Forme dialectale du mot *truie* dans la Hague et le Cotentin.

(2) La dénomination indéterminée de *mousse de mer* a été appliquée autrefois et s'applique parfois encore à un grand nombre de petites algues ; Rembert Dodoens (*Op. cit.*, p. 475, 476 et 477) distingue les *Muscus marinus primus, secundus, tertius* et *latifolius*. Cette dernière paraît être l'Entéromorphe. Cotgrave connaît aussi une *Mousse marine* et une *Mousse marine à larges feuilles*.

PLOCAMIUM VULGARE. Lamx. (COCCINEUM. Lyngb.) : Plocamium commun (rouge).

VRÈ (VRAI) : Saint-Laurent, Vierville, Louvières, etc. (Bessin).
MOUSSE-ROUGE : Vattetot-sur-Mer (Pays de Caux).
MOUSSE-DE-ROQUER : Cherbourg, etc. (Hague).
MOUSSE : Asnelles (Bessin).

ULVA. L. (ENTEROMORPHA. Lyngb.) COMPRESSA : Ulve (Entémorphe) comprimée.

PERRUQUE : Cherbourg (A. Le Jolis) (1).

ULVA LATISSIMA et LACTUCA. L. : Ulve à large fronde et laitue.

VRÈE-VERT : Asnelles (Bessin).

CONFERVA CAPILLARIS. L., VESICATA. Ag., FLOCCOSA. DC., etc. : Conferve capillaire, vésiculeuse, floconneuse, etc.

PIROTE : Méautis (Cotentin).

(1) Les Entéromorphes, les Plocamium, les Chondrus et surtout les Saccorhizes et les Laminaires, forment le *vrai-d' râté*, comme on appelle, dans la Hague, les algues rejetées par la mer sur le rivage. (Voir plus haut, p. 228.)

APPENDICE

NOMS DES POMMES ET DES POIRES A PRESSOIR

S'il remonte à une époque très reculée et peut-être jusqu'aux premiers temps de notre histoire (1), l'usage du cidre et du poiré n'a pris toutefois une extension considérable en Normandie que dans les derniers siècles du moyen âge; mais, depuis cette époque, la culture des arbres dont les fruits donnent ces précieuses boissons est devenue, surtout celle des pommiers, une des plus importantes de notre province; les espèces — les solages, comme on dit dans certains pays — de poiriers et en particulier de pommiers s'y sont multipliées presque à l'infini. Si dans ces derniers temps des horticulteurs en renom se sont occupés avec succès d'en créer de nouvelles, la plupart de ces espèces toutefois ont, et depuis des siècles, pris naissance dans nos campagnes; ce sont les paysans qui les cultivent et les conservent; ce sont eux qui ont, sinon créé tous leurs noms, du moins donné au plus grand nombre leur forme définitive et actuelle. Le plus souvent locaux et patois, ces noms, comme tels, ont leur place marquée dans une Flore populaire de notre province. On en trouvera ci-après une liste bien longue, quoiqu'elle soit loin d'être complète; mais qui pourrait se vanter de les posséder tous et surtout de les identifier ?

Je suis redevable de la connaissance de beaucoup de ces

(1) Cf. Léopold Delisle, *op. cit.*, p. 471 et suivantes : « Siceratores, id est qui cervisiam, vel pomatium, sive piratium,... facere sciant », lit-on au ch. XLV des *Capitularia de villis* (Ed. Baluze, t. I, c. 337).

noms, et de quelques-uns des plus curieux, aux communications bienveillantes de mes correspondants ; mais ce n'a pas été là ma seule source d'information. L'importance justement accordée à la culture des fruits de pressoir et à leurs produits a donné naissance à de nombreux ouvrages ; en 1588, Julien Le Paulmier donna l'exemple, en publiant son traité latin « Du vin et du cidre » (1), traduit et développé, dès l'année suivante, par Jacques de Cahaignes, son disciple (2). Depuis eux, on n'a cessé d'écrire sur les poires et les pommes à cidre ; en 1824, Louis Du Bois citait déjà plus de trente publications qui s'y rapportaient (3) ; combien d'autres ont paru depuis cette date !

Dans ses études *Sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie*, M. Léopold Delisle a consacré en 1851 à la culture du pommier et du poirier et à la fabrication ou à l'usage du cidre et du poiré dans notre province au moyen âge quelques pages pleines, comme toujours, des renseignements les plus précieux (4) ; M. Charles Robillard de Beaurepaire, dans ses *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute-Normandie*, à la fin de cette période, a aussi abordé à son tour le même sujet (5). Tous ces ouvrages renferment des noms de pommes et de poires ; le traité de Julien Le Paulmier et le livre de M. Léopold Delisle en petit nombre, il est vrai, la traduction de Jacques de Cahaignes et les « Notes et documents » de M. Charles de Beaurepaire bien davantage déjà. Mais les listes de noms données par ces auteurs ne sont rien en comparaison de celles dont j'ai à parler.

(1) Juliani Palmarii *de vino et pomaceo libri duo*, Paris, 1588, in-8°.

(2) *Traité du vin et du sidre*. Caen, 1589, in-8° de IV-87 pages. Cf. *Ambroise Paré*... par le Dr Le Paulmier, in-8°, 1885, p. 348.

(3) *Archives de la Normandie historiques, littéraires et statistiques*. Caen, in-8°, première année 1824. Louis Du Bois avait lui-même écrit en 1804 un traité *Du pommier, du poirier, du cormier et du cidre*. Paris, 2 vol. in-12.

(4) Chapitre XVI « Du cidre et de la bière », et le « Pommier » et le « Poirier » dans le chapitre XVII.

(5) Rouen, in-8°, 1883, p. 47 et 48.

Dans le quatrième volume de son *Cours complet et simplifié d'Agriculture et d'Économie rurale et domestique* (1), Louis Du Bois avait donné une liste assez longue de noms de pommes, M. A. Du Breuil, dans son *Cours élémentaire théorique et pratique d'agriculture* (2) en a donné un nombre beaucoup plus considérable. Mais ce n'est pas tout. Il y a une vingtaine d'années, s'est formé un « Congrès pour l'étude des fruits à cidre » et, depuis lors, il a tenu des réunions et a organisé des expositions importantes: à Caen, en 1864; à Rennes, en 1865; en 1866, à Alençon; à Beauvais, en 1867; en 1868, à Saint-Lô; à Bayeux, en 1870; à Yvetot, en 1872, et chaque fois les procès-verbaux de ces comices ont donné, en tout ou en partie, les noms des pommes et des poires à pressoir exposées ou étudiées. Le recueil de ces procès-verbaux, publié à Rouen, en 1872 (3), est, on le comprend sans peine, une source d'information inestimable pour la nomenclature de la pomologie normande. On trouve encore sur le même sujet des renseignements précieux dans les études et rapports si intéressants que MM. A. de Boutteville et Hauchecorne ont publiés, à la suite des derniers Congrès, sur la valeur alcoolique des pommes et des poires, ainsi que sur la fabrication du cidre et du poiré (4). Enfin la « Société d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure » a fait mouler les fruits de pressoir et en a donné, en 1882, le long et curieux catalogue (5).

(1) Paris, in-12, 2e édition, 1835, p. 239-269.

(2) Paris, in-12, 2e édition, 1851, p. 398-408.

(3) *Congrès pour l'étude des fruits à cidre.* Procès-verbaux, 1864-1872. Rouen, in-8° de 322 pages, non compris le procès-verbal de 1864 qui a 23 pages et un supplément de 37 pages.

(4) Les études de M. de Boutteville et Hauchecorne ont été publiées à part sous le titre *Le Cidre, Traité rédigé d'après les documents recueillis par le Congrès pour l'étude des fruits à cidre*, par L. de Boutteville et A. Hauchecorne. Rouen, in-12, 2e édit., 1876.

(5) Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, etc. *Catalogue des fruits moulés de pressoir, faisant partie des collections de la Société.* Rouen, in-8° de 55 pages. Je dois la communication de ce curieux catalogue à M. A. Héron. J'ai eu le regret de ne pouvoir consulter aussi les Bulletins de la Société.

Après ces publications si riches en noms de pommes et de poires, il suffit de mentionner pour mémoire le petit travail qui a paru dans l'*Annuaire normand* de 1883, travail qui contient, il est vrai, un assez grand nombre de noms de poires, mais qui ne renferme que trois noms de pommes. Évidemment, il n'a pu m'être que de bien peu d'utilité. Il n'en a pas été de même des *Dictionnaires du patois normand*, en particulier de ceux du département de l'Eure et de M. Moisy (1). Mais ce sont surtout les listes que j'ai reçues d'anciens correspondants et de quelques correspondants nouveaux qui m'ont été précieuses ; sans elles, je n'aurais pu donner qu'une idée imparfaite de la variété des dénominations populaires des pommes et des poires à pressoir normandes et de leur répartition dans les divers pays de notre province (2). Que ces bienfaiteurs éloignés veulent bien recevoir ici l'expression de ma gratitude (3) !

(1) Je dois encore citer le Mémoire de M. Eugène Vimont sur la « Conservation du cidre », sujet mis au concours, cette année même (1886), par la Société de « la Pomme » ; on y trouve un certain nombre de noms. M. E. Vimont, à qui je me suis directement adressé, m'en a aussi envoyé plusieurs qui m'étaient inconnus.

(2) Les procès-verbaux du « Congrès pour l'étude des fruits à cidre », comme le « Catalogue des fruits moulés de pressoir », ne donnent souvent, en effet, que des noms peu exacts ou francisés. On sent trop que leurs auteurs ont été préoccupés exclusivement du mérite relatif des fruits dont ils parlent et fort peu de leur vrai nom populaire.

(3) Parmi eux, il faut citer avant tout M. Delaplace, instituteur communal à Doudeauville (Vexin), qui a eu la complaisance de m'envoyer le recueil des procès-verbaux du Congrès pour l'étude des fruits à cidre ; MM. Leuillot, à Londinières ; Martel, à Flocques ; Guichard, à Bazinval ; Delabos, à Beauvoir-en-Lyons, pour le Pays de Bray ; dans le Pays de Madrie, MM. Desdouits, à Gadencourt et Camp, à Villez-sous-Bailleul ; M. Jourde, à Courteilles (Plaine de Saint-André) ; M. Bucaille, à Berthouville (Lieuvin) ; M. Lefebvre, à qui je dois aussi d'excellents renseignements sur la Flore populaire de son canton, à Dozulé, et M. Baron, à Saint-Martin-de-Mailloc, pour le Pays d'Auge ; M. l'abbé Letacq, curé de Ticheville (Hiémois) ; MM. Collet, à Formigny, et Halley, à Juaye-Mondaye, dans le Bessin. Pour le Bocage, j'ai été particulièrement bien renseigné ; j'ai reçu des listes curieuses de MM. Thérin, à Vire ; Morice, qui

I. — NOMS DES POMMES (1)

1° Précoces ou tendres

Pomme (de, d') (2) *Abricot* : Criquetot-l'Esneval (Caux) (DB.).
— *Agné* : Barneville (Cotentin).
— *Amer-(doux)-précoce* : Alençon, 1867 (3).

m'avait, dès 1881, envoyé de très précieuses indications sur le patois de sa commune, à Mesnil-Auzouf, et Brion, à La Villette; M. Jules Tirard, de Condé-sur-Noireau, m'a aussi indiqué quelques noms curieux. Enfin M. Levallois, mon ancien collègue au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët, m'a envoyé une liste de noms de pommes et de poires usités à Barneville (Cotentin), à Touchet (Mortainais) et à Mantilly (Houlme), et M. Durel, du Mesnillard, dans l'Avranchin, m'en a donné de très curieux qui sont employés dans cette région, ainsi qu'à Saint-Vaast et à Néhou. Je me reprocherais de ne pas citer, avant de finir, mes bons et vieux camarades A. Desmares et J. Gaillard, de Bayeux, que j'ai si souvent consultés sur les formes et les noms patois de notre pays, ainsi que mon ami le Docteur Stéphen Le Paulmier, qui a bien voulu faire pour moi de nombreuses vérifications à la Bibliothèque nationale et a, comme toujours, mis avec empressement à ma disposition sa connaissance étendue des choses et des livres normands.

(1) J'ai divisé les pommes en premières, — précoces, tendres ou encore heuribles, comme on dit dans le Roumois et le Pays d'Ouche, — secondes et tardives. Cette division toutefois, il faut le dire, n'a rien de rigoureux; telle pomme est indiquée comme « première » ou « seconde » dans une localité, comme « seconde » ou « tardive » dans une autre. J'ajouterai que le Catalogue des fruits moulés de la Société d'Horticulture de Rouen — je le désigne par C. R. — n'a pas adopté cette division et que l'identification des espèces est souvent difficile ou impossible.

(2) Le mot pomme n'est pas toujours exprimé devant le nom des espèces ; d'autres fois il est exprimé, mais sans préposition, comme *Pomme blanche*. Pour plus de simplicité, j'ai écrit ce mot une fois pour toutes en tête de chaque colonne.

(3) Les dates sont celles des divers « Congrès pour l'étude des fruits à cidre. » Les lettres DB. signifient Du Breuil, la lettre C. désigne le Traité du *Cidre* de MM. de Boutteville et Hauchecorne.

Pomme (de, d') *Amer-Saint-Thomas* : Cuissai (Alençonnais) 1867 (1).

— *Amère-blanche* : Bazinval (Pays de Bray).

— *Amourette* : C. R.

— *Amourette-précoce* : C. R.

— *At-(août)* : Dozulé (DB.) Bernières-Bocage, Néhou, Barneville (Cotentin), C. R.

— *Aumale* : C. R. Pays de Bray.

— *Balai :* Valognes (DB.). Cf. *Douce-morelle.*

— *Bec-de-Lièvre* : Granville (DB.).

— *Bédièvre :* Saint-André (DB.). Cf. *Douce-morelle.*

— *Bélière* : C. R.

— *Belle-femme* : C. R. Cf. *Belle-fille*, *Épices.*

— *Belle-fille* : Cahaignes (*Op. cit.*), Yvetot (C.), Dozulé (Auge), Condé-sur-Noireau, Mesnil-Auzouf (Bocage).

— *Belle-rouge* : Les Pieux (DB.).

— *Beurré* : Darnetal (DB.). Cf. *Beurrée* : C. R., p. 251.

— *Bindoux* (*Bien-doux*) : Touchet (Mortainais).

— *Blanc* : Courteilles (Plaine de Saint-André), Ticheville (Hiémois), Pont-Audemer (2).

— *Blanc-doux* : Hugleville-en-Caux, Formigny.

— *Blanc-feuillard* : Cuissai (Alençonnais), 1866.

— *Blanc-mollet* : Valmont (Caux), 1864, Beaumesnil (Ouche), Saint-Vaast (Cotentin). Cf. *Girard*, *Gros-Girard*, *Bonne-race*, *Guibray*, *Ferrand*, *Morelle*, etc.

— *Gros-blanc-mollet* : C. R.

— *Blanche* (3) : Gisors (Vexin), C. R. Cf. *Blanche-morelle.*

— *Blanche-d'Harcourt* : Berthouville.

— *Blanche-morelle* : Étrépagny (Vexin). Cf. *Blanc-mollet* et *Girard.*

(1) Cette pomme est indiquée comme étant de la fin de la première saison.

(2) Le *Dictionnaire du patois de l'Eure* indique cette pomme comme « seconde ».

(3) Il y a aussi une *Blanche-pomme*, mentionnée dès 1371, comme on le verra plus loin, mais elle est tardive et partant doit être différente de la *Blanche* de Gisors et de celle du « Catalogue des fruits moulés. »

Pomme (de) *Blanchet* : Ourville (Caux, DB.). Gadencourt (Madrie), C. R.

— *Blanquette :* Neufchâtel (DB.). Cf. *Blanchette* (C.).
— *Bonne-ente* : Rouen (DB.), Ste-Croix-sur-Buchy (C.).
— *Bouteille-jaune* (*précoce*) : C. R.
— *Brillet-rouge* : C. R.
— *Cacherie - flagellée* : Hugleville (C.), Avranches (DB.).
— *Calotte* : C. R. Cf. *Reinette-douce.*
— *Camoise* : La Haye-du-Puits (DB.). Cf. *Colombier.*
— *Canu* : Torigny (DB.), Buchy (C.).
— *Casse-pommier* : C. R.
— *Castor* : Formigny (Bessin) (1).
— *Cestre* : Saint-Vaast (Cotentin). Cf. *Néhou.*
— *Chassegay* : Saint-Hilaire-du-Harcouët (Avranchin).
— *Cheux* : La Villette (Bocage).
— *Cidre-rouge* : St-Saëns (DB.). Cf. *Amer-doux-blanc.*
— *Cimetière* (*Cemetière*) : Pont-Audemer (Roumois) (2), Dozulé, Hottot-les-Bagues (Bessin), 1866, C. R.
— *Closente* : Courteilles (Plaine de St-André).
— *Clos-Roger* : Mantilly (Houlme), Saint-Hilaire-du-Harcouët (Avranchin).
— *Colombier* : Ingouville (Pays de Caux) (DB.).
— *Couet* : Le Paulmier (*Op. cit.*), Écouché (DB.).
— *Court-d'Aleaume* : Saint-Pierre-sur-Dives (DB.).
— *Crème* : C. R., Yvetot (C.).
— *Dalle* : Roncherolles (Pays de Caux) (C).
— *Demoiselle* : Bacqueville (Caux) (DB.).
— *Dieu* (*Mon*) : Avranchin (DB.).
— *Douce* (3) : Bazinval (Pays de Bray).

(1) J'ai entendu dans ma jeunesse donner ce nom aux fruits de deux pommiers qui n'existent plus ; je ne sais si le nom n'a point disparu avec eux ; il ne m'est plus, du moins, indiqué aujourd'hui.

(2) Le *Dictionnaire du patois de l'Eure* indique cette pomme comme de seconde saison.

(3) *Douche* : *1397* (De Beaurepaire, *op. cit.*).

Pomme (de, d') *Douce-dame* : Formigny (1), Remilly (Cotentin), Jersey.

— *Douce-morelle* : Gisors, Gournay (DB.), Aumale, Yvetot 1872, Pont-Audemer. Cf. *Blanc-Mollet.*

— *Doucet* : Bernay 1872, Lisieux, Formigny, Cuissai, 1867.

— *Doux-à-l'aignel* : Pays de Bray (C.), Vire (DB.).

— *Doux-à-mouton* : Ingouville (Caux) (DB.).

— *Doux-amer* : Mantilly (Houlme), Bessin.

— *Doux-coquet* : C. R.

— *Doux-frangé* : Cuissai. Cf. *Ricard.*

— *Doux-Juvigny* : Vire. Cf. *Juvigny.*

— *Doux-railée* : Mesnil-Auzouf.

— *Épices* : Berthouville (Lieuvin) (2), Croissanville.

— *Fausse-varin* : Croissanville (DB.)

— *Ferrand* : Vire (DB.).

— *Fi-d'hiver* : Saint-Lô, 1868.

— *Fi-d'hiver-rond* : Saint-Lô, 1868.

— *Fierville* : Néhou (Cotentin).

— *Fleur-de-mai-(acide)* : Valmont (DB.).

— *Fleur-de-mai-douce* : C. R.

— *Fleur-de-mai-vraie* : C. R.

— *Fochette* (*Fouachette*) : Bessin.

— *Fouasse* (*Fouache*) : Torigny (DB.).

— *Franc-pépin* (3) : Mesnil-Auzouf, Torigny.

— *Fréquin-hâtif* : C. R.

— *Fruit-trouvé* : Beaumont (DB.).

— *Girard* : Berthouville, Saint-Clair-d'Arcey (Lieuvin), Pont-Audemer (Roumois), Crouttes (Hiémois), Croissanville, Dozulé, Saint-Martin-de-Mailloc (Auge), La Villette, Mesnil-Auzouf (Bocage), Bayeux, Formigny, Trévières, etc. (Bessin) (4). Cf. *Beurré.*

(1) Dans la collection de Bayeux, au Congrès de 1864, la *Douce-dame* était indiquée comme de seconde saison.

(2) Cahaignes (*op. cit.*) dit qu'en 1532 François I[er] emporta à Paris du cidre de cette pomme.

(3) Le « Catalogue des fruits de pressoir » donne comme synonyme du *Franc-pépin* le nom de *Pomme de Baratte.*

(4) On trouve aussi des pommes de Girard à Saint-Aubin-le-Guichard

Pomme (de, d') *Glandes* (à) : Flocques (Bray).
— *Goujet* : Pont-Audemer (*Dict. du pat. de l'Eure*).
— *Grande-espèce* : Vire.
— *Greffe-de-Monsieur* : Cahaignes (*Op. cit.*), Avranches (DB).
— *Griset* : Formigny, Barneville, Néhou, St-Vaast.
— *Griset-de-Cherbourg* : C. R.
— *Griset-doux* : Cotentin (C. R.)
— *Gris-yeux* : Granville. Cf. *Luzerne*.
— *Gros-amer-doux* : Thiberville (DB.), Mesnil-Auzouf.
— *Gros-bel-œil* : Les Pieux (DB.).
— *Gros-bieure* : Bernières-Bocage. Cf. *Notre-Dame*.
— *Gros-blanc* : Sainte-Croix-sur-Buchy (C.).
— *Gros-Girard* : C. R. Cf. *Blanc-mollet*.
— *Gros-miel* : Courteilles.
— *Gros-muscadet* : Argueil (Bray), Beauvoir-en-Lyons.
— *Gros-Renouvelet* : C. R.
— *Gros-Roger* : Saint-Pierre-sur-Dives (DB.).
— *Gros-roquet-blanc* : Condé-sur-Noireau (DB.).
— *Guépe* : Avranches (DB.).
— *Guibray* : Lisieux (DB.)
— *Guillot-Roger* : Hiémois, Avranches (DB.).
— *Hâtive* : Londinières (Pays de Bray).
— *Hâtive-le-Grand* : Yvetot, 1872.
— *Hoir* : Cherbourg (DB.).
— *Jaune* : Beaumesnil. Cf. *Jaunet*.
— *Jaunet* : Gournay, Beaumesnil, Écouché, St-Martin-de-Mailloc, La Villette, Saint-Vaast, Néhou (1).
— *Jaunet-pointu* : Yvetot, 1872.
— *Juvigny* : Condé-sur-Noireau.
— *Lièvre* : Gournay (DB.). Cf. *Épices*, Avranches (DB.).

(Ouche) et Saint-Clair-d'Arcey (Lieuvin), mais elles appartiennent, m'écrit M. Delaplace, à une autre espèce.

(1) Cette pomme m'a été indiquée comme « seconde » à Saint-Vaast; le « Catalogue des fruits moulés » semble bien la donner aussi comme de seconde saison ; la variété qu'il appelle *Jaunet de Bray* l'est incontestablement.

Pomme (de, d') *Luas* : La Villette. Cf. *Belle-fille.*
— *Luzerne* : Avranchin (DB.).
— *Mailloc* : Saint-Martin-de-Mailloc, Lisieux.
— *Marion* : Gadencourt.
— *Miel* : C. R. Caux, Roumois (C.). Cf. *Saint-Laurent.*
— *Mi-à(août)* : Formigny. Cf. *Pomme d'ât.*
— *Morelle* : Évreux. Cf. *Girard*, *Blanc-mollet.*
— *Mousieu* : Barneville, St-Vaast (Cotentin), Avranches.
— *Néhou* (1) : Néhou (Cotentin), C. R.
— *Notre-Dame* : Bayeux, Ranchy (Bessin). Cf. *At* et *Mi-à.*
— *Ognonnet* : Cahaignes (*Op. cit.*). C. R.
— *Orange* : Ticheville, Mesnil-Auzouf, Hottot-les-Bagues, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Néhou (2).
— *Papillon* : Neufchâtel (DB.). Cf. *Girard.*
— *Paradis* : Yvetot (C.), Berthouville, Mesnil-Auzouf, Juaye-Mondaye, Formigny, etc.
— *Paret* : Dozulé, Juaye-Mondaye.
— *Petit-amer-doux* : Beaumesnil (Ouche).
— *Petit-court* : Bayeux, Formigny, etc.
— *Petit-galot* : Villedieu (DB.).
— *Petit-Girard* : Hottot-les-Bagues, 1867.
— *Petit-Laurent* : Courteilles.
— *Petit-Jaunet* : Gadencourt.
— *Petit-rouget* : Courteilles.
— *Petite-sorte* : Vimoutiers, 1864, Crouttes, 1866 (3).
— *Précoce-David* : Saint-Clair (Pays de Caux).
— *Précoce-de-Romesnil* : C. R., Pierrecourt (C.)
— *Railé* : Yvetot, Bayeux, Saint-Vaast, Néhou, Torigny, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Railé-jaune* : Cherbourg (DB.).

(1) On trouve dans le Procès-verbal du Congrès de 1868 le nom *Méhou* comme celui d'une pomme cultivée au Vrétot (Hague), j'incline à y voir une faute d'impression ou de lecture pour *Néhou*.

(2) Le procès-verbal du Congrès de 1864 mentionne cette pomme comme seconde.

(3) Cette pomme est indiquée à Crouttes comme étant de la seconde saison.

Pomme (de, d') *Railé-rouge* : Ons-en-Bray, 1867.
— *Railé-sucré* : C. R.
— *Railé-Varin* : Yvetot, 1870.
— *Railée* : Condé-sur-Noireau.
— *Raileuse* : C. R.
— *Reine-des-hâtives* : Yvetot.
— *Renouvelet* : Crouttes (Hiémois), 1866, Falaise.
— *Ricard* : Ourville (Caux). Cf. *Doux-frangé*.
— *Rouée* : Vire, etc. (Bocage).
— *Saint-Jacques* : Saint-Vaast.
— *Saint-Laurent* : Beauvoir-en-Lyons, Argueil, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Sou(o)ris* : Formigny, etc. (Bessin).
— *Tendre-blanche* : Gisors (DB.).
— *Thomas* : Cuissai (Alençonnais), 1867.
— *Timpacé* : Granville (DB.).
— *Tôtonnet* : Bayeux, Formigny.
— *Toupie-rouge* : Cherbourg (DB.).
— *Vé-du-coin* : La Villette.
— *Ysey* : Cuissai, 1867. Cf. *Amer-doux-d'Ysey* (Mayenne).

2° Pommes secondes

Pomme (de, d') *Amanda-Coruble* : Caux, 1872, Néville (DB.).
— *Amer-doux* : Argueil, Yvetot, Courteilles, Saint-Martin-de-Mailloc, Lisieux, Bayeux, Juaye-Mondaye, Saint-Hilaire-du-Harcouët (1).
— *Amer-doux-blanc* : Cahaignes (*Op. cit.*), Saint-Saëns (DB.), Mesnil-Auzouf.
— *Amer-doux-gris* : Bessin, 1864.
— *Amer-doux-rouge* : Cardonville (Cahaignes, *op. cit.*).
— *Amer-doux-vert* : Cahaignes (*Op. cit.*).

(1) Cahaignes indique auprès de Caen cette pomme que mentionne aussi Julien Le Paulmier. MM. de Boutteville et Hauchecorne distinguent un *Gros-amer-doux* à Thiberville (Roumois) et un *Petit-amer-doux* à Roncherolles (Caux).

Pomme (de, d') *Amer-Gautier* : Forges-les-Eaux (DB.), Sainte-Croix-sur-Buchy (Caux) 1872.

— *Amer-gris* : Cuissai (Alençonnais), 1867.

— *Amère-à-glanes* : Bazinval, C. R.

— *Amère-à-grappes* : Londinières.

— *Amère-de-Berthecourt* : Berthouville, C. R.

— *Amère-de-Bertreville* : Cany (DB.).

— *Amère-de-Bray* : Neufchâtel (DB.).

— *Amère-rouge* : Bazinval.

— *Amère-verte* : Bazinval.

— *Ameret-d'automne* (*hâtif*) : Touffreville, 1870, Néville (DB.).

— *Argent* : Néhou (Cotentin).

— *Argent-blanc* : C. R.

— *Argent-coloré* : C. R.

— *Argile-nouvelle* : C. R., Yvetot (C.).

— *Aufriche-tendre* : Torigny, 1868. Cf. *Patte-d'oie*.

— *Auge* : Étrépagny (Vexin).

— *Auvêque-amer* : St-Jean-de-la-Haye (Cotentin), 1868.

— *Aveine* (*Avoine*) : Londinières, Vire, Hottot-les-Bagues (1866), Bernières-Bocage, Formigny, Valognes. Cf. *Filasse*.

— *Aveine-amère* : Bertreville-Saint-Ouen, 1872 (1).

— *Aveine-blanche* : Mesnil-Auzouf.

— *Aveine-carrée* : C. R., Tirepied (Avranchin) 1868. Cf. *Grosse-aveine*.

— *Aveine-grise* : Mesnil-Auzouf, C. R.

— *Aveine* (*Grosse-*) : Remilly, 1866.

— *Aveine* (*Petite-*) : Yvetot (DB.).

— *Aveine-rouge* : Bertreville-Saint-Ouen, 1872.

— *Avocat* (*L'*) : Thiberville (DB.).

— *Baratte* : Néhou, Les Pieux (DB.). Cf. *Barette* : C. R.

— *Barbari*, *Barbarie* (2) : Gisors, Gadencourt, Courteilles, Berthouville, C. R.

(1) Cette pomme est indiquée comme tardive dans le procès-verbal du « Congrès. » Il en est de même de la *Grosse-Aveine*.

(2) Du Breuil indique cette pomme comme tardive et comme synonyme

Pomme (de) *Barbéri* : Mesnil-Auzouf.
— *Barbériot* : La Villette.
— *Barbrée* : E. Vimont (*Op. cit.*).
— *Barillet* : C. R.
— *Basset* : Gournay-en-Bray, 1867.
— *Bazin* : Ourville (DB.), Yvetot (C.).
— *Bec-d'oie* : C. R. Cf. *Cul-d'oie*, p. 253.
— *Belbec* : C. R.
— *Belle-fille-normande* : Alençon, 1866.
— *Bel-û (œil)* : Saint-Lô, 1868.
— *Bénard* : Étrépagny, Lyons-la-Forêt, Gournay.
— *Becquet* : Torigny (DB.).
— *Bérat* : Alençon, 1864, C. R.
— *Bertin* : Ons-en-Bray, 1867.
— *Bertonnet* : Brecey (Avranchin) (DB.).
— *Beurrée* : C. R. Cf. *Pomme de sirop*.
— *Binet* : Livarot (DB.), Lisieux, 1864, C. R. (1).
— *Biscaie* : Crouttes, 1866, Ticheville.
— *Bisquet* : Berthouville, Saint-Pierre-sur-Dives (DB.). Cf. *Longbois* et *Biscaie*.
— *Blanc-vert* : E. Vimont (*Op. cit.*).
— *Blandurel* : 1371 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
— *Blanduriot* (2) : C. R.
— *Bois-jaune* : Formigny (Bessin).
— *Bois-Yvon* : Environs de Vire.
— *Boiteaumesnil (Le)* : Pierrecourt, 1872.
— *Bon-Antoine* : Saint-Vaast.
— *Bonde* : Gisors (Vexin).
— *Bondon-vert* : C. R.

d'*Argueil* et de *Roguet*. MM. de Boutteville et Hauchecorne (*Op. cit.*, p. 119), qui la font fleurir au commencement de mai, lui donnent pour synonyme *Monte-en-l'air*, ainsi d'ailleurs que le « Catalogue des fruits de pressoir. » Cahaignes (*Op. cit.*) mentionne la *Barbarie de Biscaye*.

(1) Le « Catalogue des fruits moulés » distingue un *Binet-blanc* et un *Binet-gris*.

(2) Telle est l'orthographe donnée par le « Catalogue des fruits moulés », mais il est plus que probable qu'il faut *Blandurio*, forme moderne de *Blandurel*.

Pomme (de) *Bon-valet* : Formigny (Bessin).
— *Bonne-sorte* : Yvetot (C.), Lisieux, 1864.
— *Boquet* (1) : C. R.
— *Boulogne* : Couvains (Cotentin), 1868.
— *Bourse* : Formigny. Cf. *Filasse*.
— *Bouteille* : Gisors, Courteilles, Beaumesnil, Vimoutiers, 1864, Lisieux, Mesnil-Auzouf, Juaye-Mondaye, Formigny.
— *Bouteille-précoce (jaune)* : Bernay, 1872, C. R.
— *Brûlin* : Gisors, Étrépagny.
— *Brunotte* : C. R.
— *Buis* : Yvetot, 1872.
— *Canne* : Roncherolles (C.), Cuissai, 1867.
— *Canouville* : Gournay-en-Bray, 1867.
— *Cardinale* : Bessin, 1868.
— *Carnette* : Courteilles.
— *Carpentier* : Bernay (C.).
— *Cartigny* : Saint-Lô, 1868, Aunay (DB.).
— *Cat* : Pierrecourt, 1872, Bazinval, C. R.
— *Cattebière-amer* : Néhou.
— *Cattebière-doux* : Néhou.
— *Caumont* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Charge-malgré* : Brecey (Avranchin) (DB.).
— *Châtaigne* (2): Bessin, 1864, C. R.
— *Chenay* : Cuissai 1867, Semallé (Alençonnais).
— *Chevalier* : Avranches (DB.).
— *Chou* : La Villette, Vire. Cf. *Gris-doux*.
— *Closette* : Bréhal (DB.).
— *Coline* : Brecey, Crollon (Avranchin).
— *Coqueret* : Gadencourt, Courteilles, Beaumesnil, Juaye-Mondaye (Bessin).
— *Coqueret-doré* : Bessin, 1864.
— *Coqueret-roux* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Coqueret-vert* : Bessin, 1864, La Meauffe, 1868.
— *Coquerie-moyen* : Forges-les-Eaux (DB.).

(1) Cf. *Bosquet* : 1360 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
(2) Cf. *Casteignier* (Pomme de): 1370 (De Beaurepaire, *op. cit.*).

Pomme (de) *Coquet* : Juaye-Mondaye, Surrain, Formigny.
— *Coquet-blanc* : Bessin, 1864.
— *Coquin-Bazire* : Crollon, 1868.
— *Corneille* (1) : Lisieux (DB.), Dozulé.
— *Corneille-rouge* : C. R.
— *Côte* : Falaise (DB.).
— *Côtelée* : Hottot-les-Bagues, 1866, Formigny.
— *Cotentin* : Gadencourt, Ticheville.
— *Coudray* : C. R.
— *Coupé* : C. R.
— *Courte-queue* : Vire, etc. (Bocage).
— *Court-pied* : Néhou, Saint-Vaast.
— *Crépin-blanc* : C. R.
— *Crochu* : Dozulé (DB.).
— *Croix-de-bouelle* : C. R., C.
— *Crolon* : Villiers-Fossard (Cotentin), 1868.
— *Cul-à-cul* (2) : Mouen près Caen, Bessin, 1864.
— *Cul-d'oie* : Saint-Vaast. Cf. *Bec-d'oie.*
— *Cul-noué* : Gadencourt, Carentan (Le Paulmier et Cahaignes, *op. cit.*).
— *Curé-doux* : C. R.
— *Cusset* : Avranches (DB.).
— *Dame* : Yerville (Caux) (C.), Cully (Cahaignes, *op. cit.*).
— *Dameray* (3) : Bessin, 1864, C. R.
— *Diar* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Docteur-Blanche* : C. R.
— *Douce-amère* (*Doux-amer*) : Gisors, Vire.
— *Douce-Capplier* : Jersey, 1868.
— *Douce-Parisy* : C. R.

(1) Decorde, cité par Dubois-Travers, donne le nom de *Cornailles*, aux « pommes précoces de mauvaise qualité. »

(2) Le procès-verbal du Congrès de 1864 distingue deux espèces de *Cul-à-cul*, le « Catalogue des fruits moulés » n'en connaît qu'une.

(3) J'écris ce mot tel que le donne le procès-verbal du Congrès, malgré l'invraisemblance de son orthographe ; j'en ai fait de même pour le nom peut-être aussi peu exact de *Doux-Hamerey*, qui se trouve plus loin.

Pomme (de, d') *Doux–auvêque* : Cahaignes, Cotgrave (*Op. cit.*), Dozulé, Vingt-Hanaps, Vire, Mantilly, Touchet, Néhou, Barneville, St-Vaast.

— *Doux-évêque* : Beaumesnil, Berthouville.

— *Douze-évêque* : Dozulé, Formigny.

— *Douzouvêque* : Hague (J. Fleury, *op. cit.*).

— *Doux-aux-vespes* (1) : C. R., Moisy (*Op. cit.*).

— *Doux-auvêque-d'hiver* : Cavigny (Cotentin), 1868 (2).

— *Doux-gris* : Gisors (Vexin).

— *Doux-Hamerey* : Avranchin, 1864.

— *Doux-lozon* : Saint-Lô, 1868.

— *Douze* (*Doux*)-*au-gobet* : Rouen (C.), Avranchin, 1864, Granville (DB.) (3).

— *Duchesne* : Environs d'Yvetot (C.).

— *Ecarlatine* : Motteville, 1872 (4).

— *Ecole* : C. R.

— *Egale-vin* : Bessin, 1870. Cf. *Gagnevin*.

— *Espèce-du-parc-Dufour* : Crouttes, 1864.

— *Fausse-douce-dame* : Saint-Lô, 1868.

— *Fauvelle* : C. R.

— *Faux-Galvin* : Cotentin, 1864.

— *Fenou* : Formigny (Bessin).

— *Feuillard* : Formigny, Juaye-Mondaye, DB.

— *Feuillée* : Condé-sur-Noireau, Vire. Cf. *Gros-doux*.

— *Filasse* : Bayeux, Formigny. Cf. *Pépin*.

— *Fleur-de-juin* : Almenèches (Hiémois), 1866.

— *Fleur-de-mai* (5) : Touffreville (Caux), 1870.

(1) Ce nom, mentionné déjà par Du Bois, et auquel le « Catalogue des fruits moulés » a donné comme une consécration officielle, a été supposé, sans aucune raison valable, être la forme primitive de *Doux-évêque* ; il est entièrement inconnu de nos paysans.

(2) Le « Catalogue des fruits de pressoir » indique encore une pomme du nom de *Doux-Auvet* ou *Doux-Auvray*.

(3) Cette espèce est donnée comme première dans le Traité du *Cidre*.

(4) Julien Le Paulmier mentionne une pomme rouge du Cotentin, à laquelle il donne le nom de « *Coccinea,* vulgo *Pomme-d'écarlate* » : serait-ce la même que l'*Ecarlatine* de Motteville ?

(5) M. Hauchecorne, dans son « Analyse des fruits de pressoir » (1872),

Pomme (de d') *Folligny* : Torigny-sur-Vire, 1868.
— *Fort-bois* : Avranchin, 1864.
— *Frais-chien* (1) : Formigny.
— *Fréquin-barré* : C. R., Roncherolles (C.). Cf. *Gros fréquin.*
— *Fréquin-blanc* : Yvetot, 1874. Cf. *Fresquin-moucheté* et *Pomme-blanche* (Oise).
— *Fréquin-jaune* : Yvetot.
— *Fréquin-moucheté* : Caux, 1872.
— *Fréquin-rouge* : Yvetot, Bertreville-Saint-Ouen, 1872.
— *Fréquin-vert* : C. R.
— *Fresquin*, *fréquin* : Bernay, Ticheville, Crouttes (Hiémois), Dozulé (Pays d'Auge).
— *Galopin* : Baons-le-Comte, Gisors, Beaumesnil.
— *Galot* : Dozulé (DB.), Touchet.
— *Galot-railé* : Vire, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Galotte (La)* : Avranchin, 1864.
— *Galvin* : Bessin, 1864. Cf. *Petit-griset.*
— *Gagnevin* : Bessin, 1870, A. N.
— *Ganevin* (2) : Formigny, Bernesq.
— *Gaument* : Courteilles.
— *Gauvin* : Environs d'Yvetot (C.), C. R.
— *Gay* : J. Le Paulmier (*Op. cit.*), Avranchin, 1868.
— *Gay-rouge* : Bessin, 1864.
— *Germaine* : Cahaignes (*Op. cit.*), Flocques, Bazinval, Auffay (C.), Formigny.
— *Glanette* : Caux, 1872, Pierrecourt (C.).
— *Godet* : Formigny (Bessin).

indique deux *Fleur-de-mai*, comme pommes secondes ; mais je ne puis dire en quoi elles ressemblent aux *Fleur-de-mai-douce* et *vraie* du Catalogue de la Société d'Horticulture de Rouen.

(1) Le procès-verbal du Congrès de 1864 donne *Frais-de-chien* ; Cahaignes, *Freschin :* est-ce une modification de *Fresquin ?*

(2) Il ne semble pas douteux que *Ganevin* et *Gagnevin* soient identiques ; *Galvin* en est-il une forme modifiée ? Cela est vraisemblable, mais en est-il de même de Gauvin ? C'est ce que je ne saurais dire M. Lepingard mentionne la forme *Déganevin.*

Pomme (de d') *Goule-de-berbis* : Touchet (Mortainais).
— *Grande-sorte* : Thiberville (Lieuvin).
— *Grange* : Flocques (Pays de Bray).
— *Gras* : La Villette. Cf. *Grasse à cidre* : Yvetot (C.).
— *Grélot* : C. R. Cf. *Sonnette*.
— *Gris-cul* : Néhou (Cotentin).
— *Gros-amer* : Gadencourt, Bernay, Néhou.
— *Gros-auvéque* : Avranchin, 1864.
— *Gros-binet* : Sainte-Croix-sur-Buchy (C.).
— *Gros-bois* : Bayeux, Mosles, Formigny, Cherbourg.
— *Gros-cœur* : Agy (Bessin), 1868.
— *Gros-court* : La Vacquerie, Tour, Formigny, etc.
— *Gros-cul* : Alençon, 1864, Écouché (DB).
— *Gros-doux* : Ourville, Rémalard, 1864, Saint-Lô, 1868, Longues (Cahaignes, *op. cit.*), Saint-Vaast, Beaumont-en-Hague.
— *Gros-doux-Veré* : Crouttes, 1868.
— *Gros-écarlate* : Pays de Caux (DB.).
— *Gros-fresquin* (*fréquin*) : Yvetot, 1872, Gadencourt, Courteilles, Avranchin, 1868.
— *Gros-galot* : Brecey (Avranchin) (DB.).
— *Gros-garot* : Saint-Vaast (Cotentin).
— *Gros-Lozon* : Avranchin, 1864.
— *Gros-marin* (1) : Formigny (Bessin).
— *Gros-matois* : Environs d'Yvetot (C.).
— *Gros-muscadet* : Avranchin, 1864.
— *Gros-œil* : Avranchin, 1872.
— *Gros-yeux* (*ûs*) : Formigny.
— *Gros-paradis-rouge* : Bessin, 1868.
— *Gros-pont* : Lisieux, 1864.
— *Gros-rouge-de-Graitel* : Valognes (DB.).
— *Gros-rouget* : Pays de Caux (DB.).
— *Gros-vert* : Jersey, 1868, Grémonville (C.).
— *Grosse-à-côtes* : Grémonville (C.).

(1) Je ne sais si cette espèce, qui m'est indiquée à Formigny comme « seconde », est réellement autre que le *Gros-marin-blanc*, pomme tardive.

Pomme (de) *Grosse-amère* : Ons-en-Bray, 1867. Cf. *Douce-amère.*

— *Grosse-pruvotte* : Yvetot, 1872.

— *Grosse-queue* : Falaise (DB.). Cf. *Aveine.*

— *Guettier* : Environs de Bernay, 1872.

— *Guilmin* : Formigny (Bessin).

— **Hareng* : C. R.

— **Harnais* : C. R.

— **Haute-bonté* : C. R.

— *Haut-griset* : Bessin, 1864. Cf. *Faux-Galvin.*

— *Haze* : Orne (C. R.), Cardonville (Cahaignes, *op. cit.*), Falaise (DB.) (1).

— **Henri* : C. R.

— **Héron* : La Villette (Bocage).

— *Jabot* : Valframbert (Alençonnais) 1866.

— *Jannot* : Environs de Bernay (C.).

— **Jaunet-de-Bray* : C. R.

— *Jaunet-Galopin* : Lisieux (DB.).

— *Jean-Bénard* : Formigny.

— *Jérusalem* : Saint-Lô, 1868.

— *La Huguenote* : Bréhal, Saint-Lô, Jersey, 1868

— *Lamotte* : C. R.

— *Limaçon* : Boos (Roumois) (DB.).

— *Loifé* : Torigny (DB.).

— *Long-bois* (2) : Sainte-Croix-sur-Buchy, Gadencourt, Villiers-Fossard, Saint-Hilaire-du-Harcouët.

— *Long-pommier* : Saint-Pierre-sur-Dives (DB.).

— *Long-rai* : C. R.

— *Long-bois* : Cf.

— *Longue-queue* : Crouttes, 1866, Allouville (C.).

— *Louisonnette* : C. R.

— *Louvières* : Hottot-les-Bagues, 1866.

— *Mailland* : C. R.

(1) Du Breuil indique cette pomme comme de première saison.

(2) Cahaignes, qui mentionne aussi cette forme, lui donne comme synonyme celle de *Long-Pommier*, nom conservé, on le voit, à Saint-Pierre-sur-Dives.

Pomme (de, d') *Malet* : Bazinval (Pays de Bray).
— *Maltot* : Formigny (Bessin).
— *Margot* : Néhou, Saint-Vaast (Cotentin).
— *Margoton* : Bertreville-Saint-Ouen, 1872.
— *Maria* : Bernay, 1872.
— *Maricas* : Berthouville (Lieuvin).
— *Mariennet* (*Marionet*) : La Villette, Condé-sur-Noireau (Bocage).
— *Marin-poulin* : Avranches (DB.).
— *Martineau* : Bessin, 1864.
— *Massue* : Condé-sur-Noireau (C.).
— *Mathieu* : Bertreville-Saint-Ouen, 1872.
— *Matois* (*Maté*) : Berthouville, Bernay, Pont-Audemer, Dozulé (Pays-d'Auge).
— *Menu-pont* : Saint-Pierre-sur-Dives (DB.).
— *Messire-Jean* : Formigny.
— *Milan-blanc* : Pays de Caux, 1872.
— *Mon-oncle-Jacques* : Bazinval.
— *Mont-Bottin* : Dozulé, 1866.
— *Monte-en-l'air* : Saint-Hilaire-du-Harcouët. Cf. *Long-bois* et *Long-pommier*.
— *Mouches* : Valmont (DB.).
— *Moussette* : Hugleville-en-Caux, 1872, Mantilly.
— *Moutier* : Formigny (Bessin).
— *Mulot* : C. R. Cf. *Rouge-mulot* (Croissanville).
— *Muscadelle* : C. R. Cf. *Muscatelle* : J. Le Paulmier (*Op. cit.*).
— *Muscadet* : Yvetot (C.), Motteville, 1872. Cf. *Coquet*.
— *Muscadet-blanc* : Courteilles.
— *Muscadet-gris* : Courteilles.
— *Muscadet-jaune* : Courteilles.
— *Ner-binet* : Jersey, 1868.
— *Noix* : C. R., Bessin, 1864.
— *Normande* (1) : Rémalard, 1864.
— *Noron* : Hiémois (E. Vimont).

(1) C'est sans doute cette espèce que Du Breuil appelle *P. de Normandie*, en l'indiquant à Bellesme.

Pomme (de, d') *Ognon* : Bazinval, Flocques.
— *Ordre* : Saint-Lô, 1868, Avranchin (C.).
— *Oriol* (*Auriol*) : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Oriotte* : Bernay.
— *Orpolin* : Rouen (C.), Crouttes, 1866, Livarot.
— *Ozanne* (1) : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Ozenne* : La Villette, Saint-Vaast.
— *Passe-pomme* : Ourville (C.).
— *Patte-d'oie* : Saint-Lô, 1868.
— *Peau-de-vache-précoce* : Thiberville (DB.).
— *Pépin* : 1361 (De Beaurepaire, *op. cit.*), Livarot, Saint-Lô, 1868.
— *Pépinot* : Saint-Lô, 1868.
— *Perdrix* : Yvetot. Cf. *P. de Séguin*.
— *Pet-de-chien* : Bernay.
— *Petit-Adam* (3) : Beaumesnil, Ticheville.
— *Petit-amer* : Environs de Buchy (C.).
— *Petit-ameret* : Crouttes, 1866.
— *Petit-Angleterre* : C. R.
— *Petit-citron* : Environs de Buchy (C.).
— *Petit-colas* : Périers (DB.).
— *Petit-doux-Veré* : Crouttes, 1866.
— *Petit-fréquin* : Gadencourt, Crouttes, 1866, St-Pierre sur-Dives (DB).
— *Petit-griset* (2) : C. R., Bessin, 1864. Cf. *Galvin*.
— *Petit-matois* : Yvetot (C.).
— *Petit-manquevilain* : Cotentin (C. R.).
— *Petit-muscadet* : C. R., Congrès de 1872.
— *Petit-renouvelet* : Caux, Berthouville, Bernay.
— *Petit-vin* : Gadencourt, Ticheville.
— *Petite-pruvotte* : Pierrecourt, 1872.
— *Pétrot* : Val-Saint-Pair (Avranchin). Cf. *Fort-bois*.

(1) Cahaignes distingue une *Grande* et une *Petite Ozanne*, les auteurs du *Cidre* signalent la seconde à Ourville.

(2) Du Breuil indique aussi à Lisieux, mais comme tardive, une pomme de *Petit Adam*.

(3) Le procès-verbal de Congrès indique cette pomme comme tardive.

Pomme (de) *Picharde* : Marcey (Avranchin), 1868.
— *Pied-de-cheval* : Courteilles.
— *Plard* (*Pelard*) : Ons-en-Bray, 1867.
— *Platin* : Bayeux, Formigny.
— *Poire* : C. R., Villiers-Fossard, 1868, Grémonville (C.).
— *Pommette* : Darnetal (DB.).
— *Pont* : Livarot (DB.).
— *Pont-Hamon* : Formigny.
— *Popeline* : Robehomme (Auge), 1868.
— *Pousse-cul* : Étrépagny.
— *Pratret* : Sortosville-en-Hague, 1868.
— *Préaux* : Bréhal (DB.), Cahaignes (*Op. cit.*) (1).
— *Queue-de-renard* : Crouttes, 1866. Cf. *Longue-queue.*
— *Quevillon* : Bertreville-Saint-Ouen (C.).
— *Railé-pointu* : Cherbourg (DB.).
— *Rambourg-doux* : Darnetal (DB.).
— *Reinette-de-Caux-bâtarde* : Gournay, 1872.
— *Rété* : Gadencourt. — *Resté* : 1360 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
— *Ribotière* : Rémalard (Corbonnais).
— **Ribout-blanc* : C. R.
— *Riole* : Bayeux, Juaye-Mondaye.
— *Rosine* : Yvetot (C.), Berthouville.
— *Rouelle* : Formigny, Vire, Condé-sur-Noireau.
— *Rouge-binet* : Bessin, 1864, Jersey, 1868.
— *Rouge-David* : C. R.
— *Rouge-Jérôme* : Avranchin, 1864.
— *Rouge-mollet* : Les Pieux (Hague) (DB.).
— *Rouget* : Cany (Caux) (DB.). Syn. *P.-à-glanes* : C. R.
— *Roulier* : Fleury-sur-Andelle (DB.).
— *Roussette* : Cahaignes (*Op. cit.*). Cf. *Ognonnet.*
— *Saint-Charles* : Avranchin, 1864.
— *Saint-Martin* : Goderville (DB.), Fécamp, Yvetot (C.), Bernay, 1872, Dozulé, Croissanville.
— *Saint-Meu* : Bernay, 1872, Lisieux.

(1) Cahaignes indique comme synonyme de cette espèce la pomme de *Trochet* ou de *Troquet.*

Pomme (de) *Saint-Philibert* : Lisieux (DB.).
— *Saint-Pierre* : Saint-Saens (DB.). Cf. *Gros-Bédangue*
— *Sang-de-bœuf* : Berthouville.
— *Sauger* (1) : Bernay, Dozulé.
— *Serène* : Gisors (Vexin).
— *Sonnette* : C. R., Roncherolles (C.). Cf. *Grélot.*
— **Sucre-de-Bernay* : C. R.
— *Surannée* : Marcey, 1868.
— *Tambour* : Sortosville-en-Hague, 1868.
— **Targirette* : C. R.
— *Tarte* : Yvetot, 1872, Fauville (DB.).
— *Thiolet* : Croissanville (DB.).
— *Tombelaine* : Vains (Avranchin), 1868.
— *Trompe-friand* : C. R., Routot (DB.).
— *Vagnon* : 1867 (Hauchecorne).
— *Vagnon-le-Grand* : Yvetot, 1872.
— *Vagnon-rouge* : Agneaux (Cotentin). Cf. *Bel-û.*
— *Val-Saint-Pair* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Valentin* : Orne (C. R.).
— *Varaville* : Pont-Audemer (DB.).
— *Varel* : Formigny, Bayeux, 1864.
— *Vaux (William)* : Jersey, Barneville, Sortosville-en-Hague, 1868.
— *Vénorique* : Saint-Vaast.
— *Vermeille-de-Souillay* : Marcey, 1868.
— *Vertot-blanc* : Gadencourt.
— *Vice-Président-Héron* : Bois-Guillaume (C. R.).
— *Villechien* : Villiers-Fossard, 1868.
— **Vire* : C. R., Ourville (C.).

3° Pommes tardives.

Pomme (de, d') *Adam* : Lisieux (DB.), C. R.
— *Ambrette* : C. R., Yvetot (C.).
— *Amer-blanc* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872.
— *Amer-doux-de-troche* : Vire.

(1) Cahaignes mentionne aussi une pomme de *Sauger-blanc.*

Pomme (de, d') **Amer (Gros)*: Bernay.
— *Ameret*: J. Le Paulmier (*Op. cit.*), Beaumesnil.
— *Ameret-blanc*: Courtilles.
— *Ameret-gris*: Courteilles, Yvetot, 1872.
— *Ameret (Gros)*: Sainte-Croix-sur-Buchy, Bernay, 1872, Marigny.
— *Ameret-rond*: Ourville (Caux). Syn. *Dameret-rond.*
— *Ameret-roux* (1): Courteilles.
— *Ameret (Amelet)-Saint-Côme*: Bertreville-Saint-Ouen, 1872, Néville (DB.).
— *Ameret-tardif*: Yvetot, 1872.
— *Ameret-vert*: Bertreville-Saint-Ouen, 1872. Cf. *Roquet-vert.*
— **Argile*: C. R., Eure, Seine-Inférieure (C.).
— *Argile-grise*: Yvetot, 1872. Cf. *Rouge-bruyère.*
— *Arseul*: Marcey (Avranchin), 1868.
— *Aufriche*: Dozulé, Bayeux, Formigny, etc. (Bessin).
— *Auray*: C. R.
— *Baril*: C. R., Courteilles. Cf. *Bouteille.*
— **Barrée*: C. R.
— **Beaulieu*: C. R.
— *Beauté*: Environs de Bernay, 1872.
— *Bédan (B'dan)*: Gadencourt, Bernay, La Villette, Condé-sur-Noireau, Mosles, Formigny, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Bédane* (2): Beaumesnil, Vimoutiers, 1864, Crouttes, 1866, Ticheville, Falaise.
— *Bédan-de-la-Bouille*: C. R.
— *Bédan-des-Parts*: Yvetot, Berthouville.
— *Bédan (Petit)*: Yvetot, 1872.
— *Bédan-rouge*: Néville (Caux), 1872.
— *Bédan-vert*: Bertreville-Saint-Ouen, 1872.
— *Bédangue (Gros)*: Ingouville, Valmont (DB.).
— **Belle-mauvaise*: La Villette.

(1) Le *Catalogue des fruits de pressoir* indique une pomme d'*Ameret-rouge*, comme synonyme du *Marin-Onfroy*.
(2) *Bédane*: 1363 (De Beaurepaire, *op. cit.*).

Pomme (de, d') *Bertreville* : Yvetot, 1872.
— *Bindouvet* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Blanc-bonnet* : Saint-Vaast.
— *Blanc-dur* : C. R.
— *Blanche* (1) : Dozulé, Villiers-Fossard, 1868.
— *Blanche-tardive* : Berthouville.
— *Blangy* : Gadencourt, Beaumesnil, Bernay, Lisieux, C. R.
— *Bois* (2) : Bayeux, Cherbourg.
— *Bon-acre* : Buchy (C.), Les Pieux.
— *Boniface* : Hiémois (E. Vimont).
— *Bon-rapport* : Falaise (DB.).
— **Bossette* : C. R.
— *Bouteille* : Pont-Audemer (*Dict. du pat. de l'Eure*), Lisieux, 1864, La Villette, Condé-sur-Noireau, Juaye-Mondaye, Formigny.
— **Bouteville* : C. R.
— *Bramtot* : Berthouville, C. R.
— **Bretagne* : C. R.
— *Carpentier* : Pont-Audemer (*Dict.* etc.), Bernay (C.).
— *Carrière* : Hiémois (E. Vimont).
— *Chasse-diable* : Saint-Vaast.
— *Châtaigne* : Rémalard. Cf. *Damassé*.
— *Ché* (*Chair*) : Saint-Pierre-sur-Dives.
— *Cherehe-haut-vent* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Cherche-vent* : Touchet (Mortainais).
— *Cholet* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Çimérisier* : Saint-Vaast.
— *Couleuvre* : Saint-Clair-sur-les-Monts (C.).
— *Cul-noir* : Courteilles.
— *Dameret* : Gisors, Étrépagny, Bessin, 1864. Cf. *Ameret*.
— *Delaplace* : Beaumesnil, 1872, Berthouville.
— *Damassé* : Caux, 1872, Roncherolles (C.).
— *Desesquelle* : Gournay-en-Bray, 1867.

(1) *Blanche-pomme* : 1371 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
(2) Cf. *Pomme de Bosc* : 1381 (De Beaurepaire, *op. cit.*).

Pomme (de, d') *Didot* : C. R.
— *Dix-huit-mines* : Flocques (Pays de Bray).
— *Douce-morelle-rouge* : Gisors (DB.).
— *Doux-Martin* : (1) Cahaignes (*Op. cit.*), Hugleville-en Caux, 1872.
— *Doux-Véret* : Cahaignes (*Op. cit.*), Yvetot, 1872.
— *Douveret-gris* : Bazinval, Lisieux, 1864.
— *Dure* (2) : Courteilles (Plaine de St-André).
— *Duret* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872, Courteilles, Pont-Audemer (DB.).
— *Ecarlatine* (3) : Beaumesnil, Bernay.
— *Ecuelle* : Bertreville-Saint-Ouen.
— *Equilly* : Bréhal (DB.). Cf. *Gros-Bédangue*.
— *Fausse-moussette* : Passais (DB.).
— *Fer* : Bazinval, Courteilles, Mesnil-Auzouf.
— *Fétuet* : Thury-Harcourt (DB.).
— *Fillâtre* : Néhou, Saint-Vaast.
— *Fillette* : Courteilles (Plaine de St-André).
— *Fingnette* : Saint-Vaast.
— *Fleur-d'Auge* (4) : Alençon, 1866, Vire (DB.).
— *Forget* : Vimoutiers, Alençon, 1866.
— *Fossette* : Falaise (DB.).
— *Franc-suret* : Sortosville-en-Hague, 1868.
— *Franget* (*Le*) : Jersey, 1868.
— *Fréquin-(Audièvre)* : Yvetot, Berthouville.
— *Fumée* : Yvetot, 1872.
— *Gandonnière* : Avranchin, 1864.
— *Gilet-rouge* : Vire. Cf. *Fleur-d'Auge*.
— *Gilet-vert* : C. R. Syn. *Petit-gilet* : Rennes, 1865.

(1) Les auteurs du *Cidre* indiquent, comme secondes, les pommes de *Doux-Martin* et de *Doux-Véret*, la première à Touffréville, la seconde à Pierrecourt.

(2) Le « Catalogue des fruits moulés » mentionne une *Dur-au-vent-blanc* et une *Dur-au-vent-rouge*.

(3) M. Delaplace m'a indiqué cette pomme comme tardive et comme synonyme du *Roquet* de Gisors ; est-ce la même que celle de Motteville, qui est de seconde saison ?

(4) Du Breuil indique cette pomme comme seconde.

Pomme (de) *Godard* : Bois-Guillaume (Roumois), 1872.
— *Goudron* : Hugleville-en-Caux, 1872, C. R.
— *Goulafrière* : Dozulé (DB.).
— *Grandes-feuilles* : Les Pieux (DB.). Cf. *Barbari*.
— *Grippe-en-hât* : Juaye-Mondaye, Formigny. Cf. *Monte-en-l'air*.
— *Gris-de-la-Vallée* : Remilly, 1866.
— *Gros-Barbari* : Vire. Cf. *Grosse-Barbarie* : Abbaye de Longues (Cahaignes, *op. cit.*).
— *Gros-doux-de-Passé* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872, Boos (Roumois) (DB.).
— *Gros-feuillard* : Motteville (C.). Cf. *Grandes-feuilles*.
— *Groseillier* : Yvetot, 1872, Berthouville, Bernay.
— *Gros-marin-blanc* : Bayeux, 1864.
— *Gros-œillet* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872.
— *Gros-rouge-bruyère* : Yvetot, 1868.
— *Gros-têtard* : Villedieu (DB.).
— *Grosse-blanche* : Les Pieux (DB.).
— *Grosse-molène* : Valognes (DB.).
— *Haut-bois-gris* : Aunay (DB.).
— *Haute-branche* : Courteilles.
— *Haut-griset-de-Saint-Lô* (1) : Saint-Lô, 1868.
— *Héroult* : La Villette. Cf. *Belle-fille*.
— *Hommet* : Alençon, 1866.
— *Jacques-Barbe* : Allouville (C.).
— *Jaunet-jaune* (2) : Bertreville-St-Ouen, 1872.
— *Julien-Le-Paulmier* : Yvetot (C. R.).
— *Langevin* : Villedieu (DB.).
— *Laurier* : Yvetot, 1872, Les Pieux (DB.).
— *Leroux* : Berthouville (Lieuvin).
— *Lozon* : Yvetot, 1872, Mesnil-Auzouf, Mantilly. Syn. *Pomme-d'Outremer*.

(1) Ce *Haut-griset* est-il le même que le *Haut-griset* de la page 256 et qui est synonyme de *Faux-Galvin*, d'après le procès-verbal du Congrès de 1864 ? Je ne le saurais dire. Le « Catalogue des fruits moulés », qui mentionne ce nom, lui donne pour synonyme *Griset-de-Cherbourg*.

(2) Les auteurs du *Cidre* lui donnent le nom de *Jaunet-gris*.

Pomme (de, d') *Lu* : C. R.
— *Madeleine-rouge* : C. R.
— *Malières* : Hottot-les-Bagues, 1866.
— *Marie-Legrand* : Yvetot (C. R.).
— *Marin* : Bayeux, Formigny.
— *Marin-Anfray* : Gadencourt.
— *Mari(e)-Nonfré* : Dozulé, La Villette, Mesnil-Auzouf.
— *Marin-Onfré* : Bayeux, Saint-Vaast, La Hague, Néhou, Avranchin.
— *Marin-Onfroi* : Condé-sur-Noireau, Longues (Cahaignes, *op. cit.*), Formigny, Saint-Vaast.
— *Marinanflé, marionflé* : Ticheville.
— *Ma in-ronflé* : Courteilles.
— *Marion-anfré* : Villez-sous-Bailleul.
— *Marin-blanc* (*rouge*) : C. R.
— *Martin-Fessard* : C. R., Yvetot (C.), Berthouville.
— *Martremble* : Mortagne (DB.).
— *Massette* : Environs de Buchy (C.).
— *Mère-de-famille* : 1870, Bertreville-Saint-Ouen (C.).
— **Messire-François* : Saint-Martin-de-Mailloc.
— *Messire-Jacques* : Formigny, Bayeux, 1870.
— *Michelin* : Yvetot (C. R.).
— *Moulin-à-vent* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872, Gadencourt, Berthouville, Beaumesnil, Bernay, Vimoutiers, Livarot, Crouttes, 1866.
— *Mounier* (*Mouni*) : Bayeux, 1864, Mesnil-Auzouf, Aunay (Bocage).
— *Musé-de-brebis* : Beauvoir-en-Lyons, Berthouville.
— *Nez-de-brebis* : Bernay (Lieuvin).
— *Nez-de-cat* : C. R.
— *Noquet* : Environs de Buchy (C.).
— **Odolant-Desnos* : C. R.
— **Œillet* : C. R., environs d'Yvetot (C.).
— *Onfrè* : Néhou. Cf. *Marin-Onfrè*.
— *Orgueil* : Gournay, 1867. Cf. *Roquet*.
— *Ormiteent* : Berthouville, Crouttes, 1866, Vimoutiers.
— *Orvot* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872, Damville.
— *Osier* : Évreux, 1868. Cf. *Gros-rouge-bruyère*.

Pomme (de) *Peau-de-chien* : Gadencourt.

— *Peau-de-vache* (1) : Cany, Yvetot, Sotteville-lès-Rouen (C.), Courteilles, Bernay, Pont-Audemer, Ticheville, Dozulé, Mesnil-Auzouf, Saint-Vaast.

— *Pétas* : Bayeux (DB.).

— *Petit-coqueret-gris* : Courteilles.

— *Petit-marin* : Bessin, 1866. Cf. *Marin-onfré*.

— *Petit-soulange* : Vire (DB.).

— *Pied-bot* : Venoix, 1864, Fontenay-le-Marmion.

— *Pied-de-vache* (2) : Moisy (*Op. cit.*).

— *Pierrot* : Hottot-les-Bagués, 1866.

— *Pinfavat* : Londinières.

— *Ptatin-rouge* (3) : Bessin, 1864.

— *Porte-bien* : Saint-Vaast.

— *Poupine* : Saint-Hilaire-du-Harconët.

— *Prépetit* : Hugleville-en-Caux (C.), Bayeux (DB.).

— *Quenin* : Environs de Buchy (C.).

— *Rayée-rouge* : Ons-en-Bray.

— *Rébois* : Environs de Buchy (C.).

— *Rélot-dur* : Bertreville-Saint-Ouen (C.).

— *Rétot-productif* : Bertreville-Saint-Ouen, 1872.

— *Reinette-amère* : Bazinval.

— *Romrit* : Jersey, 1868.

— *Roquet* : Londinières, Flocques, Bazinval, Beauvoir-en-Lyons, Neufbourg. Cf. *Orgueit*.

— *Roquet-brun* : Yvetot, 1872, Bertreville-Saint-Ouen.

— *Roquet-d'Angleterre* : C. R.

— *Roquet-de-Bray* : Yvetot, 1872.

— *Roquet-rouge* : Flocques, Yvetot.

(1) Cahaignes ne parle pas de la « Peau-de-vache », mais il mentionne, à Janville (Roumois), une pomme du nom de « Peau-de-vieille. » Les auteurs du *Cidre* distinguent une *Peau de vache ancienne, petite* et *musquée*.

(2) M. Moisy n'aurait-il point fait erreur en mentionnant ce nom, que je ne rencontre nulle part ?

(3) Le procès-verbal du Congrès donne la forme *Patin*, que je ne connais pas.

Pomme (de) *Roquet-vert* : Flocques, Bertreville-Saint-Ouen.
— *Ros* : Bayeux (DB.).
— *Rouge* : Beauvoir-en-Lyons, Argueil, Bézancourt.
— *Rouge-Avenel* : C. R.
— *Rouge-brune* : C. R.
— *Rouge-bruyère* : Aumale, Gournay, 1867, Gisors, Étrépagny, Beaumesnil, Berthouville, etc. Cf. *Musé de brebis*.
— *Rouge-bruyère-gris* : Yvetot, 1872.
— *Rouge-cidre* : Hugleville-en-Caux, 1872.
— '*Rouge-duret* : C. R , Dozulé.
— *Rouge-mulot* : Croissanville (DB.).
— *Rouge-Pottier* : Saint-Pierre-sur-Dives (DB.).
— *Rougette* : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872. Cf. *Grosse-aveine* et *Rougine*. C. R.
— *Rougeville* : C. R.
— *Rousse-bérière* (1) : La Villette, Le Houlme.
— *Routier* : Saint-Pierre-sur-Dives, (DB.).
— *Roux-coqueret* : Roncherolles (C. R.).
— *Saint-Chéron* : C. R.
— *Saint-Germain* : Bellesme (DB.).
— *Saint-Hilaire* : Bellesme (DB.).
— *Saint-Lô* : Saint-Lô, 1868.
— *Saint-Thomas* : Sainte-Marguerite-de-Ducy (Bessin).
— *Sapin* (2) : Sainte-Croix-sur-Buchy, 1872, Bayeux.
— *Sauvage* (*Notre-Dame*) : Bayeux (DB.).
— *Savatte* : Bessin, 1870.
— *Suie* : Cahaignes (*Op. cit.*), Buchy (C.), Dozulé.
— *Suie* (*Grande*) : Hiémois.
— *Suie* (*Petite*) : Hiémois.
— *Timet* : Gadencourt.
— *Trochet-de-Saint-Lô* : Saint-Lô, 1868.
— *Trompe-valet* : C. R.

(1) Cette pomme m'a été indiquée aussi comme étant de seconde saison. Le *Cidre* mentionne également une *P. Rousse* à Rouen.

(2) « Pomme de sapin, *sapinea*, » dit Julien Le Paulmier, qui semble ainsi avoir déjà connu cette pomme.

Pomme (de, d') *Vache* : Mesnil-Auzouf, Fontenay-le-Marmion, Formigny, Saint-Vaast. Cf. *Peau-de-vache.*
— *Verbue* : Courteilles.
— *Vert* : Pays de Caux, Courteilles.
— *Vertante-rouge* : Dozulé, 1866.
— *Verte-belle* : Offranville (DB.).
— *Verte-douce* : C. R., environs de Buchy (C.).
— *Verte-reine* : Formigny, Saint-Vaast, La Haye-du-Puits (Cotentin).
— *Vertot-gris* : Gadencourt.
— *Vin* : Bertreville-Saint-Ouen (C.).
— *Vinaigre* : C. R. Cf. *Trompe-valet.*
— *Vincent* : C. R.
— *Vincent-Rivé* : C. R.
— *Vingt-écus* : Courteilles.

4° **Pommes non-classées** (1).

— *Abondance* : Hiémois (E. Vimont).
— *Barbière* : Mesnil-Auzouf. Cf. *Barbrée* et *Barbériot.*
— *Boisguilbert* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Botte-au-vent* : Villez-sous-Bailleul.
— *Brécourt* : Villez-sous-Bailleul.
— *Capendu* : 1423 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
— *Chambrière* : Dozulé, etc. (Pays d'Auge).
— *Cherbourg* : Dozulé. Cf. *Griset-de-Cherbourg.*
— *Citron* : Dozulé, etc. (Pays d'Auge).
— *Clarin* : Dozulé, etc. (Pays d'Auge).
— *Coq* : Mesnil-Auzouf.
— *Dieu* (2) : Condé-sur-Noireau.

(1) La nécessité où j'ai été de rejeter dans une quatrième classe un certain nombre de pommes, qu'il m'a été impossible de ranger dans les trois premières, montre que j'aurais peut-être mieux fait de renoncer à toute classification et de donner dans l'ordre alphabétique tous ces noms parfois si incertains.

(2) Du Breuil indique à Avranches, nous l'avons vu, comme de première saison, une *Pomme-de-mon-Dieu* ; est-ce la même que la *Pomme-de-Dieu* de Condé-sur-Noireau ?

Pomme (de d') *Doux-ballon* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Durable* : Dozulé (Pays-d'Auge).
— *Grand-Jean* : Villez-sous-Bailleul.
— *Hérouel* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Joli* : Dozulé, etc. (Pays-d'Auge).
— *Martinique* : Condé-sur-Noireau.
— *Menante* : Dozulé, etc. (Pays-d'Auge).
— *Monligny* : 1360 (De Beaurepaire, *op. cit.*).
— *Notre-homme* : Villez-sous-Bailleul.
— *Œil-plal* : Dozulé, 1866.
— *Oranger* : Mesnil-Auzouf (Bocage).
— *Oranger (Gros)* : Mesnil-Auzouf.
— *Ordre-à-Héroult* : Condé-sur-Noireau.
— *Ordre-du-Grand-Alexandre* : Condé-sur-Noireau.
— *Ordre-du-Grand-François* : Condé-sur-Noireau.
— *Ordre-du-Grand-Michel* : Condé-sur-Noireau.
— *Quénaie* : Mesnil-Auzouf.
— *Quénaie (Grosse)* : Mesnil-Auzouf.
— *Rondin* : Monceaux, Bayeux.
— *Rouge-poignanl* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Saint-Bazile* : Ticheville (Hiémois).
— *Sainl-Giles* : Cahaignes (*Op. cit.*), Villez-sous-Bailleul.
— *Solage-à-Gouet* : Ticheville (Hiémois).
— *Taupe (La)* : Ticheville (Hiémois).
— *Terlingue* : Saint-Lô (Lepingard).
— *Trochelet* : Dozulé. Cf. *Trochet-de-Saint-Lô.*
— *Trois-pierres* : Saint-Martin-de-Mailloc.
— *Verglet* : Villez-sous-Bailleul.

II. — POIRES.

Père (de, d') *Adam* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Aminières* : Mantilly (Houlme).
— *Angleterre* : Condé-sur-Noireau.
— *Angoisse* (1) : Dozulé (Auge) (DB.).

(1) La poire d'*Angoisse* est, avec celle de Saint-Rieul, la plus anciennement connue en Normandie.

Père (de, d') *Antricotin* : A. N. Cf. *Lantricotin*.
— *Aragé* : Beaumesnil (Ouche). Cf. *Enragé*.
— *Argent* : Dozulé (Pays-d'Auge).
— *Avenelles* : Osmel (DB.).
— *Avisse* : Gadencourt (Pays de Madrie).
— *Bannot* : Gadencourt (Madrie).
— *Beauperême-bâtarde* : Pierrecourt (Bray), 1872.
— *Bellinge* : C. R.
— *Berthelot* : Valmont (Pays de Caux) (DB.).
— *Bézi* : Touchet (Mortainais). Cf. *Béziers*.
— *Béziers* : Argentan, Mantilly, Passais.
— *Billon* : Lisieux (DB.).
— *Blanc-Bocage* ; Lisieux (DB.).
— *Blanc-collet* : Dozulé (DB.).
— *Blanc-long* : Valmont (Pays de Caux) (DB.).
— *Blanchard* : Gadencourt, Beaumesnil, St-Pierre-d'Arcy, St-Martin-de-Mailloc.
— *Blitriot* : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
— *Blot (Gros)* : Mantilly, Passais (Le Houlme).
— *Bocage* : Gisors (Vexin) (DB.)
— *Bois-Jérôme* : Villez-sous-Bailleul.
— *Bois-rabattu* : Passais (DB.).
— *Bonan* : Beaumesnil (Pays d'Ouche).
— *Bonne-ente* : Villez-sous-Bailleul.
— *Boudais* : Lisieux (DB.).
— *Braise* : Falaise (DB.).
— *Branche* : Condé-sur-Noireau (DB.), Juaye-Mondaye (Bessin).
— *Branche-de-Fournet* : Mantilly, Passais.
— *Brione* : Mantilly (Le Houlme).
— *Brobrun* ; La Villette (Bocage).
— *Brouard* : Gisors, Étrépagny (Vexin).
— *Caieux* : Pierrecourt (Pays de Bray).
— *Caillouet* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Calimaçon* : Ticheville (Hiémois).
— *Campias* ; La Villette (Bocage).
— *Carisi, carési* : Gisors, Ticheville, Lisieux, etc.
— *Car(i)si-blanc* : Pierrecourt, Néville, Fauville, Villez-

sous-Bailleul, Cahaignes (*Op. cit.*). Cf. *Pochon-blanc.*

Père (de, d') *Car(i)si-gris* : Néville (Pays de Caux), Villez-sous-Bailleul (Pays de Madrie).

— *Carisi-gros* : Tôtes (Caux) (DB.). Cf. *Père-de-Jacques.*

— *Carisi-petit* : Neufchâtel (DB.).

— *Carisi-rouge* : Envermeu (Bray), Cahaignes (*Op. cit.*). Cf. *Pochon-rouge.*

— *Carisi-vert* : Néville (Pays de Caux).

— *Câtillon* : Pays-d'Auge (DB.).

— *Cerciaux* : C. R.

— *Champagne* : Touchet (Mortainais).

— *Chastel* : Cahaignes (*Op. cit.*).

— *Chemin* : Lisieux, Dozulé (Pays d'Auge).

— *Chêne* : Dozulé (DB.).

— *Cheval* : A. N.

— *Chien* : Dozulé, Valframbert (Alençonnais).

— *Chien-roux* : Rémalard, Alençon, 1866.

— *Cimarin* : Dozulé (DB.).

— *Clair* : Fauville (Pays-de-Caux) (DB.).

— *Clémencerie* : Touchet (Mortainais)..

— *Clinchamp* : Bréhal (DB.). Cf. *Girot-Loisel.*

— *Cloche* : Écos (DB.), Villez-sous-Bailleul.

— *Cochon* : Tôtes (DB.), Formigny. Cf. *Fressard.*

— *Coigné* : Alençon.

— *Conerie* : Passais (DB.).

— *Coq* : Valmont (DB.), Néville (C.).

— *Coudrette* : Yvetot, Néville (C.).

— *Courge* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.

— *Court-cou* : Champsecret, Mantilly.

— *Crapas, Crapou* : Néhou, Villez-sous-Bailleul.

— *Croixmare* : Yvetot (DB.).

— *Cuisse-Madame* : Mantilly (Le Houlme).

— *Dalot* : La Villette (Bocage).

— *Dieu* : Yvetot, Grémonville (C.).

— *Domfront* : Mantilly (Le Houlme).

— *Doucet* : Juaye-Mondaye (Bessin).

— *Drouard* : Villez-sous-Bailleul.

Père (de, d') *Droulin* : Saint-Martin-de-Mailloc.
— *Dure-verte* : Gisors (DB.).
— *Ectot* (*Heeto*) : Dozulé (Pays-d'Auge).
— *Enragé* : Gisors, Mantilly. Cf. *Aragé*.
— *Épinay* : Saint-Martin-de-Mailloc.
— *Épine* (*Grosse*) : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Épine* (*Petite*) : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Étrangle* (1) : Barneville.
— *Étranglet* : Saint-Vaast.
— *Fè* : La Villette. Cf. *Père de fer*.
— *Fer* : Ourville, Bernay, Berthouville, Dozulé, Hiémois, Juaye-Mondaye, Formigny.
— *Fer-d'âne* : Verneuil (Plaine de St-André).
— *Finaud* : Villez-sous-Bailleul.
— *Fisée, Fusée* : Gisors, Étrépagny, Pierrecourt.
— *Fisée-blanehe* : Gournay-en-Bray.
— *Foin* : Avranchin (DB.).
— *Fosse* : Thibouville (Lieuvin) (DB.).
— *Fosset* : Le Houlme.
— *Four* : Valmont (DB.).
— *Fressard* : Darnetal (Roumois) (DB.).
— *Garçon* : Condé-sur-Noireau, Touchet, Avranches.
— *Gaubert* : Mantilly, Passais.
— *George* : Envermeu (Pays de Bray) (DB.).
— *Girangoisse* : Villez-sous-Bailleul.
— *Girot* : Clécy (Bocage).
— *Girot-Loisel* : Vire (DB.).
— *Glane* : Berthouville (Lieuvin).
— *Gontier* ; Passais (Houlme) (DB.).
— *Goutte-d'or* : C. R.
— *Greselle* : C. R.
— *Gris* : Forges, Condé-sur-Noireau, Touchet.
— *Gris-coehon* : Avranches (DB.).
— *Gris* (*Gros*) : Mantilly (A. N.).
— *Gris-de-loup* : Dozulé.
— *Grisard* (*Gros*) : Valmont (DB.).

(1) Cahaignes (*Op. cit.*) mentionne aussi une Poire d'*Estranguillon*.

Père (de, d') *Grisard (Petit)* : Valmont (DB.).
— *Grise* : Saint-Martin-de-Mailloc, La Villette.
— *Grise-longue* : Gisors (DB.).
— *Gros-Hie* : Batilly (Hiémois).
— *Gros-Mesnil* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Gros-Morin* : Berthouville (Lieuvin).
— *Gros-rouge* : Passais (DB.).
— *Gros-rouge-Guigné* : Hiémois, 1866. Cf. *Rouge-Vigny*.
— *Gros-vert* : Ourville (DB.). Cf. *Père de Fer*.
— *Gros-Vignon* : A. N.
— *Grosse-grippe* : Clécy.
— *Grosse-grise* : Bernay, Dozulé, Falaise (DB.).
— *Grosse-verte* : Gisors (DB.).
— *Guillot* : Valmont (DB.).
— *Guinon* : Touchet (Mortainais).
— *Harpanne* : C. R.
— *Hâtive* : Écos (Vexin) DB.
— *Hautricot* : Passais (Houlme) DB.
— *Hazé* : Villez-sous-Bailleul.
— *Heugon* : Pays d'Auge (DB.). Cf. *Raguenet*.
— *Hiverne-blanc* : Écouché (Hiémois) DB.
— *Hiverne-roux* : Écouché (Hiémois) DB.
— *Huchet* : Beaumesnil, Bernay (Lieuvin).
— *Ivoire* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Jacob, Jacques* : Damville, Verneuil.
— *Jaune-ronde* : Gisors (DB.).
— *Jaune-verte* : Gisors (DB.).
— *Jannet, Jaunet* : Tôtes (Caux), Condé-sur-Noireau.
— *Jaunià* : Mantilly (Le Houlme).
— *Lantricot (Gros)* : Condé-sur-Noireau (DB.).
— *Lantricotin (Petit)* : Batilly, La Villette, Condé-sur-Noireau, Clécy. Cf. *Antricotin*.
— *Libouis* : Condé-sur-Noireau.
— *Livre* : La Villette (Bocage).
— *Longue-queue* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Longuet* : Champsecret (Le Houlme).
— *Loup-enragé* : C. R.
— *Lucas* · Pays d'Auge (DB.).

Père (de, d') *Margot* : Pays de Caux. Cf. *Fisée*.
— *Marin-Brugot* : Forges les-Eaux (DB.).
— *Marron-gris* : A. N.
— *Martine* : Pays d'Auge (DB.).
— *Masuret* : C. R.
— *Merde-d'oie* (1) : Barneville (Cotentin).
— *Messire-Jacques* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Messire-Jean* : Villez-sous-Bailleul.
— *Michet* : Valognes (DB.).
— *Moque-friand-blanc* (2) : Falaise (DB.).
— *Moque-friand-rouge* : Falaise (DB.).
— *Mouchard* : Thibouville (DB.).
— *Moutin* : Gournay-en-Bray.
— *Muscadet* : Hiémois (E. Vimont).
— *Muscadet-long-bois* : Mantilly.
— *Navet* : Yvetot.
— *Neuf-boc* : Neufchâtel (DB.).
— *Noir* (*Ner*) : A. N.
— *Ognonnet* : Dozulé, La Villette.
— *Orme* : A. N.
— *Paronnet* (3) : Mesnil-de-Briouze, Condé-sur-Noireau, Clécy (Bocage).
— *Patetet-gros* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Patelet-plat* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Patelet-rouge* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Patoulet-blanc* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Patoutet-rouge* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Pescœur* : Alençonnais, 1866.
— *Petit-avoine* : Valmont (DB.).
— *Petit-chien* : Rémalard, Alençon.
— *Petit-Dudan* : C. R.
— *Petit-gris* : Mantilly (Le Houlme).

(1) C'est aux fruits des Poiriers sauvages ou Surets qu'on donne ce nom à Barneville.

(2) On connaît aussi dans le Houlme le *Moque-friand* ou *fériand*.

(3) Cahaignes (*Op. cit.*) indique la forme *Paronnel ;* Du Breuil donne à cette poire le nom de *Petit paronnet*.

Père (de, d') *Petit-jaune* : Gisors (DB.).
— *Petit-longuet* : Condé-sur-Noireau (DB.).
— *Petit-moulin* : Gisors (DB.).
— *Petit-périer* : Ticheville (Hiémois).
— *Petit-rouge* : Gisors (DB.).
— *Petite-grise* : Dozulé (DB.).
— *Petite-téte* : Lisieux (DB.).
— *Picard* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Pierrot* : C. R.
— *Plant-(de)-blanc* : Mantilly, 1866, Passais (DB.).
— *Plante-blanc* : Mantilly (J. Levallois).
— *Pleureur* : Fécamp (DB.).
— *Pochon-blanc* : Berthouville, Pays d'Auge.
— *Pochon-rouge* : Pays d'Auge.
— *Pouchard* : Mantilly, Passais (DB.).
— *Prix* : Cuissai (Alençonnais), 1866.
— *Proussy* : La Villette (Bocage).
— *Quenouillette* : C. R.
— *Race-de-trie* : Saint-Vaast (Cotentin).
— *Raguenet* : Condé-sur-Noireau, Champsecret, Passais.
— *Ramparonné* : Dozulé. Cf. *Antricotin* et *Petit paronnet.*
— *Rangée-courant* (*La*) : C. R.
— *Râté* (1) : Juaye-Mondaye (Bessin).
— *Robin* : Pays d'Auge (DB.).
— *Rollin* : Thibouville (DB.).
— *Rôti* : Juaye-Mondaye.
— *Rouelle* (*Roile*) : Avranchin (DB.).
— *Rouge-d'avène* : Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Rouge-gorge* : Doudeville (Pays de Caux). DB.
— *Rouge-vigné-blanc* : Cuissai (Alençonnais) 1868.
— *Rouge-Vigny* : Bellesme, Saint-Simon (Hiémois).
— *Rougeron* : Saint-André (DB.).
— *Rouget* : Villez-sous-Bailleul, XIVe siècle.
— *Rougin* : Forges-les-Eaux (DB.).
— *Rouillard-gris* : Damville (Plaine de Saint-André).

(1) Les poires de *Râté* sont surtout des poires à cuire.

Père (de, d') *Rouillat* : Verneuil (Plaine de Saint-André).
— *Rouisse, Rouesse* : Valmont (DB.), Cahaignes (*Op. cit.*).
— *Roulet* : Yvetot (DB.).
— *Rousse* : Saint-Martin-de-Mailloc.
— *Rousselette* : Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Roussillet, Roussillot* : Clécy.
— *Roux* : Passais (Le Houlme) DB.
— *Rué* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Sabot* : Pays de Caux (DB.), Cf. *Père de coq.*
— *Saint-François* : A. N.
— *Saint-Pierre* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Sauge* : Verneuil. Cf. *Saugier-blanc.*
— *Sauge-rouge* : Cuissai (Alençonnais).
— *Saugier-blanc* : Rouen (DB.).
— *Saugier-gris* : Rouen (DB.).
— *Saugier-gros* : Rouen (DB.).
— *Saugier-petit* : Rouen (DB.).
— *Saussinet* : A. N.
— *Sauvagine* : Dozulé.
— *Savatte* : Villez-sous-Bailleul.
— *Sept-en-gueule* : Verneuil. Cf. *Rouillat.*
— *Silaurie* : Damville (DB.).
— *Silly* : Dozulé (Pays d'Auge).
— *Simonet* : Berthouville (Lieuvin).
— *Soré* : Ticheville (Hiémois), XIV[e] siécle.
— *Sourfou* : Condé-sur-Noireau.
— *Souris* : C. R.
— *Tahou* (1) : Verneuil (Plaine de Saint-André).
— *Tas-d'hommes* : A. N.
— *Tour (La)* : C. R.
— *Treue* (2) : La Villette (Bocage). Cf. *Père de Cochon.*
— *Troche* : Bellesme (Corbonnais). (DB.).
— *Trochet* : Condé-sur-Noireau.

(1) Cahaignes (*Op. cit.*), indique deux espèces de *Tahou*, le Blanc et le Rouge.

(2) Forme dialectale de *truie* dans le Bocage et Le Houlme, comme *trie* l'est dans le Cotentin. Cf. *Père de Cochon.*

Père (de, d') *Trompe-friand* (1) : Néhou, Saint-Hilaire-du-Harcouët.
— *Trompe-gourmand* : Lisieux (DB.).
— *Vache* : Cuissai (Alençonnais).
— *Vente* : Écos (Vexin) (DB.).
— *Vert* : Courteilles (Plaine de Saint-André), C. R.
— *Vert-de-la-Moricière* : Passais (DB.).
— *Vert-gaillard* : Condé-sur-Noireau.
— *Vigne* : Berthouville, Bernay, Dozulé.
— *Vinot* : Cahaignes (*Op. cit.*) (2).

(1) Cf. *Moque-friand* ou *fériand*.

(2) Cahaignes indique encore les poires d'*Adam*, de *Raulet*, de *Ris-de-loup*.

INDEX

TABLE

